



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

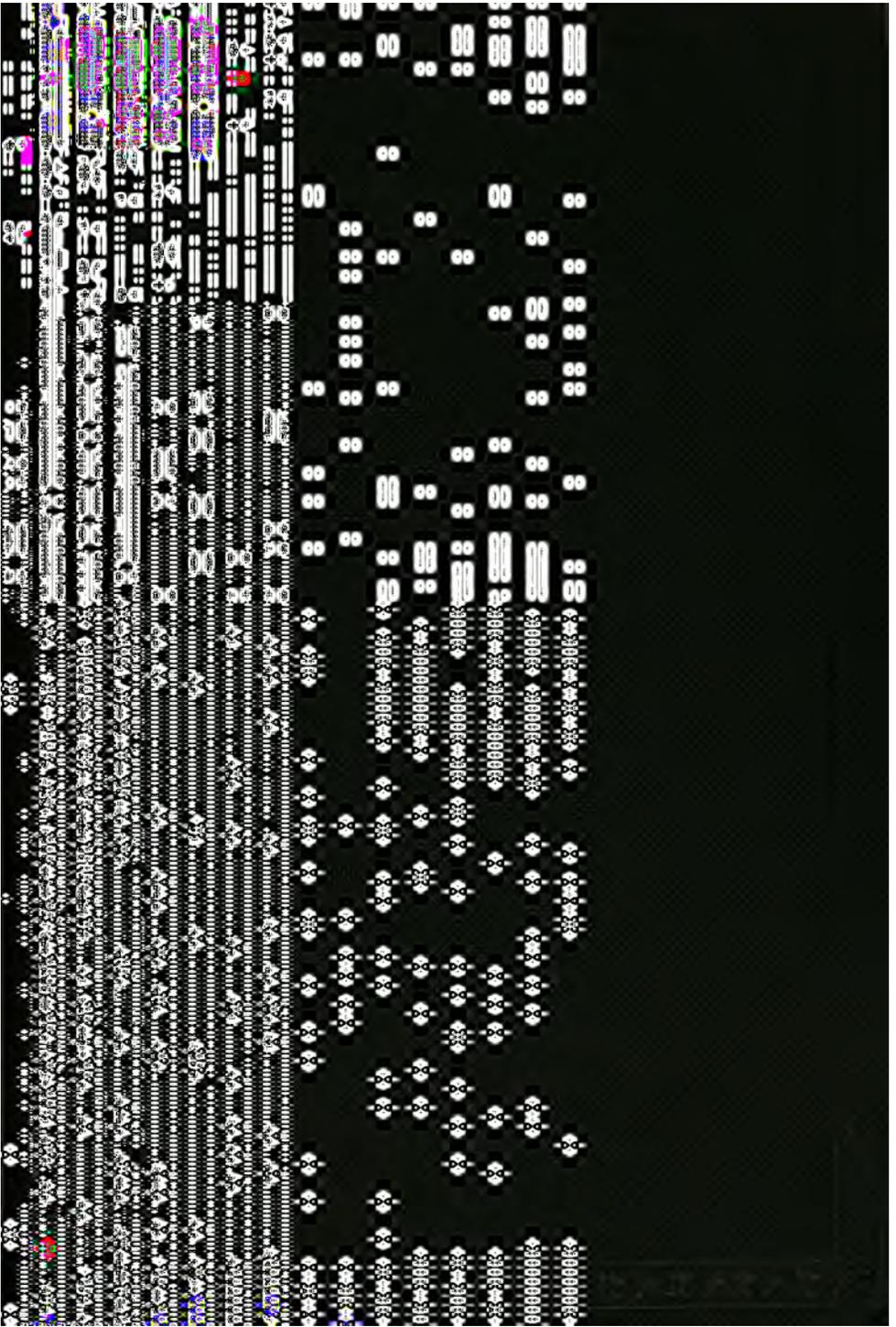
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

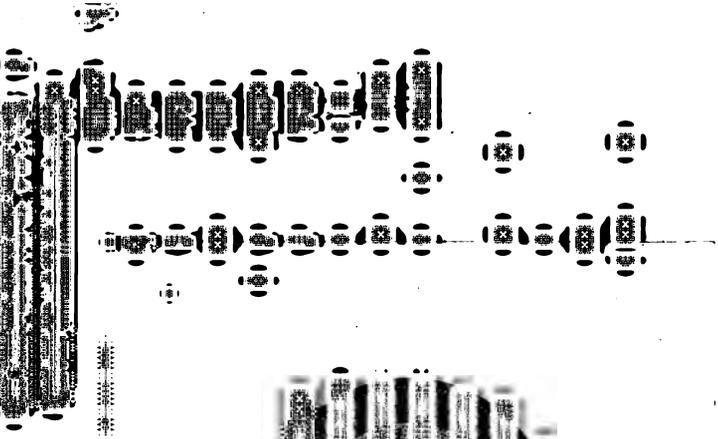
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

1950

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

1950

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

1950

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----



3 2044 102 859 642

1

EXTRAITS  
DE LA  
CHANSON DE ROLAND

PUBLIÉS

*AVEC UNE INTRODUCTION LITTÉRAIRE  
DES OBSERVATIONS GRAMMATICALES, DES NOTES  
ET UN GLOSSAIRE COMPLET*

PAR

GASTON PARIS

MEMBRE DE L'INSTITUT

QUATRIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

BOSTON  
GINN AND COMPANY

1895

~~F108.7722~~

EducT 1588.95.673

**Harvard University,  
Dept. of Education Library**

TRANSFERRED TO  
HARVARD COLLEGE LIBRARY

1932

## AVERTISSEMENT

---

Les *Extraits de la Chanson de Roland* que je publie ici pour la quatrième fois ne paraissent pas tels que je les avais d'abord donnés. J'ai ajouté un morceau, le dernier, qui contient l'émouvante scène de la mort de la belle Aude et qui donne une idée du style du poème dans un genre antérieur de celui auquel appartiennent les autres morceaux. Le texte a été revu très soigneusement, et j'ai introduit dans la représentation graphique des phonèmes une importante innovation en distinguant le *d* et le *t* caducs (*d̄, t̄*), qui sont tombés peu après l'époque de notre poème, et qui dès cette époque avaient certainement une valeur toute particulière, du *d* et du *t* ordinaires, qui se sont maintenus jusqu'à nos jours. Les observations grammaticales ont été soumises à une double revision qui, sur plus d'un point, est un vrai remaniement. Le glossaire a reçu aussi quelques perfectionnements, outre l'ad-

dition des mots appartenant au morceau qui ne figurait pas dans les premières éditions <sup>1</sup>. Enfin, j'ai ajouté une courte introduction sur l'histoire de la légende de Roncevaux et du poème lui-même ; j'en ai emprunté en partie les éléments à mon *Manuel d'ancien français* (tome I), mais j'y ai joint le résumé d'une étude jadis publiée dans la *Romania* (tome XI), et quelques remarques nouvelles<sup>2</sup>.

J'espère que, sous leur forme actuelle, les *Extraits*, mieux encore que par le passé, pourront être un guide commode et sûr pour ceux qui voudront aborder l'étude de l'ancien français. On m'a assuré que les observations grammaticales étaient, avec quelque attention, facilement comprises par des étudiants qui les

1. J'ai profité, pour cette révision des diverses parties de mon petit volume, des remarques publiées dans les *Modern Language Notes* (1892, p. 153-156, 311-313) par deux philologues américains, MM. E. Sheldon et E. L. Richardson, et surtout des observations qu'a bien voulu me communiquer mon ami Ad. Tobler (j'en dois d'autres à mes amis P. Viollet et A. Thomas).

2. On trouvera un relevé complet et très bien ordonné de tout ce qui a été écrit sur la *Chanson de Roland* dans Seelmann, *Bibliographie des altfranzösischen Rolandsliedes* (Heilbronn, Henninger, 1888). Depuis 1888 il n'a guère paru d'important qu'une dissertation de M. Scholle sur le rapport des manuscrits (voy. *Romania*, t. XIX, p. 157) et une autre de M. Hoefft sur le sens des mots *France* et *Français* dans le *Roland* (voy. *Romania*, t. XXI, p. 475).

abordaient sans autre préparation que la connaissance du latin et du français moderne. Je me suis efforcé de les rendre aussi claires que possible ; mais elles sont nécessairement fort concises ; j'espère pouvoir bientôt publier un tableau plus complet de la langue du moyen âge dans la *Grammaire* qui formera le second tome de mon *Manuel d'ancien français*. On a exprimé le désir qu'en tête de la phonétique descriptive et ascendante qui remplit les §§ 1-58 fût placée une courte phonétique descendante, qui indiquât le sort des voyelles et consonnes latines en français. Je reconnais toute la légitimité de cette demande : le temps me manque pour lui donner satisfaction cette fois ; je le ferai si une nouvelle édition de ce petit livre devient nécessaire.

Le texte a été établi en vue de la clarté et de la commodité du lecteur, et non d'après la méthode rigoureuse de la critique. On remarquera, si on le compare au manuscrit d'Oxford ou à une des éditions qui le reproduisent, des vers ajoutés, d'autres omis. Il est probable que l'examen minutieux et méthodique de tous les

manuscrits français et de toutes les versions étrangères aboutira à démontrer que pour certains passages nous ne pouvons atteindre la leçon originale; j'ai cherché à obtenir partout une leçon compréhensible et vraisemblable. Pour les formes, j'ai suivi un système qui trouve son explication dans les observations grammaticales qui précèdent le texte. J'ai eu pour but principal l'enseignement du français du XI<sup>e</sup> siècle en tant qu'il diffère du français moderne comme étant à une étape plus ancienne de l'évolution poursuivie par le latin dans la France propre depuis dix-neuf siècles. Je n'ai pas voulu embarrasser cette étude en y mêlant les difficiles questions de variations dialectales; j'ai donc ramené autant que possible (l'assonance m'en a quelquefois empêché) les formes à celles du *francien*, de manière que tout mot apparût clairement comme intermédiaire entre le latin et le français moderne. Ce procédé n'est justifiable que par la destination du livre où je l'emploie, qui s'adresse aux commençants; je puis invoquer pour me couvrir l'illustre exemple de Cobot, qui, dans un recueil de morceaux

grecs choisis, destiné aux commençants, a ramené toutes les formes des textes dont il donnait des extraits à celles du dialecte attique.

J'ai tâché dans les notes d'expliquer tout ce qui pouvait faire difficulté, et d'illustrer les textes par des rapprochements et des renseignements comparatifs; les notes grammaticales ont surtout trait à la syntaxe; les notes littéraires ont pour but de faire pénétrer dans l'esprit de notre ancienne épique.

Le plan d'après lequel le glossaire, absolument complet, a été établi, peut sembler trop minutieusement systématique; il a au moins l'avantage d'être parfaitement clair et de ne rien laisser de côté. Un exercice très utile pour les étudiants sera de contrôler toutes les étymologies et d'expliquer toutes les formes qui s'y trouvent à l'aide des règles de phonétique et de flexion données dans les observations grammaticales.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à la nouvelle édition de ces *Extraits* le même succès

qu'aux trois premières : ce succès atteste l'intérêt croissant qui s'attache à l'étude de notre ancienne langue et de notre ancienne littérature. Je serai très reconnaissant aux critiques qui, cette fois encore, voudront bien faire profiter l'auteur et le public des observations que l'usage du présent ouvrage pourra leur suggérer.

Paris, février 1893.

---

## INTRODUCTION

---

I. La *Chanson de Roland* est ce qu'on appelait en ancien français une *chanson de geste*, c'est-à-dire un poème épique destiné à être chanté et censé fondé sur une histoire écrite en latin (tel est le sens ancien du mot féminin *geste*, et c'est ainsi qu'il est employé au v. 284 de nos Extraits); en réalité les chansons de geste remontent bien, au moins les plus anciennes, à des faits historiques, mais elles n'en doivent pas en général la connaissance à des chroniques latines : elles sont les amplifications de chants contemporains des événements. Il existait sans doute des chants de ce genre en langue vulgaire sous les Mérovingiens, et beaucoup ont certainement été consacrés aux guerres de Charles Martel et de Pépin, mais c'est sous Charlemagne qu'ils se produisirent avec le plus de richesse et d'éclat, et c'est à son règne que se rapportent la plupart des chansons de geste des onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles, soit que les faits qui en font le sujet appartiennent réellement à ce règne, soit qu'ils lui soient antérieurs ou postérieurs, soit enfin, — ce qui est le cas pour un grand nombre de poèmes, surtout

parmi les plus récents, — qu'ils soient purement imaginaires. — Les chansons de geste, composées pour la classe des guerriers, étaient exécutées par des chanteurs de profession, appelés *joglers* (joculares) ou *jogledors*, *jongleurs* (joculatores), qui les débitaient en s'accompagnant d'un violon (*vielle* en ancien français); l'air en était certainement très simple et se répétait pour toutes les strophes et, dans chaque strophe, pour tous les vers à l'exception du premier et parfois du dernier. — Les vers étaient de huit, dix ou douze syllabes; ceux de dix syllabes sont de beaucoup les plus employés. — Sur la construction des vers, sur l'assonance qui les reliait (remplacée plus tard par la rime) et sur la longueur des strophes, voy. aux *Obs. gramm.*, §§ 130-139.

II. La *Chanson de Roland* est une de celles que nous avons conservées dans la forme la plus ancienne; mais il s'en faut bien que cette forme soit la forme primitive. L'événement tragique qui en fait le centre a dû susciter dès le moment même des chants qui se répandirent très vite; ces chants, probablement courts et pathétiques, se sont transformés peu à peu et ont abouti au poème tout narratif et long de plus de quatre mille vers qui a été rédigé finalement vers la fin du onzième siècle, mais que nous ne possédons même pas tel quel, au moins avec une constante certitude en ce qui touche la forme. En regard de ce poème il nous est parvenu deux rédactions latines, l'une en prose, l'autre en vers, qui représentent plus ou moins fidèlement d'autres poèmes français sur le même sujet que nous n'avons pas conservés. La rédaction en prose forme les chapitres XXI-XXIX d'une chronique composée un peu avant le milieu du douzième siècle

et attribuée par son auteur à l'archevêque Turpin lui-même. La rédaction en vers est le *Carmen de proditiōne Guenonis*, en distiques obscurs et contournés, qui remonte sans doute à la même époque. Le *Carmen* nous offre un état plus ancien du poème dont nos manuscrits français représentent la dernière rédaction; presque tout ce qui dans cette rédaction diffère du *Carmen* peut être regardé comme d'addition relativement récente. En regard de ce groupe, la chronique de Turpin présente une version composite, dont certains traits peuvent servir à reconstituer un état encore plus ancien du même poème, tandis que d'autres sont dus au rédacteur clérical ou à un rédacteur intermédiaire. Nous allons essayer de retracer rapidement l'évolution du thème épique de Roncevaux, en laissant de côté, sauf pour la dernière rédaction, les traits qui appartiennent en propre aux différentes versions, et en ne nous occupant que de ce qui est commun, d'abord à toutes trois, puis au *Carmen* et au *Roland* conservé. Nous appellerons RT l'état du poème que nous fait connaître la comparaison du *Carmen* et du *Roland* avec Turpin, RC l'état du poème que nous fait connaître la comparaison du *Carmen* avec le *Roland* en tant qu'ils diffèrent du Turpin, R le *Roland* tel que nous le connaissons d'après les divers manuscrits français et les versions étrangères. Nous commencerons par constater le point de départ réel de l'épopée de Roncevaux, tel que nous le font connaître les trop courts récits des historiens.

III. En 778, Charles, roi des Francs, revenait d'une expédition à moitié heureuse dans le nord de l'Espagne, où l'avaient appelé les divisions intestines des Musulmans, maîtres du pays; il avait été reçu dans

plusieurs villes, mais s'était vu fermer, contre son attente, les portes de Saragosse. Le 15 août 778, comme le gros de l'armée venait de franchir les *ports* des Pyrénées, l'arrière-garde fut surprise, dans la vallée de Roncevaux, par les Basques habitants des montagnes; les bagages qu'elle protégeait furent pillés et tous ceux qui la composaient tués : parmi eux, dit Einhard, le sénéchal Eggihard, le comte du palais Anshelm, et Hrodland, comte de la marche de Bretagne<sup>1</sup>. Ce désastre fit sur les imaginations une vive impression et suscita sans doute des chants nombreux; un passage d'un historien qui écrivait environ soixante ans après montre que les noms des morts de Roncevaux étaient restés populaires<sup>2</sup>. Des trois que mentionne Einhard, Eggihard<sup>3</sup>, Anshelm et Hrodland, un seul cependant, et précisément le dernier, s'est maintenu dans la tradition épique, dont Roland est devenu l'incomparable héros. D'où vient cette étrange différence de traitement? Probablement de ce que le poème de Roncevaux a pour première base les chants épiques des hommes de Roland, des habitants de la Bretagne française : la chanson telle que nous l'avons, après

1. Les *marches*, dans l'empire de Charlemagne, étaient les provinces voisines de pays étrangers, qui étaient soumises à un régime particulier, à peu près comme naguère en Autriche les « confins militaires ». La marche de Bretagne comprenait à peu près la Bretagne française et avait pour voisine la Bretagne celtique et indépendante.

2. « Dum quae agi poterant in Hispania peracta essent et prospero itinere reditum esset, infortunio obviant, extremi quidam in eodem monte regii caesi sunt agminis; quorum, quia vulgata sunt, nomina dicere supersedi. » (Biographe de Louis I, connu sous le nom d'Astرونome limousin, dans Pertz, *SS.*, II, 608.)

3. C'est l'épithaphe de ce personnage, récemment découverte, qui a fourni pour l'événement où il trouva la mort en 778 la date du 15 août.

tous les remaniements qu'elle a subis, garde encore des traces visibles de son origine bretonne<sup>1</sup>. Roland devient, d'après ces chants, le personnage principal de l'action : il est le neveu de Charles, le commandant de l'arrière-garde ; c'est lui qui survit le dernier, après avoir accompli des prodiges de valeur ; avant de mourir il rappelle, en sonnant son cor avec une puissance surhumaine, les Francs qui ont déjà passé les monts ; c'est lui que Charles pleure plus que tous les autres guerriers morts. Transportée par les *jogledors* hors de son pays originaire, la « chanson de Roland » s'accrut bien vite d'éléments étrangers et prit un caractère de plus en plus national. Il est probable que le corps du comte de la marche de Bretagne avait réellement été rapporté en France et enterré à Blaie, comme le raconte le faux Turpin aussi bien que notre poème ; dès le onzième siècle on montrait à Bordeaux le cor qu'il avait fait retentir dans son suprême appel<sup>2</sup>. Il paraît donc que tout l'ouest de la France collabora au développement de la légende. Elle fut particulièrement cultivée dans le Maine<sup>3</sup> et plus tard dans l'Anjou<sup>4</sup> ; elle fut accueillie par les Normands, qui en 1066 faisaient de la chanson de Roland leur chant national<sup>5</sup>,

1. Voyez la note 112 sur Saint-Michel du Péril de la Mer. Gautier du Hum, présenté dans le poème comme l'homme lige de Roland, paraît bien être de la Bretagne française. Il rappelle un combat livré par lui contre un certain Maelgut (v. 2 047), dont le nom a tout l'air d'un nom breton (celtique).

2. Voyez les notes 26 et 92.

3. Dans Turpin, Roland n'est plus comte de la marche de Bretagne : il est comte du Mans en même temps que seigneur de Blaie.

4. Voyez la note 9. L'intervention angevine se marque surtout dans notre poème en ce qu'il fait de Tierri, le vengeur de Roland et le vainqueur de Pinabel, un frère du comte d'Anjou.

5. On connaît les témoignages qui prouvent que la chanson de

et trouva naturellement une faveur toute spéciale dans la France propre, puisqu'elle exaltait le sentiment national et augmentait le prestige de la royauté<sup>1</sup>. C'est à ce moment de son évolution, vers le milieu du onzième siècle, que l'épopée de Roncevaux prit, sans doute non loin du séjour des rois, la forme que nous représenté à peu près le fonds commun au *Carmen* et à la chanson française. Celle-ci, qui appartient encore au onzième siècle, est le produit d'une nouvelle modification, où l'on ne peut méconnaître l'intervention individuelle d'un poète éminemment doué du génie épique. Plus tard encore, comme on le verra ci-dessous, la rédaction rimée introduisit dans le poème de nouveaux éléments, d'une valeur d'ailleurs très inférieure à celle des anciens.

IV. Dans RT, qui peut remonter, pour ses éléments anciens, à un poème du dixième ou même du neuvième siècle, nous trouvons déjà une profonde transformation des données historiques. Charles n'est plus le jeune roi des Francs, encore au début de sa glorieuse carrière : c'est déjà « l'empereur des Romains », qui a conquis « l'Angleterre, l'Allemagne, la Bavière, la Lorraine, la Bourgogne, l'Italie, la Bretagne et d'autres régions et villes innombrables d'une mer à l'autre », et qui règne à Aix. Les Basques ont disparu du souvenir populaire : le désastre est dû aux Sarrasins ; il est amené par la trahison de Ganelon ; il est vengé au moins en partie et à l'aide d'un miracle : Dieu arrête la marche du soleil pour permettre à Charles

Roland fut chantée à Hastings par les guerriers de Guillaume. Le duc Richard de Normandie a été introduit, mais timidement, dans l'épisode de Baligant et même dans la première partie (v. 171).

1. Cette inspiration éclate dans beaucoup d'endroits de notre poème.

d'atteindre les ennemis dont, d'après les témoignages authentiques, la nuit avait protégé la dispersion. Voici en résumé le contenu que devait avoir la vieille chanson dont la rédaction latine nous offre un reflet pâle et souvent altéré. — Charlemagne a conquis l'Espagne, sauf Saragosse, que gouvernent, sous la suzeraineté de « l'amiral de Babylone<sup>1</sup> », les deux frères Marsile<sup>2</sup> et Baligant<sup>3</sup>. Il leur envoie Ganelon pour leur ordonner de se soumettre : Ganelon se laisse acheter par eux ; il convient de leur donner le moyen de faire périr les meilleurs guerriers de France. En effet, de retour auprès de Charles, il lui annonce la soumission des deux frères et le décide à reprendre le chemin de la France, en laissant derrière lui, à l'arrière-garde, l'élite de ses barons avec son neveu « Roland, comte du Mans et de Blaie, Olivier, comte de Genève<sup>4</sup>, et vingt mille chrétiens ». Cette arrière garde est attaquée, dans la vallée de Roncevaux, par cinquante mille Sarrasins, qui, dirigés par Ganelon, s'étaient depuis deux jours embusqués « dans les bois et les collines<sup>5</sup> ». Un premier corps de vingt mille hommes est

1. « Ab ammirando Babylonis de Perside ad Hispaniam missi. » Babylone doit ici désigner Bagdad, et on retrouve un souvenir de l'antique hégémonie des califes d'Orient sur tout l'islamisme ; cependant dès 756 Abdéraman avait fondé le califat indépendant de Cordoue.

2. Le texte dit *Marsirius*, forme moins ancienne, qu'on peut regarder comme appartenant à une rédaction saintongeaise de la chanson.

3. *Belligandus* dans le texte.

4. Cette détermination du pays dont Olivier était comte se retrouve dans d'autres textes ; on ne peut dire si notre poème la connaît. Voy. la note 7.

5. L'auteur ne paraît pas se faire une idée nette de la hauteur des montagnes qui forment le cadre de la scène ; mais on voit que le poème avait gardé le souvenir d'une embuscade favorisée par la nature montagnouse des lieux, souvenir qui est à peine indiqué dans RC et R.

exterminé par les Français; mais quand ceux-ci sont épuisés de la lutte, survient le second corps de trente mille Sarrasins qui les massacre tous, excepté Roland et quelques-uns qui se réfugient dans la montagne. Les Sarrasins se retirent. Roland, resté seul, rallie, en sonnant de son cor d'ivoire, les chrétiens, au nombre d'une centaine, dispersés dans la montagne, et à leur tête va attaquer les Sarrasins, qui s'étaient éloignés d'une lieue<sup>1</sup>; il les met en fuite et tue Marsile, mais tous ses compagnons succombent et lui-même est percé de quatre lances et gravement blessé à coups de pierres. Il remonte seul la vallée de Roncevaux jusqu'à l'entrée du port de Cize, par où avait passé l'armée française, et là, descendant de cheval, il s'étend dans un pré, sous un arbre, près d'un bloc de marbre<sup>2</sup>. Il tire son incomparable épée Durendal<sup>3</sup>, lui adresse ses adieux, et essaye par trois fois<sup>4</sup>, mais en vain, de la briser contre le bloc de marbre : elle le fend sans être entamée. Puis il sonne son cor, dans l'espoir de se faire entendre de ceux qui ont déjà franchi les *ports*, avec une telle force qu'il se brise les veines du cou et les nerfs<sup>5</sup>. Charles l'entend et veut revenir sur

1. On peut se demander si cet épisode, inconnu à RC et R, n'est pas une addition propre à T; mais il est plus probable qu'il est ancien, et qu'il faut y voir la première forme de la légende qui s'était formée autour du cor de Roland, et dont RT nous offre plus loin une deuxième forme.

2. Si l'on compare les vers 536 et 537 de nos Extraits, où *arbre* et *marbre* figurent à l'assonance, on ne doutera guère que le rédacteur de la chronique ait eu sous les yeux un texte à peu près semblable.

3. *Durenda* dans le texte; c'est une forme latinisée par le rédacteur.

4. Cette triple répétition remonte très probablement à la chanson française, où elle se produisait d'après les habitudes de notre poésie épique; voyez la note 26.

5. Voyez sur ce détail la note 61.

ses pas pour secourir son arrière-garde; Ganelon lui persuade que Roland s'amuse à chasser. Mais bientôt le frère de Roland, Baudouin<sup>1</sup>, qui avait laissé Roland à toute extrémité et était parti sur son cheval<sup>2</sup>, arrive au camp de Charles et lui raconte le désastre; l'armée revient sur ses pas. Cependant Roland, qui, outre ses blessures, souffre cruellement de la soif<sup>3</sup>, fait à Dieu sa dernière prière, tend les bras vers le ciel et meurt. Charles arrive à Roncevaux, trouve d'abord le corps de son neveu et le pleure, puis celui d'Olivier et ceux des autres : l'armée entière remplit l'air de ses lamentations. Charles y met un terme pour marcher à la poursuite des *païens*<sup>4</sup>; la nuit qui tombe va les sauver, mais un miracle arrête le soleil<sup>5</sup>; il les atteint au bord de l'Ebre et tue tout ce qui en restait<sup>6</sup>. Revenu sur le champ de bataille, Charles fait arrêter Ganelon, contre lequel beaucoup de voix s'élèvent, l'accusant d'avoir trahi. On confie la décision au jugement de Dieu : Pinabel combat pour Ganelon, Tierri pour

1. Le rôle prêté ici à Baudouin est dans certains poèmes attribué à Tierri, celui qui plus tard combat Pinabel. Le faux Turpin a dû connaître cette variante, car il fait plus tard arriver aussi Tierri, qui vient d'assister à la mort de Roland. RC ni R ne connaissent rien de pareil et se contentent de l'appel du cor.

2. Le cheval n'est pas nommé dans RT, non plus que dans RC, mais il est cependant probable que le nom de Veillantif est ancien.

3. Voyez sur ce trait la note 82.

4. Sur cette confusion habituelle à nos chansons de geste, voyez la note 2.

5. La chronique dit qu'il s'arrêta pendant trois jours; cette inutile exagération ne se retrouve pas dans notre poème et paraît appartenir au rédacteur de la chronique latine.

6. Y compris sans doute Baligant, dont le chroniqueur a dit plus haut qu'il s'était enfui quand Marsile fut tué, et dont il n'est plus fait mention.

Charles<sup>1</sup>. Tierri tue Pinabel, et Ganelon est écartelé. On transporte en France et l'on y enterre les corps des principales victimes : Roland est enterré à Saint-Romain de Blaie, son épée est suspendue au-dessus de sa tombe, son cor est déposé à Saint-Séverin de Bordeaux; Olivier trouve sa sépulture à Belin. Charles retourne à Aix, où il ne tarde pas à mourir.

V. A cette forme du récit, la plus ancienne que nous puissions atteindre, mais qui déjà est bien loin d'être primitive, le poème que permet de restituer la comparaison de notre chanson et du *Carmen* (RC) a déjà fait bien des modifications et des altérations. Le personnage de Baligant a disparu, Marsile seul règne à Saragosse. Quand Charles décide de lui envoyer un messager pour le sommer de faire sa soumission, c'est Roland qui fait charger Ganelon du périlleux message, et le ressentiment qu'en éprouve celui-ci vient se joindre à l'appât des présents de Marsile pour le décider à la trahison. La description du combat est encore plus éloignée de la réalité que dans Turpin : le trait essentiel de l'événement réel, la gorge étroite interceptée par les Basques, qui, se plaçant entre le gros des Francs et l'arrière-garde, la repoussèrent dans une vallée où elle se trouva cernée de toutes parts, ce trait n'est plus bien compris par l'imagination de gens de plat pays, qui gardent seulement le souvenir de hautes montagnes, de roches sombres, de défilés « merveilleux » comme cadre du tableau. Un élément nouveau s'est introduit dans le récit, l'institution des « douze pairs »<sup>2</sup>, dont Roland est le

1. Charles est considéré ici comme parent de Roland et requérant à ce titre vengeance de sa mort.

2. Voyez sur ce point la note 14.

chef. Pour leur faire pendant, un poète inconnu a créé l'épisode des douze pairs sarrasins, présidés par le neveu de Marsile, qui, avant le combat, provoquent les douze pairs français et leur livrent autant de combats singuliers dans lesquels ils sont tous tués, ainsi que ceux qui formaient avec eux la première division. Après ce préambule, la vraie bataille s'engage. Une seconde division païenne est exterminée; une troisième vient la remplacer : malgré le nombre effrayant des ennemis, les Français luttent toujours, mais ils vont se réduisant étrangement. Bientôt ils ne sont plus que soixante. C'est uniquement l'appel du cor de Roland qui décide Charles à revenir en hâte sur ses pas : il n'est plus question de Baudouin. Avant le retour de l'armée, Olivier, qui restait seul en vie avec Turpin et Roland, est frappé à mort. Les Sarrasins s'enfuient, laissant les deux survivants maîtres du champ de bataille. Roland va chercher les corps de ses onze pairs et les amène devant l'archevêque mourant, qui leur donne la bénédiction suprême : c'est là un épisode évidemment dû à l'imagination individuelle de quelque rhapsode. Roland perd connaissance, par suite tant de ses blessures et de sa fatigue que de la soif qui le dévore; Turpin fait un dernier effort pour aller dans son heaume puiser au torrent voisin de l'eau qu'il lui apportera; mais ses forces le trahissent à mi-chemin : il meurt, et Roland, revenu à lui, peut encore mettre ses belles mains blanches en croix sur sa poitrine et prononcer sur lui le « regret »

1. Turpin figurait certainement déjà dans RT parmi les combattants et les morts de Roncevaux; le rédacteur de la chronique, qui la lui attribuait, l'a naturellement écarté du combat.

funèbre. Puis il retombe évanoui. Un Sarrasin, qui le croit mort, veut lui enlever son épée, mais Roland se ranime et lui brise le crâne en le frappant de son cor d'ivoire, qui en reste fendu<sup>1</sup>. Il essaye en vain par trois fois de briser Durendal, et, après avoir fait ses adieux à tout ce qu'il aime, son suzerain, la douce France, ses compagnons, après avoir rappelé les la-beurs et les exploits de sa vie guerrière, il meurt, et les anges portent son âme à Dieu. Cependant Charles arrive à Roncevaux et ne trouve que des cadavres. Il atteint, grâce au miracle déjà raconté dans RT, les débris de l'armée sarrasine et les taille en pièces. Après le combat de Pinabel contre Tierri, Ganelon est écartelé à Roncevaux même<sup>2</sup>; on ramène en France les corps de Roland, Olivier et Turpin, et Charles retourne à Aix.

VI. Tel est l'état du poème où parait l'avoir trouvé le dernier rédacteur, celui auquel nous devons le poème conservé (R). Il en a gardé la plus grande partie, mais il l'a profondément modifié en quelques points et notablement amplifié<sup>3</sup>. Dès le début, au lieu de faire prendre à Charles, comme il était naturel, l'initiative d'une sommation adressée à Marsile, il raconte que celui-ci, inquiet des progrès que fait l'empereur (qui depuis sept ans est en Espagne et a conquis presque tout le pays), lui envoie des messagers porteurs de promesses de soumission, qui n'ont

1. Voyez là-dessus la note 92.

2. Toute cette fin est extrêmement mutilée dans le *Carmon*; on ne rétablit ici RC que par des conjectures, mais très vraisemblables.

3. Ces changements et additions peuvent bien ne pas tous appartenir à un seul et même rédacteur; mais entre RC et R nous n'avons pas d'intermédiaire.

pour but que d'éloigner les Français et que Marsile, malgré les otages qu'il livre, est bien résolu à ne pas tenir. C'est pour conclure le traité ainsi proposé que Charles, sans une bien évidente utilité, envoie Ganelon à Saragosse. Notre poète paraît avoir imité ici un épisode appartenant à une partie antérieure de la tradition épique sur la guerre d'Espagne<sup>1</sup>, et cette innovation assez malheureuse a jeté du trouble sur toute la première partie de son exposition. Quand il s'agit de désigner le messager qu'on enverra à Marsile, Roland s'offre le premier (imité d'ailleurs par Turpin, Olivier et Naimon de Bavière), ce qui montre bien qu'il ne désigne ensuite Ganelon que par estime pour lui et non par haine, comme celui-ci veut le croire. Ganelon nous apparaît ici pour la première fois comme le *parâtre* de Roland, et cette relation de famille est une des causes de la haine qu'il lui a vouée<sup>2</sup>. Il se laisse corrompre, avant même d'arriver à Saragosse, par les belles paroles de l'ambassadeur de Marsile, avec lequel il fait route; malgré cela, l'arrangeur a conservé de l'ancienne rédaction la scène du défi qu'il adresse à Marsile au nom de Charles (bien que ce défi ait doublement perdu toute raison d'être), dans laquelle son attitude arrogante manque amener sa mort. Au début du combat se place la plus importante des additions de R, qui peut-être plus que tout le reste, par son caractère vraiment poétique, a contribué et contribue encore au succès du poème, la scène où Olivier, qui, du haut d'un rocher, a vu l'immense armée des païens se

1. Voyez *Romania*, t. XI, p. 492.

2. Voyez la note 17.

mettre en mouvement dans les vallées, invite Roland à sonner son cor pour faire revenir Charlemagne, et où celui-ci s'y refuse par orgueil, par honneur de famille, par *desmesure*<sup>1</sup>, causant ainsi le désastre où il va périr avec tous ses compagnons. A cette scène le poète a donné plus tard comme pendant celle où Roland se décide à sonner du cor et où c'est Olivier qui l'en dissuade. Dans tout le poème, Olivier a pris à côté de Roland une place prépondérante, qu'il n'avait encore au même degré ni dans RT, ni dans RC : non seulement les deux héros sont compagnons d'armes, mais Roland est le fiancé d'Aude, la sœur d'Olivier, qui plus tard, quand elle apprend à Aix la mort de son fiancé, tombe, elle-même mortellement frappée, aux pieds de Charlemagne<sup>2</sup>. Le récit de la bataille en lui-même paraît être la partie du poème que le rédacteur de R a le moins remaniée; il y a cependant plusieurs épisodes qui doivent lui être attribués, parmi lesquels se place au premier rang la belle fiction du « grand deuil » de toute la nature pour la mort de Roland. Le massacre par Charlemagne des Sarrasins échappés de Roncevaux ne suffit plus comme vengeance du désastre : l'empereur revient jusqu'à Saragosse, où s'est réfugié Marsile, qui a été blessé mortellement, mais non, comme dans RT et RC, tué sur le coup par Roland; il s'en empare, Marsile meurt, et Charles ramène en France sa veuve Bramimonde qui, déjà dans RC, apparaissait, d'après l'usage des princesses sarrasines dans les chansons de geste, comme favorable aux chrétiens, et qui se

1. Voyez à note 26.

2. Voyez les notes 55 et 107.

fait volontairement baptiser. Après l'enterrement de Roland, Olivier et Turpin à Blaie, Charles revient à Aix, et c'est là seulement, devant un jury solennel, qu'a lieu le jugement de Ganelon : l'auteur de R a ainsi modifié le récit antérieur pour tracer le tableau d'une grande « cour » impériale et introduire dans le châtement du traître, si impatiemment attendu par les auditeurs, à la fois plus de péripéties et plus de solennité. En effet, les jurés convoqués par Charles, effrayés par les menaces des parents de Ganelon, le déchargent de l'accusation portée contre lui, et l'empereur, désespéré, est impuissant à venger son neveu, quand Tierri d'Anjou<sup>1</sup>, l'un des juges, prend sur lui la condamnation, et, par sa victoire sur Pinabel, obtient que Ganelon soit livré au supplice mérité. Charles se prépare à goûter enfin un peu de repos ; mais l'ange Gabriel lui apparaît en songe et lui ordonne, au nom de Dieu, une nouvelle expédition. L'auteur de R a ainsi relié son poème à un autre, sans doute composé ou remanié par lui, qui ne nous est pas parvenu.

VII. Postérieurement à la rédaction dont nous venons d'indiquer les traits principaux, ou en même temps, mais sans doute en dehors d'elle, un poète inconnu avait composé une chanson dans laquelle il avait imaginé, pour le désastre de Roncevaux, une revanche plus éclatante encore que celle qui lui avait été donnée dans R. Marsile y était représenté comme le vassal de Baligant (nom repris à l'ancienne tradition), « amiral de Babylone » et chef de tous les

1. Ce personnage, appelé ici Tierri d'Anjou, figure sans cette qualification dans Turpin et le *Carmen* ; il le doit sans doute, ainsi que sa fraternité avec le duc Jofroi, au rédacteur angevin dont il a été parlé plus haut.

païens. Appelé par Marsile à son secours lors de l'entrée des Français en Espagne, Baligant n'y arrive que sept ans après, juste au moment où la victoire apparente des Sarrasins à Roncevaux vient d'aboutir en réalité pour eux à un terrible échec. Il relève le courage de Marsile, étendu à Saragosse sur son lit de souffrance, et provoque Charlemagne, occupé à ensevelir les morts de Roncevaux, à un combat suprême et décisif où toutes les forces de la *païenné* luttent contre toutes celles de la chrétienté. Cette rencontre donne lieu à une intéressante énumération, fondée en grande partie sur des traditions fort anciennes, de tous les peuples qu'on se représentait comme ayant été soumis à Charlemagne, de tous ceux que l'on confondait sous le nom de païens et que l'on considérait comme les ennemis de la France et du christianisme. Après une bataille sanglante et longtemps indécise, Charlemagne, soutenu par un ange, tue Baligant en combat singulier, et le droit des chrétiens obtient de Dieu un triomphe complet. — Le manuscrit perdu duquel dérivent (sauf pour la fin dans les renouvellements rimés, voy. ci-dessous) tous les représentants que nous avons de R avait fondu, assez maladroitement d'ailleurs, le poème de *Baligant* dans le texte de R, bien qu'il présente avec ce dernier plusieurs contradictions, et il a passé de là dans les copies, rédactions et traductions plus récentes. Bien qu'étranger à R et très probablement d'une autre main, ce poème ne manque nullement de mérite et se distingue même en plusieurs endroits par un style plus poétique que celui de la chanson à laquelle il est incorporé.

VIII. La rédaction de R, en assonances, que nous

représentent ces divers dérivés, ne peut remonter plus haut que la seconde moitié du onzième siècle; c'est ce qu'attestent, outre des faits linguistiques, des allusions historiques, comme l'introduction dans le récit de personnages du dixième siècle <sup>1</sup>, la mention de l'oriflamme, celle du pillage de Jérusalem par les Turcs, et le *costume* général; mais il n'y a aucune raison de le faire descendre plus bas que la première croisade <sup>2</sup>. On sait que Taillefer, jongleur et guerrier, chantait à la bataille de Hastings (1066) un poème sur Roncevaux; ce n'était pas le nôtre tel quel, mais c'en était sans doute une rédaction antérieure, car le nôtre a conservé des vers qui semblent avoir été composés à l'occasion de l'expédition de Guillaume le Bâtard en Angleterre <sup>3</sup>. — Cette rédaction est conservée, plus ou moins imparfaitement, dans les textes suivants : 1° un manuscrit aujourd'hui à Oxford, écrit en Angleterre dans la seconde moitié du douzième siècle, qui attribue soit la récitation, soit la composition de l'œuvre <sup>4</sup> à un certain Turolde; 2° un manuscrit de Venise, provenant des Gonzague de Mantoue, écrit

1. Par exemple Richard de Normandie et Jofroi d'Anjou, gonfalonier du roi; sur ce dernier, voyez la note 8.

2. L'énumération des peuples païens que donne l'épisode de *Baligant* doit avoir été faite avant cet événement, qui fit connaître en Occident beaucoup de noms qui n'apparaissent pas ici; mais cela ne prouve rigoureusement rien pour le corps du poème, auquel *Baligant* peut être antérieur.

3. Guillaume revendiquait pour la papauté la contribution que les rois anglais avaient accoutumé de lui payer, et en attribuant à Charlemagne la conquête de ce pays, le poème dit : *Ad ves saint Piedre en conquist lo chevage*.

4. D'après une autre opinion, ce Turolde (*Turoldeus* dans le ms. d'Oxford) aurait été l'auteur d'une chronique latine (*geste*) utilisée par le poète.

au quatorzième siècle et d'une langue fortement italianisée; ce manuscrit, qui pour les 3 846 premiers vers suit la rédaction en assonances, a emprunté la fin à d'autres sources, sans doute par suite de la défectuosité de son original; 3° une rédaction en rimes, de la seconde moitié du douzième siècle, dont nous reparlerons tout à l'heure; 4° une traduction en prose norvégienne du treizième siècle, qui pour la fin n'a pas eu non plus pour base le même texte que le manuscrit d'Oxford; 5° une traduction libre en vers allemands, faite par le clerc Conrad vers 1133; 6° les fragments d'une traduction en vers néerlandais du treizième siècle; 7° un poème anglais incomplet du quatorzième siècle; 8° diverses versions italiennes, où sont mêlés la rédaction rimée, quelques traits de source particulière et des inventions nouvelles. Le rapport de ces différents textes entre eux n'est pas encore bien établi. Ils paraissent cependant dériver tous d'un manuscrit, et non de diverses traditions orales qui auraient été indépendamment confiées à l'écriture; mais les scribes ont pris avec leur texte des libertés plus grandes que d'ordinaire, et ils ont sans doute parfois subi l'influence des versions divergentes des jongleurs. La lettre authentique du texte ne peut, en beaucoup d'endroits, se rétablir avec sûreté; en effet, le manuscrit d'Oxford, de beaucoup le plus précieux, est postérieur d'un siècle environ à ce texte; il a été écrit par un copiste négligent et inattentif, et qui, étant Anglo-Normand, a trop souvent violé une langue qu'il connaissait mal et une versification dont il ne savait pas les lois; le manuscrit de Venise, œuvre d'un scribe italien qui, lui, ne comprenait absolument rien à ce qu'il copiait et qui s'efforçait, par les procédés les

plus ineptement mécaniques, de transformer pour l'œil les assonances en rimes, est encore plus infidèle et appartient d'ailleurs à une récénsion sensiblement différente de celle du manuscrit d'Oxford ; quant aux renouvellements et aux traductions, on comprend que, s'ils peuvent assez souvent nous aider à retrouver le sens altéré dans les deux manuscrits en assonances, ils ne peuvent que très exceptionnellement nous donner des renseignements précis sur l'expression même de l'original. On ne restitue donc que par des conjectures plus ou moins assurées, et en maint passage on doit renoncer à restituer la rédaction que nous avons appelée R dans la forme que lui avait donnée son auteur. Toutefois on peut dire que les doutes ne portent que sur des nuances ou sur des points secondaires et qu'en somme, grâce surtout au manuscrit d'Oxford, nous pouvons reconstituer un texte fort voisin de celui que présentait le manuscrit perdu auquel remontent tous les nôtres.

IX. L'auteur ou plutôt l'arrangeur de l'œuvre contenue dans ce manuscrit perdu était-il un clerc ? C'est ce qui ne paraît pas probable. Il connaît, il est vrai, les noms de Jupiter et d'Apollon, dont il fait des démons<sup>1</sup>, il connaît certains épisodes de la Bible, il emploie en assez grand nombre des mots savants<sup>2</sup> ; mais rien dans tout cela ne dépasse les connaissances que pouvait avoir un jongleur qui avait reçu quelque instruction, et, s'il a écrit lui-même son œuvre, cette instruction ne lui faisait pas défaut. Il cite comme

1. L'auteur de *Baligani*, qui en général est plus savant que celui de R, connaît même Virgile et Homère, mais il les cite uniquement comme des personnages très vieux.

2. Voyez aux *Observ. grammaticales* le § 126.

sources l'ancienne geste, la geste Francor (*Gesta Francorum*), une prétendue charte qu'aurait écrite saint Gilles de Provence<sup>1</sup>; mais toutes ces indications sont vagues ou imaginaires. S'il avait été clerc, il aurait consulté d'autres sources latines, et on en trouverait la trace dans son œuvre. L'esprit qui anime son poème est resté essentiellement belliqueux et féodal; s'il paraît par endroits très pénétré de l'idée religieuse, c'est que l'âme des hommes de ce temps en était profondément imbuë; mais on n'y trouve rien de clérical, ce qui distingue nettement notre poète du rédacteur de la chronique de Turpin. Mais on peut croire qu'il connaissait des clercs, qu'il avait peut-être commencé des études pour être clerc lui-même, et qu'il avait bientôt suivi une autre vocation<sup>2</sup>. — Comme on l'a vu plus haut, c'était plus qu'un *renouvelleur* ordinaire; on lui doit quelques-uns des morceaux les plus frappants du poème. Il a, dans son travail de remaniement et d'embellissement, laissé subsister plus d'une contradiction : Marsile déclare au début qu'il n'a pas d'armée, et ensuite en déploie une immense; son oncle l'*algalife* (le calife<sup>3</sup>) semble d'abord jouer un grand rôle et paraît à peine par la

1. En réalité saint Gilles vivait cent ans avant Charlemagne. Sur la légende de ce saint et ses prétendus rapports avec le grand empereur, voyez la *Vie de saint Gilles*, par Guillaume de Berneville, publiée par G. Paris et A. Bos (Paris, 1881).

2. Ce devait être le cas pour beaucoup de jongleurs : il leur fallait pour leur métier une instruction élémentaire que ne recevaient en général, sauf les fils de grands seigneurs, que les enfants destinés à être clercs.

3. Ce nom est intéressant parce qu'il paraît bien remonter à une tradition directe et fort ancienne; dans les poèmes consacrés aux croisades, on dit le *calife* et non l'*algalife*. L'*algalife* de Roland, par une suite de déformations, est devenu l'*Argalis* du Bojardo et de l'Ariosto.

suite; on réclame à Marseille, pour la paix feinte qu'il jure, des otages qu'il donne en effet et dont il n'est plus parlé; le caractère de Ganelon offre, comme on l'a déjà vu, de frappantes disparates; à l'ancienne géographie de la tradition épique, fidèle au souvenir des données réelles, ont été mêlées des notions fantastiques, etc. On peut presque toujours comprendre ce qui a amené ces contradictions: c'est le désir de mieux présenter tel ou tel événement et surtout de rendre plus dramatique tel ou tel détail; le poète, d'ailleurs habile et puissant, perd de vue, pour l'effet momentané qu'il veut obtenir, l'ensemble de sa composition. — Cette composition est cependant, en général, réfléchie et même curieusement symétrique: ainsi les trois batailles successives que livrent Roland et les siens se décomposent en petits combats qui se font rigoureusement pendant. La vérité humaine et vivante et la variété du détail sont constamment sacrifiées ou subordonnées à l'idée générale qui anime le poème, celle de la lutte des chrétiens, sous l'hégémonie de la France, contre les Sarrasins. Les caractères, transmis par la tradition antérieure, sont accusés de façon à devenir des *types*. L'art incontestable qui éclate dans cette œuvre est déjà essentiellement un art français, et la chanson de geste du onzième siècle rappelle en beaucoup de points, par sa conception et son exécution, nos tragédies les plus classiques. — L'action est presque toujours non pas racontée, mais mise sous les yeux de l'auditeur; le poème est une suite de tableaux; les verbes sont presque tous au présent. — Les *laissez* assonantes<sup>1</sup> sont d'inégale longueur, sans

1. Voy. aux *Œuvres grammat.* les §§ 124 et 125.

cependant être trop disproportionnées; elles comprennent en moyenne une quinzaine de vers. Chacune d'elles est le plus souvent complète en elle-même, forme une petite scène ou un petit tableau à part, et n'offre que rarement avec la précédente et la suivante ces raccords qui sont habituels dans les poèmes postérieurs. On peut dire que la *Chanson de Roland* se développe, non pas, comme les poèmes homériques, par un courant large et ininterrompu, non pas comme le *Nibelungenlied*, par des battements d'ailes égaux et lents, mais par une suite d'explosions successives, toujours arrêtées court et toujours reprenant avec soudaineté. — Il est impossible de discerner, pour la forme, des parties plus anciennes les unes que les autres; cependant il faut sans doute, nous l'avons dit, regarder le noyau central, qui comprend le récit même du combat de Roncevaux, comme plus fidèlement conservé d'un poème antérieur et comme plus ancien que tout ce qui précède et suit. — Le style est simple, ferme, efficace; il ne manque par endroits ni de grandeur ni d'émotion; mais il est sans éclat, sans nuances, sans véritable poésie et sans aucune recherche d'effet; il n'est ni plat ni prolixe comme celui de beaucoup de poèmes postérieurs, mais on peut dire qu'il est terne, monotone, quelque peu triste. Il n'est nullement imagé: on ne trouve dans tout le poème qu'une seule comparaison, et elle n'a rien d'original ni de vu (*Si com li cers s'en vail devant les chiens, Devant Roqlant si s'en fuient paien*). Il y a déjà dans *Roland* beaucoup de formules toutes faites, héritage de l'épopée antérieure, qui facilitent au poète l'expression de ses idées, mais la rendent facilement banale, et qui l'empêchent trop

souvent de voir directement et avec une émotion personnelle les choses qu'il veut peindre. — De la poésie plus ancienne vient aussi sans doute un procédé dont l'auteur fait usage parfois avec un grand bonheur, et qu'on retrouve dans les chansons de geste les plus anciennes après la nôtre : la répétition du même récit, du même tableau, du même dialogue sur des assonances différentes. C'est ainsi que trois fois Roland, mourant, essaye de briser son épée, etc. Quelques-unes de ces répétitions, qui ne figurent pas dans tous les textes, paraissent avoir été ajoutées par un rhapsode ou provenir de rédactions concurrentes : ainsi Roland, dans deux laisses successives du manuscrit d'Oxford, accueille tout différemment la proposition faite par Ganelon de lui confier le commandement de l'arrière-garde ; Charlemagne, se représentant par avance la tristesse de sa vie en France après la mort de son neveu, place la scène du tableau qu'il se fait une fois à Aix et l'autre fois à Laon, et ces deux capitales de la royauté carolingienne appartiennent à des époques toutes différentes<sup>1</sup>. — Le *Roland* soulève encore d'innombrables questions, que la critique n'arrivera sans doute jamais à résoudre toutes. La patrie et la date de la rédaction dont nous avons conservé les textes et versions indiqués ci-dessus ne sont pas encore fixées sans contestation. Le plus probable, pour résumer ce qui a été dit plus haut, est qu'elle repose sur un poème originairement composé dans la Bretagne française, remanié ensuite à plusieurs reprises dans diverses parties de la région occidentale de notre pays, et qu'elle a pour dernier

1. Sur ces répétitions, voyez les notes 26, 50, 122.

auteur ou arrangeur un « Français de France », qui a dû achever son œuvre, à laquelle il a donné une inspiration plus largement nationale, sous le règne de Philippe I<sup>er</sup>. — Avec ses défauts de composition, qui tiennent à son lent *devenir*, et ses faiblesses d'exécution que nous n'avons pas dissimulées, la *Chanson de Roland* n'en reste pas moins un imposant monument du génie français, auquel les autres nations modernes ne peuvent rien comparer. Elle nous montre, à plus de mille ans en arrière, le sentiment puissant et élevé d'un patriotisme que l'on croit souvent de date plus récente, et une conscience de l'unité nationale qu'aucun peuple ne possédait alors et qui, en passant de plus en plus des idées dans les faits, a fondé la France moderne ; elle y joint comme inspiration profonde le plus pur sentiment du devoir et le culte exalté, excessif même, mais d'autant plus touchant, de l'honneur. Dans sa grandeur simple et un peu sèche, dans sa conception exclusive et presque abstraite de la vie, dans son émotion contenue mais souvent saisissante, dans son entente déjà remarquable de la mise en scène, elle nous apparaît à la fois comme le premier et comme le plus purement national des chefs-d'œuvre de l'art français. Elle se dresse à l'entrée de la voie sacrée où s'alignent depuis huit siècles les monuments de notre littérature comme une arche haute et massive, étroite si l'on veut, mais grandiose, et sous laquelle nous ne pouvons passer sans admiration, sans respect et sans fierté.

IX. La rédaction rimée soulève des problèmes fort difficiles, mais d'un intérêt secondaire. Elle existe, pour la première partie, sous une double forme : l'une est conservée dans un manuscrit de Venise et un de

Châteauroux, l'autre dans un manuscrit de Paris, un de Lyon, un de Cambridge, et un fragment lorrain; dans ce dernier groupe même il y a des divergences notables. Mais les deux formes ont en commun des passages nombreux et étendus, en sorte qu'on peut les regarder comme ayant une même source, qui doit remonter au commencement du dernier tiers du douzième siècle. Dans la partie essentielle du poème, la rédaction rimée se borne à peu près à mettre en rimes, souvent assez maladroitement, les assonances de l'original, ce qui amène un délayage constant et un affaiblissement notable du style, devenu naturellement beaucoup plus banal dans ce travail de manœuvres; on ne remarque guère d'addition que le long et peu intéressant tableau (intercalé d'ailleurs après coup) de l'armement des douze pairs au moment du combat. Pour la fin du poème, la rédaction rimée (qui est unique et se trouve aussi dans le manuscrit de Venise qui contient le second exemplaire de la rédaction en assonances) paraît n'avoir pas eu de modèle dans un texte composé en assonances, mais avoir été originairement composée en rimes; cette fin ne ressemble en effet, dans aucun des textes rajeunis, à celle du manuscrit d'Oxford. Elle présente, si on la compare à cette dernière, de grandes différences, qui ne sont certes pas à son avantage : la scène si poignante dans sa brièveté de la mort d'Aude est ici transportée à Blaie, devant le tombeau de Roland, et devient un long récit d'un caractère mélodramatique où manque la véritable émotion; surtout le procès et le supplice de Ganelon sont amplifiés de la façon la moins heureuse. La rédaction rimée fit oublier l'ancienne version assonante; mais elle ne devait pas elle-même conserver jus-

qu'au bout sa popularité. On la copiait bien encore au quatorzième siècle (ms. de Lyon), et, en Angleterre, au quinzième siècle (ms. de Cambridge); mais elle était oubliée en France quand on se mit à rédiger en prose, pour la lecture des grands seigneurs, les chansons de geste encore en faveur. On s'adressa pour perpétuer le souvenir du combat de Roncevaux, dont le héros principal était toujours resté populaire, à un poème du treizième ou du quatorzième siècle, le *Galien*, qui, pour le récit de cet épisode, paraît avoir puisé à une source indépendante du *Roland*, et dont la narration, immensément inférieure, fut *dérimée* au milieu du quinzième siècle, imprimée à la fin, reproduite jusqu'à nos jours dans les éditions populaires de la *Bibliothèque bleue*; car ces romans en prose, destinés d'abord aux hautes classes, devinrent, avec les impressions à bon marché, et restèrent longtemps exclusivement la lecture du peuple. — D'autres livres semblables reproduisent la traduction de la chronique de Turpin, jointe par le Vaudois Jean Bagnyon (quinzième siècle) à une mise en prose de *Fierabras*, et imprimée depuis lors un nombre incalculable de fois non seulement en français, mais en anglais, en espagnol, en portugais et en allemand. — L'ancien poème avait d'ailleurs eu de bonne heure le plus grand succès à l'étranger. C'est par lui surtout que l'épopée française a pénétré dans les divers pays de l'Europe chrétienne, où Roland était au moyen âge aussi populaire qu'en France, et dans plusieurs desquels il l'est resté jusqu'à nos jours. On a vu plus haut que dès 1133 le clerc Conrad l'avait mis en allemand; le poème de Conrad, en vers assonants, fut renouvelé et mis en rimes, puis en prose, à plusieurs reprises, et le nom de Roland, grâce

aussi à la chronique de Turpin, devint, surtout dans la basse Allemagne, le nom typique du héros et du justicier : c'est ainsi que dans un grand nombre de villes de cette région, à partir du quatorzième siècle, des statues de Roland furent élevées pour symboliser la justice impériale ou municipale. Dans les Pays-Bas sa popularité ne fut pas moins grande : un livret qui repose en bonne partie sur l'ancienne imitation de nos chansons y est encore d'une lecture courante. Il en est de même dans les pays scandinaves, grâce aux transformations successives de la version norvégienne du poème en assonances. L'Angleterre, malgré ses rapports plus étroits avec la France, n'a pas beaucoup cultivé la légende de Roncevaux depuis le poème du quatorzième siècle dont on a parlé plus haut ; mais Roland y était célèbre par d'autres imitations du français, et l'institution des douze pairs a fourni à la langue le mot de *doseper* appliqué à un seul d'entre eux, témoignage à la fois de la diffusion de notre épopée dans le milieu anglais et des malentendus auxquels elle donnait lieu. En Italie, la tradition de Roncevaux fut apportée par mille voies différentes, et aboutit au fameux poème de Pulci, *Morgante*, basé lui-même sur une *Rotta di Roncesvalle* plus ancienne ; on sait quelle transformation aussi imprévue que charmante y attendait le sévère fiancé de la belle Aude : grâce surtout à l'*Orlando furioso*, le nom du paladin est célèbre dans toute l'Italie, et ses exploits plus ou moins fantastiques y fournissent dans beaucoup d'endroits, et notamment en Sicile, la matière de représentations suivies par le peuple avec une grande passion. Mais c'est en Espagne que la *Chanson de Roland* eut le développement le plus ori-

ginal, quoique latent dans plusieurs de ses phases : transportée au delà des Pyrénées, la chanson qui célébrait un événement dont une vallée espagnole était le théâtre y souleva d'abord le plus vif enthousiasme, puis des protestations dictées par le sentiment national. Tandis que la forme de notre poème suscitait, dans les *Cantares del Cid*, une admirable imitation, la matière en était profondément remaniée, et le patriotisme espagnol donnait à Roland dans Bernard del Carpio d'abord un émule, et finalement un adversaire et un vainqueur. Ces courants contradictoires se retrouvent dans les *romances* du quinzième siècle, qui nous représentent en plusieurs traits des *cantares de gesta* antérieurs faits à l'imitation de nos chansons de geste ; on voit dans quelques-unes d'entre elles le désastre de Roncevaux célébré comme un triomphe national, tandis que d'autres le déplorent avec les sentiments des poèmes français. Des faits analogues, mais moins frappants, se présentent en Portugal. — Cette immense diffusion de la *Chanson de Roland* à l'étranger, cette influence qu'elle a exercée sur tant de littératures, sont des éléments impossibles à négliger dans l'appréciation de cette œuvre ; elles nous en font mieux comprendre la grandeur unique et l'importance exceptionnelle, due à la hauteur de son inspiration et à cette circonstance que l'idéal de dévouement, de fidélité, de courage et d'honneur qu'elle incarnait, idéal formé dans la France féodale et chrétienne, était celui qui s'imposait alors à toute l'Europe et qui allait pendant longtemps en dominer les aspirations et la poésie dans ce qu'elles avaient de plus élevé.

---

**OBSERVATIONS GRAMMATICALES**  
**SUR LA**  
**CHANSON DE ROLAND**

# VALEUR PHONÉTIQUE

DES

## CARACTÈRES EMPLOYÉS

DANS LES OBSERVATIONS GRAMMATICALES

---

### Voyelles.

- c.* — *e* féminin.
- ô.* — *o* ouvert ou bref (*sotte, port*).
- ó.* — *o* fermé ou long (*sot, côte*).
- u.* — *ou* français.
- ü.* — *u* français.
- ã.* — *a* nasal, *an*.
- ẽ.* — *e* nasal, *in*.

Sur *i*, *e* en italique dans le caractère romain (en romain dans le caractère italique), voy. au § 3.

L'*u* dans les diphtongues se prononce comme *ou* très faible : *ôu* = *dou*, *óu* = *óou*.

### Consonnes.

- w.* — *w* anglais, *ou* dans *oui*.    *l̃.* — *l* mouillée italienne.
- ü.* — *u* dans *lui*.                    *ñ.* — *n* mouillée.
- s.* — *s* douce.
- ch.* — *ch*.
- j.* — *y* dans *yeux*, *i* dans *piéd*.
- j̃.* — *j*.
- th.* — *th* anglais dur.
- th̃.* — *th* anglais doux.

REMARQUE IMPORTANTE. — Une voyelle est *libre* quand elle précède en latin une seule consonne ou les groupes *tr*, *dr*, *pr*, *br*, ou ceux (sauf *cc*, *gg*) dont la première consonne est *c*, *g* (devenue *j*); elle est *entravée* quand elle précède deux consonnes au moins dont la seconde n'est pas une *r* et dont la première n'est pas *c* ou *g*.

Pour les abréviations, voir la liste en tête du *Glossaire*.

# OBSERVATIONS GRAMMATICALES

---

## I. — PHONÉTIQUE.

### 1. VOYELLES

1. Les voyelles, dans la langue du *Roland*, sont au nombre de neuf : *ā, e, è, é, î, ô, ó, u* (*ou*, écrit *u* dans les diphtongues ; voy. § 25), *ū* (écrit *u* comme en français moderne) ; l'*á* (*a* de *pas, pâte*) n'existe pas encore (cf. § 6), non plus que les sons (composés d'*o* et *e*) *ō* ouvert (*œuf*) et *ō* fermé (*œufs*). — Elles peuvent avoir l'accent (toniques) ou ne pas l'avoir (atones). La voyelle qui porte l'accent en français est celle qui le portait en latin, sauf dans quelques cas : *vint, trente* représentent une accentuation ancienne et populaire, *viginti, triginta* ; l'*e* de la 3<sup>e</sup> p. pl. -erunt est toujours traité comme bref ; la brève pénultième d'un proparoxyton placée devant une muette plus *r* attire l'accent sans changer de quantité (*toneidre*) ; le suffixe -*ŷolum* devient -*jolum* ; l'*u* de *batuere* et formes semblables passe son accent à la voyelle précédente (par analogie à *bátuit*, etc.) et tombe en renforçant le *t*. Les mots grecs conservent généralement leur accentuation originaire.

2. L'accent tonique, comme en français moderne, est toujours (sauf le cas indiqué au § 3) sur la dernière syllabe des mots de deux ou plusieurs syllabes qui ne se terminent pas par *e*, soit seul, soit suivi d'*s*, de *ʃ* ou de *nt*. Il est sur l'avant-dernière des mots terminés par *e*. Les terminaisons *-et* et *-es* ont été marquées dans notre texte d'un accent aigu (*chantét*, *remés*) ou grave (*recèt*, *après*), quand l'*e* n'y est pas féminin et reçoit l'accent tonique. On aurait pu en faire autant pour la terminaison *-ent* (*sovént* en regard de *sévent*), mais on a suivi l'usage moderne, malgré l'équivoque à laquelle il prête.

3. Dans quelques mots terminés par *e* ou *es*, l'accent était non sur l'avant-dernière, mais, réellement ou en apparence, sur l'antépénultième : c'est ce qu'on nomme des proparoxytons. Ces mots se divisent en deux classes. Les uns ont pour voyelle pénultième un *i* en hiatus qui se prononçait *j*, et ce ne sont pas en réalité des proparoxytons (voyez aux consonnes). Les autres ont pour pénultième un *e* non en hiatus. Dans les uns comme dans les autres, la pénultième ne compte pas dans la mesure du vers. Pour les distinguer, on a imprimé en caractère *italique* la voyelle pénultième : l'*i* ainsi marqué se prononce *j* (voy. § 48); l'*e* garde sa valeur, mais se prononce très rapidement : tels sont d'une part *palie*, — *milie*, *Basilie*, *Denisie*, *nobilie*, *Marsilie*, — *chanonie*, *monie*, *orie*, d'autre part *aneme*, *angele*, — *Guenele*, — *Cizore*, — *apostele*, — *umele*.

4. Les diphtongues sont au nombre de douze : six où la seconde voyelle est *i* : *ai, ei, éi, ôi, ói, ui* ; trois où la seconde voyelle est *u* : *éu, ou, óu* ; deux où la première voyelle est *i* : *ie, iu* ; une où la première voyelle est *u* : *ue*. Il y a deux triptongues, *ieu* et *ueu* (celle-ci n'est pas dans nos extraits). Les autres groupes de voyelles contiguës, comme *ia, io*, forment toujours deux syllabes. Quand les groupes *ai, ei, ie* forment deux syllabes, la seconde voyelle a été marquée d'un tréma : *païs, Anseïs, Gabriël, hardiëment*.

5. Devant les nasales, l'*a* et l'*e* seuls sont susceptibles de nasalisation ; l'*a* est nasalisé partout, l'*e* ne l'est pas dans la diphtongue *ie* (*sënt*, mais *tiënt* ; dans *Moriënne* il n'y a pas diphtongue).

6. A. — L'*a* se prononce toujours ouvert ( bref), sauf peut-être dans *as = als* (§ 50). L'*a* tonique provient de *a* latin tonique entravé, et en outre de l'*a* de *habet, amavit* et autres parfaits, de l'*a* des monosyllabes *jam, (il)lac, (ecce) hac* (les formes *lai, çai*, plus régulières, sont dialectales), de l'*a* libre de *quare* (traité comme atone). Devant une *l*, l'*a* tonique libre, qui se change d'ordinaire en *é*, persiste dans *mal, chalt, valt*. Dans *dame*, l'*a* répond à un *ô* tonique suivi d'*m*. Sur *a* nasal, *ai*, voyez ci-dessous, §§ 8, 9.

7. L'*a* protonique provient de tout *a* latin protonique, libre ou entravé, sauf de l'*a* immédiatement protonique et non initial, qui se change en *e*. Après *ch, j*, quand il provient d'un *a* libre, il s'est déjà affaibli en *e* à l'initiale (*cheval, gesir*). Sur *gerrez*, voy § 17.

L'a de *a* (ad), *la* (illam), *ma*, *ta*, *sa*, est en réalité protonique; il en est de même de l'a de *quar* (cf. § 6). Dans *par* un *e* atone s'est changé en *a* à cause de l'*r* suivante.

8. L'a nasal ou *ā* provient de tout *a* précédant une *m* ou une *n* suivie d'une autre consonne. En outre, il s'est introduit, par analogie avec la première conjugaison, à la terminaison du participe présent et du gérondif de tous les verbes.

9. La diphtongue *ai* provient de *a* latin tonique ou atone et d'une palatale quelconque (*j*, *c*, *g*, *j*) qui le suit; de *a* tonique à l'antépénultième et d'un *i* (*e*) pénultième qui s'est changé en *j* (*ai*, *sai*, *aitre*, *re-paiāret*); de l'*a* et de l'*i* de *vadit* (déjà *vait* en lat. vulg.). Elle provient aussi de *a* tonique devant les nasales non suivies de consonnes (voy. plus loin). — Elle s'est originellement prononcée *aj*, mais déjà à l'époque de la dernière rédaction du *Roland* elle se prononce *è* et assone avec l'*è* ordinaire. — Quand la diphtongue *aj* précède une consonne nasale, l'*a* *y* est nasalisé, et il en résulte ce qu'on peut appeler une diphtongue nasale : *ājmeſ*, *mājn*; cette diphtongue nasale assone avec l'*a* nasal ordinaire. Mais il peut se faire aussi que la nasalisation ne se produise pas, et alors ces mêmes mots peuvent assoner en *è* comme ceux qui ont un *ai* ordinaire. La langue, au XI<sup>e</sup> siècle, hésitait sur ce point.

10. E. — L'*e* se prononce comme notre *e* féminin là où nous le prononçons (*premier*, *parlement*, *mar*

*bre, que*). Il n'est jamais tonique, sauf si l'on veut dans les monosyllabes. Il ne commence pas non plus les mots. Avant la tonique il provient : de *a* libre excepté à la première syllabe, et même à la première syllabe de *a* libre après *ch, j* (voy. § 7); de *ē, ē* placés à la première syllabe du mot (ou ailleurs dans des mots savants comme *empereur* ou étrangers comme *Anseïs, Guenelon*, et dans certaines conditions particulières, comme pour *pelerin*); de *i* suivi d'un autre *i* dans la syllabe immédiatement suivante (*ferir, desist, petit pour pitit, crenut pour crenit crinit*). Tout *e* protonique libre provenant d'une voyelle latine libre, dans le français du onzième siècle, est un *e*, sauf dans les mots savants (voy. § 12); ainsi *gesir, ferir, vedez, peril, departide, neient, preier, benedist, conquerant, conseuz, desist*. — Après la tonique, il provient de *a* (dans *or, mar, sour*, à côté de *ore, mare, soure*, il peut manquer); toutes les autres voyelles tombant, l'*e* s'ajoute comme voyelle d'appui quand le mot se terminerai t sans cela par un groupe de consonnes trop dur à prononcer : *marbre, pedre, fleible, sage*; il s'insère également devant *nt*, aux 3<sup>es</sup> pers. du pluriel, en place des voyelles latines *e* ou *u*, pour rendre la prononciation possible; il s'ajoute souvent aux mots de formation savante : *orie, nobilie, palie, servise, magna, celeste*. Dans les monosyllabes, il provient de *ē* : *que*; de *ē, i* : *me, te, se, qued*; de *i* dans *se* (sī).

11. *Ē*. — Il se prononçait comme aujourd'hui. A la tonique, il provient de *a* tonique libre; de *ē* dans *Deu*

(forme dialectale à côté de *Dieu*), *ert, mes*, et sans doute dans *ed, e*; de *ō* dans *les* (*illos*), *tes, ses* (dans ces mots, à vrai dire, il est atone). Par analogie avec la première conjugaison, il se trouve au lieu de *ei* ou *i* à la terminaison de toutes les 2<sup>m</sup> personnes p<sup>ur</sup>. accentuées sur la finale.

12. A l'atone, il provient d'*ē, ī*, entravés quand les consonnes latines se réduisent en français à une seule (*léger, péchier*), puis se trouve dans des mots savants (*Équitaigne, ténébros, pénitence*) ou étrangers (*Gérart*), et sans doute dans quelques dérivés qui ont gardé la prononciation du primitif (*chérir*). Il est inséré devant l'*s* initiale suivie d'une autre consonne; à l'origine, il ne l'était que quand le mot précédent se terminait par une consonne (*les espedes*, mais *la spede, une spede*); mais il est devenu fixe. Il provient aussi, comme voyelle initiale, de l'*ē* de *ex*. Dans ces deux derniers cas, il se distingue à peine de *è* (voy. § 17).

13. *Ēi*. — Cette diphtongue se prononçait comme nous prononçons *eil* dans *pareil*, sauf que l'*e* était fermé. — A la tonique, elle provient de *ē, ī* libres (de *y* dans *proveidre*) ou, entravés, suivis d'une palatale (*dreit, vermeil*), de *nc, ng* (*veintre, ceignent*), ou de *sc* (*creistre*).

14. A l'atone, elle provient d'*ē, ī* suivis d'une palatale ou de *nc, ng, sc*, et aussi d'*ē* suivi d'une palatale immédiate (*peitrine*) ou médiate (*seignor, preisier*). Dans *pre-ier*, il n'y a pas réellement diphtongue.

15. *Ēu*. — Ne se trouve que dans *Deu*, forme paral-

lèle de *Dieu*. La triphongue *ieu* (*Dieu*) provient d'un *ē* tonique plus *u* atone.

16. **E nasal.** — L'*e* nasal ou *ē* se prononçait originairement comme *en* dans *moyen* (fr. mod. *in*) ; dans le *Roland*, comme le prouvent les assonances, il avait déjà pris la prononciation de l'*ā*, au moins dans les finales masculines (*Moriënne, prendre, gente le montrent* aussi dans les finales féminines, où il est plus rare). Il provient de tout *e* ou *ī* devant *m* ou *n* suivie d'une autre consonne (sauf pour les gérondifs et participes présents, voy. § 8). Dans la prép. *en* (In) l'*e* n'était nasalisé à l'origine que devant une consonne (*en un, en dous*). Dans *Besençon, Costent noble, Normendie, an* atone s'est affaibli en *en* ; dans *volentiers*, l'*e* nasal a remplacé *o* par une influence analogique. Dans le groupe *ien*, l'*e* n'est pas nasalisé (§ 3). — Quand la diphtongue *ei* précède une nasale, l'*e* y est nasalisé, et il en résulte une diphtongue nasale (*plējn, plējnes*) qui assone avec l'*ē* ordinaire.

17. **Ē.** — Il se prononce comme aujourd'hui. A la tonique, il provient de *ē, æ* entravés et aussi de *ē, ī, œ* entravés (bien que ces deux sources aient donné d'abord des résultats différents, encore distincts à l'époque du *Roland*, mais sans qu'on puisse bien en préciser la nuance). A l'atone il a la même provenance ; mais quand les consonnes qui formaient l'entrave se sont réduites à une seule, on a plutôt *é* (§ 12) ; il provient de *a* atone dans *gerrez*, où l'*a* s'est affaibli comme après *ch* (voy. § 7). — *Prophète* est un mot savant.

18. I. — Il se prononce comme aujourd'hui. A la tonique, il provient de *ī* libre ou entravé (*li, quint, quinze, dist*; il est dû à l'influence analogique de *qui* dans les nom. sing. *il, li, icil, icist*, et sans doute dans un *is* Ipsi archaïque qui peut expliquer *medisme* à côté de *medesme*); de *ie* (lat. *ē*) tonique fondu avec une palatale amollie en *j* (*mi, lit, sire, prisei, pis, pri*); de *a*, dans les mêmes conditions, précédé d'une palatale (*gist*); de *ē, ī* précédés d'un *c* ou d'un *g* (*païs, mercii, gesir*); de *ī* par l'influence d'un *ī* atone suivant dans les plur. *il, icil, icist*, dans *i, vint, -is* de IstI; de *ē* suivi d'*ī* par la même influence dans *fis, pris, vin*, d'où par analogie de conjugaison dans *prist, vint, fist, -ist* de -Isset; -*eir* a été remplacé par -*ir* dans *florir* à cause de *floris* (florisco), dans *tenir* par analogie avec *venir*; *i* est pour *iu* dans *aïde; servise* (au lieu de *serveis*) est savant, et *judise* en est imité.

19. A l'atone, il provient de *ī*; de *ī* sous l'influence d'un *e* suivant en hiatus, d'abord changé en *j*, dans *pitiet, quitier*. Il provient encore d'un *ī* en hiatus, contrairement à la règle, dans quelques mots d'introduction ou de création secondaire, mais cependant très anciens, comme *crestien, champion*.

20. Ie. — Cette diphtongue se prononçait originellement avec l'accent sur l'*i*, mais à l'époque du *Roland* elle inclinait au moins beaucoup vers la prononciation *ie*. Elle ne se trouve presque qu'à la tonique (sauf dans les mots savants ou étrangers comme *lie-*

*part, Tiedbalt*). Elle y provient : de *ō* ou *ae* (sur *ert, ed, mes*, voy. § 11); de *a* modifié par une palatale qui le précède immédiatement (*chien, païen, comencier*) ou médiatement (*deignier, traitier*), et par analogie dans *iriéf*; dans le suffixe *-ier* (*-arium*), elle est le produit de diverses évolutions analogiques. Sur *ieu*, voy. § 15.

21. *Ō*. — L'*ō* se prononçait comme notre *o* bref. A la tonique, il provient : de *ō* entravé; de *ũ* entravé, sans doute sous une influence analogique, dans *mot*; de *au* (*ođ, o, or*). Devant les nasales il a passé à *ó* (*conte*).

22. A l'atone, il provient de *ō* entravé et de *au* (*ot-eier*). Quant à *ō* libre atone, il a passé au son de l'*i*; puis de l'*u* latin (*vôleir vouloir, pôdeir pouvoir*).

23. *Ōi*. — Cette diphtongue se prononçait à peu près comme nous prononçons *oi* en grec. Elle provient d'*au* plus *j* (*noise*, germ. *bloi*), à l'atone d'*au* et *ō* plus *j*, et ne se confond pas avec *ói*.

24. *Ōu*. — Cette diphtongue, où l'on prononçait distinctement les deux voyelles, provient de *ō* tonique plus *u* (*pout*), ou de *au* plus *u* (*out, pou*). Elle s'est plus tard confondue avec *óu*.

25. *Ō*. — L'*ō* se prononçait soit comme notre *o* long, soit comme notre *ou*; nous adoptons la première hypothèse, qui a pour conséquence que le son *ou* (*u*) n'existait pas isolément en français au onzième siècle. Cet *ō* provient à la tonique de *ō*, *ũ* libre ou entravé; en français moderne, l'*ō*, *ũ* libre donne *eu* (*fleur, gueule, vœu, joyeux*), l'*ō*, *ũ* entravé donne *ou* (*tour, sourde, roux*); cette distinction remontant au

latin et se retrouvant en français moderne a dû, semble-t-il, exister dans le français intermédiaire (d'autant plus qu'elle correspond à celle de  $\bar{e}$ ,  $\bar{i}$  libre et entravé:  $\acute{o}$  libre a dû donner d'abord *ou*, comme  $\acute{e}$  libre a donné *éi*, tandis qu' $\acute{o}$  entravé restait  $\acute{o}$  comme  $\acute{e}$  entravé reste *é*); cependant le *Roland* et beaucoup d'autres textes ne distinguent pas les deux voyelles à l'assonance ou à la rime, et nous devons les laisser confondues. L' $\acute{o}$  tonique provient encore de  $\delta$  dans *por*, *ço*, *jo* (mais, à vrai dire, ces mots sont plutôt atones). Tout *o* devant une nasale est fermé, qu'il provienne d' $\delta$ ,  $\bar{u}$  tonique entravé (*mont*) ou libre (*baron*), d' $\delta$  tonique entravé (*conte*) ou libre (*bon*, *sons*, *sonet*). Cet  $\acute{o}$  a une tendance à se nasaliser, mais il peut encore assoner avec l' $\acute{o}$  ordinaire.

26. L' $\acute{o}$  atone provient d' $\delta$ ,  $\bar{u}$  libre ou entravé, et aussi d' $\delta$  (voy. § 22); *proveïdre* est pour *preveïdre*.

27. *Ôi*. — Cette diphtongue se prononçait comme *ôi*, si ce n'est que l'*o* était fermé. Elle provient, à l'atone ou à la tonique, de  $\delta$ ,  $\bar{u}$  suivis médiatement ou immédiatement d'une palatale (*vois*, *froisset*, *Poille*, *foildre*, *poinz*, *joint*, *vergoigne*, *oïssor*, *angoïssos*, *coilvert*). Devant les nasales, *ôi* provient aussi de  $\delta$  (*Guascoing*, *Guascoigne*); ici l'*i* exprime en outre, en se combinant avec *ng*, *gn*, le mouillement (voy. § 55). *Doïnst* est une formation analogique.

28. *Ôu*. — Dans cette diphtongue, comme dans *ou*, les deux voyelles se prononçaient. Elle provient d' $\delta$ ,  $\bar{u}$  plus *u* (*lou*, *dous*, *dessoure*), d' $\bar{u}$  plus *v* vocalisé dans *soure*.

29. **U.** — L'*u* se prononçait probablement comme aujourd'hui, *ü*. A la tonique et à l'atone, il provient de tout *ū* latin, libre ou entravé (*plus, rude, fust, jusque*); *furent, fuť, fussent* sont influencés par *fui*; de même *reçut, conut* par *reçui, conui* (§ 31).

30. **Ue.** — Cette diphtongue, comme *ie*, a dû commencer par avoir l'accent sur la première voyelle (*niéf*); aujourd'hui elle est devenue une voyelle simple qui s'écrit *eu* et a le son de *ö* bref (*neuf*) ou long (*peut*); à l'époque du *Roland*, elle devait avoir une prononciation intermédiaire. Elle n'existe qu'à la tonique et y provient d'*ō* libre non suivi d'une palatale (§ 31) ou d'une nasale (§ 25).

31. **Ui.** — Cette diphtongue se prononçait avec l'accent sur l'*u*. Elle provient : de *ū* plus une palatale (*cui*, d'où *lui*, etc., *luisent*); de *ō* tonique plus une palatale, par l'intermédiaire de *uei* (*cuir, muir, puis*); et exceptionnellement de *ō*, *ū* (cf. § 29) suivis d'un *i* : *fui, conui* (cognōvī), *tuit*; *reçui* (reçēpī) est pour *receui*; *cuit* (d'où *cuidier*) pour *cōit* n'est pas expliqué.

## 2. CONSONNES

32. Les consonnes, dans le français du onzième siècle, sont au nombre de vingt-quatre : six muettes (deux labiales, *b, p*; deux dentales, *d, t*; deux palatales, *g, c*); douze fricatives (quatre labiales, *v, f, w, ð*; quatre dentales, *đ, ř, s, ř*; quatre palatales, *š, ř̄, j, h*); trois liquides (*l, ř, r*); trois nasales (*m, n, ñ*). Les caractères ne correspondent pas exactement aux pho-

nêmes : *c* exprime tantôt *c* dur, tantôt *ts*; *g* tantôt *g* dur, tantôt *dſ*; *s* tantôt *s* dure, tantôt *ſ*; *ç*, *ſ* ne sont pas distingués de *d*, *t*; *ï* est écrite *il* ou *ill*, *ñ* est écrite *gn* ou *ng*; le *j* est noté *i*; le *w* et le *û* sont notés *u*; *h* jointe au *c* sert à rendre le son composé *tſ*; *qu* a (au moins souvent) la même valeur que *c*; *s* médiale est rendue par *ss*. En outre, deux consonnes composées, *ts*, *dſ*, sont rendues par des caractères uniques : *ts* par *c* (ou *ç*, dans l'impression, devant *a*, *o*, *u*) et *s*; *dſ* par *g* et *j*; sur *ch* = *tſ*, voy. plus haut (notons que *ſ* et *ſ* n'existent pas à l'état isolé). Nous examinerons les consonnes d'après leur prononciation réelle et dans l'ordre indiqué plus haut.

33. La seule consonne double est *rr*; *ss* n'est double que graphiquement (voy. § 32).

34. Toute muette douce qui termine un mot devient dure (voyez des exceptions à *ç*, *ſ*). Il en est de même dans le corps du mot de toute douce qui précède immédiatement une dure.

## 1° MUETTES

### Labiales

35. B. — Le *b* se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *b* initial, de *b* double (*abét*), de *b* dans *bl* (*table*, *fleible*, *doble* de *dublum* pour *duplum*); il est intercalé entre *m* et *l* dans *sembler*, *ensemble*, entre *m* et *r* dans *remembref*. Dans *ont*, le *b* de *habunt* pour *habent* s'est vocalisé et confondu avec l'*u* suivant; de même dans plusieurs temps de *aveir* et *deveir*.

36. P. — Il se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *p* initial, de *p* double (*apeleſ*), de *p* appuyé (*colpe*), de *ph* grec (*colp*).

#### Dentales.

37. D. — Le *d* se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *d* initial, de *dd* (*adens*), de *d* appuyé (*vendre*, *perde*), de *t* appuyé, par suite de conditions particulières, dans *aidier*, *voidier*; il est intercalé entre *n* et *r* dans *tendre*, *vindrent*, entre *n(g)* et *r* dans *feindre*, entre *l* et *r* dans *voldrete*, entre *ll(g)* et *r* dans *foildres*. A la fin des mots il se change en *t*.

38. T. — Le *t* se prononce comme aujourd'hui (mais jamais sifflant). Il provient de *t* initial, de *tt* (*tote*, *mot*), de *t* appuyé (*parent*, *achater*, *porte*, *veit*, *dite*, *coveitier*), de *t* soutenu par une voyelle changée en *j* dans *quitier*, *pitiéſ*; il s'intercale entre *s* et *r* dans *estre*, entre *n(c)* et *r* dans *veintre*. A la fin des mots, il provient de *d* appuyé devenu final (*grant*), de *t* appuyé final ou devenu final (*est*, *mont*, *veit*). Le *t* est tombé, par suite de conditions particulières, dans *en* pour *ent* de inde.

#### Palatales.

39. G. — Le *g* dur, noté par *g*, n'existe que devant *a*, *o*, *u*, et les consonnes *l*, *r*. Le groupe *gu* (*gw*) répond à un *w* germanique (sur ce groupe, voy. § 43). Le *g* se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *g* initial devant *o*, *u*, *l*, *r*, de *gg* devant *o*, *u*, de *g* appuyé devant *o*, *u*, de *c* devant *u* dans *aguſ*, de *qu* dans *ai-*

*glentier*, de *g* devant *a* dans des mots savants ou récemment empruntés (*gaber*, p.-à. *gaillart*). — Sur *y* devant *e*, *i*, voy. § 58.

40. **C.** — Le *c* dur est noté par *c* devant *a*, *o*, *u*, *l*, *r*; devant *e*, *i* par *qu* quand ce groupe *qu* existe déjà en latin (dans *car*, plus anciennement *quer*, le *qu* est devenu *c* en français; dans *onc* de même). Il se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *c* initial devant *o*, *u*, *l*, *r*; de *cc* devant *o*, *u*; de *c* appuyé devant *o*, *u*; de *g* médial devenu final (*lonc*), et en outre de *c* devant *a* dans des mots savants. — Sur *ce*, *ci*, *ç*, *ch*, voy. §§ 56, 57.

41. **Qu.** — Voy. § 43.

## 2° FRICATIVES

### Labiales.

42. **V.** — Le *v*, dans les manuscrits du moyen âge, n'est pas distinct de l'*u*; on l'en a distingué dans l'impression du texte. Il se prononce comme aujourd'hui. Il provient: de *v* initial ou médial; d'*u* en hiatus vocalisé et appuyé (*aive*, *anvel*); de *p* médial isolé (*nevoç*, *savoir*, *sovre* d'où *soure*); de *b* médial isolé (*deveir*).

43. **W.** — Cette consonne est notée *u* et n'existe qu'après *q*, *g*; elle se prononce comme *ou* dans le français moderne *Louis*. Elle ne se prononce après *q* que devant *a* (*quant*), autrement elle est muette (sur *car*, voy. § 40) ou p.-à. se prononce *ü* (*qubitier*). Après *g*, elle se prononce devant *a* (*guarder*); devant *e* (*guerre*) et *i* (*guident*) l'*u* a sans doute le son *ü* (comme dans le fr. mod. *aiguille*).

44. *F*. — L'*f* se prononce comme aujourd'hui. Elle provient de *f* initiale; de *f* double; de *f* appuyée (*enfant*); de *p* médial isolé devenu final (*chief*); de *b* médial isolé devenu final; de *v* médial isolé devenu final (*soef*).

#### Dentales.

45. *D, t*. — Le *t* caduc ou *t* ne se trouve qu'à la fin des mots, où dans certains cas il remplace le *ç*; nous distinguerons donc ici la médiale et la finale. Le *d* caduc ou *ç*, au milieu des mots, provient : de *d* médial isolé ou suivi d'*r*, *l* (*vidrent, Roçlant*); de *t* médial isolé (*vide, siedent, muçer*) ou suivi d'*r*, *l* (*emperedre, poçrons*). — Cette consonne devait se prononcer à peu près comme le *th* doux anglais. Elle tend déjà à disparaître à l'époque du *Roland* (le plus ancien manuscrit ne la note, par un *d* ordinaire, que très exceptionnellement); elle est tombée peu de temps après (devant *r*, *l*, ou elle est tombée ou elle s'est assimilée). — A la fin des mots, le *ç* provenant de *d* final (*aç, oç, queç, queiç*) est déjà tombé devant une consonne initiale. En dehors de ces mots, qui sont d'ailleurs tous enclitiques, il devient *t* devant une muette dure initiale ou à la pause; il reste *ç* devant une voyelle et devant une consonne autre qu'une muette dure. Pour plus de simplification, et sous le bénéfice de cette remarque, on a, sauf dans *aç, oç, queç, queiç* (et *eç*, où le *ç* provient de *t* dans les mêmes conditions), écrit partout *t*. Ce *t* ou *ç* provient : de *d* devenu final (*feit, creit*); de *t* final non appuyé, qu'il

suive une atone (*-eſ* aux 3<sup>m</sup> pers.) ou une tonique (*doblét, pitiéſ, floríſ, vertuſ*); le *t* de *habet, -avit, -ivit, -uit, -edit* est traité comme non appuyé (*aſ, -aſ, -iſ, fuſ, -uſ, -iéſ*). Ce *ſ*, à la pause et devant une muette dure, se prononçait à peu près comme le *th* anglais dur. Il est tombé comme le *ç*, mais dans des conditions un peu différentes, et sans doute il n'est pas tombé tout d'un coup (le manuscrit le plus ancien le note, par *t* ou *d*, beaucoup plus souvent que le *ç*). Dans la terminaison atone *-eſ*, le *ſ*, généralement conservé, est déjà tombé dans plusieurs exemples assurés par la mesure du vers (*chevalche, mete, monte, semble*); il y en a beaucoup d'autres dans le reste du poème. — Le *ſ* se combine comme le *t* ordinaire avec *s* pour donner *sz*; cette combinaison remonte à une époque antérieure à l'affaiblissement du *t* isolé en *ç*.

46. **S** douce. — L'*s* douce (*ſ*) est notée par *s*, et elle ne se trouve qu'à l'intérieur et à la fin des mots; mais toute *s* isolée à l'intérieur des mots est douce; il n'en est pas de même pour la fin des mots (voy. § 47). Elle se prononce comme aujourd'hui. Elle provient au milieu des mots, entre voyelles : de *s* isolée (*chose*) ou précédée d'une *n* qui est tombée (*adeser, pesant*); de *t* non appuyé suivi d'*i* en hiatus (*preisier, traçison, raison*; dans *judise* la terminaison est refaite par analogie avec *servise*, voy. §§ 10, 18); de *c* isolé devant *e, i* (*luisent, gesir*). Sur l'*s* douce devant une consonne voy. § 47. A la fin des mots, elle provient d'*s* isolée finale (*les, aimes, omes, iés*). Sur l'*s* douce finale, voy. § 47.

47. **S dure.** — L'*s* dure est écrite dans le texte *s* à l'initiale, devant ou après une consonne et à la fin des mots, *ss* au milieu des mots entre voyelles. Elle se prononce comme aujourd'hui. Elle provient, à l'initiale, de toute *s* latine ; au milieu des mots, elle provient : d'*s* double (*passer*) ; d'*s* dans des composés dont le second terme commençait par *s* (*dessoz, dessoure, enseigner, ressortide*) ; d'*s* précédée d'*r* (*Marsilie*), *l, n* quand *n* persiste, c'est-à-dire dans des mots étrangers ou savants (*Sanson, conseiller*) ; d'*s* ou *x* (voy. § 12) suivis d'une consonne (*esbaneier, Aspre, cest, destrier, escolter, evesque, esforz, esvertudez, deslacier, desmaillier, medesme*) ; toutefois il est probable que devant *l, m, n, v, b, d, f, j*, elle était prononcée douce, et elle est tombée dans ce cas vers l'époque du *Roland* ; déjà antérieurement elle était tombée dans *proveidre* et devant *s = ts* (*oz* pour *osz*). Elle provient encore de *st* suivi de *e, i* en hiatus (*angoissier, froissent*) ; sur *crestien*, voy. § 19), de *c* suivi d'*e, i* tombés dans *graisle, plaist*. — A la fin des mots il n'est pas possible de distinguer *s* douce d'*s* dure ; toutes deux proviennent de toute *s* finale (non précédée de dentale, de *n* appuyée, de *ñ*, ou de *tj* et de *c* après une voyelle suivis d'*e, i* tombés (*vois*) ; toutes deux se prononçaient sans doute douces devant un mot commençant par une voyelle, dures devant un mot commençant par une consonne ou à la fin des propositions ; toutefois il est probable que dans des mots très usités (comme *es*), surtout devant certaines consonnes, l'*s* finale se

faisait très peu entendre (*lés omes, lé noz, léss paiens* ou déjà *lé paiens?*). — Sur *z* notation de *ts*, voy. § 56. Sur *s* et *z*, voy. §§ 57, 58.

#### Palatales.

48. **J.** — La consonne *j*, qui a la valeur du *j* allemand ou italien, est écrite partout *i*. Elle se prononce comme l'*y* dans *yeux* ou l'*i* dans *pied*. Elle est à peine distincte de l'élément *i* des diphtongues *ai, éi, ôi, ôi, ui, ie* (voy. ci-dessus). Elle provient entre deux voyelles d'une palatale latine (*ma-ior, pa-ien*), ou d'un *z* d'origine grecque, prononcé *j* en latin vulgaire (*otre-ier*). Elle existe en outre dans des mots, généralement savants, accentués en latin sur l'antépénultième et dont elle forme la pénultième (voy. § 3); elle *y* provient d'*e, i* en hiatus. — Sur *j*, voy. § 68.

49. **H.** — Cette consonne n'existe qu'à l'initiale (sauf dans *ahan*). Elle se prononce comme l'*h* allemande. Elle est toujours de provenance germanique, l'*h* latine n'ayant pas laissé de traces. Elle est préposée, sans doute par une influence germanique, dans *halt*. — Sur *ch*, voy. § 57.

#### Liquides.

50. **L.** — L'*l* se prononce comme aujourd'hui; d'ès avant l'époque du *Roland*, elle a commencé à se vocaliser en *u* devant une consonne. Elle provient : de *l* initiale; de *l* double (*avalez, vals*); de *l* médiale ou finale, appuyée ou isolée; elle est tombée dans *as* (*aus* est une forme refaite plus tard sur *au*), *des, es*,

jos); elle est devenue initiale dans *li, lo, la, les, lor, la* (adv.).

51. L mouillée. — L'y est notée par *ill* devant une voyelle; par *il* à la fin des mots (devant une consonne le mouillement disparaît et il ne reste que *l*); elle suit toujours une voyelle. Elle se prononce comme l'italienne (*gli*). Elle provient d'une fusion de *l'* avec une palatale précédente (*soleil, vieil*) ou suivante (*merveille*).

52. R. — L'*r* se prononce comme aujourd'hui. Elle provient de *r* initiale, de *r* appuyée ou isolée, médiale ou finale. Elle est ajoutée après *sp* dans *Aspre*, après *rt* dans *chartre*, après *rd* dans *Cordres*. L'*r* double du latin s'est maintenue (sauf quand elle est devenue finale ou contiguë à une consonne : *tor, tors*), et les deux *r* se prononcent distinctement comme dans le français moderne *mourront*.

#### Nasales.

53. M. — L'*m* se prononce comme aujourd'hui, si ce n'est que, devant une consonne, elle n'est pas absorbée dans la voyelle qui la précède et qu'elle rend nasale (voy. §§ 8, 16, 25) : *châmpél* et non *châpél*. Elle provient : de *m* initiale ; de *m* médiale isolée ou double ; de *m* devant une labiale ou de *n* devenue contiguë à une labiale ; de *m* médiale devenue finale (*som, om, nom*), et dans ce cas aussi elle garde sa valeur après la voyelle nasalisée.

54. N. — L'n se prononce comme aujourd'hui, si ce n'est que, devant une consonne, elle n'est pas absorbée dans la voyelle qui la précède et qu'elle rend nasale (*sānglānt* et non *sāglāt*). Elle provient : de *n* initiale; de *n* médiale isolée, double ou appuyée (sauf quand elle précède *b* ou *p* ou qu'elle est fondue avec une palatale en *ñ*); de *m* devenue contiguë à une dentale (*conte, cons*); de *n* devenue finale (*bon*), et dans ce cas aussi elle garde sa valeur après la voyelle nasalisée; dans *nen*, affaibli de *non*, elle tombe devant les consonnes, *ne* même (puis ce *ne* peut devenir *n'* devant les voyelles); dans *en*, l'*n* tombe devant *lo, les* et on a les combinaisons *el, es*. A la fin des mots, *n* provient de l'*m* finale des monosyllabes latins : *mon, ton, son, rien*; l'*m* finale des autres mots latins, suivant une atone, est tombée sans laisser de traces, et elle est aussi tombée dans *que, sui, ja*. Dans ce cas, le changement d'*m* en *n* est très ancien; plus récemment que le *Roland*, toute *m* finale s'est changée en *n*, ou plutôt *m* et *n* finales se sont confondues dans un son nasal qui a fini par s'absorber dans la voyelle nasale précédente.

55. N mouillée. — L'*ñ* n'existe que précédée d'un *j*; ce groupe s'écrit *ign* devant une voyelle, *ing* à la fin des mots (devant une consonne le mouillement disparaît, et il reste *in*). Elle se prononce comme aujourd'hui; elle provient d'une fusion de l'*n* avec une palatale précédente (*deignier*) ou suivante (*montaigne*).

## Consonnes composées.

56. **Ts.** — Le groupe *ts* est écrit dans notre texte par un seul caractère : *c* devant *e* ou *i*, *ç* (la cédille n'est pas dans les manuscrits) devant *a* ou *o*, *s* devant les consonnes et à la fin des mots (dans *dose*, *quinse* et dans les mots étrangers *sarrasin*, *galasin*, *Cisere*, *s* semble valoir *ds*). Ce *c*, *ç* ou *s* se prononce comme le *ts* dans *tsigane*. Il provient : de *c* initial ou médial appuyé devant *e*, *i* (*cent*, *ciel*, *ciété*, *dolce*, *ça*, *ço*); de *ci* appuyé ou non devant une voyelle (*placeç*, *acier*, *peçerier*); de *t* médial double ou appuyé (sauf après *s*, voy. § 49) suivi d'*e*, *i* en hiatus (*place*, *comenceç*, *començaç*, *entercier*, *force*, *mençonge*); à la finale, il provient de *d*, *t* plus *s* (*coilverz*, *comandez*, *conseüz*, *delez*, *enz*, *granz*, *fais*, *monz*, *oz*, *palefreiz*, *piez*, *piz*, *proz*, *sainz*, *toz*) et de *c* appuyé suivi d'*e*, *i* (*dolz*). Il se substitue en outre à *s* après *n* appuyée (*anz*, *forz*), et après *n* mouillée, qui perd alors son mouillement (*Guascoinz*, *loinz*, *poinz*); de même après *l* mouillée, qui perd aussi son mouillement exprimé par *i* (*mielz*, *vielz*, *uelz*, *genolz*); l'*i* persiste néanmoins dans la terminaison *-eils* quand *ei* répond à *ē*, *ī* (*vermeils*, *soleils*), parce qu'il avait la double fonction d'exprimer le mouillement et le second élément de la diphtongue *ei* (§ 13).

57. **Ts̄.** — Le groupe *ts̄* est noté dans notre texte par *ch*; il n'existe qu'au commencement et dans le corps des mots. Il se prononce comme *tch* dans *tchè-*

que, *patchouli*, ou le *c* italien devant *e*, *i*; il a plus tard perdu son élément dental. Il provient de tout *c* initial ou médial appuyé suivi d'*a*, et d'*i* en hiatus précédé de *p* (*sache*). Dans *riche*, *eschiver*, il remonte à un *c* germanique suivi d'*i*; *marchis* s'est dit pour *marcis* sous l'influence de *marche*.

58. *Dj*. — Le groupe *dj* est noté dans notre texte par *g* devant *e*, *i*, par *j* devant *a*, *o*, *u*; il n'existe qu'au commencement et au milieu des mots. Il se prononce comme *dj* dans *djinn*, *Hedjaz* ou l'italien *g* devant *e*, *i*; il a plus tard, comme *ts* et *tš*, perdu son élément dental. Il provient : de tout *j* latin initial (*gesir*, *ja*, *joer*, *jueënt*, *jut*, *jus*); de *d* initial ou appuyé suivi de *e*, *i* en hiatus (*vergiér*, *jorn*); de l'*ë* d'*ego* devenu *ie* et placé en hiatus par la chute du *g* (*jo*); de *c* dans le suffixe - *icum*, - *ica* (*jugier*, *mençonge*); de *i* en hiatus précédé de *b* (*sage*), de *m*, de *n* (*estrange*, mais la forme vraiment populaire serait *estraiing*); de *g* initial ou appuyé précédant *e*, *i*, *a* (*gent*, *geste*; *Jofrèit*, *larges*).

## II. — FLEXION

59. La flexion comprend la déclinaison des noms et la conjugaison des verbes.

60. Dans la déclinaison, le français du onzième siècle a conservé les nombres et les genres (sauf le neutre, presque perdu) du latin; il n'a gardé que deux cas, le cas sujet répondant au nominatif, le cas ré-

gime repondant à l'accusatif. Encore les noms indéclinables sont-ils très nombreux, et les noms féminins sont-ils privés de formes distinctives pour les cas : ceux de la 1<sup>re</sup> déclinaison avaient perdu très anciennement au singulier, par la chute de l'*m* finale, la distinction entre le nominatif et l'accusatif; cette absence de cas distincts fut étendue au pluriel de cette déclinaison, où -as fit fonction de nominatif et d'accusatif, puis au singulier des mots féminins des autres déclinaisons, où le pluriel présentait déjà un accusatif semblable au nominatif. Au contraire, le pluriel des masculins, aux déclinaisons autres que la seconde, fut assimilé à celui de la seconde de façon à avoir deux cas distincts (*fratri, seniori* au lieu de *fratres, seniores*).

61. Dans la conjugaison, le français du onzième siècle a perdu le passif (et le déponent), sauf le participe passé; il a gardé les modes, sauf le supin; il a gardé les temps, sauf le plus-que-parfait de l'indicatif (encore vivant dans la période précédente avec le sens de parfait), le futur antérieur, le futur de l'impératif, l'imparfait et le parfait du subjonctif, le passé de l'infinitif. Il a remplacé le futur par une formation nouvelle composée de l'infinitif et du présent indicatif d'*avoir*; il a créé avec l'infinitif et l'imparfait d'*avoir* un temps nouveau, le conditionnel ou imparfait du futur; il forme plusieurs temps de l'actif et le passif tout entier (sauf le participe) par des périodes composées de différents temps d'*avoir* et *estre* et du participe passé, d'où la nécessité où il s'est

trouvé de donner un participe passé à tous les verbes, même à ceux qui n'en avaient pas en latin.

## I. DÉCLINAISON

### 1. Substantif.

62. Les substantifs masculins sont seuls (à une exception près) susceptibles d'avoir des cas. Tous les noms masculins, sauf ceux qui sont indiqués au § 66, 1°, sont privés d'*s* au sujet pluriel et ont une *s* au régime pluriel.

63. Il n'y a en réalité qu'une déclinaison masculine régulière.

	SINGULIER.	PLURIEL
<i>Cas sujet.</i>	murs, messages	mur, message
<i>Cas régime.</i>	mur, message	murs, messages

Cette déclinaison comprend : 1° tous les noms de la 2° déclinaison latine (sauf ceux dont le thème se termine en *s* ou *z*, voy. § 66) qui ont le nominatif en -*us*, ainsi que les neutres en -*um* ; 2° les noms de la 3° déclinaison qui ont une *s* au nominatif singulier (*rei*) ; 3° les imparisyllabiques de la 3° déclinaison qui ne sont pas des noms de personnes (§ 65) et qui ont un nominatif refait sur l'accusatif (*lion*) ; 4° les neutres, comme *cuer*, qui n'ont pas d'*s* à l'accusatif. On voit qu'elle consiste en ce que le sujet singulier et le régime pluriel ont une *s* qui manque au régime singulier et au sujet pluriel. Naturellement l'addition de l'*s* se fait conformément à la phonétique générale : les la-

biales et palatales qui terminent le mot tombent devant l's de flexion (*colp, chief, eschac, blanc, — cols, chiés, eschas, blans*); les dentales et *n* appuyée se combinent avec *s* pour donner *x = ts* (*grant, améf, fort, jorñ, — grans, amez, forz, jorz*); l's devient *x* après l'*l* et l'*n* mouillées (voy. § 56), etc.

64. Une variété de cette déclinaison est formée par des mots, tous terminés en *e*, qui, n'ayant pas en latin d'*s* au nominatif, n'en ont pas non plus en français au cas sujet. Ils appartiennent à la 2<sup>e</sup> (*maistre*) ou à la 3<sup>e</sup> déclinaison (*arbre, peðre*):

	SINGULIER.	PLURIEL.
<i>Cas sujet.</i>	<i>fredre</i>	<i>fredre</i>
<i>Cas régime.</i>	<i>fredre</i>	<i>fredres</i>

65. En dehors de cette déclinaison, un certain nombre de substantifs, qui sont tous des noms masculins (sauf un) de personnes, et qui appartiennent pour la plupart à la 3<sup>e</sup> déclinaison latine imparisyllabique, avançant aux autres cas l'accent du nominatif singulier, reproduisent en français cette particularité, en sorte que le sujet singulier et les autres cas sont parfois très différents. D'autres ne présentent pas de changement d'accent, mais offrent une différence produite par le nombre différent des consonnes qui suivent la voyelle tonique au nominatif ou à l'accusatif. Si ces mots n'ont pas été traités comme les autres imparisyllabiques mentionnés au § 64 (*lion*), cela tient à ce qu'ils étaient, en leur qualité de noms de personnes, très employés au vocatif, c'est-à-dire au

nominatif (§ 103). Les mots de cette classe qui figurent dans notre texte sont les suivants (nous mettons entre crochets les formes qui ne sont pas dans le texte) :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Sans déplacement d'accent :			
om	ome	ome	omes
ons	onte	onte	ontes
Avec déplacement d'accent :			
[abes	abét]	abét]	abes
ber	baron	baron	barons
compaing	compaignon	compaignon	compaignons
empereðre	empereðor	[empereðor	empereðors]
[enfes]	enfant	[enfant	enfanz]
fel	[felon]	felon	[felons]
niés	nevoç	[nevoç	nevoz]
sire	signor	signor	signors

Il faut ajouter à ces mots un mot qui provient de la 2<sup>e</sup> déclinaison latine :

[prestre	proveiðre	proveiðre]	proveiðres
----------	-----------	------------	------------

et le seul nom féminin qui ait les deux cas :

[suer]	soror	[sorors	sorors]
--------	-------	---------	---------

Remarquons aussi que plusieurs noms propres germaniques présentent une flexion analogue : ils ont un *e* au sujet, et le régime, où l'accent se déplace, est en *on* : *Guénele, Guenelon* ; *Ive, Ivon* ; *Mile, Milon* ; *Naime, Naimon* ; *Ote, Oton* ; de même *Sanse, Sanson*. A côté de *Charles, Charle*, on trouve *Charles, Charlon*.

66. Sont privés de cas à forme distincte, outre les noms féminins (*chose, flor*) : 1<sup>o</sup> tous les noms dont le

thème se termine par *s* (*vis*) ou *x* (*esfors*) ; 2° les neutres en *-us*, devenus masculins, de la 3<sup>e</sup> déclinaison (*cors*, *pis*). Il faut toutefois remarquer que la forme unique de ces mots n'en fait pas moins d'ordinaire, à l'aide de l'article, fonction de cas sujet ou de cas régime.

Les noms féminins forment leur pluriel par l'addition d'une *s*, que le singulier se termine par une voyelle (*chose*, *choses*) ou par une consonne (*flor*, *flors*) ; quand la consonne est un *t* ou un *f*, le pluriel est en *x* (*mort*, *mors* ; *bonté**f*, *bontes*).

Dans les noms, masculins ou féminins, qui se terminent au singulier par *s* ou *x*, le pluriel ne diffère pas du singulier.

## 2. Adjectif.

67. Les adjectifs (y compris les participes) se divisent en deux classes. La première comprend ceux dont le féminin se termine en *e*. Elle comprend elle-même deux groupes. Dans le premier, le masculin se termine par une consonne et se décline comme *mur* ; le féminin diffère du masculin par l'adjonction d'un *e* à la forme du cas régime : *bon*, *bone* ; *dur*, *dure* ; *bel*, *bele* ; *saint*, *sainte* ; *vieil*, *vieille*. La consonne finale du masculin subit parfois un changement en devenant médiale au féminin : *s* répondant à *ss* latine devient *ss* : *las*, *lasse* ; *f* devient *v* : *vif*, *vive* ; *t* répondant à *d* devient *d* : *parfont*, *parfonde* ; *x* devient *c* : *dolz*, *dolce* ; *c* répondant à *c* devient *ch* : *blanc*, *blanche* ;

*e* répondant à *g* devient *g* : *long*, *longe*. A ce groupe appartiennent : 1° tous les adjectifs et participes latins en *-us*, *-a* (sauf ceux qui prennent un *e* d'appui), auxquels il faut joindre \**dūlcium* pour *dulcēm* et \**dolentum* pour *dolentem*; 2° les adjectifs en *-ensis*, qui ont passé à ce groupe en gallo-roman : *corteis*, *corteise*; de même *follem* a donné *fol*, *fole*.

Dans le second groupe, le masculin se décline comme *message*, et le féminin n'en diffère qu'en ce qu'il n'a pas d'*s* au suj. sing. et a une *s* au sujet pluriel. A ce groupe appartiennent : 1° tous les adjectifs en *-us*, *-a* et en *-er*, *-a* qui, par suite des lois phonétiques (§ 10) se terminent en *e* (*sage*, *pesme*, *destre*); 2° un certain nombre d'adjectifs de formation savante (*magne*, *nobilie*, *estrange*, *celeste*, *orie*); 3° quelques adjectifs dont le masc. a pris très anciennement la forme du féminin (*large*); 4° des adjectifs formés d'un thème verbal (*quite*); 5° les adjectifs en *-is* qui, par suite des lois phonétiques (§ 10), se terminent en *e* (*noble*, *fleible*).

68. La deuxième classe comprend les adjectifs dont le féminin n'a pas d'*e*; le masculin se décline alors comme *murs*, le féminin comme *flor*.

## MASCULIN.

## FÉMININ.

## Singular. Pluriel. Singular. Pluriel.

Cas sujet.	granz	grant	grant	granz
Cas régime.	grant	granz	grant	granz

A cette classe appartiennent régulièrement tous les adjectifs uniformes du latin (sauf ceux qui ont pris

la terminaison *e*); mais il faut remarquer que: 1° quelques-uns (voyez ci-dessus) ont passé très anciennement à la première classe; 2° les autres *y* passent quelquefois dès le onzième siècle: on trouve dans le poème (mais non dans nos extraits) *grande* pour *grant*. On sait que cette forme du féminin devait se généraliser.

## GRADATION

69. Le comparatif s'exprime normalement par *plus* avec le positif; mais quelques comparatifs formels se sont maintenus. Voici ceux qui se trouvent dans notre texte, avec leur déclinaison (le féminin est pareil au cas régime du masculin):

Bon : [miel<sup>dre</sup>], meillor; [meillor, meillors].  
*Magnus* lat. : [maire], maior; [maior, maiors].  
 Grant : [graindre], graignor; [graignor, graignors].

*Sire* est proprement un comparatif qui est devenu substantif. *Halçor* est un comparatif sans cas sujet et qui a perdu le sens comparatif.

Il n'y a pas en réalité de superlatif de forme. *Pesme* n'a plus le sens de superlatif; *haltisme*, *saintisme* ne l'ont guère non plus et sont des mots savants.

## NEUTRE

70. Le trait le plus remarquable de la déclinaison de l'adjectif est la conservation du neutre singulier, mais seulement dans un emploi particulier (§§ 105, 115). Le neutre est pareil au masculin, mais il emploie la

forme du cas régime pour la fonction du cas sujet. Nous trouvons, dans notre texte : *bel, dit, dreit, mal, avenu, escrit*. — Il existe quelques comparatifs neutres à forme spéciale, dont deux se sont maintenus jusqu'à nos jours : *miels, pis* ; *miels* seul est dans nos extraits. On peut ranger dans la même catégorie *meins*, bien que minus fût déjà devenu adverbe en latin.

### 3. Noms de nombre.

71. *Uns, un* ; *un, uns* ; *une, unes*. *Doi, dous* (le fém. *does* n'est pas de la langue du *Roland*). *Trei, treis*. Les autres sont indéclinables.

### 4. Article.

72. Le français a tiré du pronom démonstratif une partie du discours que ne connaissait pas le latin classique, l'article défini (l'article indéfini est un adjectif ordinaire). Il présente dans le *Roland* la déclinaison suivante (le masculin seul ayant des cas) :

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
<i>Cas sujet.</i>	li	li	la	les
<i>Cas régime.</i>	lo	les	la	les

Sur l'élision et l'enclise des voyelles de ces formes, voy. § 133, 134.

### 5. Pronom personnel.

73. La déclinaison des pronoms des trois personnes est caractérisée par le fait que le cas régime singulier a deux formes, l'une faible, l'autre forte ; leur fon-

tion regarde la syntaxe. Voici quelle est dans notre texte la déclinaison de ces pronoms ; pour la 3<sup>e</sup> personne on ne donne ici que la forme réfléchie :

	1 <sup>re</sup> PERSONNE.		2 <sup>e</sup> PERSONNE.		3 <sup>e</sup> PERSONNE.	
	Singul.	Plur.	Singul.	Plur.		
<i>Cas sujet.</i>	je	nos	tu	vos		
<i>Cas régime.</i>	mei, me	nos	tei, te	vos	sei, se	

La 3<sup>e</sup> personne non réfléchie présente des traits particuliers. Elle a un masculin et un féminin, et elle possède à côté du cas régime ordinaire un datif, *lui* (forme affaiblie *li*), qui fait aussi fonction de cas régime ordinaire, et qui est modelé sur *cui* (§ 76) ; au fém. ce cas est *li* (pour *liesi*, du lat. vulg. *illae* influencé par *lui*). Elle se décline ainsi :

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
<i>Cas sujet.</i>	il	il	ele	eles
<i>Datif.</i>	lui, li	lor	li	lor
<i>Accusatif.</i>	lui, lo	els, les	li, la	els, les

Sur l'élosion et l'enclise des voyelles des pronoms, voy. §§ 133, 134.

#### 6. Pronoms possessifs.

74. Ils ont une double forme, faible et forte (ou emphatique), à tous les cas ; cependant pour les possessifs masculins de la pluralité la forme faible semble à l'origine restreinte au cas régime du pluriel.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
	1 <sup>re</sup> personne.			
<i>Cas sujet.</i>	mes, miens	mi, mien	ma, meie	mes, meies
<i>Cas régime.</i>	mon, mien	mes, miens	ma, meie	mes, meies

	<i>2<sup>e</sup> personne.</i>			
<i>Cas sujet.</i>	tes, tuens	tui, tuen	ta, toe	tra, toen
<i>Cas régime.</i>	ton, tuen	tas, tuens	ta, toe	tes, toes
	<i>3<sup>e</sup> personne.</i>			
<i>Cas sujet.</i>	ses, suens	sui, suen	sa, soe	ses, soes
<i>Cas régime.</i>	son, suen	ses, suens	sa, soe	ses, soes

## POSSESSIF DE LA PLURALITÉ.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
	<i>1<sup>re</sup> personne.</i>			
<i>Cas sujet.</i>	nostre	nostre	nostre	nostres, noz
<i>Cas régime.</i>	nostre	nostres, noz	nostre	nostres, noz
	<i>2<sup>e</sup> personne.</i>			
<i>Cas sujet.</i>	vostre	vostre	vostre	vostres, voz.
<i>Cas régime.</i>	vostre	vostres, voz	vostre	vostres, voz.

La 3<sup>e</sup> personne est *lor* pour tous les genres, nombres et cas. *Lor* est invariable, étant en réalité le gén. pl. *illorum*.

Les possessifs dans leurs formes fortes sont généralement précédés de l'article.

## 7. Pronom démonstratif.

75. Il y en a deux, *icest* et *icel*, qui ont aussi la forme abrégée *cest* et *cel*. Leur déclinaison ressemble beaucoup à celle du pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>	<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
<i>Cas sujet.</i>	icist, icil	icist, icill	iceste, icelo	icestes, icales
<i>Datif-gén.</i>	icestui, icelui	—	icesti, iceli	—
<i>Cas régime.</i>	icest, icel	icez, icels	icelo	icestea, icela

Il existe un démonstratif neutre, *ico*, abrégé d'ordinaire en *ço*, qui sert à exprimer une idée générale indéfinie (cf. § 70).

On peut rapporter ici les pronoms *nul* et *autre*, qui possèdent également un datif en *-ui*, *-i* modelé sur *lui*, *li*. Pour tous ces pronoms le datif en *-ui*, *-i* peut faire fonction de cas régime ordinaire dans l'emploi absolu.

### 8. Pronom relatif.

76. Il n'y a ni genres ni nombres.

<i>Cas sujet.</i>	<i>qui</i>
<i>Datif-génitif.</i>	<i>cui</i>
<i>Accusatif.</i>	<i>cui, que</i>

Il y a un neutre, *quei*, devant les voyelles *queiç*.

On emploie aussi à l'expression du relatif le pronom composé *lo quel*, où *quel* est décliné comme *grant*.

### 9. Pronom interrogatif.

77. *Qui*, dat.-gén. *cui*, acc. *cui*, *que* pour le masculin et le féminin ; *queiç*, *quei*, pour le neutre indéfini.

## 2. CONJUGAISON

### 1. Personnes.

78. Toutes les 1<sup>re</sup> personnes du singulier sauf à l'impf. ind. et subj. et au prés. subj. des verbes en *-cir*, *-ir*, *-re* se terminent par une consonne ou par une voyelle ou diphtongue accentuée; un *e* au prés. ind. ou subj. est parfois exigé par l'euphonie ; il n'y a pas d'*s* si elle n'est pas étymologique.

79. Toutes les 2<sup>es</sup> personnes du singulier se terminent par *s*.

80. Toutes les 3<sup>es</sup> pers. du singulier se terminent par *t* quand la voyelle précédente n'est pas un *a* (sauf

quelques dérogations motivées par l'euphonie), par *f* quand la voyelle précédente est un *a*, qui devient *e* (sauf à l'imparfait et à quelques subjonctifs où cet *e* est tombé et où l'on a *f*), ou quand un *e* d'appui a été nécessaire. Sur la chute de ce *f*, voy. § 46.

81. Toutes les 1<sup>re</sup> pers. pl. du prés. ind. (sauf *esmes*, *somes*, *dimes*, *faines*), du présent du subj. (sauf des subj. qui contiennent un *j*) et de l'imparf. du subjonctif se terminent par *-ons* (terminaison empruntée à *sumus*), celles de l'imparf. et des subjonctifs qui contiennent un *j* par *-iens*, celles du parf. par *-mes*.

82. Toutes les 2<sup>es</sup> pers. pl. du prés. indic. (sauf *estes*, *dites*, *faites*) ou subj. se terminent par *-es* (ou *-iez* dans les verbes de la 1<sup>re</sup> conjugaison qui ont l'inf. en *-ier* et dans les subj. des conjugaisons autres que la première), celles de l'imparf. du subj. par *-iez*, celles de l'imparfait par *-iiez*, celles du parfait par *-tes*.

83. Toutes les 3<sup>es</sup> personnes pl. du présent (sauf *font*, *ont*, *sont*, *vont*, *estont*), du parfait et de l'imparfait se terminent par *-ent*, celles du futur par *-ont* (sauf *ierent*).

## 2. Temps.

84. Tous les futurs (sauf *ier*) se composent de l'infinitif du verbe suivi du présent d'*avoir* (seulement on a *-ons*, *-ez* au lieu d'*avons*, *avez*). Tous les conditionnels se composent de l'infinitif du verbe et de l'imparfait du verbe *avoir*, avec suppression de la syl-

labe *av-*. La combinaison de l'infinif avec ces terminaisons donne lieu à divers accidents phonétiques.

85. L'imparfait du subjonctif, qui répond comme forme au plus-que-parfait latin, se forme de la 2<sup>e</sup> personne du parfait indicatif, en ajoutant *-se, -ses, -t, -sons, -siez, -sent*. Il est donc inutile de le comprendre dans les paradigmes. Il faut seulement remarquer que dans la 1<sup>re</sup> conj. l'*a* atone se change en *i* aux deux 1<sup>res</sup> pers. du pluriel (*amissons, amissies*).

### 3. Modes.

86. Tous les participes présents et gérondifs se terminent en *-ant*.

### 4. Paradigmes.

87. Il n'y a que deux conjugaisons régulières, la première en *-er* ou *-ier*, la seconde en *-ir*. Voici le paradigme de la première; les temps composés avec *avoir* et *être* et le participe passé n'y sont naturellement pas compris, non plus que le futur, le conditionnel et l'imparfait du subjonctif (voy. § 85).

#### PREMIÈRE CONJUGAISON.

*Inf.* : *apeler*. *Part. pass. et gér.* : *apelant*.  
*Part. passé* : *apelét, apeléde*.

#### INDICATIF

	<i>Présent.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Parfait</i>
Singulier.	1. <i>apel</i>	<i>apeloce</i>	<i>apelai</i>
—	2. <i>apeles</i>	<i>apeloce</i>	<i>apelas</i>
—	3. <i>apeleç</i>	<i>apelout</i>	<i>apeleç</i>
Pluriel.	4. <i>apelons</i>	<i>apeliens</i>	<i>apelames</i>
—	5. <i>apeles</i>	<i>apeliies</i>	<i>apelastes</i>
—	6. <i>apelent</i>	<i>apeloent</i>	<i>apeleraent</i>

	IMPERATIF.	SUBJONCTIF PRÉSENT.
Singulier.	1. —	apel
—	2. apele	apels
—	3. —	apelt
Pluriel.	4. apelons	apelons
—	5. apelex	apelex
—	6. —	apelent

Ainsi se conjuguent : 1° tous les verbes remontant à des verbes latins en -are; 2° la plupart des verbes créés par dérivation; 3° les verbes tirés de verbes germaniques en -an non précédé de j.

## REMARQUES

88. A la 1<sup>re</sup> personne du présent indicatif et subjonctif les verbes dont le thème se termine par une douce la durcissent : *adober, adop; arguder, arguŕ; criŕer, criŕ; cuidier, cuit; gaber, gap; laver, lef; lever, lief; loŕer, loŕ; mander, mant*, etc. Quand le thème du verbe se termine par un groupe formé de muette + r, l'euphonie exige l'intercalation d'un e à la finale de la 1<sup>re</sup> personne du présent de l'indicatif et des trois pers. du sing. du présent du subjonctif. Ainsi se conjuguent dans notre texte : *entrer (entre, entref), livrer (livre, livref), remembrer (remembre, remembreŕ), sembler (semble, sembleŕ), torbler (torble, torbleŕ)*. Plusieurs verbes, dont le thème se termine par ç, ch appuyés, paraissent n'avoir pris cet e d'appui que postérieurement au *Roland (cerchier, chevalchier, colchier, etc.)*. Il a fini par s'introduire dans tous les verbes de la 1<sup>re</sup> conjugaison.

89. Devant le t de flexion de la 3<sup>e</sup> personne du sin-

gulier du subjonctif présent, les dentales du thème tombent (*lot, port*), le *ch* et le *c* se changent en *s* (*chevalst, colst, last*), le mouillement de l'*ʃ* et de l'*ʒ* se perd (*desmall, enseint*).

90. Les verbes dont le thème se termine en *r* ou en *n* suppriment au futur l'*e* de l'infinitif: *jurrai, demorrai, plorrai, donrai* (mais *tornerai*).

91. Les verbes dont l'infinitif se termine en *-iare*, *-care*, *-gare*, *-zare* (et *-zan*, *-gan* pour les verbes germaniques), ou en *t*, *d*, *l*, *n*, *s* précédés d'une palatale, ont *-ier*, *-iét*, *-iez* à la place de *-er*, *-ét*, *-ez* (*colchier, colchiét, colchiez*, en regard d'*apeler, apelét, apelez*). Voici la liste, ordonnée d'après la cause de la modification de l'*a*, des verbes de ce genre qui figurent dans nos extraits: *-iare*: *agregier, angoissier, comencier, croisier, depecier, drecier, embracier, enchalcier, engraignier, esgraignier, froissier, lacier, percier, preisier, repaidrier*; *-care* et *-gare* non appuyés: *empleier, leier, chastier* (et le germ. *esmaier*); *-care* et *-gare* appuyés: *brochier, cerchier, chevalchier, colchier, pechier, jugier, mangier, targier, vengier*; *-zare*: *otreier, flambeier, palmeier, peceier, esbaneier*; dentale précédée de palatale: *aidier, cuidier, espleitier* (et le germ. *guaitier*; *geter* fait exception); — *s* précédée de palatale: *laissier*; — *l* précédée de palatale: *desmaillier*; — *n* précédée de palatale: *deignier, seignier*. — Ajoutez les verbes d'origine germ. *blecier, enrengier*.

92. L'accent étant, dans cette conjugaison, tantôt sur le thème et tantôt sur la terminaison, il en résulte

que la voyelle du thème est, en certains cas, diversement traitée suivant qu'elle a ou n'a pas l'accent. Voici les verbes de notre texte où ce phénomène se présente, rangés d'après les diverses modifications de la voyelle. Nous prenons l'infinitif comme type des formes accentuées sur la terminaison, la 3<sup>e</sup> personne du singulier de l'indicatif présent comme type des formes accentuées sur le thème (singulier et 3<sup>e</sup> personne du pluriel de l'indicatif présent, singulier de l'impératif, singulier et 3<sup>e</sup> personne du pluriel du subjonctif présent).

Voyelle tombant ou persistant : *aidier, aiudeſ* ; *mangier, manjueſ* (pour *mandueſ*, sous l'influence de *mangier*) ; *parler, paroleſ* ; *percier, pertuisseſ*.

*a, é* : *laver, léveſ*.

*a, ai* (devant les nasales) : *amer, aimeſ* ; *clamer, claimetſ*.

*e, ie* : *agregier, agriegeſ* ; *lever, lieveſ* (de même *jeter, gieteſ*).

*e, ei* : *peser, peiseſ* ; *mener, meineſ* ; *pener, peineſ*.

*ei, i* : *preier, prieſ* ; *preisier, priseſ*.

*o, ue* : *rover, rueveſ* ; *trover, trueveſ* ; *joer, jueñt*.

*o, ou* : *demorer, demoureſ* ; *plorer, ploureſ* (la différence entre *o* et *ou* est effacée dans le *Roland*, voy. § 25).

93. Quelques verbes qui ont l'infinitif en *-er* présentent des irrégularités. Ce sont, dans notre texte : *aler* (qui emprunte plusieurs de ses formes à *vadere* et *ire*), *doner*, *ester*. On trouvera au glossaire les formes qui figurent dans le texte.

## TRAITS COMMUNS AUX AUTRES VERBES.

94. Tous les verbes autres que ceux de la 1<sup>re</sup> conjugaison ont quelques traits communs. La 3<sup>e</sup> personne du singulier de l'ind. présent se termine par un *t* qui n'est jamais précédé d'*e* (excepté par euphonie, et alors il se change en *f* et tombe plus tard); le subjonctif présent a toujours *e* au singulier; l'imparfait est en *-ois*

## DEUXIÈME CONJUGAISON

95. La 2<sup>e</sup> conjugaison régulière a l'inf. en *-ir*; elle est appelée inchoative, parce qu'au présent et à l'imparfait elle fait suivre le thème de la syllabe *-is*, *-iss-*, répondant à la syllabe latine *-Is c-* qui servait à former des verbes inchoatifs.

*Inf. tra-jir. Part. prés. et gér. tra-issant. Part. passé tra-ït.*  
*Indic. prés.*

Singulier.	1. tra- <i>is</i>	Pluriel.	4. tra- <i>issons</i>
—	2. tra- <i>is</i>	—	5. tra- <i>issez</i>
—	3. tra- <i>ist</i>	—	6. tra- <i>issent</i>

*Imparfait.*

—	1. tra- <i>issois</i>	—	4. tra- <i>issions</i>
—	2. tra- <i>issoies</i>	—	5. tra- <i>issiez</i>
—	3. tra- <i>isoit</i>	—	6. tra- <i>issaient</i>

*Parfait.*

—	1. tra- <i>i</i>	—	4. tra- <i>imes</i>
—	2. tra- <i>is</i>	—	5. tra- <i>istes</i>
—	3. tra- <i>it</i>	—	6. tra- <i>irent</i>

*Subj. prés.*

—	1. tra- <i>isse</i>	—	4. tra- <i>issions</i>
—	2. tra- <i>isses</i>	—	5. tra- <i>issiez</i>
—	3. tra- <i>isset</i>	—	6. tra- <i>issent</i>

*Impératif.*

—	1. »	—	4. tra- <i>issions</i>
—	2. tra- <i>is</i>	—	5. tra- <i>issez</i>
—	3. »	—	6. »

Ainsi se conjuguent quelques verbes en *-ir* remontant à des verbes latins en *-ire*, soit déjà tels en latin classique (*fenir*, *noçrir*, *sortir*), soit devenus tels en latin vulgaire (*florir*, *tradir*); 2° des verbes dérivés d'adjectifs (*cherir*); 3° des verbes tirés de verbes germaniques en *-jan* (*escremir*, *guarir*, *honir*, *saisir*). Il faut noter que ces verbes ont parfois aux formes faibles du parfait (2, 4, 5) les terminaisons *-esis*, *-esimes*, *-esistes*, empruntées aux parfaits comme *quis*, *quesis*, etc. (voy. § 96); ainsi dans notre texte *guaresis*.

## AUTRES VERBES

96. En dehors de ces deux conjugaisons, il n'y a de paradigmes applicables qu'à des groupes qui comprennent un nombre de verbes restreint. On classe les verbes qui suivent en groupes d'après leur parfait : le parfait peut être fort, c'est-à-dire garder aux 3 personnes du singulier et à la 3° personne du pluriel l'accent sur la voyelle du thème (*vit*, *dist*, *out*), ou faible, c'est-à-dire avoir l'accent sur la terminaison (*sentit*, *valut*, *tendiét*); un même verbe a quelquefois plusieurs parfaits et plusieurs participes passés. Les parfaits forts ont aux formes faibles la consonne du thème verbal (*vedis*, *volus*, *tenis*) ou l's du parfait (*fesis*, *desis*, *quesis*); ceux en *-ut* n'ont pas de consonne (*plouis*, *creûs*). A la 3° pers. plur. la term. *-rent* appelle parfois une consonne intercalaire (*t*, *d*) entre elle et la consonne du thème (*vindrent*, *distrent*;

(*firent* est une forme analogique). Voici une liste de ceux de ces verbes qui sont contenus dans notre texte; ils peuvent être divisés d'après leur infinitif en *-ir*, *-oir*, *-re*, et subdivisés d'après leurs parfaits (les parfaits sont mis, dans cette liste, à la 3<sup>e</sup> personne du singulier). On trouvera au glossaire toutes les formes qu'ils présentent dans le texte. Nous indiquons ici le participe passé entre parenthèses.

INF. EN *-ir*.

97. Parfait faible en *-it* : (*re*)*coillir* (*-eit*), *costoçdir* (*-it*), *covrir* (*covert*), *croissir* (*-ut*), *faillir* (*-it*), *eissir* (*-ut*), *ferir* (*-ut*), (*en*)*foçdir* (*-it*), *fuir* (*-it*), *mentir* (*-it*), *oçdir* (*-it*), *ofrir* (*ofert*), *ovrir* (*overt*), *partir* (*-it*), *sail-  
lir* (*-it*), *sentir* (*-it*), *servir* (*-it*), *sofrir* (*sofert*), *vestir* (*-it*, *-ut*).

Parfait fort en *-st* : *luisir*, *luist* (*lui*).

Parfait fort par changement de voyelle : *tenir*, *tint* (*tenut*) ; *venir*, *vint* (*venut*).

Parfait fort en *-ut* : *plaisir*, *plout* (*plouit*) ; *laisir*, *tout* (*toût*) ; *gesir*, *jut* (*geüt*).

Ces verbes proviennent de verbes latins en *-ire* et *-ere*; sur *tenir*, *gesir*, *laisir*, *plaisir*, *laisir*, voy. § 18. Sur *ofrir*, *sofrir*, voy. le Glossaire.

INF. EN *-oir*.

98. Parfait faible en *-iét* : *chedeir*, *chediét* (*chedeit*).

Parfait faible en *-ut* : *valeir*, *valué* (*-ut*).

Parfait fort en *-st* : *sedeir*, *sist* (*sist*) ; *maneir*, *mest* (*mes*).

Parfait fort par changement de voyelle : *veðeir*, *við* (*veðuð*) ; *voleir*, *voll* (*voluð*) ; le changement de voyelle consiste ici en ce que l'*ø* ne se diphtongue pas dans *voll* comme il le fait dans *vuell*).

Parfait fort en *-ut* : *aveir*, *out* (*ouð*) ; *deveir*, *dout* (*deuð*) ; *estoveir*, *estout* (*estouð*) ; *poðeir*, *pout* (*poðuð*) ; *saveir*, *sout* (*souð*).

Ces verbes proviennent de verbes latins en *-ere* ; quelques-uns (*cheðeir*, *saveir*) avaient *-ere* en latin classique ; *voleir*, *poðeir* viennent de *volere*, *posse* pour *velle*, *posse*.

#### INF. EN *-re*.

99. Parfait faible en *-iét* : *batre*, *batiét* (*-uð*) ; *crediere*, *crediét* (*-uð*) ; et de même *descendre* (*-uð*), *fendre* (*-uð*), *perdre* (*-uð*), *rendre* (*-uð*), *respondre* (*-uð*), *tendre* (*-uð*), *rompre* (*-uð*), *sivre* (*seuð*) ; *veintre*, *venquiét* (*vencuð*) ; *vivre*, *vesquiét* (*vescuð*). Cette forme de parfait remonte à *dédit* ; on refit sur ce mot, et avec l'accent sur la pénultième, les parfaits *crededit*, *descendedit*, *findedit*, *perdedit*, *reddedit*, *respondedit*, *tendedit*, pour *credidit*, etc., et on tira de *crediét*, etc., un suffixe de parfait en *-iét* qu'on appliqua à des verbes qui n'avaient pas de parfait en latin (*sivre*) ou dont le parfait différait trop du reste du verbe (*rompre*, *veintre*) ou au contraire ne se distinguait pas assez du présent (*batre*). Tous ces parfaits ont disparu ; déjà dans le *Roland* on trouve à côté

d'eux les parfaits faibles en *-it*, qui les ont supplantés.

Parfait faible en *-ut* : *corre, corut (-ut)*; *toldre, tolut (tolt et tolut)*.

Parfait fort en *-ut* : *conoistre, conut (conoût)*; *creistre, crut (creût)*; *perceivre, perçut (perceût)*; *receivre, reçut (receût)*.

Parfait fort en *-st* : *ceindre, ceinst (ceint)*; *destruire, destruisit (destruit)*; *dire, dist (dit)*; *empeindre, empeinst (empeint)*; *escrire, escrist (escrit)*; *faire, fist (fait)*; *feindre, feinst (feint)*; *fraindre, frainst (frait)*; *joindre, joinst (joint)*; *mettre, mist (mis)*; *ocire, ocist (ocis)*; *plaindre, plainst (plaint)*; *poindre, poinst (point)*; *prendre, prist (pris)*; *querre, quist (quis)*; *ridre, rist (ris)*; *traire, traist (trait)*. Tous ces verbes ont des participes forts. *Assoldre, assolst, fait assols et assolut*.

Le verbe *estre* a un parfait, *fui*, tiré d'un autre thème, et un participe passé, *estét*, emprunté à *ester*; à côté d'un imparfait étymologique, *ere*, il possède un imparfait analogique de formation nouvelle, *esteie*; à côté d'un futur étymologique, *ier*, il possède deux futurs de formation nouvelle, *serai* et *estrai*.

Ces verbes proviennent de verbes latins en *-ere*; quelques-uns, de verbes qui avaient *-ere* en latin classique : *rire, répondre (luire, plaire, taire* sont des formes postérieures, créées sur l'analogie de *faire, traire, pour luisir, etc.)*; *estre* est le latin vulgaire *essere* pour *esse*.

## REMARQUES

100. Les verbes autres que ceux de la première conjugaison donnent lieu à des remarques analogues à celles qui ont été faites sur la première. A la première personne du présent, les verbes dont le thème se termine par une douce la durcissent : *descent, fent, pert, etc.* — Les diverses modifications phonétiques qui résultent pour les consonnes du thème de leurs différentes combinaisons avec la terminaison ne peuvent être étudiées ici. Notons seulement que les groupes *fr, vr*, les seuls qui se trouvent à cette place, amènent l'addition d'un *e* au singulier du présent : *uevre, uefre, suefre*.

101. Dans les verbes en *-ir* non inchoatifs, l'*i* de l'infinitif se retrouve au futur après un *t* ou un *v* appuyés (*mentirai, partirai, sentirai, vestirai, servirai*); autrement il tombe. Les verbes *ofrir, sofrir, ouvrir, couvrir*, font *oferrai, soferrai, overrai, couverrai*. Dans les verbes en *-eir* ou *-re* il n'y a pas d'*e* au futur avant l'*r*.

102. Le fait d'avoir ou de n'avoir pas l'accent modifie comme dans la première conjugaison la voyelle du thème; ici le français moderne a généralement conservé cette alternance, qu'il a fait disparaître dans la première conjugaison. Voici les cas de ce genre qu'offre notre texte.

*a, é : savons, sét.*

*e. ié* : *chedons, chiét; ferons, fiert; querons, quiert; seçons, siét; tenons, tient; venons, vient.*

*e, ei* : *devons, deit; recevons, receit; veçons, veil.*  
*e, i* : *gesons, gist; sevens, siut.*

*o, ue* : *covrons, cuevret; dolons, duelt; estoveir, estuet; fodir, fuet; morons, muert; ofrons, uefret; podons, puet; voleir, vuelt; par analogie, sofrons, suefret.*

### III. — SYNTAXE

#### 1. SYNTAXE DU NOM

##### Fonctions des cas.

103. Le cas sujet fait fonction de nominatif et de vocatif.

104. Le cas régime fait fonction d'accusatif; il sert de régime à toutes les prépositions. Il s'emploie en outre, mais uniquement pour les noms de personne :

1° Avec la fonction du génitif, seulement pour un nom de personne au singulier :

li rei gonfanoniers 11  
 la terre lor seignor 35  
 L'enseigne Charle 245  
 Lo corn Roqlant 371  
 al Dieu judise 334  
 lo grant orgueil Roqlant 376  
 el service Charlon 507  
 li niés Charle 546  
 Un dent saint Piedre e del sanc saint Bautille 615  
 Del vestement i aē sainte Marie 617  
 Les cols Roqlant 688  
 de part Dieu 768  
 li filz sainte Marie 749

Déjà d'ailleurs on trouve, même dans ces conditions, le génitif exprimé par *de* :

la mort de Roqlant 278  
L'aneme del conte 667

ou, avec le sens d'appartenance, par *aq̄* :

filz al riche due Rainier 472

2° Avec la fonction du datif pour un nom de personne au singulier et quelquefois même au pluriel :

Ne placez Dieu 128, 140  
si preiez Dieu merciç 199, 654  
vos ressemblez enfant 375  
Roqlant saisist e son cors e ses armes 545  
Roqlant tiraç la barbe 548  
Dieu porofriç lo guant 635  
Li reis comandez Tiedbalt e Geboin 781  
leist feront noz Franceis grant iror 85

Mais on trouve déjà souvent, même dans ces conditions, le datif exprimé par *aq̄* :

Ui te comant al glorios del ciel 518  
sin donraç a Roqlant 490  
Qu'il te donast aq̄ un conte chataigne 588  
Son destre guant a Dieu en porofriç 660

### Adjectif neutre.

105. Le neutre singulier, perdu dans les substantifs, s'est conservé dans les adjectifs et participes (voy. § 70), mais seulement quand l'adjectif ou le participe se rapporte à un sujet impersonnel, exprimé

(*en, il*) ou non exprimé. On reconnaît le neutre à ce qu'au nominatif il n'a pas la marque du cas sujet :

por ço que plus bel seit 67  
 que ço seit dit 129  
 Mal seit del cuer 173  
 Il est escrit 283  
 lor est avenut bien 285  
 Il nen est dreit 618

Il faut rattacher à ce neutre l'emploi de plusieurs adjectifs (*bel, estreit, dreit*, etc.) comme adverbes; *mielz* et *pis* sont aussi des comparatifs neutres, comme on le voit clairement par des exemples comme :

si est il assez mielz 345.

Le neutre est encore à reconnaître dans les locutions *par mi* (*par mi la boche* 366), *en som* (*en som un tertre* 532).

#### Pronoms personnels et démonstratifs.

106. Les pronoms personnels sujets ne sont en général pas exprimés devant les verbes; ils le sont d'ordinaire quand la proposition commencerait sans cela par un verbe ou un pronom personnel au régime :

jo ai paiens veduz 100  
 Jo feroie que fols 118  
 Jo l'ai laissiét en une marche estrange 55  
 Jol vos plevis 124, 127, etc.

D'ailleurs, même en dehors de ce cas, le pronom personnel sujet est déjà quelquefois exprimé :

Or veit il bien d'Espagne lo regnét 93  
 Sol les eschieres ne puet il aconter 97  
 que je seie cornant 130, etc.

Le pronom personnel neutre (indéfini) n'est ordinairement pas exprimé :

En la citez nen aȝ remés païen 6  
 La ou cist furent des altres i out bien,  
 De cels de France i aȝ quinze miliers 16-17  
 Donc lor remembreȝ des fiex e des onors 26  
 Pitiéȝ l'en prent 41, etc.

On trouve cependant déjà *il*, qui est en réalité le sujet masculin, mais qui fait fonction de sujet neutre :

Il est escrit 283  
 Il pen est dreit 618  
 si est il assez miez 345

On peut en dire autant du démonstratif neutre *ço*, qui, dans des propositions simples, n'est souvent pas exprimé :

por ço que plus bel seit 67  
 ja semblaist grant mençoŋge 363.

Mais on le trouve aussi exprimé :

Çost grant merveille 377.

Pour l'emploi des formes en *-ui*, *-i*, voy. §§ 73, 75

#### Pronom relatif.

107. *Cui* ne se trouve dans nos extraits (404, 415) qu'avec la fonction de datif interrogatif; dans d'autres parties du poème on le trouve faisant fonction de génitif et d'accusatif relatif.

#### Article.

108. L'article défini n'est ordinairement pas exprimé :

1° Devant les noms de peuples (ou semblables) au pluriel, comme *Franc, Franceis, Sarrasin, Ongre, Bolgre, païen, crestien*, etc. (cependant *as Franceis* 101, *les Sarrasins* 149, *li Franceis* 257, 410, *li Saisne* 754);

2° Devant les noms de pays, comme *France, Espagne, Moriënne*, etc.;

3° Devant certains noms qui ont un caractère marqué d'unicité : *Dieu, soleil* 585, *ciel* 717 (mais *lo ciel* 610).

L'article peut manquer devant les noms de dignité suivis du nom propre : *dus Naimé* 388, 735; mais le plus souvent il est exprimé : *li cons Roqlans, li empereure Charles*. Il ne l'est jamais devant le qualificatif *saint*. Sur la formule *li rei gonfanoniers*, voy. la note du v. 11.

109. L'article indéfini *un* manque le plus souvent (4, 6, 50, 70, 77, etc.); il est cependant déjà souvent exprimé (voy. *Un* au glossaire). — Le *de* partitif et les combinaisons *del, de la, des* au même sens ne se trouvent encore qu'en germe (voy. v. 615-617).

110. Le démonstratif *cil* a souvent la valeur d'un article. En revanche, dans *la lor, les lor*, l'article a conservé sa valeur originaire de pronom démonstratif.

## 2. SYNTAXE DU VERBE

### Rection des verbes.

111. Les verbes *clamer, escrire* sont transitifs. — *Ressurrexis* 656, au sens de *ressuscitas*, est un mot

tout latin mal appliqué. — *Cels qu'il ont morz* 292 signifie « ceux qu'ils ont tués »; cet emploi actif est restreint au participe passé de *morir*.

*Aidier*, *preier* gouvernent le datif.

Des verbes neutres exprimant un état peuvent prendre la forme réfléchie : *se gesir* 645. — Les gérondifs *rompant*, *ajostant* ont le sens réfléchi.

#### Emploi des modes.

112. L'infinitif se prend substantivement avec une grande liberté et reçoit alors les marques de la déclinaison : *li corners*, *del repaidrier*.

L'infinitif avec *ne* peut s'employer au sens d'imperatif négatif : *ne dire tel oltrage* 172, *nel dire ja* 179.

113. Le gérondif s'emploie seul comme en latin : *s'en torneï chancelant* 492, *il est morz conquerant* 633, *i est alez corant* 627. Avec le présent ou l'imparfait du verbe *estre*, il exprime un présent ou un imparfait prolongé : *qui est passant* 116, 126, 302, 369, *que jo seie cornant* 130, *li temples est rompant* 327, *se ne fust combatant* 372. Le même sens, à peu de chose près, est exprimé par la combinaison du gérondif avec le présent d'*aler* : *vont les oz ajostant* 235, *vait tote jor cornant* 378, *por qu'alez arestant?* 381 (cet exemple montre bien que, dans cette combinaison, le verbe *aler* a complètement déposé son sens propre); la combinaison avec *aler* est surtout employée quand le gérondif a un régime : *son espiét vait pat-*

*meiant* 221, *vait la more tornant* 222, *lo vait sevant* 226, *ales lo pas tenant* 231, *vont lor martirie querant* 232, *lo vait molt angoissant* 498. — Le gérondif s'emploie aussi avec *en* et *a*, souvent avec le sens d'un substantif : *se mist en estant* 491, *al lor vivant* 306, *a mon vivant* 576.

114. Le participe présent est un véritable adjectif verbal, qui ne peut avoir de régime direct, et qualifie toujours un substantif, avec lequel il s'accorde en genre et en nombre : *vivant* 129, *corant* 220, 489, *corans* 406, *avenans* 219, *ridant* 225, *vaillant* 234, *pesant* 253, *conquerantment* 680.

115. Le participe passé, dans les temps périphrastiques qu'il forme avec *avoir*, s'accorde généralement avec son régime direct; on le trouve cependant aussi sous la forme invariable, c'est-à-dire neutre : *li a ses grans plaies leitt* 435.

#### Emploi des temps.

116. Le présent historique est employé concurremment avec le parfait simple et le parfait périphrastique; on les mêle sans scrupule et souvent dans la même phrase (voy. notamment les v. 87-88, 202-204, 446-451). Sur le futur antérieur, voy. la note du v. 620.

117. Le conditionnel (imparfait du futur de l'indicatif) s'emploie toujours pour désigner une action prévue ou supposée dans l'avenir (v. 118, 119, 215, 343, 403, 677, 680).

118. L'imparfait du subjonctif, outre son sens ordinaire, a celui de conditionnel passé, que nous rendons aujourd'hui par le conditionnel antérieur ou, après *si*, par le plus-que-parfait :

O pris o morz i fust li reis Marsilies 331  
 Sem crejissiez 329  
 N'i oüssons domage 317 ;

mais souvent aussi il n'a que le sens du conditionnel ou de l'imparfait avec *se* (v. 363, 372, 402). — Dans *fust i li reis* 167 on remarque l'ellipse archaïque de *se*.

### 3. PHRASES COMPOSÉES

119. Le trait le plus caractéristique de la syntaxe du *Roland* est l'omission fréquente de *que* ou *qui* entre la proposition principale et les propositions subordonnées. Tous les cas d'omission de ce genre ont été relevés dans les notes.

### 4. ORDRE DES MOTS

120. L'ordre des mots dans le français du onzième siècle, sans être aussi libre qu'en latin classique, est beaucoup plus libre qu'en français moderne, et l'ordre normal n'est pas le même. Il n'est pas possible d'aborder ici l'étude délicate et complexe de cette partie de la grammaire. Nous nous bornerons à remarquer que le français a passé par un état intermédiaire entre la construction du latin vulgaire, qui ressemblait beaucoup à celle du latin archaïque, et

celle du français moderne; dans cette construction primitive, le complément précédait le nom (*la Dieu merci, li rei gonfanoniers*), l'adjectif qualificatif précédait le substantif qualifié (comparez les adverbes *en ment*), le régime direct ou indirect précédait le verbe, le verbe précédait le sujet à moins que le sujet ne fût un pronom personnel exprimé. Tous ces traits subsistent, quoique déjà mélangés d'autres, dans le *Roland*. Notons surtout que, quand la proposition commence par un adverbe ou un complément circonstanciel, le verbe précède nécessairement le sujet et l'un et l'autre précèdent le régime :

Por son seignor deit om sofrir granz mals 163  
Or veit il bien d'Espagne le rogné? 92.

#### IV. — LEXIQUE

121. On trouvera au glossaire le relevé de tous les mots qui figurent dans nos extraits, avec leur étymologie autant qu'elle est connue. L'étude des éléments lexicologiques du français du onzième siècle ne saurait être abordée ici; nous nous bornerons à quelques remarques sommaires, en laissant complètement de côté la partie la plus intéressante et aussi la plus complexe du sujet, l'histoire du sens des mots.

122. Le fonds du lexique est formé par le lexique du latin vulgaire, c'est-à-dire par les mots employés dans la masse de la population gallo-romaine qui,

après la ruine de l'établissement romain officiel et la conquête germanique, fut privée de toute culture littéraire. Une part considérable du lexique latin sombra, soit qu'elle fût sans usage pour des populations tombées à un degré de civilisation inférieur, soit qu'elle n'eût eu qu'une existence littéraire. La riche synonymie du latin classique fut notamment très restreinte : de plusieurs mots plus ou moins synonymes on ne conserva qu'un; on négligea les nuances d'expression que la littérature avait développées. Souvent aussi on préféra au mot latin, pour une raison ou pour une autre, le mot germanique correspondant. En revanche, une riche dérivation fit sortir des souches latines beaucoup de rejetons inconnus à l'époque ancienne. La composition à l'aide de particules fut aussi très productive, surtout pour les verbes.

123. Le latin populaire contenait déjà un certain nombre de mots grecs, introduits en grande partie par le christianisme; tels sont : *blasmer*, *colp*, *evesque*, *paredis*, *parole*, *pasmer*, *proveïdre*, *sarcou*, *talent*. On peut y joindre le mot syriaque *abêt*.

124. L'invasion des Germains, surtout des Francs et Burgondions, dans l'empire et particulièrement dans la Gaule du Nord, fit pénétrer dans la langue du peuple un grand nombre de mots allemands, dont l'étude jette un jour très clair sur les rapports des deux populations. Ce sont des substantifs : *biere*, *bli-dall*, *brant*, *bronie*, *bu*, *elme*, *eschac*, *eschiere*, *espiet*,

*esporon, estorn, faldestuel, gonfanon, guant, hail, hanste, hardement, marche, orgueil, osberc, renges*; — des adjectifs : *balt, blanc, bloi, brun, estolt, franc, gaillart, lige* (v. *eslegier*), *riche*; — des verbes : *adober, blecier, brisier, eschiver, escremir, esguarer, espairnier, garder, guarir, guarnir, guider, haster, honir, saisir*. On peut y joindre *gaber*, sans doute scandinave. Les mots allemands suivent les lois phonétiques du latin vulgaire à partir de l'époque où ils entrent dans la langue. Ils y introduisent l'*h* et le *w*, qui se change en *gu*. Ils prennent les terminaisons romanes et se soumettent à la flexion commune; les verbes, suivant qu'ils ont l'infinitif en *-an* ou *-jan*, prennent des infinitifs en *-er* ou *-ir*. Ils sont susceptibles de dérivation avec les suffixes latins et de composition avec les particules latines. On ne relève que deux suffixes d'origine germanique, *-all* (*blidalt*) et *-art* (*gaillart*); ce dernier se joint à un mot latin dans *coçart*. Deux mots allemands, *elme* et *osberc*, se présentent dans notre texte avec des formes qui sont celles de la France méridionale, sans doute parce que les objets qu'ils désignent y étaient fabriqués ou entreposés.

125. Quelques mots étrangers, dus au commerce avec l'Orient, *eschas, galazin, olifant*, sont sans importance.

126. Le latin classique n'ayant pas cessé d'être la langue de l'Église et la langue officielle de l'État, un assez grand nombre de mots qui n'existaient pas dans

le latin vulgaire ont été introduits ou réintroduits dans le français par les relations du peuple avec les lettrés. Ce phénomène devient surtout notable quand la langue vulgaire est employée à des poèmes de l'importance du *Roland*, où des idées générales ont besoin de trouver leur expression, et où la religion notamment joue un grand rôle. Aussi sont-ce surtout des mots empruntés à la langue de l'Église qui constituent le groupe assez nombreux des mots savants de notre poème. A cet ordre d'idées appartiennent : *aitre, amome, aneme, angele, apostele, benedir, celeste, chanonie, contrariier, encens, glorios, judise, martir, mirre, monie, palie, palcrne, penitence, prophete, reliques, servise, siecle, tenebres, umele*, mots d'ailleurs pour la plupart assez récents et qui indiquent dans notre poème, à un certain moment, l'intervention de la main d'un clerc. Quelques autres mots savants sont plutôt de la langue de l'État, comme : *duc, empereдор, magne* (usité uniquement comme épithète de *Charle*), *noble, nobilie*. Enfin d'autres, en petit nombre, désignent des objets que la civilisation renaissante avait remis sous les yeux du peuple; tels sont : *cristal, liepart, lion*, auxquels on peut joindre *olifant* et *galazin* cités plus haut; *orie* rentre aussi dans cette catégorie. On remarquera que parmi les mots savants il y a très peu de verbes.

127. Enfin il reste, dans le court fragment du lexique français du onzième siècle que nous présentent nos extraits, un nombre relativement considérable de

mots dont l'origine est encore inconnue. Plusieurs d'entre eux sont bien probablement germaniques, quelques-uns peut-être celtiques; d'autres appartiennent sans doute au fonds latin, bien que les textes anciens ne nous les aient pas conservés. Tels sont les substantifs : *ahan*, *bachelor*, *felon*, *larris*, *piece* (voy. *peceier*, *depecier*), *safre*, *sartaigne*, *roche*, *tertre*, *detrenchier*, *vassal*; les adjectifs : *bis*, *malvais*, *petit*; les verbes : *aler*, *brochier*, *esbaneier*.

128. Les noms d'hommes qui figurent dans le *Roland* sont des noms d'origine germanique pour tous les personnages français. Quelques saints, avec des noms hébreux, grecs ou romains, y sont mentionnés. Les noms des Sarrasins sont puisés à des sources jusqu'à présent non explorées; on ne trouve d'ailleurs dans nos extraits que celui de *Marsilie*.

129. Les noms géographiques sont ceux qui étaient usités dans l'empire carolingien. Quelques-uns, comme *Califerne*, n'ont pu être identifiés.

## V. — VERSIFICATION

### 1. LE VERS.

130. Le vers de la *Chanson de Roland* est le décasyllabe, composé de dix syllabes au moins, mais souvent de onze ou douze. Il se partage en deux membres inégaux, le premier de quatre (cinq) syllabes, le second de six (sept) syllabes, dont chacun doit avoir

un accent tonique et oratoire sur la dernière syllabe paire :

Compaing Roqlanz, l'olifant car sonex.

En dehors de ces deux places, la distribution des accents toniques est libre, mais le vers ne comporte pas d'autres accents oratoires; en d'autres termes, la césure est rigoureusement observée et l'enjambement est inconnu. Les vers forment même, le plus souvent, chacun une proposition complète, qui n'est pas reliée par la syntaxe à celles qui constituent les vers précédents et suivants.

131. Après chacune des syllabes paires qui terminent les deux membres du vers, il peut y avoir ou ne pas y avoir une syllabe atone (contenant un *e*). On a ainsi des vers de onze syllabes, de deux formes -

Guardet sour destre | par mi un val erboa.

Jo ai vedut | les Sarrazins d'Espagne,

et des vers de douze syllabes :

Mielx valt mesure | que ne fait estoltia.

132. La mesure du vers s'établissant sur le nombre des syllabes, il faut remarquer que les diphtongues ne comptent naturellement que pour une. — Les voyelles contiguës sont rares, et ne se trouvent, en dehors de mots récents, *cresti-ien*, *champi-on*, *glo-rios*, *li-on*, que dans les cas où une palatale ou labiale est tombée entre deux voyelles (*di-ënt*, *mî-e*, *pri-et*, *pa-is*, *pa-ien*, *lieu-e*, *de-üst*, *o-üssons*). Il faut encore

y joindre quelques mots particuliers comme *mei-e*, *so-e*. — On a déjà vu plus haut que dans les mots graphiquement ou réellement proparoxytons (*Arabie*, *Basilie*, *bronie*, *chanonie*, *Denisie*, *Ivorie*, *Marsilie*, *milie*, *monie*, *nobilie*, *orie*, *palie*, — *aneme*, *angele*, *apostele*, *Cisere*, *Guenele*, *umele*) la pénultième, *i* ou *e*, ne compte pas pour la mesure du vers.

133. L'hiatus est toléré, pourvu que la dernière syllabe du premier mot soit une syllabe tonique. La plupart des polysyllabes accentués se terminant par des consonnes, l'hiatus se produit surtout après des monosyllabes. On le trouve par exemple après *a* dans *ça*, *ja*, *la* (adverbe); après *i* dans *i*, *ci*, *li*, *mi* (medium), *qui*, *si*; après *o* dans *ço*, *jo*; après *ai* dans *ai* et les futurs qui en sont composés (*aurai*, *ferrai*, *irai*, *porterai*, *serai*); après *ei* dans *mei*, *sei*, *tei* (*quei* est *queid* devant une voyelle); après *oi* dans *ambedoi*; après *ui* dans *encui*, *celui*, *lui*, *puï*; après *ou* dans *Anjou*, *Peitou*; après *ieu* dans *Dieu*. Après *e* il se produit dans *ne* = *nec* (v. 559) et *que* pronom 144, 440, 601, 659; devant une voy. *que* conj. élide son *e* à moins qu'il ne garde le *q* étym., *qued*; *jusque*, traité comme un composé de *que*, peut ne pas élider (413) ou élider (473) son *e*; il en est de même de *tresque*. — Il faut noter quelques points particuliers. *La* article et pronom, *ma*, *ta*, *sa*, ne peuvent jamais, étant essentiellement atones, avoir leur *a* en hiatus, et l'élident toujours (notez l'élision de *la* au v. 548, où ce pronom pour nous serait tonique); il en est de même des

voyelles de *de, me, te, se*, et de *lo* article et pronom. *Si, qui, ço, jo*, peuvent élider ou ne pas élider leur voyelle; quand *si, qui, lui, ço* se trouvent devant *est* ou *en*, si une élision se produit, c'est l'*e* de *est* et *en* qui disparaît (*sist, quist, çost; sin, luin*). — *Li*, cas sujet de l'article singulier, peut élider ou ne pas élider son *i* (*li arcevesques* 281, 238, 657, 486, *l'arcevesques* 444, 469, 485); *li*, cas sujet pluriel, ne l'élide jamais.

134. L'élision (sauf les cas d'*a, i, o* qui viennent d'être indiqués) ne porte que sur l'*e* final, qu'elle fait complètement disparaître. Elle est obligatoire pour les polysyllabes (sauf les composés de *que*) et pour les monosyllabes, (excepté *ne, se* = *s i* et *que* pronom). La 3<sup>e</sup> personne du singulier en -*e* peut perdre son *f* et élider son *e* :

*Li empereüre chevalche irieüement* 409;

mais le plus souvent elle conserve le *f* et par conséquent n'élide pas l'*e* (voy. § 80).

135. L'enclise supprime la voyelle de certains monosyllabes qui s'unissent à un monosyllabe précédent. Ce phénomène se produit : 1<sup>o</sup> pour la voyelle d'*est* et *en*, dans les conditions indiquées ci-dessus (§ 133); 2<sup>o</sup> pour la voyelle de diverses formes de l'article, à savoir : *lo* devant une consonne après *de, a, en* (*del, al, el*), les masculin et féminin après *de, a, en* (*des, as, es*), ou du pronom : *lo* devant une consonne après *jo, si, qui, ne* (*jol, sil, quil, nel*) et même *altre*

(*antrel*), *me* devant une consonne après *si*, *se*, *ne* (*sim*, *nem*), *se* devant une consonne après *si*, *ne* (*sis*, *nes*), les masculin et féminin après *jo*, *si*, *ne*, *que* (*jos*, *sis*, *nes*, *ques*). Toutes ces contractions sont obligatoires.

## 2. LA LAISSE.

136. Les vers sont reliés entre eux par l'assonance, c'est-à-dire par l'homophonie de la dernière voyelle tonique, sans tenir compte, sauf pour *an* et *en*, des consonnes qui suivent. Mais l'assonance ne peut porter que sur des syllabes finales de même nature, c'est-à-dire masculines (oxytoniques) ou féminines (paroxytoniques). De là pour chaque assonance deux formes possibles.

137. L'assonance ne peut unir que les vers immédiatement contigus. Elle en forme des séries inégales qu'on appelle *laisses*, qui ont en moyenne, dans le *Holland*, quatorze vers, et varient de cinq à trente et plus. Cette forme est celle de toutes les chansons de geste; mais plus on descend dans le temps, plus les laisses deviennent longues. A partir d'une certaine époque, l'assonance est remplacée par la rime, qui en diffère en ce qu'elle exige, outre l'homophonie de la voyelle tonique, celle des consonnes qui suivent cette voyelle.

138. Dans les extraits imprimés ci-dessous, on trouve 56 laisses, dont 39 masculines et 17 féminines; l'infériorité numérique de celles-ci tient à la nature même de la langue. Ces 56 laisses se répartissent en

16 assonances, dont voici le tableau, complété par les six qui, ne se rencontrant pas ici, apparaissent dans le reste du poème :

MASCULINES.	FÉMININES.
a 176. . . . .	a-e 159, 312, 536.
a (et <i>ā</i> ), 125, 218, 253, 301, 364, 405, 486, 625. . . . .	a-e (et rart <i>z-e</i> ), 42, 146, 417, 580, 722, 786.
é 91, 137, 236, 479, 668, 762.	é-e, 805.
ei 57. . . . .	[ei-e].
( <i>z</i> confondu avec <i>a</i> ), . . . . .	<i>z-e</i> 383.
ie 1, 205, 279, 338, 426, 464.	[ie-e].
ê (et <i>ai</i> ) 524. . . . .	ê-e (et <i>ai-e</i> ) 290, 511, 729.
ï 190, 645, 694, 773. . . . .	i-e 323, 607, 744.
ô 113, 394, 550, 756. . . . .	[ô-e].
ó 30, 80, 446, 498, 683, 705.	ó-e 356.
[ue]. . . . .	
u 102, 636. . . . .	w-e 563

139. L'oreille était aussi sévère que délicate pour l'homophonie; aussi l'assonance est-elle le principal instrument de la critique pour étudier le son des voyelles de l'ancien français. On a vu à la phonétique quelle était la valeur de chacune d'elles. Dans les diphtongues, l'assonance porte sur la voyelle dominante, qui est celle qui a l'accent : c'est la première dans *éu*, *ou*, *ou*, *oi*, *oi*, *ui*, aussi ces diphtongues assonnent-elles avec *é*, *o*, *ó*, *u*; les diphtongues *ei*, *ie*, *ue* n'assonnent qu'avec elles-mêmes. Dans *ai* les deux voyelles se sont fondues dans le son unique *ê*, et *ai* assonne avec *ê*. Sur les diphtongues nasales *aj*, *ej*, voyez à la *Phonétique*, §§ 9 et 16.

**EXTRAITS**  
**DE LA**  
**CHANSON DE ROLAND**



EXTRAITS  
DE LA  
CHANSON DE ROLAND

---

I

(Vers 96-121.)

Marsile, roi païen de Saragosse, se voyant hors d'état de résister à l'invasion imminente des Français, qui ont conquis le reste de l'Espagne, se décide à envoyer à Charlemagne des messagers porteurs de perfides propositions de paix. Ils trouvent l'empereur près d'une ville dont il vient de s'emparer.

Li emperedre se fait e balz et liez<sup>1</sup> :  
Cordres aþ prise e les murs peceiez,  
O ses cheðables les tors en abatièþ;  
Molt grant eschac en ont sui chevalier  
D'or e d'argent e de guarnemenz chiers. 5  
En la citèþ nen aþ remès païen<sup>2</sup>

---

1. Le verbe *se faire* est ici considéré comme équivalant à « devenir », *feri*, et traité comme un verbe neutre ordinaire; c'est pourquoi *balz* et *has* sont au cas sujet : *imperator fit lactus*.

2. *Païen*. Les Musulmans sont ainsi désignés dans toutes les chansons de geste, et cela vient sans doute d'une confusion entre les enne-

Ne seit ocis<sup>3</sup>, o devient<sup>4</sup> crestiens<sup>5</sup>.  
 Charles li magnes est en un grant vergier,  
 Ensemble o lui Roðlanz<sup>6</sup> eð Oliviers<sup>7</sup>,

mis du Sud et ceux de l'Est, Saxons, Danois, Slaves, Hongrois, Avars, qui étaient réellement païens. Cette confusion regrettable est enlevée dans notre épopée tout caractère propre et réel aux Musulmans, qui y jouent cependant un si grand rôle. Les poètes ont enchéri sur la confusion première et se sont éloignés encore plus de la vérité en nommant les dieux prétendus qu'adoraient les Sarrasins. D'après notre chanson, c'étaient Mahomet, Apollin, Jupin et Tervagant. Le prophète du monothéisme le plus exclusif présenté comme une idole est une altération étrange qu'on est surpris de retrouver, avec toutes sortes d'exagérations, dans les poèmes relatifs aux croisades. *Apollin* a été emprunté aux livres latins (*Apollinem*). *Jupin* est une forme de *Jupiter* (qui se trouve aussi dans notre poème) modelée sans doute sur *Apollin* et de provenance également érudite. On ignore l'origine et le sens premier du mot *Tervagant*.

3. Entre la proposition principale, si elle est négative, et un subjonctif, le français du onzième siècle peut se passer d'exprimer le pronom qui; cf. v. 401, 411, 420, 510, 560.

4. Il ne faudrait pas prendre *devient* pour un subjonctif; la construction change : « il n'est resté dans la ville aucun païen qui ne soit tué, ou alors c'est qu'il devient chrétien ».

5. Cette façon de traiter les Sarrasins vaincus est constante dans les chansons de geste; elle a été souvent pratiquée aussi dans les guerres réelles contre les Musulmans; toutefois l'exécution n'en était pas toujours possible, et elle est plutôt un idéal qu'une règle absolue de conduite. Plus loin, racontant la prise de Saragosse, le poète dit naïvement que tous les païens qui ne furent pas mis à mort devinrent « de vrais chrétiens ».

6. Roland est un personnage historique, comte de la marche de Bretagne (Bretagne française), tué à Roncevaux le 15 août 778, il n'était sûrement pas neveu de Charlemagne, et paraît avoir été plus âgé que lui; c'est tout ce que nous en savons. — Dans notre poème, il est fils de la sœur de l'empereur (Gisle ou Berte), remariée après la mort du père de Roland à Ganelon; on ne dit pas le nom de son premier mari, mais des textes anciens s'accordent à l'appeler Milon d'Anglers. — Roland est le « compagnon » d'Olivier (voy. la note 14) et le tiancé de la sœur de celui-ci, Aude (voy. la note 55).

7. Olivier (voy. le v. 472) est le fils de Rainier, comte de la marche du Val de Riviers, qu'on n'identifie pas avec certitude. Dans d'autres

Sansse li dus eç Anseïs li fiers, 10  
 Jofreiz d'Anjou li rei gonfanoniers<sup>8</sup>,  
 E si i furent e Gerins e Geriers,  
 Ive eç Ivories, li Guascoinz Engeliars,  
 Ote li forz e li proz Berengiers,  
 S'i fuç Geratz de Rosseillon li vielz<sup>9</sup>. 15  
 La ou cist furent des altres i out bien :  
 De cels de France i aç quinze miliers.  
 Sour palies blans siedent cil chevalier,  
 As tables jueënt por els esbaneier,  
 Eç as eschas li plus sage e li viel<sup>10</sup>, 20

textes, nous voyons ce Rainier comte de Genève (plus tard confondu avec Gènes), et il est possible que le Val de Riviers, pour l'auteur du *Roland*, signifie cette partie de l'ancienne Bourgogne qui confine aux Alpes et qui forme aujourd'hui la Savoie. — L'amitié de Roland et Olivier est restée proverbiale pendant tout le moyen âge, comme celle d'Achille et Patrocle dans l'antiquité; Roland, dans cette union, a la supériorité, comme Achille, bien qu'Olivier se montre plus sage, comme aussi Patrocle dans l'*Iliade*.

8. Quand un mot au cas régime faisant fonction de génitif est placé avant celui dont il dépend (c'est la construction la plus ancienne, § 120), il se passe souvent d'article, comme ici : « Le porte-étendard du roi. » Parfois même l'article manque aux deux noms ainsi construits : *Quant Franc de France repairent de rot cort*. Ce sont des restes de l'usage du latin vulgaire, qui ne se trouvent que dans les textes très anciens.

9. Des treize preux mentionnés ici, douze sont les douze pairs, dont nous reparlerons plus loin, et sont destinés à être tués à Roncevaux. Le seul personnage qui doit reparaitre après ce massacre, n'ayant pas pris part au combat, est Jofroi d'Anjou. Il est qualifié de « porte-étendard du roi », ce qui nous prouve que la version conservée de notre poème a admis des éléments postérieurs à la fin du dixième siècle, époque où Jofroi I d'Anjou fut investi de la charge de *signifer* ou *vacillarius regni Francie*. Le vers qui joint ce personnage aux douze pairs consacrés par la tradition paraît bien avoir été ajouté par un remanieur angevin, mais à une époque antérieure à la constitution du texte auquel remontent tous nos manuscrits.

10. Le jeu des tables, à peu près pareil à celui du tric-trac, est un

Eꝛ escremissent cil bacheler legier.  
 Dessoz un pin, delez un aiglentier,  
 Un faldestuel i out fait tot d'or mier :  
 La siét li reis qui dolce France tient;  
 Blanche aꝛ la barbe e tot florit lo chief<sup>11</sup>,                    25  
 Gent aꝛ lo cors e lo contenant fier :  
 S'est quil demandet, ne l'estuet enseignier.  
 E li message descendierent a piét,  
 Sil saluderent par amor e par bien.

---

héritage de l'antiquité. Le jeu des échecs, au contraire, n'a pas été connu du monde classique. On ne sait pas au juste à quelle époque il passa, par l'intermédiaire des Arabes, de Perse en Occident; ce fut sans doute au neuvième siècle. On sait que Haroun *al Raschid* avait envoyé à Charlemagne un jeu d'échecs magnifique; on croit en conserver une pièce à la Bibliothèque nationale. Les échecs furent au moyen âge, surtout du onzième au treizième siècle, l'objet d'une véritable passion; le jeu d'échecs occupe une place importante dans plusieurs chansons de geste. On y jouait de l'argent; aussi ce jeu fut-il souvent condamné par l'Église. La façon de jouer et la marche des pièces n'étaient pas tout à fait les nôtres; elles étaient plus simples.

11. Charlemagne est présenté dans notre poème comme un vieillard; son âge est même, dans un passage qui d'ailleurs n'appartient pas au noyau primitif, fabuleusement exagéré: on lui donne plus de deux cents ans. En réalité, lors de l'expédition d'Espagne, en 778, il avait trente-six ans. Le type du Charlemagne épique, de l'empereur « à la barbe fleurie », qui s'est imposé à toute la tradition, remonte aux dernières années du règne (sur la barbe en elle-même, voy. n. 54).

## II

(Ver 814-840.)

Ganelon, et 7076 à Saragosse pour conclure la paix avec Marsile, laisse entraîner, par la haine qu'il porte à Roland et par les présents qu'il reçoit, à trahir les Français. Il promet à Marsile de décider Charlemagne à confier à Roland le commandement de l'arrière-garde : quand elle se trouvera dans les gorges de Roncevaux, séparée du gros de l'armée française qui aura déjà passé les monts, les Sarrasins l'attaqueront avec des forces vingt fois supérieures. En effet, Roland, Olivier, les dix autres pairs de France et vingt mille hommes forment l'arrière-garde, qui reste dans les défilés pendant que Charlemagne et les autres rentrent en France. L'empereur, en passant les gorges des Pyrénées, est assiégré de pressentiments funestes.

Halt sont li pui e li val tenebros, 30  
Les roches bises, li destreit merveillous.  
Lo jorn passerent Franceis a grant dolor :  
De quinze lieues en ot om la rumor.  
Puis queç il vient a la terre maior<sup>12</sup>,  
Vidrent Guascoigne la terre lor seignor, 35  
Donc lor remembreç des fiez e des onors,  
E des pulceles e des gentilz oissors :

---

12. *Terre maior*, « grande terre ». Ce nom, donné à la France dans le *Roland* (cf. v. 382) et, rarement, dans d'autres chansons de geste, se retrouve dans les écrits de quelques géographes arabes.

Cel n'en i aꝛ qui de pitiéꝛ ne plort.  
 Sour toz les altres est Charles angoissos  
 As porz d'Espaigne aꝛ laissiéꝛ son nevoꝛ. 40  
 Pitiéꝛ luin prent, ne puet muꝛer ne plort<sup>13</sup>.

Li doze per<sup>14</sup> sont remés en Espaigne :  
 Vint milé Frans ont en la lor compaigne;  
 Nen ont paor ne de morir dotance.  
 Li emperêꝛe s'en repaidreꝛ en France, 45  
 Ploreꝛ des uelz, tireꝛ sa barbe blanche.

13. Devant un subjonctif, l'ancien français peut supprimer la conjonction *que*; cf. vers 50, 457, 652, 678, 686, 714, 751, 784.

14. *Li doze per*, c'est-à-dire « les douze égaux ». Il s'agit d'une sorte de confrérie qui, d'après des récits anciens, avait été constituée, spécialement en vue de l'expédition d'Espagne, entre douze jeunes guerriers de l'entourage de Charlemagne. Dans les poèmes les plus anciens relatifs à d'autres guerres, les douze pairs ne paraissent pas; mais plus tard on en a fait une institution permanente. — Les douze pairs sont dans notre poème : Roland, Olivier, Ivon, Ivoire, Oton, Bérenger, Sanson, Anséis, Gérin, Gérier, Engelier et Gérard de Roussillon. Ce sont là des noms dont plusieurs appartiennent aux plus anciennes couches de l'épopée et ne reparaisent guère en dehors du récit de Roncevaux; aussi, dans la plupart des autres poèmes où sont mentionnés les douze pairs, voit-on l'un ou l'autre remplacé par quelque héros plus connu. En revanche, Gérard de Roussillon paraît bien avoir été introduit ici par le dernier rédacteur du *Roland*: ce personnage, dont l'existence réelle est attestée et qui fut contemporain de Charles le Chauve, est lui-même le héros d'une épopée particulière. Notre rédacteur ne doit guère avoir connu de lui que son nom, puisqu'il le fait mourir à Roncevaux, ce qui est aussi contraire à la tradition épique qu'à l'histoire. — Dans la confrérie des douze pairs, on remarque trois petites associations plus intimes, trois couples de guerriers qui sont entre eux « compagnons », Ivon et Ivoire, Gérin et Gérier, Roland et Olivier (notez que les deux premiers couples sont unis matériellement par l'allitération des deux noms). — Le compagnonnage (*compaignie*, v. 336) est une coutume germanique; c'est ce qu'on a appelé aussi la fraternité d'armes. Le nombre douze remonte également à des traditions allemandes.

Dejoste lui chevalcheŷ li dus Naime<sup>15</sup>,  
 E dist al rei : « De queiŷ avez pesance? »  
 Charles respont : « Tort fait quil me demandeŷ :  
 Si grant duel ai ne puis<sup>16</sup> muŷer nem plaigne. 50  
 Par Guenelon<sup>17</sup> iert ja destruite France :  
 Anuit m'avint par une avison d'angele<sup>18</sup>  
 Qu'entre mes poinz me depeçout ma hanste.  
 Grant paor ai mes niés as porz remaigneŷ<sup>19</sup>;  
 Jo l'ai laissiéŷ en une marche estrange : 55  
 Dieus! se jol pert, ja n'en avrai eschange! »

15. Naimon de Bavière est le Nestor de l'épopée française; il joue auprès de Charles le rôle de conseiller prudent et dévoué. On ne trouve dans l'histoire aucun personnage qui puisse paraître lui avoir servi de modèle. Charlemagne, après son père, eut à combattre des rébellions constantes des ducs de Bavière, et finit par déposséder Tassilon. Après lui, la Bavière n'eut plus de ducs indépendants.

16. La conjonction *que*, rattachant *et, tant*, à une proposition à l'indicatif, peut manquer en ancien français. Cf. la note 13, et aussi pour la fin du vers.

17. *Guenelon* (cas sujet *Guénelo*), en latin *Wenilo, Wenilonem*, nom d'origine germanique. Il n'est pas impossible qu'un archevêque de Sens de ce nom, qui joua sous Charles le Chauve un rôle politique fort équivoque, ait prêté son nom au traître de Roncevaux. — Cette conception de la trahison d'un Franc amenant le désastre de Roncevaux ne trouve, quoi qu'on en ait dit, aucune base dans l'histoire : elle est née du sentiment naturel qui porte un peuple à expliquer ainsi ses défaites. A l'origine, Ganelon ne trahissait que parce qu'il était acheté par l'or des païens; plus tard on rendit la situation plus intéressante, et en même temps on grandit l'importance de Roland, en ajoutant à ce motif celui de la haine de Ganelon contre Roland. — Dans notre poème et dans les autres, Ganelon est le *parâtre* (v. 90) de Roland, ayant épousé ou secondes noces la sœur de Charlemagne (voy. n. 6); on ne sait quand cette circonstance, à coup sûr fictive, a été introduite dans l'épopée.

18. *Une avison d'angele*, c'est-à-dire montrée par un ange. Les songes sont des visions que les anges, par l'ordre de Dieu, font apparaître devant les hommes endormis : c'est une conception biblique.

19. Cf. notes 3, 13.

### III

(Vers 994-1187.)

Les paleis, sortis de leurs embuscades, s'approchent de l'arrière-garde, qui ne s'attend pas à être attaquée.

Païen s'adobent d'osbers sarrazineis :  
 Tuit li plusor en sont dobléï en treis;  
 Lacent lor elmes molt bons saragoceis,  
 Ceignent espedes de l'acier viëneis, 60  
 Escuz ont genz, espiez valentineis,  
 E gonfanons blans e blois e vermeilz;  
 Laissent les muls e toz les palefreiz,  
 Es destriers montent<sup>20</sup>, si chevalchent estreit.  
 Clers fuï li jorz e bels fuï li soleilz<sup>21</sup> : 65  
 N'ont guarnement qui tot ne refflambeit;  
 Sonent mil graisles por ço<sup>22</sup> que plus bel seit :  
 Grant est la noise, si l'oïrent Franceis.

---

20. On chevauchait le mulet ou le palefroi en dehors du combat; le destrier était le cheval de bataille.

21. Ce vers contient peut-être un souvenir historique: le combat de Roncevaux eut lieu le 15 août.

22. En ancien français les prépositions ne peuvent se construire directement avec *que*; elles y sont jointes par l'intermédiaire de *ce*. Nous avons gardé cet usage dans *parce que, de ce que, etc.*

Dist Oliviers : « Sire compaing, ço creit,  
 De Sarrazins poçrons bataille avoir. » 70  
 Respont Roçlanz : « E Dieus la nos otreit !  
 Bien devons ci ester por nostre rei.  
 Por son seignor deit om sofrir destreiz,  
 Eç endurer e granz chalz e granz freiz<sup>23</sup>,  
 Sin deit om perdre e del cuir e del peil. 75  
 Or quart chascuns que granz cols i emploït :  
 Male chançon de nos dite ne seit<sup>24</sup>.  
 Paien ont tort e crestien ont dreit<sup>25</sup> :  
 Malvaise essemple n'en seraç ja de mei. »

Oliviers monteç dessoure un pui halçor, 80  
 Gardeç sour destre par mi un val erbos,  
 Si veit venir cele gent paienor,  
 Sin apelaç Roçlant son compaignon :  
 « Devers Espagne vei venir tel brunor,  
 Tanz blans osbers, tanz elmes flambeios! 85  
 Icist feront noz Franceis grant iror.  
 Guenele li fel en aç fait traçison,  
 Qui nos juaç devant l'empereçdor.

23. Le premier sentiment qui anime Roland est ce'ui de la fidélité à son seigneur, sentiment d'origine germanique chez les hommes libres, et qui remplit toute la société féodale.

24. Ce vers atteste l'usage de composer des chansons élogieuses ou satiriques sur la conduite de chacun à la guerre. Des chansons de ce genre ont pu fournir des éléments aux chansons de geste postérieures.

25. Cette idée du bon droit des chrétiens revient souvent dans notre poème, et fait de la guerre entre chrétiens et infidèles un vrai « jugement de Dieu » ; aussi, quand Roland et les siens ont succombé, est-il indispensable que Charlemagne prenne une éclatante revanche.

— Tais, Oliviers, » li cons Roðlanz respont :

« Mes paðrastre est, ne vueil que mot en sons. » 90

Oliviers est dessoure un pui montez :

Or veit il bien d'Espaigne lo regnét,

E Sarrazins qui tant sont assemblét :

Luisent cil elme qui ad or sont gemét,

E cil escuþ e cil osberc safrét, 95

E cil espiet, cil gonfanon fermét;

Sol les eschieres ne puet il aconter :

Tant en i aþ que mesure n'en sét.

En lui meðesme en est molt esguarez :

Com il ainz pout del pui est avalez, 100

Vint as Franceis, tot lor aþ acontét.

Dist Oliviers : « Jo ai paiens veðuz :

Onc mais nuls om en terre n'en vit plus.

Cil devant sont bien cent milie ad escuz,

Elmes lacies e blans osbers vestuz, 105

Dreites cez hanstes, luisent cil espiet brun,

Si sont montét sour lor chevaux crenuz :

Bataille avrez, onques mais tel ne fuþ.

Seignor Franceis, de Dieu aiez vertuþ :

El champ estez, que ne seiens venguþ. » 110

Diðnt Franceis : « Dehét ait qui s'en fuit!

Ja por morir ne vos en faldraþ uns. »

Dist Oliviers : « Paien ont grant esforz ,

De cels de France m'i semble avoir molt pou.

Compaing Roðlanz, car sonez vostre corn<sup>26</sup> : 115  
 Si l'oðraꝝ Charles qui est passant as porz :  
 Socorraꝝ nos, si retourneraꝝ l'ost. »  
 Respont Roðlanz : « Jo fereie que fols<sup>27</sup> :

26. Le cor de Roland, appelé aussi *olifant*, c'est-à-dire cor d'ivoire (proprement « ivoire »), était un insigne de commandement et un signe de ralliement. On verra, par les fragments qui suivent, le grand rôle qu'il joue dans le poème. On montrait à Bordeaux, au onzième siècle, un cor d'ivoire, fendu par le milieu, qu'on disait être celui de Roland. — Le refus de Roland d'appeler Charles à son secours en sonnant son cor est dans notre poème la vraie cause du désastre de Roncevaux : c'est un trait d'héroïque folie, comme on en retrouve souvent dans l'histoire militaire de la France ; citons seulement les batailles de Mansourah et de Courtrai. Par là ce désastre prend un caractère vraiment tragique, puisqu'il provient en grande partie de la faute du héros, de sa *desmesure*, comme on disait en ancien français, d'un mot qui rend parfaitement l'idée de l'ὄλεος ; homérique. — On remarquera la triple répétition, sur trois assonances différentes, de l'invitation d'Olivier et du refus de Roland de sonner son cor. De même plus loin (v. 301 et suiv.), quand Roland veut au contraire sonner du cor et qu'Olivier l'en dissuade, la proposition et la réponse sont répétées deux fois sur deux assonances différentes. Roland exprime sur trois assonances successives, et chaque fois avec des détails nouveaux, sa douleur de se séparer de Durendal (v. 571 et suiv.). De même encore les trois laisses consacrées aux regrets que Charles fait de Roland (v. 722 et suiv.) se répètent en partie. Ce procédé se retrouve dans d'autres poèmes, surtout dans les plus anciens, qui ont aussi les laisses les plus courtes. Il est intimement lié à l'ensemble de la technique de la vieille épopée française, et a pour but d'accroître, en la répétant avec une variation plus ou moins grande, l'impression produite sur l'auditeur par une situation particulièrement intéressante et surtout par un sentiment pathétique. Ces répétitions, évidemment du goût du public, ont été souvent introduites après coup dans les chansons par des remanieurs. Il est arrivé d'autre part que, grâce à l'habitude de ce procédé, de véritables variantes de faits, appartenant à des auteurs différents, se sont juxtaposées dans certaines rédactions orales, puis écrites ; c'est sans doute le cas pour les deux laisses successives (723-28, 729-43) où Charlemagne se représente tenant sa cour d'abord à Laon, puis à Aix ; cf. ci-dessus, p. xxix, et ci-dessous, n. 122.

27. *Que fols*, littér. *quod amens* (*faceret*) ; *fols* est naturellement au cas sujet. « Faire que sage » s'est conservé jusqu'au dix-septième siècle.

En dolce France en perdreie mon los,  
 Se por paiens ja sonasse mon corn; 120  
 Ainz i ferrai de Durendal<sup>28</sup> granz cols :  
 Sanglenz en iert li branz entresque a l'or.  
 Felon paien mar i vindrent as porz :  
 Jol vos plevis, tuit sont jugiét a mort.

— Compaing Roðlanz, car sonez l'olifant; 125  
 Si l'odraç Charles qui est as porz passant :  
 Jol vos plevis, ja retourneront Franc.

— Ne placeç Dieu, » ço li respont Roðlanz,  
 « Que ço seit dit de nul ome vivant  
 Ja por paiens que jo seie cornant! 130  
 Ja n'en avront reproche mi parent<sup>29</sup>.  
 Quant jo serai en la bataille grant,  
 E jo ferrai e mil cols e set cenz,  
 De Durendal vedrez l'acier sanglent.  
 Franceis sont bon, si ferront vassalment: 135  
 Ja cil d'Espagne n'avront de mort garant.

— Compainz Roðlanz, l'olifant car soncz;  
 Si l'odraç Charles, feraç l'ost retourner,

28. *Durendal* est l'épée de Roland, *Haltcolere* celle d'Olivier, *Atmaco* celle de Turpin, *Joiouse* celle de Charlemagne, *Murgleis* celle de Ganelon. Cet usage de donner un nom propre à une épée se retrouve dans l'épopée germanique; il doit remonter à un temps où la possession d'une bonne épée était un rare privilège.

29. Notons ici le sentiment de la solidarité de la famille noble, tout entière glorifiée ou déshonorée par la conduite d'un de ses membres. Cf. v. 141.

Socorraï nos li reis o son barnêt. »  
 Respont Roðlanz : « Ne placeï Damnedeu 140  
 Que mi parent por mei seient blasmêt,  
 Ne France dolce ja chieðet en viltêt<sup>30</sup>!  
 Ainz i ferrai de Durendal assez,  
 Ma bone espeïe que j'ai ceinte al costêt :  
 Tot en veðrez lo brant ensanglentêt. 145  
 Felon paien mar i sont assemblêt :  
 Jol vos plevis, tuit sont a mort livrêt. »

Dist Oliviers : « De ço ne sai jo blasmo.  
 Jo ai veðuï les Sarrazins d'Espaigne :  
 Covert en sont li val e les montaignes 150  
 E li larriz e trestotes les plaines ;  
 Granz sont les oz de cele gent estrange :  
 Nos i avons molt petite compaigne. »  
 Respont Roðlanz : « Mes talenz en engraigneï.  
 Ne placeï Dieu ne ses sainz ne ses angeles 155  
 Que ja por mei perdeï sa valor France !  
 Mielz vueil morir que hontages m'ataigneï :  
 Por bien ferir l'emperedre nos aimeï. »

Roðlanz est proz eï Oliviers est sages<sup>31</sup>;

30. A côté de l'honneur de famille apparaît ici l'honneur patriotique : Roland aime mieux mourir que d'être cause d'un abaissement de la gloire de la France. Cf. vers 156, 294, 335.

31. Ce vers exprime avec une concision puissante la différence du caractère des deux amis ; le poète a soin d'ajouter qu'une fois la décision prise, Olivier, plus prudent au conseil, ne le cède pas en courage à son ami.

Ambedoi ont merveillos vassalage.	160
Puis queç il sont as chevaux eç as armes, Ja por morir n'eschiveront bataille.	
Bon sont li conte e lor paroles haltes.	
Felon paien par grant iror chevalchent.	
Dist Oliviers : « Roçlanz, veðez en alques!	165
Vostre olifant soner vos nel deignastes :	
Fust i li reis, n'i oussons damage;	
Cil qui la sont n'en doivent avoir blasme <sup>32</sup> .	
Guardez a mont ça devers les porz d'Aspre :	
Veðeir poðez dolente riedreguarde;	170
Qui ceste <sup>33</sup> fait ja mais n'en feraç altre.	
— Tais, Oliviers, ne dire <sup>34</sup> tel oltrage :	
Mal seit del cuer qui el piz se çoðardeç!	
Nos remandrons en estal en la place :	
Par nos iert faiz e li cols e li chaples. »	175

Quant Roçlanz veit que bataille seraç,  
Plus se fait fiers que lions ne lieparz ;  
Franceis escriðeç, Olivier apelaç :  
« Sire compaing, amis, nel dire ja<sup>34</sup>.  
Li emperereç qui ça enz nos laissaç 180  
Itels vint milie en mist aç une part  
Son escientre nen i out un çoðart.

32. *Cil qui la sont*, ceux qui sont avec le roi : on ne pourra justement les blâmer de nous avoir laissés sans secours. Cf. v. 240.

33. *Ceste* se rapporte à une idée générale sous-entendue (chose, affaire, entreprise), et non à *riedreguarde* : c'est un usage fréquent, dont il nous reste des traces.

34. Voy. *Obs. gramm.*, § 111.

Por son seignor deit om sofrir granz mals,  
 Ed endurer e forz freiz e granz chalz,  
 Sin deit om perdre del sanc e de la charn. 185  
 Fier de ta lance, e jo de Durendal,  
 Ma bone espeçe que li reis me donat<sup>35</sup>;  
 Se jo i muir, dire puet qui l'avraç :  
 Iceste espeçe fuç a noble vassal ! »

D'autre part est l'arcevesques Turpins<sup>36</sup>. 190  
 Son cheval brocheç e monteç un larriz ;  
 Franceis apeleç, un sermon lor aç dit :  
 « Seignor baron, Charles nos laissaç ci :  
 Por nostre rei devons nos bien morir.  
 Crestientet aidiez a soutenir. 195  
 Bataille avrez. vos en estes tot tif,  
 Car a voz uelz vedeç les Sarrazins.  
 Clamez voz colpes, si preiez Dieu merciç :  
 Assoldrai vos por voz anemes guarir.  
 Se vos morez, vos estrez saint martir, 200  
 Sieges avrez el graignor pareçis<sup>37</sup>. »

35. On verra plus loin dans quelles circonstances Charlemagne avait donné Durendal à Roland.

36. L'archevêque de Reims, Turpin (dans les documents authentiques *Tispinus*), est un personnage historique, qui mourut longtemps avant Charlemagne, mais postérieurement au désastre de Roncevaux. Nous ne savons rien de lui qui justifie le rôle qu'on lui prête ici. Au douzième siècle, on a fabriqué sous son nom un écrit latin relatif aux expéditions de Charlemagne en Espagne, où se trouve entre autres un récit de la bataille de Roncevaux assez différent du nôtre; Turpin, bien entendu, n'y meurt pas (voy. ci-dessus, p. ix).

37. Cette idée que les chrétiens tués en combattant les infidèles sont

Franceis descendent, a terre se sont mis,  
 E l'arcevesques de Dieu les benedist :  
 Por penitence les comandēt ferir.

Franceis se drecent, si se metent sour piez : 205  
 Bien sont assols, quite de lor pechiez ;  
 E l'arcevesques de Dieu les aț seigniez ;  
 Puis sont montēt sour lor coranz destriers :  
 Adobēt sont a lei de chevaliers  
 E de bataille sont tuit apareilliēt. 210  
 Li cons Rođlanz apeleț Olivier :  
 « Sire compaing, molt bien lo disitez :  
 Par Guenelon somes a mort jugiēt ;  
 Pris en aț or eđ aveir e deniers<sup>38</sup>.  
 Li emperedre nos devroit bien vengier. 215  
 Li reis Marsilies de nos aț fait marchiēt ;  
 Mais as espeșes l'estovraț eslegier. »

As porz d'Espagne en est passez Rođlanz  
 Sour Veillantif son bon cheval corant<sup>39</sup> ;

---

de vrais martyrs se retrouve vivante au temps des croisades. Il faut cependant noter ici que Turpin ne juge pas une absolution inutile; mais le péril imminent dispense de confession détaillée : il suffit aux Français de « clamer lor colpes » en gros. Quant à la pénitence, elle est marquée au vers 204.

38. Nous retrouvons ici la première conception du rôle de Ganelon ; cf. la note 17.

39. Les noms propres donnés aux chevaux sont fréquents dans notre épopée : dans le *Roland*, outre Veillantif, nous trouvons *Tencendur*, cheval de Charlemagne, *Tachebrun*, cheval de Ganelon, et cinq chevaux de Sarrasins nominativement désignés. Bien que l'épopée mythé-

Porteç ses armes, molt li sont avenanz,	220
E son espiët vai li ber palmeiant,	
Contre le ciel vai la more tornant,	
Laciët en som un gonfanon tot blanc,	
Les renges d'or li bate·t jusque as mains;	
Cors aç molt gent, lo vis cler e riçant ;	225
E ses compaing après lo vai sevant,	
E cil de France lo claiment a guarant.	
Vers Sarrazins reguardeç fierement	
E vers Franceis eç umele e dolcèment <sup>40</sup> ,	
Si lor aç dit un mot corteisement :	230
« Seignor, soef, alez lo pas tenant.	
Cist paien vont lor martirie querant :	
Encui avrons un eschac bel e grant ;	
Nuls reis de France n'out onques si vaillant. »	
A cez paroles vont les oz ajostant.	235

Dist Oliviers : « N'ai cure de parler.  
 Vostre olifant ne deignastes soner,  
 Ne de Charlon mie vos nen avez :

logique des Germaines présente des noms de chevaux (*Steipni*, *Drasill*, etc.), il est difficile de croire que cet usage soit germanique; le cheval jouait un faible rôle dans la vie guerrière des anciens Germaines, et les invasions se sont faites par des bandes à pied. Il est naturel que cet usage se soit établi du moment où le cheval prit dans l'armement l'importance prépondérante qu'il a eue pendant tout le moyen âge.

<sup>40</sup>. Pour *umelement e dolcèment*. On voit ici la trace de l'ancienne séparabilité du suffixe *ment* (*mente*) et de l'adjectif féminin auquel il se joint pour former un adverbe. C'est, pensons-nous, le seul exemple qu'on en ait en français.

Il n'en set mot, n'i aŕ colpes li ber;  
 Cil qui la sont ne font mie a blasmer. 240  
 Car chevalchiez a quant que vos poŕez,  
 Seignor baron, el champ vos retenez;  
 Por Dieu vos pri que seiez porpensét  
 De cols ferir e recevoir e doner.  
 L'enseigne Charle n'i devons oblïder. » 245  
 Qui donc oŕïst Monjoie<sup>41</sup> demander,  
 De vassalage li poŕüst remembrer<sup>42</sup>.  
 Puis si chevalchent, Dieus, par si grant fiertét!  
 Brochent ad ait por lo plus<sup>43</sup> tost aler,  
 Si vont ferir : que fereient il el? 250  
 E Sarrazin nes ont mie dotez :  
 Frans e paiens es les vos ajostez.

---

41. *Monjoie* est l'*enseigne Charlon*, c'est-à-dire le cri de ralliement de ceux qui combattent sous Charles. Plus tard, ce nom fut donné à l'oriflamme, à ce que raconte notre poème lui-même. On n'a pu déterminer avec certitude l'origine du cri *Monjoie*, qui fut allongé en *Monjoie saint Denis* quand les rois de France, en qualité de comtes du Vexin, devinrent fictivement les vassaux de l'abbaye de Saint-Denis.

42. Ces deux vers signifient proprement : « Celui qui aurait osé tendu appeler Monjoie, celui-là pourrait [par la suite] avoir le souvenir d'une grande manifestation de courage. » Cette formule, provenant de la poésie populaire, est très usitée dans notre épopée; elle a fini par être employée d'une manière incomplète et logiquement inintelligible : on trouve souvent : *Qui donc veïst, oïst, etc.*, sans la seconde partie. Cf. ci-dessous, vers 279-80.

43. *Lo plus* équivaut ici simplement à *plus*.

#### IV

(Vers 1412-1437.)

Après un premier combat où une division païenne, conduite par les douze pairs sarrasins, a été exterminée, une seconde division s'est avancée, et la bataille a repris.

La bataille est merveilleuse e pesant.  
Molt bien i fierent Oliviers e Roðlanz,  
Li arcevesques plus de mil cols i rent<sup>44</sup>, 255  
Li doze per ne s'en targent neient,  
E li Franceis fierent comunelment ;  
Muerent païen a miliers eð a cenz ;  
Qui ne s'en fuit de mort nen aþ guarant :  
Vueilleþ o non, tot i laisseþ son tens. 260  
Franceis i perdent lor meillors guarnemenz :  
Ne reveðront lor pers ne lor parenz,  
Ne Charlemagne qui as porz les atent.  
En France en aþ molt merveilleos torment<sup>45</sup> :

---

44. L'archevêque ne se fait aucun scrupule de frapper sur des païens ; il est probable qu'il ne se serait pas permis de combattre des chrétiens, en sa qualité de modèle accompli des clercs (cf. ci-dessous, v. 520-21) ; mais à l'époque féodale on vit souvent, malgré les défenses des conciles, des ecclésiastiques porter les armes même dans des guerres entre chrétiens.

45. Ce trouble de la nature, ce « grand deuil pour la mort de Ro-

Orez i at de toneiðre e de vent, 265  
 Pluie e gresilz desmesureðement;  
 Chieðent i foildres e menuð e sovent,  
 E tarremuete ço i aų veirement :  
 De Saint Michiel del Peril jusque as Sainz,  
 Des Besençon tresque as porz de Guitsant<sup>46</sup>, 270  
 Nen aų recèt dont li murs ne crevant;  
 Contre midi tenebres i aų granz,  
 N'i aų clartét se li ciels nen i fent.  
 Om ne lo veit qui ne s'en espavent;  
 Diënt plusor : « Çost li defnemenz, 275  
 La fin del siecle qui nos est en present<sup>47</sup> ! »  
 Mais il nel sevent, ne diënt veir neient :  
 Çost li granz duels por la mort de Roðlant!

land », est une des plus belles inspirations de notre épopée; elle paraît appartenir au dernier rédacteur de notre poème.

46. Nous avons ici quatre points extrêmes de la France; il ne faudrait cependant pas prendre ce passage trop à la lettre. On a vu plus haut (v. 34, 35) que les Français se regardent comme en France dès qu'ils ont passé les Pyrénées. Voyez sur les sens divers des mots *France* et *Francis* dans notre poème *Romanic*, t. XXI, p. 575.

47. La critique a aujourd'hui détruit la légende érudite des terreurs de l'an mil; mais il est certain que pendant tout le moyen âge on regarda la fin du monde comme pouvant survenir d'un moment à l'autre, et on crut souvent voir les signes précurseurs de la catastrophe.

## V

(Vers 1680-1850.)

La seconde division palenne ayant été défaite, la troisième est venue la remplacer; les Français luttent toujours, mais ils ne sont plus que bien peu.

Qui puis veđist Rođlant eđ Olivier  
 De lor espeđes ferir e chapleier<sup>48</sup> ! 280  
 Li arcevesques i fiert de son espiét :  
 Cels qu'il ont morz bien les puet om preisier  
 (Il est escrit es chartres eđ es briés)<sup>49</sup>,  
 Ço dit la geste, plus de quatre miliers.  
 As quatre estors lor est avenuđ bien, 285  
 Li quinz après lor est pesanz e griés :  
 Tuit sont ocis cist francois chevalier,

---

48. Cf. ci-dessus, n. 42.

49. L'épopée française est historique en ce sens qu'elle repose, au moins en grande partie, sur des faits, et a pour héros des personnages réels. Mais les poètes, pour appuyer sur ce caractère de véracité auquel tenaient beaucoup leurs auditeurs, se réclament souvent de témoignages écrits, c'est-à-dire latins, dont l'existence est fort problématique. Tel est le cas pour la *geste*, les *chartes*, les *brefs* qu'invoque ici notre auteur, assez confusément; on ne voit même pas bien ce qu'il entend par ces chartes et ces lettres qui auraient contenu le nombre des Sarrasins tués à Roncevaux.

Ne mais seissante que Dieus aꝝ espairniez :  
Ainz qued il muirent se vendront il molt chier.

Li cons Roꝛlanz des suens i veit grant perte; 290  
Son compaignon Olivier en apeleꝝ :  
« Bels sire chiers, por Dieꝝ, que vos en haitet?  
Tanz bons vassals veꝛez gesir par terre!  
Plaindre poꝛons France dolce la bele,  
De tels barons com or remaint deserte. 295  
E! reis amis, que vos ici nen estes!  
Oliviers freꝛe, com lo poꝛons nos faire?  
Com faitement li manderons noveles? »  
Dist Oliviers : « Jo nel sai coment querre :  
Mielz vueil morir que honte en seit retraits. » 300

Co dist Roꝛlanz : « Cornerai l'olifant<sup>50</sup>;  
Si l'oꝛaꝝ Charles qui est as porz passant :  
Jol vos plevis, ja retourneront Franc. »  
Dist Oliviers : « Vergoigne sereit grant  
E reproviens a trestoz voz parenz<sup>51</sup>; 305  
Icesto honte durreit al lor vivant.  
Quant jol vos dis, n'en fesistes neient;  
Mais nel ferez par lo mien loꝛement.  
Se vos cornez, n'iert mie hardemenz :  
Ja avez vos ansdous les braz sanglenz<sup>52</sup>. » 310  
Respont li cons : « Cols i ai faiz molt genz. »

50. Répétition épique; cf. note 26.

51. Cf. la note 29 et le vers 315.

52. Non de blessures reçues, mais de blessures faites aux ennemis.

Ço dist Roðlanz : « Fort est nostre bataille :  
 Jo cornerai, si l'oðraç li reis Charles. »  
 Dist Oliviers : « Ço vos sereit granz blasmes,  
 E reproviers a tot vostre lignage. 315  
 Quant jol vos dis, compaing, vos ne deignastes :  
 S'i fust li reis, n'i oûssons damage ;  
 Cil qui la sont n'en doivent avoir blasme <sup>53</sup>.  
 Se vos cornez, n'iert mie vassalages.  
 Par ceste main e ceste meie barbe <sup>54</sup>, 320  
 Se puis veðeir ma gente soror Alde <sup>55</sup>,  
 Vos ne gerrez ja mais entre sa brace ! »  
  
 Ço dist Roðlanz : « Por quei me portez ire ? »  
 E cil respont : « Compaing, vos lo fesistes :  
 Car vassalages par sens nen est folie ; 325  
 Mielz valt mesure que ne fait estoltie <sup>56</sup>.  
 Franceis sont mort par vostre legerie :  
 Ja mais n'avraç de nos Charles servise <sup>57</sup>.

53. Cf. les vv. 167-168. Le poète, comme on voit, ne se fait aucun scrupule de répéter textuellement les mêmes vers.

54. Les Français sont ici représentés avec des barbes, suivant l'usage du onzième siècle, tandis que les guerriers de Charles, comme le roi lui-même, ne portaient, en réalité, que la moustache.

55. *Alde*, plus tard *Aude*, sœur d'Olivier. D'après des récits postérieurs à notre poème, elle avait été fiancée à Roland, à Vienne, après que celui-ci, champion de Charlemagne, avait combattu Olivier, champion du duc Gérard de Vienne. Dans le *Roland*, Alde habite Aix-la-Chapelle; on ne voit dans ce poème aucune trace d'une ancienne hostilité entre Roland et Olivier.

56. La *mesure* d'Olivier est ici opposée à la *de mesure* de Roland (cf. nn. 7, 26, 31).

57. Remarquez qu'Olivier ne semble trouver regrettable dans la mort des Français et la sienne propre que le tort qu'elle fera à Charlemagne.

Sem creçissiez, venuz i fust mes sire,  
 Ceste bataille oûssons defenide, 330  
 O pris o morz i fust li reis Marsilies.  
 Vostre prodece, Roçlanz, mar la veçimes;  
 Charles li magnes de vos n'avraç alde :  
 N'iert mais tels om jusque al Dieu juçise <sup>58</sup>.  
 Vos i morrez, e France en iert honide <sup>59</sup>. 335  
 Ui nos defalt la leial compaignie :  
 Molt ainz lo vespre iert grief la departide. »

Li arcevesques les ot contrariier :  
 Lo cheval brocheç des esporons d'or mier,  
 Vint tresque ad els, sis prist a chastiier : 340  
 « Sire Roçlanz, e vos, sire Oliviers,  
 Por Dieu vos pri, ne vos contrariiez.  
 Ja li corners ne nos avreit mestier :  
 Loinz nos est Charles, tart iert del repaidrier.  
 Mais neporquant si est il assez mielz : 345  
 Viegneç li reis, si nos poçraç vengier ;  
 Ja cil d'Espaigne n'en doivent torner liêt.  
 Nostre Franceis i descendront a piêt,  
 Troveront nos e morz e detrenchiez,  
 Si recoildront e noz bus e noz chiés, 350  
 Leveront nos en bieres sour somiers,  
 Si nos plorront de duel e de pitiêt,

---

58. *Tels om* que vous. Tout en blâmant la folle témérité de son ami, Olivier rend à sa valeur le plus magnifique hommage.

59. Cf. les notes 29 et 30.

Enfodront nos en aïtres de mostiers :  
 N'en mangeront ne lou ne porc ne chien. »  
 Respont Roðlanz : « Sire, molt dites bien. » 355

Roðlanz aþ mis l'olifant a sa boche :  
 Empeint lo bien, par grant vertuþ lo soneþ.  
 Halt sont li pui e la vois est molt longe :  
 Granz trente lieues l'oðirent il respondre <sup>60</sup>.  
 Charles l'oðit e ses compaignes totes ; 360  
 Ço dist li reis : « Bataille font nostre ome. »  
 E li cons Guenele li respondiþ encontre :  
 « S'altrel desist, ja semblast grant mençoenge ! »

Li cons Roðlanz, par peine e par ahan,  
 Par grant dolor, soneþ son olifant : 365  
 Par mi la boche en salt fors li clers sans,  
 De son cervel li temples est rompant <sup>61</sup>.  
 Del corn qu'il tient l'oðide en est molt grant :

60. L'exagération poétique dépasse ici la mesure, comme en plusieurs autres endroits de notre poème ; dans le faux Turpin, le cor de Roland se fait entendre à quatre lieues, ce qui est bien suffisamment merveilleux. Cet appel du cor de Roland est, comme on sait, resté célèbre ; bornons-nous à rappeler les vers de Dante :

Dopo la dolorosa rotta, quando  
 Carlomagno perdè la santa gesta,  
 Non sonò sì terribilmente Orlando...

61. L'étendue prodigieuse du son du cor de Roland est censée s'expliquer par l'effort terrible qu'il fait, et cet effort cause sa mort : on ne voulut pas, au moins dans des versions déjà éloignées de la simplicité de l'original, que le héros fût mort sous les coups des ennemis. Plus tard, on alla jusqu'à le faire invulnérable. Notre poète ne connaît pas cette dernière exagération (voy. v. 423).

Charles l'entent qui est as porz passant,  
 Naime l'ođiđ, si l'escoltent li Franc. 370  
 Ço dist li reis : « Jo oi lo corn Rođlant ;  
 Onc nel sonast se ne fust combatant<sup>62</sup>. »  
 Guenele respont : « De bataille est neient.  
 Ja estes vos vielz e floriz e blans :  
 Par tels paroles vos ressemblez enfant<sup>63</sup>. 375  
 Assez savez lo grant orgueil Rođlant ;  
 Çost grant merveille que Dieus lo suefref<sup>64</sup> tant :  
 Por un sol lievre vait tote jorn cornant.  
 Devant ses pers vait il ore gabant.  
 Soz ciel n'ađ gent qui l'ost requerre en champ. 380  
 Car chevalchiez : por qu'alez arestant ?  
 Terre maior<sup>64</sup> molt est loinz ça devant. »

Li cons Rođlanz ađ la boche sanglente :  
 De son cervel rompuz en est li temples ;  
 L'olifant sonet a dolor eđ a peine : 385  
 Charles l'ođiđ, e sui Franceis l'entendent.  
 Ço dit li reis : « Cist corz ađ longe aleine ! »  
 Respont dus Naime : « Car bons vassals i peinet !  
 Bataille i ađ, par lo mien esciētre :

---

62. Le cor servait souvent en effet aux chefs pour donner des signaux ou appeler du renfort.

63. L'insolence de Ganelon s'explique par l'angoisse même qui le saisit naturellement en entendant comme les autres les sons prolongés du cor. Le reproche fait ici à Charlemagne de retomber en enfance ne cadre pas avec le portrait imposant que le poème trace de lui ; on le retrouve plus justifié dans des poèmes où la royauté, sous le nom de vieil empereur, est tournée en dérision au profit de l'orgueil féodal.

64. Cf. note 12.

Cil l'at tradiç qui vos en rueveç feindre <sup>65</sup>. 390  
 Adobez vos, si crièz vostre enseigne,  
 Si socorez vostre maisnieçe gente :  
 Assez oðez que Roçlanz se dementèç. »

Li emperedre aç fait soner ses corz.  
 Franceis descendant, si adobent lor cors 395  
 D'osbers e d'elmes e d'espedes aç or ;  
 Escuz ont genz eç espiez granz e forz,  
 E gonfanons blans e vermeilz e blois ;  
 Es destriers montent tuit li baron de l'ost :  
 Brochent aç ait tant com durent li port. 400  
 N'i aç celui a l'autre ne parolt <sup>66</sup> :  
 « Se veðissons Roçlant ainz qu'il fust morz,  
 Ensemble o lui i donriens granz cols. »  
 De ço cui chalt ? demorèt i ont trop.

Halt sont li pui e tenebros e grant, 405  
 Li val parfont e les aives coranz ;  
 Sonent cil graisle e derieðre e devant  
 E tuit rachatent encontre l'olifant.  
 Li emperedre chevalche irieðement,  
 E li Franceis coroços e dolent. 410  
 N'i aç celui ne plort e nes dement <sup>67</sup>,  
 E priènt Dieu que guarisseç Roçlant

---

<sup>65</sup>. Celui qui vous engage à rester à ce sujet dans l'inaction est celui qui a trahi Roland.

<sup>66-67</sup>, cf. note 3.

Jusque il viegnent al champ comunelment :  
 Ensemble o lui i ferront veirement.  
 De ço cui chalt? car ne lor valt neient : 415  
 Demorent trop, n'i pueðent estre a tens.

Par grant iror chevalcheŷ Charlemagnes :  
 Dessour sa bronte li gist sa barbe blanche.  
 Poignent ađ ait tuit li baron de France :  
 N'i ađ icel ne demeint grant irance<sup>67</sup> 420  
 Queđ il ne sont o Rodlant lo chataigne,  
 Qui se combat as Sarrazins d'Espaigne :  
 Si est bleciez ne cuit qu'aneme i remaigneŷ<sup>68</sup>.  
 Dieus! quels seissante il ađ en sa compaigne!  
 Onques meillors nen out reis ne chataignes. 425

---

68. Voy. note 3.

## VI

(Vers 2164-2296.)

Les soixante derniers combattants, y compris Olivier, sont tués; il ne reste plus debout que Roland et l'archevêque Turpin, grièvement blessé. Les païens, entendant les cors qui annoncent le retour de l'armée de Charlemagne, s'enfuient, laissant ces survivants maîtres du champ de bataille.

Païen s'en fuint corçoçs eç iriêt,  
Envers Espagne tendent de l'espleitier.  
Li cons Roçlanz nes aț dont enchalcier<sup>69</sup>  
Perduț i aț Veillantif son destrier;  
Vueilleț o non, remés i est a piêt. 430  
A l'arcevesque Turpin alaț aidier :  
Son elme aț or li deslaçaț del chief,  
Si li toliț lo blanc osberc legier,  
E son bliđalt li aț tot detrenchiêt :  
Des panz li aț ses granz plaies leiêt<sup>70</sup>; 435  
Contre son piz puis si l'aț embraciêt,  
Sour l'erbe vert puis l'aț soef colchiêt.  
Molt dolcement li aț Roçlanz preiêt :

---

<sup>69</sup>. N'a pas de quoi les poursuivre, ayant perdu son cheval.

<sup>70</sup>. L'ancienne langue peut à volonté faire accorder ou ne pas accorder le participe passé construit avec *accoir* et son régime, que celui-ci le suive ou le précède.

« El gentilz om, car me donez congiét<sup>71</sup> :  
 Noz compaignons, que oümes tant chiers, 440  
 Or sont il mort<sup>72</sup>, nes i devons laissier.  
 Jos vueil aler e querre eç entercier,  
 Dedeuant vos joster eç enrengier<sup>73</sup>. »  
 Dist l'arcevesques : « Alez e repaidriez.  
 Cist chans est vostre, la merciç Dieu, e miens<sup>74</sup>. » 445

Rodlanz s'en torneç, par lo champ vait toz sois,  
 Cercheç les vals e si cercheç les monz :  
 Iluec trovaç eç Ivorie eç Ivon,  
 Trovaç Gerin, Gerier son compaignon,  
 E si trovaç Engelier lo Guascoing, 450  
 Puis aç trovêç Berengier eç Oton,  
 Ensemble oç els Anseis e Sanson,  
 Trovaç Gerart lo vieil de Rosseillon<sup>75</sup>;  
 Par un eç un i aç pris les barons,  
 A l'arcevesque en est venuz a tot, 455

71. La politesse, dans l'ancienne épopée, est rigoureuse et souvent cérémonieuse. On ne se quitte jamais sans demander expressément congé, ou, si l'on omet cette formalité, le poète le fait remarquer, et cela n'arrive pas sans un motif spécial.

72. Remarquez l'anacoluthie de construction. Roland veut d'abord dire : « Nos compaignons ne devons-nous laisser », mais il intercale la remarque incidente : « Ils sont morts », et alors il est obligé de dire : « Nous ne devons *les* laisser ».

73. C'est une idée bizarre, mais grandiose, que de faire chercher par Roland les corps des onze autres pairs, qu'il apporte et range devant l'archevêque, qui les bénit. Cet effet théâtral paraît appartenir en propre à un rédacteur intermédiaire (voy. p. xvii).

74. C'est-à-dire : vous et moi nous sommes maîtres du champ de bataille.

75. Ce sont les pairs mentionnées au début; voy. note 9.

Sis mist en renc dedevant ses genolz.  
 Li arcevesques ne puet muđer ne plort<sup>76</sup> :  
 Lievet sa main, fait sa benediçon ;  
 Après aț dit : « Mare fustes, seignor<sup>77</sup> !  
 Totes voz anemes ait Dieus li glorios, 460  
 En paređis les mete en saintes flors<sup>78</sup> !  
 La meie mort me rent si angoissos  
 Ja ne vedrai<sup>79</sup> lo riche emperedor. »

Rodlanz s'en torneț, lo champ vait recerchier ;  
 Son compaignon aț trovėț Olivier : 465  
 Contre son piz estreit l'aț embraciėt,  
 Si com il puet a l'arcevesque en vient,  
 Sour un escuț l'aț as altres colchiėt,  
 E l'arcevesques l'aț assols e seigniėt.  
 L'unc agrieget li duels e la pitiėt. 470  
 Ço dist Rodlanz : « Bels compaing Oliviers,  
 Vos fustes filz al riche duc Rainier,  
 Qui tint la marche jusque al val de Riviers<sup>80</sup>.  
 Por hanstes fraindre e por escuz percier,  
 E por osbers derompre e desmaillier, 475  
 Por orguillos e veintre eđ esmaier

---

76. Cf. note 18.

77. Sur le regret funèbre, voy. la note 85. Cf. v. 485.

78. L'idée que le paradis est un lieu rempli de fleurs revient souvent dans la poésie populaire du moyen âge, et « paradis » a même pour synonyme « champ flori ».

79. Cf. note 16.

80. Cf. note 7.

E por proz omes tenir e conseilhier  
 En nule terre n'out meillor chevalior ! »

Li cons Rollanz, quant il veit morz ses pers  
 Eç Olivier qu'il tant poëit amer<sup>81</sup>, 480  
 Tendror en out, comenceç a plorer.  
 En son visage fuç molt descolorez ;  
 Si grant duel out que mais ne pout ester :  
 Vueilleç o non, a terre chiët pasmez.  
 Dist l'arcevesques : « Tant mare fustes, ber ! » 485

Li arcevesques, quant vit pasmer Rodlant,  
 Donc out tel duel, onques mais n'out si grant.  
 Tendiët sa main, si aç pris l'olifant :  
 En Roncesvals aç une aive corant :  
 A'er i vult, sin donraç a Rodlant<sup>82</sup>. 490  
 Tant s'esforçaç qu'il se mist en estant ;  
 Son petit pas s'en torneç chancelant :  
 Il est si fleibles qu'il ne puet en avant ;  
 Nen aç vertuç, trop aç perduç del sanc :  
 Ainz qu'om alast un sol arpent de champ, 495  
 Falt li li cuers, si est cheçeiz avant ;  
 La soe mort lo vait molt angoissant.

81. « Qu'il pouvait tant aimer », c'est-à-dire à la fois « qu'il aimait tant qu'il pouvait » et « qu'il aimait tant ». Cet emploi elliptique de « nonvoir » n'est pas rare en ancien français.

82. Ce passage semble avoir servi de base à une croyance répandue plus tard, d'après laquelle Roland était mort de soif. Rabelais emploie encore dans ce sens la locution « mourir de la mort Rollant ».

Li cons Rodlanz revint de pasmeisons :  
 Sour piez se dreceř, mais il ař grant dolor.  
 Gardeř a val e si gardeř a mont : 500  
 Sour l'erbe vert, oltre ses compaignons,  
 La veit gesir lo nobilité baron,  
 Çost l'arcevesques. que Dieus mist en son nom :  
 Claimet sa colpe<sup>83</sup>, si regardeř a mont,  
 Contre lo ciel ambedous ses mains joint, 505  
 Si prietř Dieu que pareřis li doinst.  
 Morz est Turpins el servise Cha'lon.  
 Par granz batailles e par molt bels sermons  
 Contre paiens fuř toz tens champions :  
 Dieus li otreit sainte benediçon ! 510

Li cons Rodlanz veit l'arcevesque a terro :  
 Defors son cors veit gesir la bođele,  
 Dessour lo front li boillist la cervele;  
 Dessour son piz, entre les dous forceles,  
 Croisieęes ař ses blanches mains, les beles<sup>84</sup>. 515  
 Fortment lo plaint a la lei de sa terre<sup>85</sup> :

83. Le sujet de *Claimet sa colpe* et de ce qui suit est *Turpins*.

84. Notez ce détail de la beauté et de la blancheur des mains, relevé chez un archevêque.

85. « D'après l'usage de son pays. » C'était en effet un usage, attesté par toutes les anciennes chansons de geste, et qui paraît avoir une origine germanique, que la plainte funéraire (proprement *regret*, voy. v. 699) qu'on devait aux morts, notamment à ceux qui étaient tués dans le combat. Souvent, le temps et l'aise faisant défaut, on se contentait d'une exclamation de douleur et d'éloge (*Tant mare fustes !* comme aux vv. 459, 485, ou autre) ; mais quand on le pouvait, on faisait dans le *regret* une véritable oraison funèbre du mort ; c'est ce que fait

« El gentilz om, chevaliers de bon aire,  
 Ui te comant al glorios celeste.  
 Ja mais n'iert om plus volentiers lo servet<sup>86</sup>.  
 Des les aposteles ne fuř mais tel prophete 520  
 Por lei tenir e por omes atraire.  
 Ja la vostre aneme nen ait duel ne sofrate :  
 De pareřis li seit la porte overte! »

Ço<sup>87</sup> sent Rořlanz que la mort li est pres :  
 Par les oreilles fors li ist li cervels. 525  
 De ses pers priřř Damnedieu ques apelt  
 E puis de sei a l'angele Gabriřl<sup>88</sup>.  
 Prist l'olifant, que reproche n'en ait,  
 E Durendal s'espeře en l'autre main :  
 Plus qu'arbaleste ne puet traire un quadřel 530  
 Devers Espaigne en vait en un guarait.  
 En som un tertre, dessoz dous arbres bels,  
 Quatre peřrons i ař de marbre faiz :  
 Sour l'erbe vert la est chedeiz envers,  
 Si s'est pasmez, car la mort li est pres. 535

---

ici Roland pour Turpin après l'avoir fait pour Olivier, et surtout ce que fait plus tard Charlemagne pour Roland. Un genre particulier de *regret* est celui qui est adressé non au mort ou au mourant, mais par le mourant à ce qu'il quitte : tel est le long et triple adieu de Roland à Durendal que nous allons voir un peu plus loin.

86. Voy. note 3.

87. L'ancien français, avec les verbes *croire*, *savoir*, *sensir*, *sořr*, etc., emploie d'ordinaire *ço* avant *ques* introduisant une proposition subordonnée; mais de bonne heure il s'enhardit à s'en passer.

88. L'ange Gabriel est dans notre poëme l'intermédiaire coutumier entre Dieu et les hommes; ce rôle lui vient évidemment de l'Évangile

Halt sont li pui e molt halt sont li arbro;  
 Quatre peðrons i aþ luisanz de marbre.  
 Sour l'erbe vert li cons Roðlanz se pasmeþ.  
 Uns Sarrazins tota veie l'esguardetþ :  
 Cil se feinst mort, si gist entre les altres, 510  
 Del sanc loðaþ son cors e son visage ;  
 Bels fuþ e forz e de grant vassalage ;  
 Par son orgueil comenceþ mortel rage :  
 Met sei en piez e de corre s'ahasteþ,  
 Roðlant saisist e son cors e ses armes, 545  
 E dist un mot : « Vencuz est li niés Charle!  
 Iceste espeþe porterai en Arabie. »  
 Prist l'a<sup>89</sup> ses poinz, Roðlant tiraþ la barbo :  
 En cel tirer li cons s'aperçut alques.

Ço<sup>90</sup> sent Roðlanz que s'espeþe li tolt; 550  
 Ovrifþ les uelz, si li aþ dit un mot :  
 « Mien escièntre tu n'iés mie des noz. »  
 Tient l'olifant, qu'onques perdre ne volt,  
 Sil fiert en l'elme qui gemez fuþ aþ or :  
 Froisseþ l'acier e la teste e les os, 555  
 Ansdots les uelz del chief li aþ mis fors,  
 Jus a ses piez si l'aþ trestornetþ mort;  
 Après li dist : « Coilverz, com fus si os

---

de saint Luc. Ici il semble être spécialement chargé de porter à Dieu les prières des mourants. Cf. vers 661.

89. Cf. à la *Versification*, § 123.

90. Cf. note 87

Que me saisis, ne a dreit ne a tort?  
 Ne l'odrat om ne t'en tiegnet por fol<sup>91</sup>. 550  
 Fenduz en est mes olifanz el gros,  
 Chedeiz en est li cristals e li ors<sup>92</sup>. »

Co<sup>93</sup> sent Rollanz que la mort fort l'argudet.  
 Met sei sour piez, quant qu'il puet s'esvertudet;  
 En son visage sa color at perdude. 555  
 Tient Durendal s'espede tote nude :  
 Dedevant lui at une piedre brune,  
 Dis cols i fiert par duel e par rancune :  
 Croist li aciers, ne fraint ne ne s'esgrunet ;  
 E dist li cons : « Sainte Marie, aiude ! 570  
 E! Durendal, bone, si mare fustes<sup>94</sup> !  
 Quant jo mei pert, de vos nen ai mais cure<sup>95</sup>.  
 Tantes batailles en champ en ai vencudes,  
 E tantes terres larges escombatudes,  
 Que Charles tient qui la barbe at chenude! 575

91. Cf. note 2.

92. Cet épisode paraît avoir été inventé pour expliquer comment le cor de Roland qu'on montrait à Bordeaux était fendu par le milieu (voy. ci-dessus la note 26); d'après le faux Turpin, c'est Roland qui l'avait fait éclater par la violence de son souffle. On peut voir une imitation de cet épisode, mais fort supérieure, dans l'histoire du juif qui, d'après les *romances*, vint tirer la barbe au Cid mort et assis sur un fauteuil dans la cathédrale de Valence.

93. Cf. note 27.

94. Formule du « regret »; voy. notes 77, 85.

95. Ce vers peut sembler contraire au sentiment que Roland veut exprimer, mais si on le comprend bien, il est tout naturel : « Puisque je me perds moi-même, dit le héros à son épée, je n'ai plus souci, c'est-à-dire besoin de vous. »

A mon vivant ne me serez toluë.  
 Ne vos ait om qui por altre s'en fuieï !  
 Molt bons vassals vos aï lonc tens tenuë :  
 Ja mais n'iert tels en France l'assoluë<sup>96</sup>. »

Rodlanz ferit el pedron de sartaïne : 580  
 Croist li aciers, ne briset ne n'esgraignet.  
 Quand il ço vit que n'en pout mie fraïndro,  
 A sei meïdesme la començat a plaindre :  
 « El Durendal, com iës e clere e blanche,  
 Contre soleil si reluis et reflambes ! 535  
 Charles esteit es vals de Moriënne  
 Quant Dieus del ciel li mandat par son angele  
 Qu'il te donast aï un conte chataïne<sup>97</sup> ;  
 Donc la me ceïnst li gentilz reis, li magnes.  
 Jo luin conquis<sup>98</sup> eï Anjou e Bretagne, 590  
 Si luin conquis e Peitou e lo Maine,

96. L'orgueil manifesté par ces vers est excusable en ce moment suprême.

97. Une compilation norvégienne faite sur des sources françaises en partie perdues, la *saga* de Charlemagne, nous raconte l'histoire à laquelle il est fait ici allusion, mais sans y rien ajouter d'important, et sans nous dire d'où venait Durendal. D'autres textes lui attribuent diverses provenances.

98. Nous avons ici l'indication de nombreux récits épiques relatifs à des guerres antérieures de Roland, dont la plupart ont disparu sans laisser de traces, n'ayant pas été renouvelés par les poètes des douzième et treizième siècles. Ainsi nous ne connaissons aucune chanson sur la conquête de l'Anjou, du Maine, de la Normandie (notez l'anachronisme), de la Bavière, de la Bohême, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Écosse, de l'Irlande, de l'Angleterre (mentionnée encore ailleurs dans notre poème). Dans la seule chanson que nous ayons sur la conquête de la Bretagne, envahie par les Sarrasins, Roland est encore

Si luin conquis Normendie la franche;  
 Jo luin conquis Provence e<sup>d</sup> Equitaine,  
 E Lombardie e trestote Romaine,  
 Poille e Calabre e la terre d'Espaigne; 533  
 Jo luin conquis e Baiviere e Behaigne,  
 E<sup>d</sup> Onguerie e trestote Polaigne,  
 Jostentinoble, dont il out la fidance,  
 E<sup>d</sup> en Saissoigne fait il ço qu'il demande.  
 Jo luin conquis e<sup>d</sup> Escoce e<sup>d</sup> Irlande, 600  
 E<sup>d</sup> Engleterre que il tient a sa chambre;  
 Conquis luin ai pais e terres tantes,  
 Que Charles tient qui a<sup>t</sup> la barbe blanche!  
 Par ceste espe<sup>d</sup>e ai dolor e pesance :  
 Mielz vueil morir qu'entre paiens remaigne<sup>t</sup> 99. 605  
 Damnedieus pe<sup>d</sup>re, n'en laissez honir France! »

Rodlanz ferit en une piedre bise :  
 Plus en abat que jo ne vos sai dire;

---

enfant et ne paraît pas. Les poèmes sur la conquête de la Provence sont proprement fondés sur l'histoire de Charles Martel, ceux qui concernent l'Aquitaine sur l'histoire de Pépin. Les guerres de Lombardie sont l'objet de plusieurs poèmes, et Roland joue le premier rôle dans certains d'entre eux, de même que dans ceux dont la scène est en Pouille ou en Calabre. La *saga* de Charlemagne résume une expédition de Charles à Constantinople où Roland ne figure pas; il est également absent de plusieurs autres récits sur le même thème.

99. Cette préoccupation de Roland sur le sort de son épée après sa mort doit être une imitation de quelque donnée épique antérieure (cf. n. 28). Dans notre poème, on ne parle plus de Durendal (elle reparait aux mains d'un des vengeurs de Roland dans l'épisode interpolé de Baligant); mais d'autres récits ont rattaché à cette glorieuse épée des légendes diverses.

CHANSON DE ROLAND. 103

L'espede croist, ne froisseç ne ne briseç,  
 Contre lo ciel a mont est ressortiçe. 610  
 Quant voit li cons que ne la fraindraç mie,  
 Molt dolcèment la plainst a sei meçisme :  
 « El Durendal, com iés bele e saintisme!  
 En l'orie pont assez i aç reliques<sup>100</sup>,  
 Un dent saint Piedre e del sanc saint Basile, 615  
 E des chevels mon seignor saint Denisie,  
 Del vestement i aç sainte Marie :  
 Il nen est dreit que paien te baillissent;  
 De crestiens devez estre serviçe.  
 Molt larges terres de vos avrai conquises<sup>101</sup>, 620  
 Que Charles tient qui la barbe aç floride :  
 Li emperedre en est e ber e riches.  
 Ne vos ait om qui faceç coçardie!  
 Dieus, ne laissez que France en seit honide! »

Ço<sup>102</sup> sent Rodlanz que la mort l'entreprent, 625  
 Devers la teste sour lo cuer li descent.  
 Dessoz un pin i est alez corant,  
 Sour l'erbe vert si s'est colchiez adenz<sup>103</sup>,

100. L'usage d'enchâsser des reliques dans le pommeau des épées est souvent attesté dans nos poèmes : il était certainement pratiqué dans la vie réelle.

101. Cette formule est fréquente : « J'aurai fait beaucoup de besogne », sous-entendu « quand j'aurai terminé », puis simplement synonyme de « j'ai fait ».

102. Cf. note 87.

103. Il paraît singulier et même contradictoire (voyez la suite) que pour mourir Roland se couche la face contre terre ; si ce vers n'est pas altéré, le mot *adenz* est un regrettable sacrifice à l'assonance.

Dessoz lui met s'espede e l'olifant;  
 Tornaç sa teste vers Espagne la grant : 630  
 Por ço l'aç fait queç il vult veirement  
 Que Charles diêt e trestote sa gent,  
 Li gentilz cons, qu'il est morz conquerant<sup>104</sup>.  
 Claimet sa colpe e menuç e sovent,  
 Por ses pechiez Dieu porofriç lo guant<sup>105</sup>. 35

Ço sent Roçlanz<sup>106</sup> de son tens n'i aç plus;  
 Devers Espagne gist en un pui aguç;  
 A l'une main si aç son piz batuç :  
 « Dieus, meie colpe, par la toe vertuç,  
 De mes pechiez, des granz et des menuz, 640  
 Que jo ai faiz des l'ore que nez fui  
 Tresque a cest jorn que ci sui conseüz ! »  
 Son destre guant en aç vers Dieu tenduç :  
 Angele del ciel en descendent a lui.

Li cons Roçlanz se jut dessoz un pin, 645

104. Roland, se sentant mourir, avance de plusieurs pas et se tourne vers le pays ennemi, afin de montrer qu'il meurt en vainqueur et d'accomplir une vanterie qu'il avait faite jadis (cf. ci-dessous, vers 673-80).

105. Rien n'est plus caractéristique que ce geste tout féodal du héros mourant. Conformément à des idées très répandues dans la haute société du moyen âge, Roland regarde Dieu comme son seigneur suzerain, envers lequel il se conduit comme un loyal vassal. Le gant est le symbole de la personne même : remettre son gant à un envoyé, c'est lui donner plein pouvoir; offrir son gant, comme ici, c'est abandonner sa personne entière; jeter son gant, c'est mettre en avant sa force et son courage pour appuyer ce qu'on avance.

106. Il y a ici une ellipse de *que* qui est assez fréquente; elle est remarquable après *ço* (cf. note 87).

Envers Espagne en aï tornéï son vis.  
 De plusors choses a remembrer li prist :  
 De tantes terres come li ber conquist,  
 De douce France, des omes de son ling,  
 De Charlemagne son seignor quil noïriï, 650  
 E des Franceis dont il est si cheriz<sup>107</sup>.  
 Ne puet muïer ne plort e ne sospirt<sup>108</sup>;  
 Mais sei meïesme ne vuelt metre en obliï :  
 Clameï sa colpe, si priëï Dieu merciï :  
 « Veire paterne, qui onques ne mentis, 655  
 Saint Lazaron de mort ressurrexis  
 E Daniël des lions guaresis<sup>109</sup>,  
 Guaris de mei l'aneme<sup>110</sup> de toz perill.  
 Por les pechiez que en ma viïde fis ! »  
 Son destre guant a Dieu en porofriï, 660  
 E de sa main sainz Gabriëls l'aï pris<sup>111</sup>.  
 Dessour son braz teneit lo chief enclin :

107. On s'est étonné que dans cette énumération des dernières pensées de Roland il n'y ait aucune place pour sa fiancée Alde. C'est que ce morceau appartient sans doute au fond le plus ancien du poème, et que l'amour de Roland pour Alde ne fait pas partie de sa primitive légende.

108. Cf. note 13.

109. Les miracles de Lazare et de Daniel, avec celui de Jonas, sont les plus fréquemment invoqués dans les prières qui reviennent souvent dans nos chansons de geste, et il est facile de comprendre pour-quoi.

110. *L'aneme de mei* pour *m'aneme*, manière de parler archaïque qui s'est maintenue assez tard dans cette formule.

111. L'ange Gabriel prenant lui-même de la main de Roland le gant qu'il offre à Dieu, c'est pour une imagination du onzième siècle le comble du sublime; il nous faut quelque effort pour ne pas trouver cette image surtout bizarre,

Jointes ses mains est alez a sa fin.  
 Dieus li tramist son angele cherubin  
 E saint Michiel de la mer del peril<sup>112</sup> ;  
 Ensemble oç els sainz Gabriëls i vint :  
 L'aneme del conte portent en pareïdis.

665

---

112. Michel a pour fonction spéciale, dans ce qu'on peut appeler la mythologie chrétienne, de guider les âmes des morts à leur dernière demeure. Il est à noter que le poète spécifie le nom de l'archange en y joignant les mots « du péril de la mer » ; cela prouve qu'il connaissait et vénérât particulièrement le célèbre monastère de Saint-Michel *en periculo maris*, fondé au huitième siècle sur les limites de la Normandie et de la Bretagne française, tout près par conséquent du pays dont Roland était comte et où son souvenir dut le mieux se conserver. — Cf. au vers 269 la mention de ce monastère comme d'un des points extrêmes de la France.

## VII

(Vers 2965-2973.)

A peine Roland est-il mort que Charlemagne arrive sur le champ de bataille. Il voit de loin les Sarrasins qui se retirent; il les poursuit, les atteint près de l'Ebre et les taille en pièces. Épuisés de fatigue, les Français campent la nuit sur le lieu de ce dernier combat, et ne reviennent à Roncevaux que le lendemain matin.

En Roncesvals en est Charles entrez :  
Des morz qu'il truevet comenceç a plorer.  
Dist as Franceis : « Seignor, lo pas tenez;      670  
Car mei meçesme estuet avant aler  
Por mon nevoç, que voldreie trover.  
Aç Ais esteie aç une feste anvel,  
Si se vanterent mi vaillant bacheler  
De granz batailles, de forz estors champels<sup>113</sup> :      675

---

113. C'était un usage répandu dans les réunions de jeunes guerriers, surtout aux jours de fêtes, que les plus aventureux se vantaient des prouesses qu'ils accompliraient un jour; ces vanteries, où l'un en-chérissait sur l'autre, n'étaient, comme on le pense bien, pas toujours mises à exécution, et font souvent l'objet des railleries des satiriques. On les voit plus tard prendre la forme de *vœux*, qu'on est obligé d'accomplir. Au contraire elles dépassent parfois toutes les limites du possible, et deviennent des *gabs*, comme ceux du *Pèlerinage de Charlemagne*, qui ne sont exécutés que grâce à des miracles exprimés de Dieu.

D'une raison oï Rodlant parler :  
 Ja ne morreit en estrange regnēt  
 Ne trespasast ses omes e ses pers<sup>114</sup>,  
 Envers paiens avreit son chief tornēt,  
 Conquerantment si finerait li ber. » 630  
 Plus qu'om ne puet un bastoncel geter  
 Devant les altres est en un pui montez.

Quant l'emperedre vait querre son nevoï,  
 De tantes erbes el preï trovaï les flors  
 Qui sont vermeilles del sanc de noz barons! 685  
 Pitiēt en aï, ne puet muïer ne plort<sup>115</sup>.  
 Dessoz dous arbres parvenuz est a mont<sup>116</sup>,  
 Les cols Rodlant conut es treis pedrons :  
 Sour l'erbe vert veit gesir son nevoï;  
 Nen est merveille se Charles aï iror. 690  
 Descent a piēt, alez i est plein cors,  
 Si prent lo conte entre ses braz ansdous :  
 Sour lui se pasmet, tant par est angoissos.

Li emperedre de pasmeisons<sup>117</sup> revint.  
 Naime li dus e li cons Acelins, 695  
 Jofreiz d'Anjou e ses fredre Tiedris

114, 115. Cf. note 13.

116. Au vers 627 Roland semble abandonner les deux arbres du vers 531 et aller s'étendre sous un pin. Il y a dans ce double récit quelque inconséquence, qui tient sans doute à ce que toutes les pièces n'en sont pas de la même main.

117. L'ancien français emploie volontiers les noms abstraits au pluriel; de m. vers 498, 705.

CHANSON DE ROLAND.

Prenent lo rei, sil drecent soz un pin.  
Guardet a terre, veit son nevoç gesir;  
Tant dolcement a regreter<sup>118</sup> lo prist :  
« Amis Roçlantz, de tei ait Dieus merciç! 700  
Onques nuls om tel chevalier ne vit  
Por grant bataille joster e defenir.  
La meie onor est torneçe a declin! »  
Charles se pasmet, ne s'en puet astenir.

Charles li reis revint de pasmeisons : 705  
Par mains lo tienent quatre de ses barons.  
Guardet a terre, veit gesir son nevoç :  
Cors aç gaillart, perduçe aç sa color,  
Torblez ses uelz, molt li sont tenebros.  
Charles lo plaint par feiç e par amor : 710  
« Amis Roçlantz, Dieus metet t'aneme en flors<sup>119</sup>,  
En pareçis, entre les glorios !  
Com en Espaigne venis a mal seignor<sup>120</sup> !  
Ja mais n'iert jorz de tei n'aie dolor<sup>121</sup>.  
Com dechedraç ma force e ma baldor ! 715  
Nen avrai ja qui sostiegneç m'onor.  
Soz ciel ne cuit avoir ami un sol :  
Se j'ai parenz, n'en i aç nul si proç. »

---

118. Voy. la note 85.

119. Cf. note 78.

120. Ce vers n'est pas très clair. Il semble vouloir dire : « Sous la conduite de quel mauvais seigneur tu es venu en Espagne ! » Ce serait un reproche que Charles se ferait à lui-même.

121. Cf. note 18.

Trait ses crignels pleines ses mains ansdous.  
 Cent milie Franc en ont si grant dolor 720  
 Nen i aţ cel qui durement ne plort.

« Amis Rođlanz, jo m'en irai en France.  
 Com jo serai a Lođom en ma chambre<sup>122</sup>,  
 De plusors regnes vendront li ome estrange,  
 Demanderont ou est li cons chataignes: 725  
 Jo lor dirai qu'il est morz en Espagne.  
 A grant dolor tendrai puis mon reialme :  
 Ja mais n'iert jorz que ne plor ne nem plaigne.

« Amis Rođlanz, proz om, jovente bele,  
 Com jo serai ađ Ais en ma chapele<sup>123</sup>, 730  
 Vendront li ome, demanderont noveles;  
 Jos lor dirai merveilloses e pesmes :  
 « Morz est mes niés, qui tant me fist conquerre! »  
 Encontre mei reveleront li Saisne,  
 Eđ Ongre e Bolgre e tante gent averse, 735  
 Romain, Poillain e tuit cil de Palerno,  
 E cil d'Afrique e cil de Califerne<sup>124</sup>;

122. Laon fut, comme on sait, la capitale des derniers Carolingiens, à partir de Charles le Simple. C'est alors que l'épopée en fit, par un anachronisme naturel, la résidence de Charlemagne. On a relevé plus haut (note 20) la contradiction qui existe entre cette laisse et la suivante, où la résidence de Charles est Aix-la-Chapelle, conformément à l'histoire et à la plus ancienne épopée.

123. On sait que Charlemagne ne fonda Aix-la-Chapelle que bien après le combat de Roncevaux; mais, son type épique s'étant surtout formé d'après les années qui suivirent la restauration en sa personne de la dignité impériale (cf. n. 11), il devint inséparable d'Aix.

124. Cette énumération des ennemis de Charlemagne appartient

Puis encreistront ma peine e mes sofraites :  
 Qui guideraţ mes oz a tel pođeste,  
 Quant cil est morz qui toz jorz nos chadeleţ ? 740  
 Si grant duel ai que jo ne voldreie estre ! »  
 Sa blanche barbe comenceţ a detraire,  
 Ad ambes mains les chevels de sa teste <sup>125</sup>.

« Amis Rodlanz, si mare fuţ ta viđe <sup>126</sup> !  
 L'aneme de tei en paređis seit mise ! 745  
 Qui tei aţ mort dolce France aţ honiđe.  
 Si grant duel ai que ne voldreie vivre  
 De ma maisnieđe qui por mei est ocise !  
 Ço me doinst Dieus, li filz sainte Marie,  
 Ainz que jo viegne as maistrés porz de Cizere <sup>127</sup>, 750  
 L'aneme del cors me seit ui departiđe <sup>128</sup> !  
 Entre les lor fust aloeđe e mise,  
 E ma charn fust delez els enfođiđe ! »

---

certainement à une des plus anciennes rédactions du poème. Déjà dans d'autres parties de la chanson les Saxons (*Saisnes*) sont considérés comme des vassaux et non comme des ennemis mal domptés; les Hongrois, les Bulgares sont à peine mentionnés ailleurs et furent vite oubliés. La mention de Palerme comme ville ennemie indique toutefois une date postérieure à 831, où les Arabes s'en emparèrent, mais antérieure à 1071, où Robert Guiscard la leur enleva. On ne sait ce qu'est Califerne.

125. Ces manifestations physiques de la douleur sont habituelles au moyen âge dans la poésie et l'étaient sans doute dans la réalité. Les hommes étaient alors en toute chose plus semblables aux enfants.

126. Cf. notes 77, 85, 94.

127. Le port de Cize est la vallée qui correspond sur le versant français à la vallée espagnole de Roncevaux. On remarquera la précision persistante de ces souvenirs géographiques (de même vers 169 les ports d'Aspe), qui doivent remonter à l'événement même.

128. Cf. note 12.

Ploreç des uelz, sa barbe blanche tireç,  
E dist dus Naime : « Or aç Charles grant ire ! » 755

« Sire emperedre, » ço dist Jofreiz d'Anjou,  
« Ceste dolor ne demenez tant fort <sup>129</sup>.  
Par tot lo champ faites querre les noz,  
Que cil d'Espaigne en la bataille ont morz :  
En un charnier comandez qu'om les port. » 760  
Ço dist li reis : « Sonez en vostre corn. »

Jofreiz d'Anjou aç son eraisle sonét :  
Franceis descendent, Charles l'aç comandét.  
Toz lor amis qu'il i ont morz trovez,  
Aç un charnier sempres les ont portez. 765  
Assez i aç evesques eç abez,  
Monies, chanonies, proveidres coronez,  
Sis ont assols e seigniez de part Deu ;  
Mirre eç amome i firent alumer,  
Gaillardement toz les ont encensez, 770  
A grant onor puis les ont enterrez,  
Sis ont laissiez : qu'en fereient il el ?

Li emperedre fait Rodlant costoçir  
Eç Olivier, l'arcevesque Turpin :  
Dedevant sei les aç fait toz ovrir, 775  
Ço qu'aç es cors en palie recoillir <sup>130</sup> ;

<sup>129.</sup> Fort n'est pas ici adverbe, mais adjectif féminin, et se rapporte à *dolor*.

<sup>130.</sup> On enlève les entrailles, trop sujettes à la rapide putréfaction,

Font une fosse dessoz l'ombre d'un pin,  
 En blans sarcous de marbre l'ont enz mis <sup>131</sup> ;  
 E puis les cors des barons si ont pris,  
 En cuirs de cers les treis seignors ont mis <sup>132</sup> ; 780  
 Bien sont lavét de piment e de vin.  
 Li reis comandet Tiedbalt e Geboïn,  
 Milon lo conte e Oton lo marchis  
 En treis charettes les guident <sup>133</sup> el chemin ;  
 Bien sont covert d'un palte galazin. 785

---

et on les enterre sur le champ de bataille, tandis qu'on emporte en France les corps soigneusement lavés et embaumés.

131. Ont mis « ce qu'il y a dans l'intérieur des corps », voy. v. 776.

132. On a trouvé dans des sépultures, du huitième siècle environ au douzième, plus d'un corps cousu dans un grand sac de cuir. Les historiens et les poètes mentionnent souvent la préférence donnée pour cet usage au cuir de cerf.

133. Cf. note 13.

## VIII

(Vers 3705-3733.)

Charles va retourner en France, quand Baligant, cher de tous les païens, qui vient de débarquer pour secourir Marsile, l'envoie déborder. Une grande bataille s'engage. Charles défait Baligant et le tue de sa main, puis il prend Saragosse, où Marsile meurt désespéré. L'empereur revient en France; il enterre dans l'église de Saint-Romain, à Blaie, les corps de Roland, d'Olivier et de Turpin, puis arrive à Aix-la-Chapelle.

Li emperedre est repaidriez d'Espagne,  
E vient ad Ais, al meilleur siet de France;  
Monte el palais, est venuz en la chambre.  
Es li venude Alde, une bele dame;  
Ço dist al rei : « Oust Rodlanz li chataignes,      790  
Qui me juraç come sa per a prendre ? »  
Charles en a e dolor e pesance,  
Ploreç des uelz, tireç sa barbe blanche :  
« Suer, chiere amie, d'ome mort me demandes.  
Jo t'en donrai molt esforcieç eschange <sup>134</sup>;      795  
Çost Loðewis <sup>135</sup>, meilleur ne sai en France :  
Il est mes filz de ma moillier la gente,  
E si tendrat mes marches e mon regne. »

---

134. On a relevé quelque brutalité dans cette proposition si promptement faite à Alde d'un « échange » pour Roland; elle-même dit qu'elle lui est « étrange ». L'émotion de Charlemagne lui fait dire trop tôt ce qu'il aurait dû réserver pour un avenir plus ou moins éloigné. Mais ce qui nous paraît ici un peu barbare n'en atteste que mieux la profondeur de l'émotion qui domine le vieil empereur à la vue de cette jeune fille tombée à ses pieds.

135. Louis n'était pas encore né en 778.

Alde respont : « Cist mqz mei est estranges !  
 Ne placez Dieu ne ses sainz ne ses angeles 800  
 Après Roqlant que jo vive remaigne ! »  
 Pert la color, chiet as piez Charlemagne ;  
 Sempres est morte : Dieus ait merciç de l'anme !  
 Franceis baron en plorent, si la plaignent <sup>136</sup>.

Alde la bele est a sa fin aleçe. 805  
 Cuidez li reis qu'ele se seit pasmeçe :  
 Pitief en a, sin plorez l'empereçe.  
 Prent la as mains, si l'en a releveço :  
 Sour les espadles a la teste clineçe.  
 Quant Charles veit que morte l'a trovado, 810  
 Quatre contesses sempres i a mandeçs :  
 Aq un mostier de nonains est porteçe ;  
 La nuit la guaient entresque a l'ajorneço.  
 Lonc un alter belement l'enterrerent :  
 Molt grant onor i a li reis doneçe <sup>137</sup>. 815

Un jury solennel, convoqué par l'empereur, juge Ganelon, mais, influencé par ses relations de famille, l'acquitte. Tierri, frère de Jofroi d'Anjou, contredit la sentence, et la question est résolue par un combat judiciaire entre Tierri et Pinabel, neveu de Ganelon. Pinabel étant vaincu, Ganelon est écartelé. — Le poème finit par le baptême de Bramimonde, veuve de Marsile, et l'annonce d'une nouvelle expédition de Charlemagne.

136. *Plaindre* a ici la même valeur qu'aux vers 516 (voy. la n.) et 710.

137. En mémoire d'Alde, et pour assurer des prières à son âme, Charles fait au montier où elle est enterrée de grandes libéralités en terres (c'est le sens qu'a ici *onor*). C'était l'usage, comme l'attestent d'innombrables chartes.

**NOTE**  
**POUR L'USAGE DU GLOSSAIRE**

Les têtes d'article mises entre crochets sont des formes qui ne se trouvent pas dans le texte des Extraits.

Les mots latins donnés comme étymologies et accompagnés, sans autre explication, d'un astérisque, sont des formes qui ne sont pas données par le *Dictionnaire* de Quicherat-Chatelain et qui sont reconstituées par induction.

Les noms et adjectifs français sont enregistrés à la forme du cas régime; les noms et adjectifs latins sont donnés à l'accusatif.

Toutes les fois que le mode n'est pas exprimé devant le temps, le temps est à l'indicatif.

Les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6 marquent les personnes verbales, 4, 5, 6 désignant les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personnes du pluriel.

**ABRÉVIATIONS :**

*comb.* — combinaison.  
*cond.* — conditionnel.  
*dim.* — diminutif.  
*f.* — féminin.  
*fut.* — futur.  
*gér.* — gérondif.  
*germ.* — germanique.  
*imp.* — impératif.  
*impf.* — imparfait.  
*inf.* — infinitif.  
*m.* — masculin.

*n.* — neutre.  
*p.* — participe.  
*p.* — passif.  
*pf.* — parfait.  
*pl.* — pluriel.  
*pr.* — présent.  
*r.* — régime.  
*subj.* — subjonctif  
*sg.* — singulier.  
*sj.* — sujet.  
*suff.* — suffixe.

## GLOSSAIRE

A. voy. Aq.

ABAT, *pr. 3 d'* [Abatre].

ABATIÉT, *pf. 3 d'* [Abatre].

[ABATRE], abat 608, abatiét; 3 (ad batuère), *abattre*.

[ABÉT], m. (abbâtem), abes 766, *abbé*.

ABES, *r. pl. d'* [Abét].

[ACELIN], Acelins 695 (*germ. Azzilin, dim. d'Azso*), *comte français*.

ACELINS, *sj. d'* [Acelin].

ACIER 60, 134, aciers 569, m. ("aciarium), *acier*.

ACIERS, *sg. sj. d'* Acier.

ACONTER 97 (ad comptare), *évaluer*.

Ap 94, 104, 181, 249 *etc.*, devant une consonne a 28, 32, 34 *etc.*, combiné avec lo devant une consonne en al 144, 306, 334 *etc.*, avec les et 2. les en as 19, 20, 40 *etc.* (ad), d. Cette préposition a les sens les plus variés. Elle exprime le datif après dire 48, 670, parler 401, doner 490, 588, comander 518, porotrir 660 (mais elle peut manquer devant les noms de personnes); de même plaindre

a sei melesme (ens'adressant à soi-même) 583, 612; — *elle se place avant le régime des verbes aidier 431, proier 526, 527, jurer 791, se combatre 422; — elle marque l'approximation dans l'espace 34, 101, 123, 356, 413, 455, 467, 556, 644, 707, 750, 765, 785 ou le temps 663; le séjour 40, 54, 116, 125, 218, 263, 302, 369, 673, 723, 730, ou la durée 235, 285, 306, 416, 576, 673; elle s'emploie après jusque 224, 269, 334, tresque 340, 642, entresque 122. Elle marque la destination: jugier a mal 124, 213, livrer a mort 147, clamer a guarant 221, aler a sa fin 661; l'accompagnement: l'a; as altres colchie; 468, l'espege que j'ai ceinte al costé; 144, a terre se sont mis 202, che-dér a terre 484, a terre 511, venir a mal seignor 713; la manière: a grant dolor 32, 727, a grant onor 771, a dolor eç a peine 385, a tel podeste 739, a lei de chevalier 209, a la lei de sa terre 516, ne a*

droit ne a tort 588, a quant que ves poëz 241, aq ail 249, 400, 419, a val 500, a mont 169, 500, 504, 610, 687; *le nombre* : a milliers eç a cenx 258; *l'appartenance* : 189, 305, 315, filz al duc 472, aq une part 181; *la possession* : aq escuz 104, as chevals eç as armes 161, aq or 94, 395. 432; *l'instrument* : a piot 28, 348, 430, 691, a voz uels 197, a ses poinz 547, a l'une main 638, aq ambes mains 743, joer as tables 19, joer as eschas 20, eslegier as espedes 2172. *Elle se place avant un infinitif après certains verbes* : aidiez a sosteinir crestienteç 195, faire a blasmer 248, sis prist a chastiier, 340, a remembrer li prist 647, sa blanche barbe comenceç a detraire 742.

**AIDENZ** 628 (ad dentes), *sur la face*.

**AIDEMENT**, pr. 6 d' [Adober].

[**ADOBER**], adobez 391, adobent 57, 395, adobét 209, *armer* (ad germ. dubban, *frapper*).

**ADOBÉT**, m. pl. sj. d' [Adobét].

[**ADOBÉT**], part. pass. d' [Adober].

**ADOBER**, pr. 5 d' [Adober].

**AFRIQUE** 737 (Africa), *Afrique*; *mot savant*.

[**AGREGIER**], agrieget 470 (ad graviare pour \*graviare), *devenir plus pénible*.

**AGRIEGET**, pr. 3 d' [Agregier].

**AGU** 637 (acūtum), *aigu*.

**AHAN** 364, m. (onomatopée ?), *effort douloureux*.

**AHASTER**, ahastet 544 (ad germ. hastan), *hâter*.

**AHASTET**, pr. 3 d' [Ahaster].

**A1**, pr. 1 d' Avenir.

**AIDR** 333, f. (lire d' Aidier), *aide*.

**AIDIER** 431, aidiez 195, aiude 570 (adjütare), *aider* (complément avec adj).

**AIDIEZ**, pr. 5 d' Aidier.

**AIR**, sbj. pr. 1 d' Avenir.

**AIEZ**, sbj. pr. 5 d' Avenir.

**AIGLENTIER** 22, m. (aiglent, aqñlentum pour acūlentum, et le suff. -arium), *églantier*.

**AINET**, pr. 3 d' Aimer.

**AINZ** (\*antius), *avant*. Com il ainz pout 100 au plus tôt qu'il put; ainz que 289, 402, 495, 750, *avant que*; ainz 121 *mais* (prop. plulôt); ainz lo vespre 337 *avant le soir*.

**AIRE** 517, m. (agrum ?), *provenance, naturel* : de bon aire de bonne race.

**AIS** 673, 730, 787 (Aquis), *Aiz-la-Chapelle*.

**AIT**, m. (actum), *employé seulement dans la locution aq ait* 249, 400, 419, *avec force, avec ardeur*.

**2. AIT**, sbj. pr. 3 d' Avenir.

[**AITRE**], m. (atrium), *aitres* 353, *cour des églises servant de cimetière*; *mot savant*.

**AITRES**, pl. r. d' [Aitre].

**AIUPE**, imp. 2 d' Aidier.

**AIVE** 489, aives 406, f. (aqua), *eau*.

**AIVES**, pl. d' Aive.

**AJOFREDE** 818 (ad \*diurnata), *apparition du jour*.

**AJOSTANT**, gér. d' [Ajoster].

[**AJOSTER**], ajostant 235, ajostez 252 (ad jüstare pour \*juxtare) : 235 *s'approcher, se mêler*; 252 *approcher, mêler*.

[**AJOSTÉT**], p. p. d' [Ajoster].

**AJOSTER**, m. pl. r. d' [Ajostét].

AL, combinaison d'Ad et Lo.  
 ALAST, *sbj. pf. 3 d'Aler.*  
 ALAT, *pf. 3 d'Aler.*  
 ALDE 321, 789, 799, 805 (*germ.*  
 Aida), *sœur d'Olivier, fiancée*  
*de Roland.*  
 ALÈPE, *sg. f. d'Alét].*  
 ALÈNE 387 (*tiré d'alener, alénare*  
*pour anhelare), haleine.*  
 ALEX 249, 671, alex 231, vait 221,  
 222, 226, vont 232, 235, 250,  
 alat 431, irai 722, alast 495, 2.  
 alex 627, 663, 691, aleçe 805  
 (*addare pour addere pris*  
*absolument ?), aller.*  
 [ALÉY], *p. p. d'Aler].*  
 ALEX, *imp. 5 d'Aler.*  
 2. ALEX, *m. sg. sj. d'Alét].*  
 ALOEPE, *f. sg. d'Aléét].*  
 [ALOE], aloede 752 (*aç lôcare*),  
*placer.*  
 [ALOËY], *p. p. d'Aloer].*  
 ALOEPE 165 (*alliquas*), *quelque*  
*peu, un peu.*  
 ALTER 814 (*altare*), *autel.*  
 ALTRE 401, 577, 2. altre 363,  
 altres 16, 29, 468, 540, 682,  
 3. altre 171, 190, 529 (*altêrum*),  
*autre.*  
 2. ALTRE, *m. sg. sj. d'Altre.*  
 3. ALTRE, *f. sg. d'Altre.*  
 ALTREL 363, *combinaison d'Al-*  
*tre et Lo.*  
 ALTRES, *m. pl. r. d'Altre.*  
 ALUMER 769 (*ad lûminare*), *allu-*  
*mer.*  
 AMBDOI, *ms. sj. d'Ansdots].*  
 AMBES, *f. r. d'Ans].*  
 AMBSDOUS 505, *f. r. d'Ansdots].*  
 AMER 480, ainet 158 (*amare*),  
*aimer.*  
 AMI 717, amis 179, 296, 700, 711,  
 722, 729, 744, 2. amis 764, *m.*  
 (*amicum*), *ami.*  
 ANNE 794, *f. (amica), amie.*

ANS, *sg. sj. d'Ami.*  
 2. ANS, *pl. r. d'Ami.*  
 ANOME 769, *m. (amōmum),*  
*anome; mot savant.*  
 AMOR 29, 710, *f. (amōrem),*  
*amour.*  
 ANOME 423, 658, 711, 808, anomes  
 199, *f. (anima), âme; mot sa-*  
*vant; ne compte que pour deux*  
*syllabes.*  
 ANOMES, *pl. r. d'Anome.*  
 ANGELE 52, 644, angeles 155, 800,  
 2. angele 644, *m. (angêlum),*  
*ange, mot savant; ne compte*  
*que pour deux syllabes.*  
 2. ANGELE, *pl. sj. d'Angele.*  
 ANGELES, *pl. r. d'Angele.*  
 ANGOISSANT, *gér. d'Angoissier].*  
 [ANGOISSIER], *angoissant 497; an-*  
*gûstiare), serrer de près, rem-*  
*plir d'angoisse.*  
 [ANGOISSOS], *angoissos 39, 693*  
 (*angûstiosum*), *plein d'an-*  
*goisse.*  
 ANGOISSOS, *m. sg. sj. d'Angoiss-*  
*sos].*  
 ANJOU 11, 590, 699, 756, 762  
 (*Andêgavum*), *Anjou.*  
 [ANS], *ambes 743 (ambos), deux*  
*ensemble.*  
 ANSDOUS 310, 693, ambedoi 160,  
 ambedous 505, 2. ansdots 719  
 (*ambos dūs*), *tous les deux.*  
 2. ANSDOUS, *f. r. d'Ansdous; la*  
*forme correcte est Ambedous.*  
 ANSEIS 10, 452 (*germ. Ansegis*),  
*un des douze pairs.*  
 ANUIT 52 (*ad noctem*), *cette*  
*nuît.*  
 ANVEL 673, *f. (annûlêrem), an-*  
*nuelle.*  
 [APAREILLIER], *apareilliét 210,*  
*préparer.*  
 [APAREILLIËY], *part p. d'Apa-*  
*reillier].*

- APAREILLIÉT**, m. pl. *sj.* d'[Apareilliet].
- APELAÏ**, *pf.* s d'[Apeler].
- [APELER]**, apelet 192, 211, 291, apelaï 83, 178, apelt 526 (appellare), *appeler, interpellier*; en apeler 83, 291 *de même*; 526 *appeler à soi, faire venir*.
- [APERCEIVRE]**, aperçut 549 (ad percipere), *apercevoir*; s'aperceivre 549, *prendre conscience, revenir à soi*.
- APERÇUR**, *pf.* s d'[Aperceivre].
- [APOSTELE]**, aposteles 520, m. (apostolum), *apôtre; mot savant; ne compte que pour trois syllabes*.
- APOSTELAS**, pl. r. d'[Apostele].
- APRÈS** 226, 286, 301 (ad pressum), *après*.
- ARABIE** 547 (Arabia), *Arabie; mot savant; ne compte que pour trois syllabes*.
- ARBALESTE** 530, *f.* (arcubalista), *arbalète*.
- [ARBRE]**, arbre 536, arbres 532, 637, m. (arborem), *arbre*.
- ARBRE**, pl. *sj.* d'[Arbre].
- ARBRES**, pl. r. d'[Arbre].
- ARCEVESQUE** 431, 455, 467, 511, 774, arcevesques 190, 203, 255, 281, 337, 444, 457, 469, 485, 486, 503, m. (archiepiscopum), *archevêque*.
- ARCEVESQUES**, *sg.* *sj.* d'Arcevesque.
- ARESTANT**, *gén.* d'[Arestar].
- [ARESTAR]**, arestant 381 (ad restare), *arrêter, tarder*.
- ARGENT** 5, m. (argentum), *argent*.
- [ARGUER]**, arguēt 563 (argutare), *servir de près*.
- ARGUËT**, *pr.* s d'[Arguer].
- ARMES** 161, 220, *f. pl.* (armas pour arma), *armes*.
- ARRENT** 495, m. (\* arependem), *arrent*.
- As**, *combinaison de Aq et Lea*.
- 2. As**, *comb. de Aq et 2. Les*
- ASPRE** 169 (*basq.* Aspa), *Aspe, col des Pyrénées*.
- [ASSEMBLER]**, assemblēt 93, 46 (ad simul et -are), *assembler*.
- [ASSEMBLER]**, p. p. d'[Assembler].
- ASSEMBLÉT**, m. pl. *sj.* d'[Assemblēt].
- ASSEZ** 143, 345, 614, 766 (ad satis), *assez*.
- ASSOLDRAI**, *fut.* 1 d'[Assoldre].
- [ASSOLDRE]**, assoldrai 199, assols 206, 2. assols 768, assolude 579 (absolvère), *absoudre*.
- [ASSOLS]**, p. p. d'[Assoldre].
- ASSOLS**, m. pl. *sj.* d'[Assols].
- 2. ASSOLS**, m. pl. r. d'[Assols].
- ASSOLUË**, *f. sg.* d'[Assolut].
- [ASSOLUT]**, p. p. d'[Assoldre].
- ASTENIR** 704 (absténere pour abstinere), *abstenir*.
- AÏ**, *pr.* s d'Aveir.
- ATAIGNËT**, *sbj. pr.* s d'[Ataindre].
- [ATAINDRE]**, ataignēt 157 (attingere pour attingere), *atteindre*.
- [ATENDRE]**, atent 263 (attendere), *attendre*.
- ATENT**, *pr.* s d'[Atendre].
- ATRAIRE** 521 (\* attragere), *attirer*.
- [AVALER]**, avalez 100 (\*advallare), *descendre*.
- [AVALËT]**, p. p. d'[Avaler].
- [AVALËT]**, m. *sg.* *sj.* d'[Avalët].
- AVANT** 493, 496, 671 (ab ante), *avant*.
- AVËIR** 70, 114, 214, 318, ai 50, 54, 55 *etc.*, aï 2, 5, 16 *etc.*, avons 153, aves 48, ont 4, 43, 113, 250; out 16, 23, 61 *etc.*,

- oûmes 440; avrai 56, 620, 716, avrai 188, 328, avrons 233, avres 108, 196, 201, avront 131, 136; avreit 343, 679; aie 714, 2. ait 111, 460, 521, 577, 623, 700, 803, aiez 109; oûssons 167, 317, 330 (habère), avoir. Avenir 380, 478, 489, 567, 776 y avoir; i avoir 16, 17, 23, 38, 98, 115, 182, 265, 268, 272, 273, 389, 401, 411, 420, 533, 537, 614, 617, 636, 718, 721, 766 *de même*; en avoir 264, 271 *de même*. Avenir sert, comme avoir en français moderne, à former les temps périphrastiques du passé.
- [AVENANT], *part. prés. d'*[Avenir].
- AVENANS, *f. pl. d'*[Avenant].
- [AVENIR], avint 52, avenans 220, avenuz 285 (advénire), 220 *aller bien, seoir*; 52, 285 *advenir*.
- AVENUZ, *n. d'*[Avenuz].
- [AVENUZ], *p. p. d'*[Avenir].
- AVERSE 735 (adversa), hostile, ennemie.
- AVEZ, *pr. 5 d'*Aveir.
- AVINT, *pf. 3 d'*[Avenir].
- AVISON 52, *f.* ("advisiōnem), vision.
- AVONS, *pr. 4 d'*Aveir.
- AVRAI, *fut. 1 d'*Aveir.
- AVRAI, *fut. 3 d'*Aveir.
- AVREIT, *cond. 3 d'*Aveir.
- AVRES, *fut. 5 d'*Aveir.
- AVRONS, *fut. 4 d'*Aveir.
- [BACHELER], bachelor 21, 674, *m.* (f), *jeune homme, jeune guerrier*.
- BACHELER, *pl. sj. de* [Bachelor].
- [BAILLIER], baillissent 618 (*tiré de* bajūlum), posséder.
- BAILLISSERT, *sbj. pr. 6 de* [Baillier].
- BAIVIERE 596 ("Baluaris), *Bavière*.
- BALBOA 715, *f.* (de Balt), *entraîn, énergie joyeuse*.
- [BALT], bals 1 (*germ. bald*), *plein d'entraîn, de joie confiante*.
- BALZ, *m. sg. sj. de* [Balt].
- BARBE 25, 46, 320, 793, *f.* (barba), *barbe*.
- BARNÉT 139, *m.* ("baronātum), *assemblage de barons*.
- BARON 193, 247, ber 221, 239, 622, 648, 680, barons 295, 685, 706, 779, baron 804, *m.* (barōnem), *guerrier, homme brave*.
- BARON, *pl. sj. de* Ber.
- BARONS, *pl. r. de* Baron.
- BASILIE 615 (Basiliūm), *saint Basile; mot savant; ne compte que pour trois syllabes*.
- BASTONCEL 681, *m.* (*dim. de* baston, *dér. de* bastum), *petit bâton*.
- BATAILLE 70, 108, 162 *etc.*, batailles 508, 573, 675, *f.* (*pl. bataille*), *bataille*.
- BATAILLES, *pl. de* Bataille.
- BATENT, *pr. 6 de* [Batre].
- [BATRE], batent 224, batuz 638 (batuère), *battre*.
- BATUZ, *p. p. de* [Batre].
- BEHAIGNE 596 (Behania *par analogie pour* Behemia, *plus anciennement celt. Bojohemia*), *Bohême*.
- BEL 233, bels 65, 292, 471, 2. bel 67, 2. bels 508, bele 294, 613, 729, 789, 805, beles 515 (bēlum), *beau*; 292, 471 *cher, terme d'amitié*.
2. BEL, *n. de* Bel.
- BELK, *f. sg. de* Bel.

BELMENV 814 (*bella mente*),  
de belle façon, honorable-  
ment.

BELIS, *f. pl.* de Bel.

BELS, *m. sg. sj.* de Bel.

2. BELS, *m. pl. r.* de Bel.

BEKREÇON 458, *f.* (*benedic-tio-nem*), *bénédiction*.

[BEKREÇIN], *benedist* 203 (*benedire pour benedicere*), *désir*; *mot savant*.

BEKREÇUT, *pr. 3 de* [Beneçir].

BER, *sg. sj.* de Baron.

BERENGIER 451, *Berengiers* 14 (*germ. Beringhari*), *un des douze pairs*.

BERENGIERS, *sj.* de *Berengier*.

BESEÇON 270 (*Byzantiönem pour Vesuntionem*), *Besançon*.

BIEN 16, 29, 72 *etc.* (*böne*), *bien*; 29 *pris substantivement*; 16, 72, 194, 215 *avec une valeur concessive*; 205 *complètement*; 104, 282 *approximativement*.

[BIERE], *bieres* 351, *f.* (*germ. hera*), *civière*.

BIKRES, *pl. de* [Biere].

[BIS], *bise* 607, *bises* 31 (?), *gris*, *de couleur sombre*.

BISE, *f. sg. de* [Bis].

BISES, *f. pl. de* [Bis].

BLANC 223, 433, *blans* 374, 2. *blans* 398, 778, *blanche* 25, 46, 418, 584, 603, 742, 754, 793, *blanches* 515 (*germ. blanc*), *blanc*.

BLANCHES, *f. sg. de* Blanc.

BLANCHES, *f. pl. de* Blanc.

BLANS, *m. sg. sj.* de Blanc.

2. BLANS, *m. pl. r.* de Blanc.

BLASME 148, 168, 318, *blasmes* 314, *m. (subst. verb. de Blasmer)*, *blâme*; *figure à l'asso-*

*nance tantôt à* Fa 168, 314, 318, *tantôt à* l'a 148.

BLASMER 240 (*blasphemare*), *blâmer*.

BLASMES, *sg. sj.* de *Blasme*.

[BLECIE], *blecies* 423 (*germ. blo-san*), *blesser*.

[BLECIÉT], *p. p.* de [Blecier].

BLECIE, *m. sg. sj.* de [Bleciét].

BLIPALT 434, *m.* (?), *bliaut, vêtement long et serré au corps*.

[BLOI], *blois* 62 (*germ. ?*), *d couleur brillante, blond*.

BLOIS, *m. pl. r.* de [Bloi].

BOCUE 356, *f.* (*bücca*), *bouche*.

BOPELE 512, *f.* (*pl. " botélla*), *testes*.

[BOILLIN], *boillist* 513 (*büllire*), *bouillir, bouillonner*.

BOILLIST, *pr. 3 de* [Boillir].

[BOLGRE], *Bolgré* 735 (*Bulgä-rum*), *Bulgare*.

BOLGRÉ, *pl. sj.* de [Bolgré].

BON 219, *bons* 388, 578, 2. *bon* 135, 163, 2. *bons* 59, 293, *bone* 144, 187 (*bonum*), *bon*.

2. BON, *m. pl. sj.* de Bon.

BONE, *f. sg.* de Bon.

BONS, *m. sg. sj.* de Bon.

2. BONS, *m. pl. r.* de Bon.

BRACE 322, *f.* (*pl. brachia*), *les bras*.

BRANT 145, *branz* 122, *m.* (*germ. brand*), *lame de l'épée*.

BRAZ 662, 2. *braz* 310, 692, *m.* (*brachium*), *bras*.

2. BRAZ, *pl. r.* de *Bras*.

BRETAGNE 590 (*Brittannia*), *Bretagne continentale, dont Roland était marquis*.

[BRIEF], *brîés* 283, *m.* (*brævem*), *lettre*.

BRIÉS, *pl. r.* de [Brief].

BRISSET, *pr. 3 de* [Brisier].

[Baisier], briset 581 (*germ. P.*),  
se briser.

BROCHET, pr. 3 de [Brochier].

BROCHENT, pr. 6 de [Brochier].

[BROCHIER], brochet 191, 331,  
brochent 249 (?), *brocher, pi-  
quer le cheval.*

BRONIE 418, f. (*germ. brunja*),  
*brogne, cuirasse, arme défen-  
sive composée originaiement  
d'un vêtement de cuir garni  
de plaques ou d'anneaux de  
fer.*

[BRUN], brun 106, brune 569  
(*germ. brun*), brunsi.

BRUN, m. pl. sj. de [Brun].

BRUNS, f. sg. de [Brun].

BRUNOR 81, f. (*tiré de Brun*),  
*éclat des armes brunies.*

[BU], bus 350, m. (*germ. buc*),  
*tronc du corps.*

BUS, pl. r. de [Bu].

ÇA 169, 180, 382 (*ecce hac*), *ici*;  
ça enz 180 *ici dedans, puis  
simplement ici, céans.*

CALABRE 525 (Calabria), *Cala-  
bre; mot savant.*

CALIFERNE 737 (?), *pays in-  
connu, peut-être tiré du mot  
calife.*

CAR 115, 125, 197 *etc.* (*quare*),  
*car*; 388 *parce que*; 115, 125,  
381 *donc, au sens encourageant.*  
*Cf. Obs. gramm., § 40.*

CEIGNENT, pr. 6 de [Ceindre].

[CEINDRE], ceignent 60, ceinst  
589, ceinte 144 (*cingère*), *cein-  
dre.*

CEINST, pf. 3 de [Ceindre].

[CEINT], p. p. de [Ceindre].

CEINTE, f. sg. de [Ceint].

CEL 549, 721, celui 401, 411, cil  
324, 390, 540, 720, 2. cil 18, 24,  
94 *etc.*, ceis 17, 114, 282, cele

82, 152 (*autre forme d'cel*),  
*ce, celui, en parlant de ce qui  
est plus éloié; m.*

CELE, f. sg. de Cel.

CELESTE 518 (*caelestem*), *céleste*;  
*mot savant.*

CELS, m. pl. r. de Cel.

CELDI, m. sg. r. de Cel.

CENT, sj. de Cens.

CENZ 133, 258, cent 104, 703  
(*"centos*), *cent.*

CERCHET, pr. 3 de [Cerchier].

[CERCHIER], cerchet 447 (*circare*),  
*parcourir, explorer.*

[CERF], cers 780, m. (*cervum*), *cerf.*

CERS, pl. r. de [Cerf].

CERVEL, 367, cervels 526, m.  
(*cerebellum*), *cerveau.*

CERVELLE, 513 f. (*pl. cerebëlla*),  
*cervelle.*

CERVELS, sg. sj. de Cervel.

CEST 642, cist 289, 445, 799, 2.  
cist 232, 287 ceste 171, 320,  
330, 757, ces 106, 235 (*autre  
forme d'cest*), *ce, celui, en  
parlant de ce qui est plus  
rapproché.*

CESTE, f. sg. de Cest.

CEZ, f. pl. de Cest.

[CHAPELLE], chadelet 740 (*cabdel-  
lare pour "capitellare*), *com-  
mander, conduire.*

CHAPELET, pr. 3 de [Chape-  
ler].

[CHALEIR], chalt 404, 415 (*calère*),  
*importer, soucier.*

CHALT, pr. 3 de [Chaleir].

[CHALT], chalz 74, 184 (*calldum*),  
*chaud*; 74, 184 *pris substan-  
tivement.*

[CHALE], r. pl. de [Chalt].

CHAMBRE 788 f. (*camëra*), *cham-  
bre où on se tient*; 601, 723 *ré-  
sidence royale.*

CHAMP 110, 242, 380 *etc.*, chens

- 445, *m.* (campum), *champ*, particulièrement *champ de bataille*.
- [CHAMPEL], champels 675 ("campalem), *en rase campagne (bataille)*.
- CHAMPPLS, *m. pl. r. de* [Champel].
- [CHAMPION], champions 509, *m.* (*tiré de Champ*), *combattant, champion*.
- CHAMPIONS, *sg. sj. de* [Champion].
- CHANCELANT, *gén. de* [Chanceler].
- [CHANCELER], chancelant 492 (cancellare), *chanceler*.
- CHANÇON 77, *f.* (cantiōnem), *chanson*.
- [CHANONIE], chanonies 767, *m.* (canōnicum) *chanoine; mot savant; ne compte que pour trois syllabes*.
- CHANONIES, *pl. r. de* [Chanonie].
- CHANS, *sg. sj. de* Champ.
- CHAPELE 730, *f.* ("cappella, *dim. de cappa*), *chapelle royale (origi chape ou manteau de saint Martin, que les rois transportaient avec eux)*.
- [CHAPLE], chaples 175, *m.* (*de capulare*), *abatis*.
- CHAPLEIER 280 (Chaple et le suff. -izare), *tailler, abatre*.
- CHAPLES, *sg. sj. de* [Chaple].
- [CHARETE], charetes 784, *f.* (carum et le suff. -itta), *charrette*.
- CHARETES, *pl. de* [Charete].
- CHARLE 245, Charles 8, 39, 49, 302 (*germ. Karl*), *roi des Francs, plus tard empereur, appelé aussi Charlemagne*.
- CHARLEMAGNE 263, 250, 802; Charlemagnes 417 (*germ. Karl et magnum*), *mot à moitié savant*.
- CHARLEMAGNES, *sj. de* Charlemagne.
- CHARLES, *sg. sj. de* Charle.
- CHARLON 238, 507 (*germ. Karl*), *comme Charle d'après une autre déclinaison (voy. § 61)*.
- CHARN 185, 753, *f.* (carnem) *chair*.
- CHARNIER 760, 765, *m.* (carnarium), *charnier, fosse commune*.
- [CHARTRE], chartres 283, *f.* (charta), *charte*.
- CHARTRES, *pl. de* [Chartre].
- [CHASCUN], chascuns 76 (? et unum), *chacun*.
- CHASCUNS, *m. sg. sj. de* [Chascun].
- CHASTIER 340 (castigare), *repren-dre*.
- CHATAIGNE 421, chataignes 425, 725, 790, *m.* ("capitaneum), *commandant, capitaine*.
- CHATAIGNES, *sg. sj. de* Chataigne.
- [CHEPABLE], chepables 3, *m.* ("catapōlum), *machine de siège, catapulte*.
- CHEPABLES, *pl. r. de* [Chepable].
- [CHEPEIR], chiet 384, 802, chie-dent 267, chieoet 142, cheoheiz 496 (*cadère pour cadère*), *tomber*.
- [CHEPEIT], cheoheiz 496, 562, *p. p. de* [Chepeir].
- CHEPEIZ, *sg. sj. de* [Chepeit].
- CHEMIN 784, *m.* ("caminum), *chemin*.
- CHENUPE, *f. sg. de* [Chenu].
- [CHENU], chenude 575 (canum plus le suff. -ūtum), *chenu, devenu blanc*.
- [CHERIR], cheriz 65 (carum plus la term. -ire), *chérir*.

- [CHERIT], *p. p. de* [Cherir].  
 CHERIZ, *m. sg. sj. de* [Cherit].  
 CHERUBIN 664, *m. (hébr. cherubin), chérubin; mot savant.*  
 CHEVAL 191, 219, 339, chevaux 107, 161, *m. (caballum), cheval.*  
 CHEVALCHE, *voy.* Chevalchet.  
 CHEVALCHENT, *pr. 6 de* [Chevalchier].  
 CHEVALCHET, chevalche, *pr. 3 de* [Chevalchier].  
 [CHEVALCHIER], chevalchet 47 *et* chevalche 409, chevalchiez 241, chevalchent 64, 164, 248 ("caballicare), *chevaucher.*  
 CHEVALCHIEZ, *imp. 5 de* [Chevalchier].  
 CHEVALIER 478, 701, chevaliers 517, 2. chevalier 4, 18, 287, 2. chevaliers 209, *m. ("caballarius), chevalier.*  
 2. CHEVALIER, *pl. sj. de* Chevalier.  
 CHEVALIERS, *sg. sj. de* Chevalier.  
 2. CHEVALIERS, *pl. r. de* Chevalier.  
 CHEVALS, *pl. r. de* Cheval.  
 [CHEVEL], chevells 616, 743, *m. (capillum), cheveu.*  
 CHEVELS, *pl. r. de* [Chevel].  
 CHIEDET, *pr. 6 de* Chedeir.  
 CHIEDET, *sbj. pr. 3 de* Chedeir.  
 CHIEF 25, 432, *m. (capum pour caput), tête, chef.*  
 [CHIEN], chien 354, *m. (canem), chien.*  
 CHIEN, *pl. sj. de* [Chien].  
 [CHIER], chiers 292, chier 289, 2. chiers 5, 440, chiere 794 (carum), *cher; 289 n. pris adverbialement.*  
 CHIER, *n. de* [Chier].  
 CHIERE, *f. sg. de* [Chier].  
 CHIERS, *m. sg. sj. de* [Chier].  
 2. CHIERS, *m. pl. r. de* [Chier].  
 CHIET, *pr. 3 de* [Chedeir].  
 [CHOSE], choses 647, *f. (causa), chose.*  
 CHOSKS, *pl. de* [Chose].  
 CI 72, 193, 193, 242 (*autre forme d'Ici*), *ici.*  
 CIEL 222, 505, 587, 610, 644, 717, ciels 273, *m. (caelum), ciel.*  
 CIELS, *sg. sj. de* Ciel.  
 CIL, *m. sg. sj. de* Cel.  
 2. CIL, *m. pl. sj. de* Cel.  
 CIST, *m. sg. sj. de* Cest.  
 2. CIST, *m. pl. sj. de* Cest.  
 CITÉT 6, *f. (civitatem), cité.*  
 CIZÈRE 750 (*basque*), *Cize, l'un des principaux passages des Pyrénées.*  
 CLAIMET, *pr. 6 de* [Clamer].  
 CLAIMET, *pr. 3 de* [Clamer].  
 [CLAMER], claimet 504, 634, 654, claiment 227, clamez 198 (clamaro), *appeler, réclamer; clamer sa colpe* 198, 504, 634, 654 *confesser tout haut ses péchés.*  
 CLAMEZ, *imp. 5 de* [Clamer].  
 CLARTÉT 273, *f. (claritatem) clarté.*  
 CLER 225, clers 66, 366, clere 584 (clarum), *clair, brillant.*  
 CLERE, *f. sg. de* Cler.  
 CLERS, *m. sg. sj. de* Cler.  
 CLINEDE, *f. sg. de* [Clinét].  
 [CLINEH], clinede 809 (clinare), *incliner.*  
 [CLINÉT], *p. p. de* [Cliner].  
 ÇO 67, 69, 128, 148, 268, 275, 278, 284, 381, 312, 314, 323, 361, 371, 377, 387, 404, 414, 471, 503, 524, 550, 563, 582, 625, 631, 636, 749, 756, 761, 776 (*autre forme d'Iço*). Ço, *ce, cela, est un neutre indéfini qui n'a ni masculin ni féminin.*

- nin. Combiné avec Est en Cost, voy. Est.*
- [COÛARDER], coûardez 173 (*de Coûart*) : se coûarder avoir peur.
- COÛARDEZ, *pr. 3 de* [Coûarder].
- COÛARDIE 623, *f. (de Coûart), couardise, lâcheté.*
- COÛART 142, *m. (de cauda et du suff. germ. hart), couard, lâche.*
- [COILVERT], coilverz 558, *m. (colibertum), homme vil, méprisable; propr. affranchi.*
- COILVERZ, *sg. sj. de* [Coilvert].
- [COLCHIER], colchiét 437, colchiez 628 (*colicare pour collôcare*), *coucher, poser.*
- COLCHIÉT, *p. p. de* [Colchier].
- COLCHIEZ, *m. sg. sj. de* Colchiét.
- COLOR, 565, 708, 802, *f. (colorem), couleur.*
- [COLP], cols 76, 121, 133, 175, 244, 255, 311, 403, 568, 688, *m. (cblâphum), coup.*
- COLPE 504, 634, colpes 198, 239, *f. (câlpa), faute, péché. Cf. Clamer.*
- COLPES, *pl. de* Colpe.
- COLS, *pl. de* [Colp].
- COM 100, 195, 297, 298, 400, 558, 585, 613, 713, 715, 723, 730 (*quomodo*), *comme, comment. quand. Cf. Come.*
- [COMANDER], comant 518, comandet 204, 763, 782, comandez 760 (*commandare pour commendare*), *commander; 518 recommander.*
- COMANDET, *pr. 3 de* [Comander].
- COMANDEZ, *pr. 5 de* [Comander].
- COMANT, *pr. 1 de* [Comander].
- COMBAT, *pr. 3 de* [Combatre].
- COMBATANT, *gén. de* [Combatre].
- [COMBATRE], combat 422, combatant 372 (*combatuère*), *combattre; 422 se combattre a combattre contre.*
- COME 648, 791 (*autre forme de Com*), *comme, que.*
- COMENÇAÛ, *pf. 3 de* [Comencier].
- COMENÇET, *pr. 3 de* [Comencier].
- [COMENCIER], començet 481, 543, 669, 742, començat 583 (*cûm-initiare*), *commencer.*
- COMENT 299 (*Come et Inde*), *comment.*
- COMPAIGNE 43, 153, compaignes 360, *f. (\*compania), compaignie.*
- COMPAIGNE, *pl. de* Compaigne.
- COMPAIGNE 336, *f. (Compaign et suff. -ia), compagnonnage, association d'armes.*
- COMPAIGNON 83, 291, compaign 69, 115, 137, 179, 226, 316, 324, compaignons 501, *m. (\*companonem, de cum et panem), compaignon, membre d'un compagnonnage (propr. qui mange le même pain).*
- COMPAIGNONS, *pl. r. de* Compaignon.
- COMPAIGN, *sg. sj. de* Compaignon.
- COMMUNEMENT 257 (*communali mente*), *en commun, en général.*
- CONGIÉT 439, *m. (comneatum), congé, permission de s'éloigner (propr. escorte qu'on donne à celui qui part).*
- [CONOISTRE], conut 688 (*conoscere pour cognoscere*), *connaître.*
- CONQUERANT, *gén. de* Conquerre.
- CONQUERANTMENT 680 (*conquerenti mente*), *en vainqueur, victorieusement.*
- CONQUERRE 733, conquist 648, conquerant 633, conquis 590.

- conquises 620 (conquærère pour conquirere), *conquérir, vaincre.*
- CONQUIS, *p. p. de Conquerre.*
- CONQUISES, *f. pl. de Conquis.*
- CONQUIST, *pf. 3 de Conquerre.*
- CONS, *sg. sj. de Conte.*
- CONSEILLIER 477 (consiliare pour consillari), *conseiller, aidet de conseils.*
- [CONSEÛT], *p. p. de [Consivre].*
- CONSKÛZ, *m. sg. sj. de [Conseût].*
- [CONSVIRE], *conseûz 612 (consêquère pour consêqui), atteindre.*
- CONTE 588, 667, 692, 783, cons 89, 211, 290 *etc.*, 2. conte 163, *m. (cômitem), comte.*
2. CONTE, *pl. sj. de Conte.*
- CONTENANT 26, *m. (contenentem pour continentem), contenance, attitude.*
- [CONTESSA], *contesses 811 ("comitissa), contesse.*
- CONTESSAS, *pl. de [Contesse].*
- CONTRARIER 338, contrariiez 342 ("contrariare), *se disputer; 342 réfléchi; mot savant.*
- CONTRARIIEZ, *pr. 5 de Contrariier.*
- CONTRA 222, 272 (contra), *contre.*
- CONUT, *pf. 3 de [Conoistre].*
- CORANT, *part. pr. de Corre.*
2. CORANT, *gén. de Corre.*
- CORANE, *m. pl. r. de Corant.*
- CORDRES 2 (Córdubas pour Corduba), *ville d'Espagne.*
- CORN 115, 120, 761, CORZ 387, 2. COIZ 394, *m. (côrnu), cor.*
- CORNANT, *gén. de [Corner].*
- [CORNER], *corners 343, cornez 309, 319, cornerai 301, 313, cornant 130, 178 (de Corn), sonner (un cor), sonner du cor; 343 pris substantivement.*
- CORNERAI, *fut. 1 de [Corner].*
- CORNERS, *sg. sj. de [Corner] pris substantivement.*
- CORNEZ, *pr. 5 de [Corner].*
- [COROÇOS], *coroços 410 ("corrûp-tôsum), plein de courrouz, de chagrin.*
- COROÇOS, *m. pl. sj. de [Coroços].*
- [CORONER], *coronez 767 (corônare), tonsurer.*
- [CORONÉT], *p. p. de [Coroner].*
- CORONEZ, *m. pl. r. de [Coronét].*
- CORRE 544, corant 219, 489, coranz 208, 2. corant 627 (cûr-rère), *courir.*
- CORS 26, 225, 708, 2. cors 395, 776, 779, *m. (côrpuz), corps.*
2. CORS, *pl. r. de Cors.*
3. CORS 691, *m. (cûrsum), course.*
- CORTEISEMENT 230 (cörtésa mente pour cörtensi mente, cörtien pour cõhörtiem et le suff. -ensem), *courtoisement.*
- CORZ, *sg. sj. de Corn.*
2. CORZ, *pl. r. de Corn.*
- ÇOST, *combin. de Ço et Est.*
- COSTENTINOBLE 598 (Costantinobile pour Constantino-polim), *Constantinople; mot savant.*
- COSTÉT 144, *m. (costa et le suff. -atum), côté.*
- COSTOPR 773 (cûstodîre), *soigner, arranger (en parlant d'un mort).*
- [COVERT], *p. p. de [Covrir].*
- COVERT, *m. pl. sj. de [Covert].*
- [COVRIR], *covert 150, 785 (côpè-rîre pour cõpèrîre), couvrir.*
- CREPISSEZ, *abj. imp. 5 de [Creïdre].*
- [CREIPRE], *creït 69. creïssiez 329 (crèdère), croire*

CREIT, *pr. 1 de* [Creïdre].  
 [CRENUȚ], crenuȝ 107 (*pour* cre-  
 niȝ *de* crinitum), *à crins épais*.  
 CRENUȝ, *pl. r. de* [Crenuȝ].  
 CRESTIÉNTÉȝ, 195, *f.* (chrétiani-  
 tatem), *chrétienté*.  
 [CRESTIENS], crestiens 7, crestien  
 78, 2. crestiens 619, *m.*  
 (christianum), *chrétien* (*voy.*  
*Obs. gramm.*, § 19).  
 CRESTIEN, *pl. sj. de* [Crestien].  
 CRESTIENS, *sg. sj. de* [Crestien].  
 2. CRESTIENS, *pl. r. de* [Cres-  
 tien].  
 CREVANT, *sbj. pr. 3 de* [Crevan-  
 tor].  
 [CREVANTER], crevant 271 (*cre-*  
*pantare*), *éclater*.  
 [CRIPEȝ], criȝez 391 (*quiritare*),  
*crier*.  
 CRIDȝEȝ, *impf. 3 de* [Cridȝeȝ].  
 [CRIGNEL], crignels 719, *m.* (*dim.*  
*de* cring, *formé de* \*crinium  
*dérivé de* crinem), *crin, che-*  
*veu*.  
 CRIGNELS, *pl. r. de* [Crignel].  
 [CRISTAL], cristals 562, *m.* (crys-  
 tallum), *cristal; mot savant*.  
 CRISTALS, *sg. sj. de* [Cristal].  
 CROISIÉȝES, *f. pl. de* [Croisiéȝ].  
 [CROISIER], croisieȝes 515 (*tiré*  
*de* crois, *crucem*), *croiser,*  
*mettre en croiz*.  
 [CROISIÉȝ], *p. p. de* [Croisier].  
 [CROISSIR], croist 569 (*coruscire*  
*pour* coruscare?), *grincer*.  
 CROISIR, *pr. 3 de* [Croissir].  
 CUER 173, 626, cuers 496, 2.  
 cuers 776, *m.* (cōr), *cœur*.  
 CUERS, *sg. sj. de* Cuer.  
 2. CUERS, *pl. r. de* Cuer.  
 CUI, *dat. de* Que.  
 CUIDET, *pr. 3 de* [Cuidier].  
 [CUIDETȝ], cuït 423, 717, cuïdetȝ  
 806 (*cōgitare*), *croire*.

CUIR 75, cuirs 780 (*cōrium*), *cuir,*  
*peau*.

CUIRS, *pl. r. de* Cuir.

CUIT, *pr. 1 de* [Cuidier].

CURE 266, *f.* (cūra), *souci*.

D', *voy. De*.

DAME 789 (*dōmina*), *dame, do-*  
*moiselle*.

DAMNEDEU, *voy.* [Damnedieu].

[DAMNEDEU], Damneȝeu 140, Dam-  
 nedieus 606, *m.* (*tiré du voc.*  
*Domine Dēus*), *le Seigneur*  
*Dieu; mot pris au latin*.

DAMNEDEUS, *sj. de* Damnedieu.

DANIÉL 657 (*hébr.* Daniel), *le*  
*prophète*.

DE 5, 15, 17 *etc.*, *devant une*  
*voyelle d' 5, 11, 23 etc.*, *com-*  
*biné avec lo devant les con-*  
*sonnes en del 75, 100, 173 etc.*,  
*avec les et 2. les en des 16, 36,*  
*37 etc. (de), de*.

[DECHEȝER], decheȝraȝ 715 (*de-*  
*cadere pour* decidere), *dé-*  
*choir*.

DECHEȝRAT, *fut. 3 de* [Decheȝer].

DECLIN 703, *m.* (*tiré de* decli-  
 nare), *déclin*.

DEDEVANT 443, 456, 775 (*de de*  
 abante), *devant*.

[DEFAILLIR], defalt 336 (*defal-*  
*lire pour* \*defallere), *manquer,*  
*prendre fin*.

DEFALT, *pr. 3 de* [Defaillir].

DEFENIDE, *f. sg. de* [Defenit].

DEFENIR 702, defenide 330 (*defi-*  
 nire), *achever*.

[DEFENIT], *p. p. de* Defenir.

[DEFINEMENT], definemenȝ 275,  
*m.* (*tiré de* definir, *composé*  
*de* Finer *formé sur* Fin), *fin.*  
*achèvement*.

DEFINEMENTȝ, *sg. sj. de* [Define-  
 ment].

- DEORS 612 (de foris), *dehors*.  
 DEHÉT 111 m. (Deum et germ. hat), *haine de Dieu, malédiction*.  
 DEIGNASTES, *pf. 5 de [Deignier]*.  
 [DEIGNIER], deignastes 166, 237 (dignare pour dignari), *daigner*.  
 DEIT, *pr. 3 de Devoir*.  
 DEIVERT, *pr. 6 de Devoir*.  
 DEIOSTE 47 (de jūstapour juxta), *à côté de*.  
 DEL, *combinaison de De et Lo*.  
 DELEX 22, 753 (de latus), *à côté de*.  
 DEMANDER 246, demandes 794, demandeŷ 27, 49, demanderont 725, 731 (demandare), *demander*; 246 *appeler, crier*.  
 DEMANDERONT, *fut. 6 de Demander*.  
 DEMANDES, *pr. 2 de Demander*.  
 DEMANDEŷ, *pr. 3 de Demander*.  
 DEMEINT, *sbj. pr. 3 de [Demener]*.  
 [DEMENER], demenez 757, demoint 420 (de minare pour minari), *mener (colère, douleur)*.  
 DEMENES, *imp. 5 de [Demener]*.  
 DEMENT, *sbj. pr. 3 de [Dementer]*.  
 [DEMENTER], dementeŷ 393, demement 411 (dementare) : se dementer *se désoler, perdre l'esprit de douleur*.  
 DEMENTEŷ, *pr. 3 de [Dementer]*.  
 DEMORENT, *pr. 6 de [Demorer]*.  
 [DEMORER], demorent 416, demorēt 404 (demorare pour demorari), *tarder, demeurer*.  
 DEMORÉT, *p. p. de [Demorer]*.  
 [DENIER], deniers 214, m. (denarium), *denier, pièce de monnaie*.  
 DENIERS, *pl. r. de [Denier]*.  
 DENISIE 616 (Dionysium), *sa. 11 Denis; mot savant; ne compte que pour trois syllabes*.  
 DENT 615, m. (dentem), *dent. Cf. Adent*.  
 DEPARTIRE 337, 751, *f* ('departita), *séparation*.  
 [DEPECIER], depeçout 53 (de et pecia d'origine inconnue), *mettre en morceaux*.  
 DEPEÇOUT, *impf. 3 de [Depecier]*.  
 DERIEPRE 407 (de rétru), *derrière*.  
 DEROMPRE 475 (de rūmpère), *briser*.  
 DES, *combinaison de De et Les*.  
 2. Des, *combinaison de De et 2. Les*.  
 3. Des 270, 520, 641 (?), *depuis*.  
 DESCENDENT, *pr. 6 de [Descendre]*.  
 DESCENDIERENT, *pf. 6 c'e [Descendre]*.  
 [DESCENDRE], descent 626, 691, descendent 202, 644, 763, descendierent 28, descendent 348 (descendère), *descendre*.  
 DESCENDONT, *futur 6 de [Descendre]*.  
 DESCENT, *pr. 3 de [Descendre]*.  
 [UNSCOLORÉT], descolorez 482 (discoloratum), *décoloré*.  
 DESCOLOREZ, *m. sg. sj. de [Descolorét]*.  
 [DESERT], deserte 295 (desertum), *privé, dépouillé*.  
 DESERTE, *f. sg. de [Desert]*.  
 DESIST, *sbj. pf. 3 de [Dire]*.  
 DESLAÇAT, *pf. 3 de [Deslacier]*.  
 [DESLACIER], deslaçaŷ 432 (dislaciare pour \*dislaquicare), *deslacer*.

- DEMAILLER** 475 (*de dis et macula*), *percer (un haubert) en brisant les mailles*.
- DESMUR-UNPÈREMENT** 266 ("dismensurala mente), *démesurément, avec excès*.
- DESSOUR**, autre forme de Dessoure.
- DESSOUR** 80, 91, dessour 513, 662 (*de supra*), *sur, au-dessus de*.
- DESSOZ** 22, 532, 627, 645 (*de subtus*), *sous, au-dessous de*.
- DESTRE** 643, 660, destre 81 (*destrum pour dextrum*), *droit (par opposition à gauche)*; sour destre 81 à droite.
- DESTRE**, *f. sg. de Destre*.
- [DESTREIT]**, destreit 31, destreiz 73, *m. (districtum), déflé*; 73 *peine, tribulation*.
- DE-TREIT**, *pl. sj. de [Destreit]*.
- DESTREIZ**, *pl. r. de [Destreit]*.
- DESTRIER** 429, destriers 64, 208, *m. (dextrarium pour \*dextrarium), destrier, cheval de bataille*.
- DESTRIERS**, *pl. r. de Destrier*.
- [DESTRUIRE]**, destruite 51 (*destrugère pour destruer*), *détruire*.
- [DESTRUIT]**, *p. p. de [Destrui]*.
- DESTRUIE**, *f. sg. de [Destrui]*.
- DETRAIRE** 742 (*destragère pour detrahere*), *tirer violemment*.
- [DETRENCHIER]**, detrenchiét 434, detrenchiez 349 (*de et ?*), *couper en morceaux*.
- DETRENCHIÉT**, *p. p. de [Detrenchie]*.
- DETRENCHIEZ**, *m. pl. r. de Detrenchiét*.
- DEU**, *forme dialectale de Dieu. Cf. Damnedeu*.
- DEVANT** 88, 104, 382, 682 (*de ab ante*), *devant*.
- [DEVENIR]**, deit 73, 75, devons 72, 194, 245, devez 619, doivent 168, 318, 347, devrait 215 (*débère*), *devoir*.
- [DEVENIR]**, devient 7 (*devénire*), *devenir*.
- DEVENS** 84, 169, 531, 628, 637 (*de versus*), *du côté de*.
- DEVRE**, *pr. 5 de [Deveir]*.
- DEVIENT**, *pr. 3 de [Devenir]*.
- DEVONS**, *pr. 4 de [Deveir]*.
- DEVREIT**, *cond. 3 de [Deveir]*.
- DIËNT**, *pr. 6 de Dire*.
- DIËT**, *subj. pr. 3 de Dire*.
- DIEU** 109, 128, 203, 243, 292, 335, 342, 412, 445, 506, 526, 635, 643, 654, 660, 800, Deu 768, Dieus 56, 71, 248, 288, 460, 587, 639, 661, 700, 711, 803, *m. (Dëum), Dieu*.
- DIEUS**, *sg. sj. de Dieu*.
- DIRAI**, *fut. 1 de Dire*.
- DIRE** 172, 179, 188, dit 284, 387, dites 355, diënt 111, 275, 277, disiez 212, dis 307, 316, dist 48, 69, 102, 113, etc., dirai 726, 732, diët 632, desist 363, 2, dit 192, 3, diil 129, 230, dite 77 (*dicère*), *dire*.
- DIS** 568 (*dëcem*), *dix*.
- 2. Dis**, *pf. 1 de Dire*.
- DISEIZ**, *impf. 2 de Dire*.
- DIST**, *pf. 3 de Dire*.
- DIT**, *pr. 3 de Dire*.
- 2. DIT**, *p. p. de Dire*.
- 3. DIT**, *n. de 2. Dit*.
- DITE**, *f. sg. de 2. Dit*.
- DITES**, *pr. 5 de Dire*.
- [DOBLER]**, doblét 58 ("dūblare pour duplare), *doubler*.
- [DOBLÉT]**, *p. p. de [Dobler]*.
- DOBLÉT**, *m. pl. sj. de [Doblét]*.
- DOINST**, *subj. pr. 3 de Donner*.
- DOLCE**, *f. sg. de Dols*.

**DOLCEMENT** 229 (dolce et le suff. -ment), *doucement*.

**[DOLENT]**, dolent 410, dolente 170 (dolentum pour dolentem), *dolent, triste*.

**DOLENT**, m. pl. sj. de [Dolent].

**DOLENTE**, f. sg. de [Dolent].

**DOLOR** 32, 365, 385, 604, 714, 720, 727, 757, 792, f. (dolorem), *douleur*.

**[DOLZ]**, douce 24, 119, 142, 294, 619, 746 (dulcium pour dulcem), *doux, cher*.

**DOMAGE** 167, 317, m. (\*domnaticum confondu avec \*damnaticum), *dommage*.

**DONAT**, sbj. pf. 3 de Doner.

**DONAT**, pf. 3 de Doner.

**DONC** 36, 246 (tunc?), *alors*.

**DONEXE**, f. sg. de [Donét].

**DONER** 244, 487, 589, doner 439, donat 187, donrai 795, donraï 490, donriens 403, doinst 506, 749, donast 588, doneçe 815 (donare), *donner*.

**[DONÉT]**, p. p. de Doner.

**DONER**, imp. 3 de Doner.

**DONRAI**, fut. 1 de Doner.

**DONRAÏ**, fut. 3 de Doner.

**DONRENS**, cond. 4 de Doner.

**DONT** 271, 598, 651 (de unde), *dont; 428 de quoi*.

**DOTANCE** 44, f. (\*dūbitantia), *doute, peur*.

**[DOTAN]**, doter 251 (dūbitare), *craindre*.

**[DOTÉT]**, p. p. de [Doter].

**DOTES**, m. pl. r. de [Dotét].

**DOS** 514 (dōs), *deux*.

**DOZE** 42, 256 (duodécim), *douze*.

**DRECENT**, pr. 6 de [Drecier].

**DRECEÏ**, pr. 3 de [Drecier].

**[DRECHIA]**, dreceï 499, drecent 205, 697 (drēctiare pour\* dirēctiare), *dresser; 205, 499 réfléch.*

**DREIT** 78, 559, 618, m. (drēctum pour dirēctum), *droit*.

**[DREIT]**, dreites 106 (voy. Dreit), *droit*.

**DREIVES**, f. pl. de [Dreit].

**DUC** 472, dus 10, 47, 695, 755, m. (dūcem), *duc; moi savant*.

**DUEL** 50, 352, 741, duels 278, 470, m. (liré de doleir, dōlère), *deuil, douleur*.

**DUELS**, sg. sj. de Duel.

**DUREMENT** 721 (dura mente), *durement*.

**DURENDAL** 121, 134 (?), *Durendal, l'épée de Roland*.

**DURENT**, pr. 6 de [Durer].

**[DURRA]**, durent 400, durreit 863 (dūrare), *durer*.

**DURREIT**, cond. 3 de [Durer].

**DUS**, sg. sj. de Duc.

**E**, voy. Eđ.

2. F. 296 (e), *eh!*

Ep 10, 13, 20 etc., *devant les consonnes e 1, 2, 5, etc. (cl), cl.*

[EISSIA], ist 525 (éxire), *sortir*.  
EL 250, 772 (ale pour alid), *autre chose*.

2. EL, combinaison de En et Lo.

**ELME** 432, 554, 2. elme 91, elmes 59, 85, 105, 396, m. (*forme méridionale, pour helme, germ. helmo*), *heaume*.

2. **ELME**, pl. sj. d'Elme.

**ELMES**, pl. r. d'Elme.

**ELS**, m. pl. de 2. Lo.

[EMBRACIER], embraciét 436 (Imbrachiare), *embrasser*.

**EMBRACIÉT**, p. p. d'[Embracier].

[EMPEINDRE], empeint 357 (impingere), *saisir*.

**EMPEINT**, pr. 3 d'[Empeindre].

**EMPEINDRE** 88, empedre 1, 45, 158, 180, 215, 394, 409, 622, 683, 766, 773, 786, m. (impe-

- ratdrem), *empereur*; *mot savant*.
- EMPEREPAU, *sg. sj. de Empere-dor*.
- [EMPLAIRE], *emplet 76 (impli-care), appliquer*.
- EMPLEIT, *sbj. pr. 3 d'[Empleier]*.
- EM 6, 8, 42 *etc.*, *combiné avec lo en el 110, 173, 201 etc.*, *avec les en 2. es 64, 283, 688, avec 2. les en 3. es 263 (in), en, dans*.
2. EM 3, 4, 33 *etc.* (inde), *en*; *combiné avec si en sin 75, 83, 135, 490, 807*; *avec lui en luin 41, 590, 591, 592 etc.*
- [ENCENSER], *encensez 770 (tiré d'encens, incensum), encenser*; *mot savant*.
- [ENCENSET], *p. p. d'[Encenser]*.
- [ENCENSEZ], *m. pl. r. d'[Encensét]*.
- ENCHALCIEZ 428 (*de in et calcem*), *poursuivre*.
- ENCLIN 662 (*tiré d'encliner, Inclinaré*), *incliné*.
- ENCOTRE 362, 734 (*in contra*), *contre, à l'encontre*.
- [ENCREISTR], *encreistront 738 (incrêscêre), s'accroître*.
- ENCREISTRONT, *fut. 6 d'[Encreistre]*.
- ENCUI 233 (*hinc hodie ?*), *dans la partie à venir du jour*.
- ENDURER 74, 184 (*indurare*), *endurer*.
- ENFANT 375, *m. (infantum), enfant*.
- ENFOPIRE, *f. sg. d'[Enfoqit]*.
- [ENFOPIRE], *enfodront 353, enfodide 753 (infodire pour infodere), enfouir, enterrer*.
- [ENFOPIR], *p. p. d'[Enfoqir]*.
- ENFOPIONT, *fut. 6 d'[Enfoqir]*.
- ENGELIER 450, *Engeliers 13*
- (*germ. Ingelhart*), *un des douze pairs*.
- ENGELIERS, *sj. d'Engelier*.
- ENGLETERRE 601 (*germ. Engel et terra*), *Angleterre*.
- [ENGRAIGNER], *engraignet 154 ('Ingrandiare), grandir, s'accroître*.
- ENGRAIGNET, *pr. 3 d'[Engraignier]*.
- ENRENGIER 443 (*in et renc, germ. ring, mettre en rang*).
- [ENSANGLENTER], *ensanglentet 145 (de in et sanguilentum), ensanglantier*.
- ENSANGLENTET, *p. p. d'[Ensanglenter]*.
- ENSIGNE 245, 391, *f. (pl. Insignia), cri de guerre*.
- ENSIGNIER 27 (*'insigniare*), *indiquer*.
- ENSEMBLE, 9, 414 (*in simul ou sêinel*), *ensemble*.
- ENTENDENT, *pr. 6 d'[Entendre]*.
- [ENTENDRE], *entent 369, entendent 386 (intendêre), entendre*.
- ENTEN, *pr. 3 d'[Entendre]*.
- ENTERCIEZ 442 (*'intertiare*), *reconnaitre*.
- [ENTERREZ], *enterrerent 814, enterrez 771 (de in et terra), enterrer*.
- ENTERRERENT, *pf. 6 d'[Enterter]*.
- [ENTERRET], *p. p. d'[Enterter]*.
- ENTERREZ, *m. pl. r. d'[Enterret]*.
- ENTRE 53, 322 (*intra*), *entre*.
- [ENTREPRENDRE], *entrepren 625 (intra et prendêre), envahir, attaquer*.
- ENTREPRENT, *pr. 3 d'[Entrepren-dre]*.
- [ENTER], *entrez 666 (intrae), entrer*

- ENTRESOUE 122, 813, *jusqu'à ce que*. Cf. Tresque.  
 [ENTRÉF], p. p. d'[Entrer].  
 ENTREZ, m. sg. sf. d'[Entré].  
 ENVERS 534 (inversus), à la renverse, sur le dos.  
 2. ENVERS 427, 646, 679 (in versus), vers, dans la direction de.  
 ENZ 180, 778 (Intus), dedans. Cf. Ca.  
 EQUITAIGNE 593 (Equitania pour Aquitania), Aquitains; mot savant.  
 ERBE, 437, 501, 534, 628, 689, herbes 684, f. (hérba), herbe.  
 ERBES, pl. d'Erbe.  
 ERROS 81 (herbösium), herbeux, couvert d'herbes.  
 ES 252, 789 (ecce), voilà.  
 2. ES, combinaison d'En et Les.  
 3. ES, combinaison d'En et 2. Les.  
 ESBAHEIER 19 (êx et ?), divertir.  
 ESCHAC 4, 233, m. (germ. scac), butin.  
 ESCHANGE 56, 795, m. (tiré d'eschangier, êx "cambiare), échange, compensation.  
 ESCHAS 20, 'm. pl. (anc. persan scah), échecs.  
 [ESCHIERE], eschieres 97, f. (germ. scara), division, troupe en bataille.  
 ESCHIERES, pl. r. d'[Eschiere].  
 [ESCHIVER], eschiveront 161 (germ. skiwan), éviter.  
 ESCHIVERONT, fut. 6 d'[Eschiver].  
 ESCIENTRE 182 (scienter), scientement; mais, par confusion avec me sciente d'où on avait fait meo sciente, on a dit mon scientre; mot savant.  
 ESCOCE 600 (Scötia), Écosse.  
 ESCOLTEF, pr. 6 d'[Escolter].  
 [ESCOLTER], escoltent 370 (escultare pour ascultare pour auscultare), écouter.  
 [ESCOMBATEF], escombatuðes 574 (êx "combatuðe), conquérir par batailles.  
 ESCOMBATUFES, f. pl. d'[Escombatu].  
 [ESCOMBATUT], p. p. d'[Escombatre].  
 [ESCREMIR], escremissent 21 (germ. skirmjan), faire avec des bâtons et des écus un simulacre de combat, s'exercer aux armes.  
 ESCREMISSENT, pr. 6 d'[Escremir].  
 [ESCRIDEF], escriðet 178 (êx quiritare), appeler en criant.  
 [ESCRIT], p. p. d'[Escrivre].  
 ESCRIT, n. d'[Escriit].  
 [ESCRIVRE], escrit 283 (scribère), écrire.  
 ESCUT 95, 468, escuz 61, 104, 397 m. (scütum), écu.  
 ESCUZ, pl. r. d'Escut.  
 [ESFORCIER], esforça 491, esforcie 795 (d'êx et förtia); s'esforcier s'efforcer; esforcie, avantageur, propr. renforcé, poussé au-dessus de ce qu'il sera juste.  
 ESFORÇA, pf. 3 d'[Esforcier].  
 ESFORCIET, p. p. d'[Esforcier].  
 ESFORZ 113, m. (tiré d'Esforcier), puissance.  
 ESGRAIGNET, pr. 3 d'[Esgraignier].  
 [ESGRAIGNIER], esgraignet 581 (d'êx et granum), s'émietter, s'ébrécher.  
 [ESGRUMER], esgrumet 569 (êx grümare), ébrécher.  
 ESGRUMET, pr. 3 d'[Esgrumer].  
 [ESGUARDEF], esguardet 539 (êx et germ. warden), regarder.  
 ESGUARDET, pr. 3 d'[Esguarder].

[ESQUAREN], esguez 99 (*êx et germ. waran*), *égarrer*.

[ESQUARET], p. p. d'[Esquarer].

ESQUAREZ, m. *sg. sj.* d'[Esquarét].

ESLESIER 217 (*d'êx et germ. ledig*), *payer*.

ESMAIER 476 (*êx et germ. magan*), *révoquer à l'impuissance*.

[ESPADIE], espadles 809 *f.* (*spatula*), *époule*.

ESPADLES, pl. d'[Espadje].

ESPAGNE 40, 42, 84, 92, 786 (*Hispania*), *Espagne*.

[ESPAIRNIEZ], espairniez 288 (*germ. sparan et suff. inconnu*), *éparigner*.

[ESPAIRNIÉT], p. p. d'[Espairnier].

ESPAIRNIEZ, m. pl. r. d'[Espairniét].

ESPAVENT, *obj. pr.* 3 d'[Espaventer].

[ESPAVENTER], espavent 274 (*expaventare*), *épouvanter*.

ESPEDE 144, 187, 529, 547, 566, 604, 609, 629, espedes 60, 217, 280, 309, *f.* (*spatha*), *épée*.

ESPEDES, pl. d'Espede.

ESPIÉT 96, 106, 221, espiez 61, 397, m. (*germ. speot*), *lance*.

ESPIEZ, pl. r. d'Espié.

ESPLEITIER 427 (*formé d'espleit, explicitum*), *avancer, faire son affaire*.

[ESPORON], esporons 339 m. (*germ. sporon*), *éperon*.

ESPORONS, pl. r. d'[Eporon].

ESSEMPLE 70, *f.* (*pl. exempla*), *récit moral*.

EST, *pr.* 3 d'Estre.

ESTAL 174, m. (*formé de stare ?*), *station, arrêt, résistance*.

ESTANT, *gér.* d'Estre.

ESTRE, *impf.* 1 d'Estre.

ESTREY, *impf.* 3 d'Estre

ESTRE 72, estez 110, estant 491 (*stare*), *se tenir debout*; en estant 591 *debout*.

ESTRE, *pr.* 5 d'Estre.

ESTRE, *pr.* 5 d'Estre.

ESTOLTIE 326, *f.* (*d'estoll, germ. stoll*), *outréouissance, orgueil téméraire*.

[ESTORM], estors 285, 675, m. (*germ. storm*), *charge, assaut*.

ESTORM, pl. r. d'[Estorm].

[ESTOVINA], estuet 27, estovra? 217 (*de est opus ?*), *falloir*.

ESTOVRA?, *fut.* 3 d'[Estoveir].

ESTRANGE 677, estranges 799, 2. estrange 724, 3. estrange 55, 152 (*étraneum, étranger*); 799 *étrange, choquant*.

2. ESTRANGE, m. pl. *sj.* d'Estrange.

3. ESTRANGES, *f. sg.* d'Estrange.

ESTRANGES, m. *sg. sj.* d'Estrange.

ESTRE 416, 619, 741, 2. sui 642,

ics 552, 584, est 8, 39, 68 *etc.*

(*combiné avec ço en cost 275,*

278, 377, 503, 796, *avec ou en*

*oust 790*), somes 213, estes 196,

296, sont 30, 42, 58, *etc.*;

esteie 673, esteit 586; fui 641,

fus 558, fu? 15, 65, 108 *etc.*;

fustes 459, furent 12, 16; serai 132,

723, 730, iert 51, 122, 309 *etc.*;

sera? 79, 176, estrez 200, serex 576;

serreit 304, 314; seie 130, seit 71,

67, 77 *etc.*; seiens 110, seiez 243,

seient 141; fust 167, 317, 329 *etc.* (*Essère pour*

*esse*), être.

ESTREIT, 64, 466 (*strictum*), *étroitement*.

ESTREZ, *ful.* 5 d'Estre.

ESTUET, *pr.* 3 d'[Estoveir].

[ESVERTUPER], esvertu?et 564 (*d'êx et virtutem*); s'esvertu-

- der s'évertuer, rassembler ses forces*  
**ESVERTUDET**, *pr. 3 d'Esvertu-der*.  
**EVESQUE**, *evesques 706, m. (episcôpum), évêque*.  
**EVESQUES**, *pl. r. d'Evesque*.
- FACTY**, *obj. pr. 3 de Faire*.  
**[FAILLIR]**, *fait 436, faldrat 112 (fallire pour fallère), fail-lir*.  
**FAIRE** 297, fait 49, 171, 326, etc.; faites 758, font 777; fis 659, fist 733, fesistes 307, 324, firent 769; fera 138, 171, ferex 308, feront 86; fereie 118, fereient 250, 772; face 623; 2. fait 23, 87, 216 etc., faiz 126, 2. faiz 311, 641 (facère), *faire; faire a blasmer 240 mériter le blâme; se faire 1, 177 devenir*.  
**FAIT**, *pr. 3 de Faire*.  
**2. FAIT**, *p. p. de Faire*.  
**FAITEMENT** 298 (facta mente); *com faitement de quelle manière*.  
**FAITES**, *pr. 5 de Faire*.  
**FAIZ**, *m. sg. sj. de Fait*.  
**2. FAIZ**, *m. pl. r. de Fait*.  
**FALDESTUEL** 23, *m. (germ. fald et germ. stol), siège pliant affecté au roi*.  
**FALDRAT**, *fut. 3 de [Faillir]*.  
**FALT**, *pr. 3 de [Faillir]*.  
**FEINDRE** 390, feinst 540 (fingère), *feindre; se feindre 540 faire semblant d'être; 390 renoncer à une besogne*.  
**FEINST**, *pl. 3 de Feindre*.  
**FEIT** 710, *f. (fidem), foi*.  
**FEL** 87, felon 123, 146, *m. (f), déloyal, félon*.  
**FELON**, *pl. sj. de Fel*.  
**[FENDRE]**, *fent 273, fendus 561 (findère), fendre*.  
**[FENDU]**, *p. p. de [Fendre]*.  
**FENDUS**, *m. sg. sj. de [Fendu]*.  
**FENT**, *pr. 3 de [Fendre]*.  
**FERA 7**, *fut. 3 de Faire*.  
**FERIE**, *cond. 1 de Faire*.  
**FERIENT**, *cond. 6 de Faire*.  
**FEREX**, *fut. 5 de Faire*.  
**FERIN** 158, 204, 244, 280, *fiert 281, firent 254, 257, ferit 580, 607, ferai 121, 133, feront 135, 2. fier 186 (féire), frapper*.  
**FERT**, *pf. 3 de Ferir*.  
**[FERMER]**, *fermet 96 (firmare), assujettir*.  
**FERNET**, *p. p. de [Fermer]*.  
**FERNET**, *m. pl. sj. de [Formet]*.  
**FERNOT**, *fut. 6 de Faire*.  
**FERRAI**, *fut. 1 de Ferir*.  
**FERRONT**, *fut. 6 de Ferir*.  
**FESISTE**, *pf. 5 de Faire*.  
**FESTE** 673, *f. (pl. festa), fête*.  
**FIDANCE** 598, *f. (fidantia de f-dare de fidum), assurance, hommage*.  
**FIER** 26, *fiers 10, 177 (féruis), fier, terrible*.  
**2. FIER**, *imp. 2 de Ferir*.  
**FIEREMENT** 228 (féra mente), *fièrement*.  
**FIERENT**, *pr. 6 de Ferir*.  
**FIERE**, *m. sg. sj. de Fier*.  
**FIERT**, *pr. 3 de Ferir*.  
**FIERTET** 248, *f. (feritatem influencé par Fier), ferteté*.  
**[FIET]**, *fiex 36, m. (germ. feod), fief*.  
**FIEZ**, *pl. r. de [Fiet]*.  
**[FIL]**, *filz 472, 740, 797, m. (filium), fils*.  
**FILZ**, *sg. sj. de [Fil]*.  
**FIN** 276, 663, *f. (finem), fin*.  
**[FINER]**, *finerit 680 (tiré de fin), prendre fin, finir*.

- FINEREIT**, *cond. 3 de* [Finer].  
**FIRENT**, *pf. 6 de* Faire.  
**FIS**, *pf. 1 de* Faire.  
**FIST**, *pf. 3 de* Faire.  
**[FIT]**, *fit* 196 (fidum), *sdr.*  
**FIT**, *m. pl. sj. de* [Fit].  
**[FLAMBEIOS]**, flambeios 85 (*tiré de* flambeier, *voy.* Reflambeier), *flamboyant.*  
**FLAMBEIOS**, *m. pl. r. de* [Flambeios].  
**[FLEIBLE]**, fleibles 493 (flébilem), *faible.*  
**FLEIBLES**, *m. sg. sj. de* [Fleible].  
**[FLOR]**, flors 481, 684, 711, *f.* (flōrem), *fleur.*  
**FLORIDE**, *f. sg. de* Florit.  
**[FLORIR]**, florit 25, floriz 371, floride 621 (*flōrire pour* florère), *fleurir, être blanc (en parlant de la barbe, des cheveux, par comparaison à la floraison des arbres à fruit).*  
**FLORIT**, *p. p. de* [Florir].  
**FLORIZ**, *m. sg. sj. de* Florit.  
**FLORS**, *pl. de* [Flor].  
**[FOILDRE]**, foildres 267, *f. (pl. fūlgūra), foudre.*  
**FOILDRES**, *pl. de* [Foildre].  
**FOL** 560, fols 118, *m. (fōllem pris dans un sens métaphorique), fou.*  
**FOLIE** 325, *f. (tiré de* Fol), *folie.*  
**FOLS**, *sg. sj. de* Fol.  
**FONT**, *pr. 6 de* Faire.  
**FORCE** 715, *f. (fōrtia), force.*  
**[FORCELE]**, forceles 414, *f. (fūr-cēlla pour* furchilla), *clavicule.*  
**FORCELES**, *pl. de* [Forcele].  
**FORS** 366, 556 (*pour* fuers, *fōris*), *hors. Cf.* Defors.  
**[FORT]**, forz 14, 542, 2. forz 184, 397, 675, fort 312 (*fortem*), *fort.*  
**FORT**, *f. sg. de* [Fort].
2. **FORT** 563, 737 (*fōrte*), *fortement, fort.*  
**FORTMENT** 516 (*fōrti mente*), *fortement.*  
**FORZ**, *m. sg. sj. de* [Fort].  
 2. **FORZ**, *m. pl. r. de* [Fort].  
**FOSSE** 577, *f. (fōssa), fosse.*  
**FRAINDRAZ**, *fut. 3 de* Fraindre.  
**FRAINDRE** 474, fraint 569, fraindraç 611 (*frangère*), *briser.*  
**FRAINT**, *pr. 3 de* Fraindre.  
**[FRANC]**, Franc 127, 303, 720, Frans 43, 252 (*germ.* Franc), *Franc.*  
**FRANC**, *pl. sj. de* [Franc].  
**[FRANC]**, franche 592 (*germ.* Franc), *libre, franc.*  
**FRANCE** 17, 24, 45, 51, 114 etc. (*Francia*), *France, terre des Frances.*  
**[FRANCEIS]**, 2. Franceis 23, 68, 109, 135, 202, 205 etc., Franceis 86, 101, 178, 192 etc. (*France et le suff. -eis*), *Français, habitant de la France; 287 adjectif.*  
**FRANCEIS**, *m. pl. sj. de* [Franceis].  
 2. **FRANCEIS**, *m. pl. r. de* [Franceis].  
**FRANCHE**, *f. sg. de* Franc.  
**FRANS**, *m. pl. r. de* [Franc].  
**[FRAPRE]**, frepre 297, 696, *m. (fratrem), frère.*  
**FREDRE**, *sg. sj. de* [Fredre].  
**[FREIT]**, freiz 74, 184 (*frigidum pour* frigidum), *froid; 74, 184 pris substantivement.*  
**FREIZ**, *m. pl. r. de* [Freit].  
**FROISSET**, *pr. 3 de* [Froissier].  
**[FROISSIER]**, froissei 555 (*frūstiare de* frūstum), *mettre en morceaux.*  
**FRONT** 513, *m. (frontem), front.*  
**FUI**, *pf. 1 d'Estre.*

- FUIENT**, *pr. 3 de* [Fuir].  
**FUIST**, *sbj. pr. 3 de* [Fuir].  
**[FUIR]**, *suit* 111, 259, *suient* 426, *fuieit* 577 (*fugire pour fûgère*), *fuir*.  
**FUIR**, *pr. 3 de* [Fuir].  
**FURKENT**, *pf. 6 d'Estre*.  
**FUS**, *pf. 2 d'Estre*.  
**FUST**, *sbj. pf. 3 d'Estre*.  
**FUSTES**, *pf. 5 d'Estre*.  
**FUY**, *pf. 3 d'Estre*.
- GABANT**, *gér. de* [Gaber].  
**[GABER]**, *gabant* 379 (*scand. gabbe*), *s'amuser, dire des plaisanteries*.  
**GABRIEL** 527, *Gabriëls* 661 (*hébr. Gabriel*), *ange*.  
**GABRIËLS**, *sj. de* *Gabriël*.  
**GAILLARDEMENT** 770 (*gaillarde et ment*), *avec entrain*.  
**GAILLART** 708 (*germ. gail et suff. hart?*), *gaillard, dispos*.  
**GALAZIN** 785 (?), *d'un endroit d'Orient non reconnu*.  
**GEBOÏN** 782 (*germ. Gebowin*), *baron français*.  
**GEMËT** 94, *gemex* 554 (*gemmatum*), *garni de pierres précieuses*.  
**GEMEZ**, *m. sg. sj. de* *Gemët*.  
**[GENOIL]**, *genolz* 456, *m. (genûcium pour geniculum)*, *genou*.  
**GENOLZ**, *pl. r. de* [Genoil].  
**GENT** 82, 152, 632, *f. (gentem)*, *race, nation*.  
**2. GENT** 26, 325, 335, *genz* 61, 311, *gente* 321, 797 (*gentis?*), *gentil, élégant*.  
**GENTE**, *f. sg. de* 2. *Gent*.  
**[GENTIL]**, *gentilz* 439, 517, 633, 2. *gentilz* 37 (*gentilem*), *noble*.  
**GENTILZ**, *m. pl. r. de* [Gentil].  
**2. GENTILE**, *f. pl. de* [Gentil].
- GENZ**, *m. pl. r. de* 2. *Gent*.  
**GERART** 453, *Gerarz* 15 (*germ. Gerhard*), *un des douze pairs*.  
**GERARZ**, *sj. de* *Gerart*.  
**GERIER** 449, *Geriers* 12 (*germ. Gerhari*), *un des douze pairs*.  
**GERIERS**, *sj. de* *Gerier*.  
**GERIN** 449, *Gerins* 128 (*germ. Gerin*), *un des douze pairs*.  
**GERINS**, *sj. de* *Gerin*.  
**GERREZ**, *ful. 5 de* *Gesir*.  
**GESIR** 293, 502, 512, 689, 698, 707, *gist* 418, 540, 637, *jut* 645, *gerrez* 322 (*jacère*), *gésir, être étendu*.  
**GESTE** 284, *f. (pl. gësta)*, *histoire écrite en latin*.  
**GETER**, 681 (*jactare?*), *jeter*.  
**GIST**, *pr. 3 de* *Gesir*.  
**GLORIOS** 518, 2. *glorios* 460, 3. *glorios* 712 (*gloriosum*), *glorieux; mot savant*.  
**2. GLORIOS**, *m. sg. sj. de* *Glorios*.  
**3. GLORIOS**, *m. pl. r. de* *Glorios*.  
**GONFANON** 223, 2. *gonfanon* 96, *gonfanons* 62, *m. (germ. gund et germ. fanon)*, *étendard de guerre*.  
**2. GONFANON**, *pl. sj. de* *Gonfanon*.  
**[GONFANONIER]**, *gonfanoniers* 11, *m. (de Gonfanon avec le suff. -arium)*, *porte-drapeau*.  
**GONFANONS**, *pl. r. de* *Gonfanon*.  
**GRAIGNOR** 201 (*grandiörem*), *plus grand*.  
**GRAISLE** 762, 2. *graisle* 407, *graisles* 67, *m. (gracilem)*, *cor au son aigu*.  
**2. GRAISLE**, *pl. sj. de* *Graisle*.  
**GRAISLES**, *pl. r. de* *Graisle*.  
**GRANT** 4, 8, 50 *etc.*, *granz* 270, 314, 2. *grant* 405, 2. *granz* 74, 76, 121 *etc.*, 3. *grant* 32, 54,

- 68 etc., 3. *granz* 152, 272, 359, etc. (grandem), *grand*.
2. *GUANT*, *m. pl. sj. de Grant*.
3. *GRANT*, *f. sg. de Grant*.
- GRANZ*, *m. sy. sj. de Grant*.
2. *GRANZ*, *m. pl. r. de Grant*.
3. *GRANZ*, *f. pl. de Grant*.
- [*GRESIL*], *gresilz* 286, *m. (?)*, *grésil*.
- GRESILZ*, *sg. sj. de [Gresil]*.
- [*GRIEF*], *griés* 286, *grief* 337 (grèvem pour gravem, sous l'influence de lèvem, brèvem), *pénible*.
- GRIEF*, *f. sg. de [Grief]*.
- GROS* 361 (grössum), *gros*; *pris substantivement, la partie grosse (du cor)*.
- GUAYENT*, *pr. 6 de [Guaítier]*.
- [*GUAITIRA*], *guaítent* 813 (*germ. wractan*), *veiller, garder*.
- GUANT* 635, 643, 660 *m. (germ. want)*, *gant (de mailles)*, *gantelot*.
- GUARAIT* 531, *m. (wrafactum pour voruactum)*, *guéret*.
- GUARANT* 136, 227, 259, *m. (propr. part. prés. de Guarir)*, *protecteur, garant*.
- [*GUARDER*], *guardet* 81, 698, *guardex* 169, *guart* 96 (*germ. warden*), *regarder*; 76 *garder, faire attention*.
- GUARDET*, *pr. 3 de [Guarder]*.
- GUARDEX*, *pr. 5 de [Guarder]*.
- GUARENIS*, *pl. 2 de Guarir (voy. Obs. gramm. § 95)*.
- GUARIR* 199, *guarensis* 657, *guaris* 658, *guarisset* 412 (*germ. warjan*), *protéger, défendre*.
- GUARIS*, *imp. 2 de Guarir*.
- GUARISSET*, *sbj. pr. 3 de Guarir*.
- GUARNEMENT* 66, *guarnemenz* 5, 261, *m. (thème de germ. warnjan et suff. -euent)*, *pièce d'équipement*; 261 *au figuré protection*.
- GUARNEMENTZ*, *pl. r. de Guarnement*.
- GUART*, *sbj. pr. 3 de [Guarder]*.
- GUASCOIGNE* 32 (*Wasconia pour Vasconia*), *Gascogne, pays des Gascons ou Basques*.
- GUASCOING* 450, *Guascoins* 13 (*Wasconium pour Vascōnem*), *Gascon*.
- GUASCOINZ*, *sg. sj. de Guascoing*.
- GUENELE*, *sj. de Guenelon*.
- GUENELON* 51, 213, *Guenele* 87, 362, 373 (*germ. Wenilon*), *Ganelon, beau-frère de Charlemagne et beau-père de Roland, auteur, par sa trahison, du désastre de Roncevaux*.
- GUIDERT*, *pr. 6 de [Guiđer]*.
- [*GUIDER*], *guident* 784, *guiderať* 739 (*germ. witan*), *guider, conduire*.
- GUIDERAT*, *fut. 3 de [Guiđer]*.
- GUITSANT* 270 (*germ. Witsand, propr. sable blanc*), *Wissant, port de mer sur le Pas-de-Calais*.
- HAITET*, *pr. 3 de [Haitier]*.
- [*HAITIER*], *haitet* 292 (*germ. ?*), *affecter moralement*; *que vos en haitet? quel effet cela vous fait-il?*
- HALCOR* 80 (*haltfōrem pour altiofem*), *dominant*.
- HALT* 30, *haltes* 163 (*haltum pour altum*), *haut*.
- HALTES*, *f. pl. de Halt*.
- HANSTE* 53, *hanstes* 106, *f. (germ. ?)*, *bois de la lance*.
- HANSTES*, *pl. de Hanste*.
- [*HARDEMENT*], *hardemenz* 300, *m.*

- (*germ. hard et suffixe -amentum*), *hardiesse, courage*.
- HARDEMENT**, *sg. sj. de* (Hardement).
- [**HASTER**], *hastet* 543 (*germ. hastan*), *hâter*.
- HASTY**, *pr. 3 de* (Haster).
- HONIR**, *f. sg. de* (Honit).
- HONIR** 606, *honiqe* 335, 624, 746, (*germ. honjan*), *honrir, déshonorer*.
- [**HONT**], *p. p. de* Honir.
- [**HONTAGE**], *hontages* 157, *m. (de Honte avec le suff. -aticum)*, *honte, déshonneur*.
- HONTAGE**, *sg. sj. de* (Hontage).
- HONTZ**, 300, 306, *f. (germ. honita?)*, *honte*.
- I** 12, 16, 17 *etc.* (ibi), *y*.
- ICEL** 420 (eccillum), *celui. Cf. Cel*.
- [**ICEST**], *icist* 68, *iceste* 189, 306 (eccistum), *ce. Cf. Cest*.
- ICESTE**, *f. sg. d'* [Icest].
- ICI** 296 (ecce ibi), *ici. Cf. Ci*.
- [**ÏÇO**] (ecce hœc). *Cf. Ço*.
- ICIST**, *m. pl. sj. d'* [Icest].
- IDONC** 470 (ibi et tunc?), *alors*.
- IRET**, *fut. 3 d'* Estre.
- IRÉS**, *pr. 2 d'* Estre.
- L**, *m. sg. sj. de* 2. Lo.
- 2. L**, *m. pl. sj. de* 2. Lo.
- LUHC** 448 (ibi et löcum?), *là, là-même*.
- IRAI**, *fut. 1 d'* Aler.
- [**IRAISTRÉ**], *iriét* 426 (*irascère pour irasci*), *se mettre en colère*.
- IRANCE** 420, *f. (thème d'Iraistre et suff. -antia)*, *colère, chagrin*.
- IRZ** 323, 755, *f. (ira)*, *chagrin, courroux*.
- IRIEMENT** 409 (*irata mente*), *en courroux*.
- [**IRIÉT**], *iriét* 426, *p. p. d'* [Iraistre].
- IRIÉT**, *m. pl. sj. d'* [Iriét].
- IRLANDE** 606 (*germ. Irland*), *Irlande*.
- IRAON** 89, 164, 190, *f. (thème d'Iraistre et suff. -öram)*, *courroux, chagrin*.
- IST**, *pr. 3 d'* [Eissir].
- [**ITREL**], *itels* 181 (ecce? et talem), *tel*.
- ITRELS**, *m. pl. r. d'* [Itel].
- IVE**, *sg. sj. d'* Ivon.
- IVON** 448, *ive* 13 (*germ. Ibon*), *un des douze pairs*.
- IVORIE** 448, *ivories* 13 (7), *un des douze pairs*.
- IVORIES**, *sg. sj. d'* Ivoria.
- J**, *voy. Jo*.
- JA** 51, 56, 79 *etc.* (jam), *déjà*;  
51, 310, 374, 716 *dans l'avenir*;  
56, 79, 112, 120, 127, 130,  
131, 142, 347, 403, 522, 677 *jamais*;  
158, 162, 363, 303 *aussitôt*;  
179, 343 *plus*; *jamais* 171,  
322, 328, 519, 579, 714, 728  
*jamais*.
- JO**, *sg. sj. de* Mei.
- [**JOER**], *jueënt* 19 (jocare), *jouer*.
- [**JOFREIT**], *Jofreis* 11, 696, 756,  
762 (*germ. Gaudfrid*), *comte d'Anjou*.
- JOFREIZ**, *sg. sj. de* [Jofreit].
- [**JOINDRE**], *joint* 505, *jointes* 663 (*jüngere*), *joindre*.
- JOINT**, *pr. 3 de* [Joindre].
- [**JOINT**], *p. p. de* [Joindre].
- JOINTES**, *f. pl. de* [Joint].
- JOL**, *combinaison de* Jo *et* 2. Lo.
- JORN** 32, 378, 642, *jorz* 65, 714,  
728, 2. *jorz* 740, *m. (dîurnum)*,  
*jour*: *tote jorn* 378 *paraît être*

*une locution analogique formée sur tote nuit.*  
**JORN**, *sg. sj. de Jorn.*  
**2. JORN**, *pl. r. de Jorn.*  
**JOS**, *combinaison de Jo et 2. Les.*  
**JOSTRA** 443, 702 (*jüstare pour* "jüstare), *rapprocher, rassembler.*  
**JOVENTE** 729, *f. (jüventa), jeunesse.*  
**JUPISE** 334, *m. (jüdicium), jugement (dernier); mot savant.*  
**JUGENT**, *pr. 6 de [Joer].*  
**JUGIET**, *jujať 88, jugiét 124, 213 (jüdicare), juger; 88 désigner par jugement; 124, 213 condamner.*  
**[JUGIET]**, *p. p. de [Jugier].*  
**JUGIET**, *m. pl. sj. de [Jugiét].*  
**JUJAť**, *pf. 3 de [Jugier].*  
**JURAT**, *pf. 3 de [Jurer].*  
**[JURER]**, *jurať 791 (jürare), jurer.*  
**JUS** 557 (*jüsum pour deorsum*), *en bas.*  
**JUSQUE** 224, 269, 334, 413, 473 (*de üsquam pour üsque*), *jusque.*  
**JUT**, *pf. 3 de Gestir.*  
**L'**, *voy. Lo.*  
**2. L'**, *voy. Lo.*  
**3. L'**, *voy. Lo.*  
**4. L'**, *voy. 2. Lo.*  
**1. L'**, *voy. 2. Lo.*  
**LA**, *f. sg. de 2. Lo.*  
**2. LA**, *f. sg. de Lo.*  
**3. LA** 16, 24, 168 *etc.* (*illac*), *Id.*  
**LACIENT**, *pr. 6 de [Lacier].*  
**[LACIER]**, *lacent 59, laciét 223, lacies 105 (laciare pour laqueare), lacer.*  
**LACIET**, *p. p. de [Lacier].*  
**LACIEZ**, *m. pl. r. de Laciét.*  
**LAISSAť**, *pf. 3 de Laissier.*

**LAISSENT**, *pr. 6 de Laissier.*  
**LAISSEť**, *pr. 3 de Laissier.*  
**LAISSIE** 411, *laisseť 260, laissent 63, laissať 180, 193, laissiét 40, 55, laissiez 606, 624, 772 (laxare), laisser.*  
**LAISSIET**, *p. p. de Laissier.*  
**LAISSIEZ**, *m. pl. r. de Laissiét.*  
**LANCE** 186, *f. (lancea), lance.*  
**[LARGE]**, *larges 574, 620 (largum, voy. § 67), large.*  
**LARGE**, *f. pl. de [Large].*  
**LARRIZ** 191, *larriz 151, m. ?), lande.*  
**2. LARRIZ**, *pl. sj. de Larriz.*  
**[LAVER]**, *lavéť 781 (lavare), laver.*  
**[LAVET]**, *p. p. de [Laver].*  
**LAVET**, *m. pl. sj. de [Lavét].*  
**LAZARON** 656 (*Lazarum*), *Lazare; mot savant.*  
**LEGERIE** 327, *f. (de Legier avec le suff. -ia), légèreté, imprudence.*  
**[LEGIER]**, *legier 21 ("leviarium), léger.*  
**LEGIER**, *m. pl. sj. de [Legier].*  
**LEI** 209, *f. (légem), loi, usage, manière.*  
**[LEIAL]**, *leial 336 (lögälem), loyal.*  
**LEIAL**, *f. sg. de [Leial].*  
**[LEIER]**, *leiét 435 (ligare), tier.*  
**LEIET**, *p. p. de [Leier].*  
**LES**, *m. pl. r. de Lo.*  
**2. LES**, *f. pl. de Lo.*  
**3. LES**, *m. pl. r. de 2. Lo.*  
**4. LES**, *f. pl. de 2. Lo.*  
**[LEVER]**, *lievet 458, leveront 356 (lêvare), lever.*  
**LEVERONT**, *fut. 6 de [Lever].*  
**LI**, *m. sg. sj. de Lo.*  
**2. LI**, *m. pl. sj. de Lo.*  
**3. LI**, *dat. de 2. Lo.*  
**[LIEPART]**, *lieparz 177, m. (185-*

- pardum), *léopard*; *mot savant*.
- LIEPART, *sg. sj. de* [Liepart].  
[LIÉP], liez 1, liéſ 347 (laetum), *joyeux*.
- LIEſT, *m. pl. sj. de* [Liét].  
[LIEUX], lieues 33, *f.* (léuca), *lieue*.
- LIEUES, *pl. de* [Lieue].  
LIEVET, *pr. 3 de* [Lever].  
LIEVRE 378, *m.* (lépörem), *lièvre*.  
LIEZ, *m. sg. sj. de* [Liét].
- LIGNAGE 315, *m.* (de linea et du suff. -aticum), *lignage, famille*.
- LINA 649, *m.* (lineum pour linea), *lignage, famille*.
- [LION], lions 177, 2. lions 657, *m.* (léönem), *lion*; *mot savant*.
- LIONS, *sg. sj. de* [Lion].  
2. LIONS, *pl. r. de* [Lion].
- [LIVRER], livréſ 147 (libérare), *livrer*.
- [LIVRÉſ], *p. p. de* [Livrer].  
LIVRÉſT, *m. pl. sj. de* [Livréſ].  
Lo 25, 32, 92 etc., *devant une voyelle toujours* l' 60, 88, 125 etc., *combiné devant une consonne avec aq en al* 48, 306, 334 etc., *avec de en del* 74, 100, 173 etc., *avec en en el* 201, 242, 684, 783; *li* 8, 9, 10 etc., *devant une voyelle li* 1, 45, 180, 215, 255, 338, 394, 457, 486, 560, 581, 694, 773, *ou* 2. l' 158, 190, 203, 207, 444, 469, 485, 704; 2. li 28, 30, 31 etc., *toujours même devant une voyelle*, 725, 731; *les* 2, 39, 62 etc., *combiné avec aq en as* 20, 40, 54 etc., *avec de en des* 17, 35, 46 etc., *avec en en es* 64, 283, 586; *la* 25, 33, 34, etc., *devant une voyelle tou-*
- jours* s. l' 117, 138, 245 etc., 2. *les* 3, 31, 97 etc., *combiné avec aq en as* 19, 161, 217 etc., *avec de en des* 35, 36, *avec en en* 2. *es* 283 (lum pour illum), *le*.
2. Lo 212, 226, 227 etc., *devant une voyelle* l' 55, 116 etc., *devant une consonne combiné avec qui en quil* 27, 49, 650, 697, *avec jo en jol* 56, 124, 127, 147, 303, 307 etc., *avec si en sil* 29, *avec* 2. *ne en nel* 166, 299, 300, 372, *avec altre en altrel*, 363; *il* 92, 97, 100 etc.; *lui* 9, 47, 99, 403, 414; *combiné avec en en luin* 41, 590, 591, 592 etc.; 3. *li* 220, 224 etc.; *il* 34, 161, 250 etc.; 3. *les* 203, 204, 207 etc., *combiné avec si en sis* 340, 456, 768, 772, *avec jo en jos*, 442, *avec* 2. *ne en nes* 251, 428, 441, *avec que en ques* 526; *els* 20, 340, 452, 666; 2. *lor* 36, 192, 230, 285, 286, 415, 726, 732; 2. *la* 71, 332, 583 etc., *devant une voyelle* 5. l' 68, 188, 548; *les* 461, *combiné avec jo en jos* 732 (lum pour illum), *le, lui*.
- LOPAT, *pf. 3 de* [Loſer].  
LOPEMENT 308, *m.* ("laudamentum), *conseil, approbation*.
- [LOPER], loſat 541 (lütare), *souiller*.
- [LODEWI], Loſewis 796 (*germ.* Lodhowig), *Louis, fils de Charlemagne*.
- LODEWIS, *sj. de* [Loſewil].  
LODOM 723 (Laudomum pour Laudünum), *Laon*.
- LOIN 344 (lóngius), *loin*.
- LOMBARDIE 594 (*de* Longobard pour *germ.* Langobard), *Italie*.

Lonc 578, longe 358 (longum),  
long; lonc tens 578 long-  
temps.

2. Lonc 814 (longum), *le long de*,  
*près de*.

LONGS, *f. sg. de Lonc*.

Loz 35, 43, 59, 107, 163, 208,  
232, 261, 262, 395, 752, 764,  
invar. (lōrum pour illorum),  
*leur*.

2. Loz, *dat. pl. de 2. Lo*.

Los 119, *m. (de laus, exclama-  
tion admirative, vivat), gloire,  
réputation*.

[Lou], lou 354, *m. (lōpum), loup*.

Lou, *pl. sj. de [Lou]*.

Lui, *dat. sg. de 2. Lo*.

[LUISANT], *p. pr. de [Luisir]*.

Luisanz, *m. pl. r. de [Luisant]*.

Luisent, *pr. 6 de [Luisir]*.

[Luisir], luisent 94, 106, luisanz  
737 (lucēre), *luire*.

M, *voy. Mei*.

2. M, *voy. Mon*.

Ma, *f. sg. de Mon*.

[MAGNE], magnes 8, 333, 589 (ma-  
gnum), *grand; moi savant,  
employé uniquement comme  
épithète de Charle; cf. Char-  
lemagne*.

MAGNES, *m. sg. sj. de [Magne]*.

Main 320, 458, 488, 529, 638, 661,  
mains 224, 515, 663, 706, 719,  
743, 808, *f. (manum), main;  
assone en à 224, en è 529*.

MAINE (lo), 591 (Manium de  
Cilmanium pour "Cenoman-  
nium?"), *le Maine*.

MAINS, *pl. de Main*.

[MAIOR], maior 34, 382 (majō-  
rem), *grand; terre maior la  
France*.

MAIOR, *f. sg. de [Maior]*.

Mais 103, 108, 171 *etc. (magis)*;

103, 108, 308, 354 *jamais*,  
171 322, 328, 519, 579, 714  
728 *de même avec ja*; 217  
345, 653 *mais*; ne mais 288  
*sauf*.

MAISONNE 392, 748, *f. ("mansio-  
nata), mesnie, compagnie in-  
time, prop. gens qui habitent  
la maison*.

[MAISTRE], maistres 750, *m. (ma-  
gistrum); pris adjectivement,  
principal*.

MAISTRES, *pl. r. de [Maistre]*.

MAL 713, male 77 (malum), *mau-  
vais*.

[MAL], mals 183, *m. (malum),  
mal*.

2. MAL 173 (male), *mal*.

MALE, *f. sg. de Mal*.

MALS, *pl. r. de [Mal]*.

[MALVAIS], malvaize 79 (?), *mau-  
vais*.

MALVAISE, *f. sg. de [Malvais]*.

MANDAT, *pf. 3 de [Mander]*.

MANDEDES, *f. pl. de [Mandēt]*.

[MANDER], mandat 587, mande-  
rons 298, mandejes 811 (man-  
dare), *mander, commander*.

MANDERONS, *fut. 4 de [Mander]*.

[MANDĒT], *p. p. de Mander*.

MANGERONT, *fut. 6 de [Mangier]*.

[MANGIER], mangeront 354 (man-  
dūcare), *manger*.

MAR 123, 146, 322, mare 459,  
485, 571, 744 (mala hora), *sous  
de mauvais auspices, à la  
male heure*.

MARBRE 533, 777, *m. (marmor),  
marbre*.

MARCHE 55, 473, *f. (germ. mar-  
ca), marche, confins mili-  
taires; 55 pays; marches 798  
possessions*.

MARCHES, *f. pl. de Marche*.

- MARCHÉ** 216, m. (mercatum), *marché*.
- MARCHE** 783, m. (de Marche et du suff. -ensom), *gouverneur d'une marche, marquis*.
- MARE**, voy. Mar.
- MARIE** 570, 671, 749 (Maria), *la vierge Marie*.
- [**MARSILIE**], Marsilies 216, 331 (?), *roi sarrasin de Saragosse; ne compte que pour trois syllabes*.
- MARSILIES**, sj. de [Marsilie].
- [**MARTIR**], martir 200, m. (martyrem), *martyr; mot savant*.
- MARTIR**, pl. sj. de [Martir].
- MARTIRIE** 232 m. (martyrium), *martyre, immolation; mot savant; ne compte que pour trois syllabes*.
- ME**, r. appuyé de Mei.
- MEPESME** 99, 583, 653, 671, me-disme 612 (metipsimum), *même*.
- MEPESME**, autre forme de Me-des-me (voy. Obs. gramm., § 18).
- MEI** 79, 141, 156, etc.; me 49, 53, 323 etc., *devant une voyelle m' 53, 114, 157 etc.; combiné devant une consonne avec 2. se en sem 329. avec 2. ne en nem 50, 728; jo 55, 120, 132 etc., devant une voyelle jo 102, 149, 188, 371, 641 ou j' 718, combiné avec 2. lo en jol (voy. 2. Lo), combiné avec 3. les en jos (voy. 2. Lo) (me), moi*.
- MEIE**, f. sg. emphatique de Mon.
- MEILLOR** 478, 787, meilleurs 261, 425 (meliörem), *meilleur*.
- MEILLORS**, m. pl. r. de Meillor.
- MERÇONEX** 363, f. ("mentitiönicä), *mensonge*.
- [**MENTIA**], mentis 655 (*mentire pour mentiri*), *mentir*.
- MENTIS**, pf. 2 de [Mentir].
- [**MENUJ**], menus 640 (minütum) *menu, petit*.
- MENDJ** 267, 634 (minütum), *à reprises pressées*.
- MENUS**, m. pl. r. de [Menuj].
- MER** 665, f. (mare), *mer*.
- MERCIT** 198, 654, 700, 803, f. (mercédem), *piété*.
- MERVEILLE** 377, 690, f. (*pour merveille, mirabilia*), *merveille, sujet d'étonnement*.
- MERVEILLOS** 160, 264, 2. merveilleos 31. merveilleose 153, merveilleoses 732 (*tiré de Merveille*), *merveilleux, qui inspire l'étonnement*.
2. **MERVEILLOS**, m. pl. sj. de Merveillos.
- MERVEILLOSE**, f. sg. de Merveillos.
- MERVEILLOSES**, f. pl. de Merveillos.
- MES**, m. sg. sj. de Mon.
2. **MES**, m. pl. 2 de Mon.
3. **MES**, f. pl. de Mon.
- [**MESSAGE**], message 28, m. ("missaticum), *messenger*.
- MESSAGE**, pl. sj. de [Message].
- MESTIER** 343, m. (misterium pour ministérium), *besoin; avoir mestier servir*.
- MESURE** 98, 326, f. (mensüra), *mesure, compte; 326 mesure, modération*.
- MET**, pr. 3 de Metre.
- METE**, voy. Metef.
- METENT**, pr. 6 de Metre.
- METET**, subj. pr. 3 de Metre.
- METRE** 653, met 544, 564, 629, metent 205, mist 181, metef 711 et mete 461, mis 202, 356, 778, 780, mise 746, 752 (mit-

- tère), *mettre*; 205, 544, 564  
*réfléchi*.
- Mi**, *m. pl. sj. de Mon*.
- 2. Mi**, *n. de [Mi]*.
- [Mi]**, 2. mi 81, 368 (mécium); par  
mi au milieu *de*.
- MICHEL** 269, 665 (hébr. Michael),  
*ange*.
- MIDI** 282, *m. (médium diem pour  
diem), midi*.
- MIE** 238, 240, 251 *etc.*, *f. (mica),  
 propr. miette; 238, 582 morceau  
 quelconque d'une chose; 240,  
 251, 309, 319, 552, 611 renfor-  
 cement de la négation, pas,  
 point*.
- MIELZ** 157, 300, 326, 345, 605  
(mélius), *mieux*.
- MIEN**, *forme emphatique de  
 Mon*.
- MIENS**, *m. sg. sj. de Mien*.
- MIER** 23, 339 (inérum), *pur; épi-  
 thète d'Or*.
- MIL** 67, 133, 255, millie 43, 104,  
 181, 270 (mille), *mille*.
- MILIE**, *pl. de Mil; ne compte que  
 pour deux syllabes*.
- [MILIER]**, milliers 17, 258, 284, *m.*  
(milliarium), *millier*.
- MILIER**, *pl. r. de [Millier]*.
- MILON** 783 (germ. Milon), *comte  
 français*.
- MIRRE** 769, *f. (myrrha), myrrhe;  
 mot savant*.
- Mis**, *p. p. de Metre*.
- MISE**, *f. de Mis*.
- MIST**, *pf. 3 de Metre*.
- MOLLIER** 797, *f. (mulierem pour  
 mulierem), épouse, femme*.
- MOLT** 4, 59, 99 *etc.* (mältum),  
*très, beaucoup*.
- MON** 119, 120, 576, 798, mien 552,  
 ie mien 308, mes 90, 154, 329,  
 733, 797, miens 445, mi 131,  
 141, 674, 2. mes 53, ma 53, 144,
- 187, 3. mes 795, *devant les  
 voyelles* 2. m' 716, meie 320,  
 639, 703, 3, mes 739 (méum),  
*mon*.
- [MONIE]**, monies 767, *m. (mōnā-  
 chum), moine; ne compte que  
 pour deux syllabes*.
- MONIES**, *pl. r. de [Monie]*.
- MONJOIE** 246, *f. (? et pl. gaudia),  
 cri de ralliement des Fran-  
 çais*.
- MONZ** 169, 500, 504, 610, 687,  
 monz 447, *m. (montem), mont;  
 a mont en haut*.
- [MONTAGNE]**, montaignes 150, *f.*  
(*mōntanea*), *montagne*.
- MONTAGNES**, *pl. de [Montaigne]*.
- MONTE**, *voy. Montet*.
- [MONTER]**, *pr. 6 de [Monter]*.
- [MONTER]**, montet 80, 191 *et  
 monte 788, montent 64, mon-  
 tét 107, 208, montex 91, 682  
 (tiré de Mont), monter*.
- MONTEZ**, *pr. 3 de [Monter]*.
- [MONTÉT]**, *p. p. de [Monter]*.
- MONTÉT**, *m. pl. sj. de [Montét]*.
- MONTEZ**, *m. sg. sj. de [Montét]*.
- MONZ**, *pl. r. de Mont*.
- MORE** 222, *f. (?), pointe*.
- MOREZ**, *pr. 5 de Morir*.
- MORIENNE** 586 (Maurigenna),  
*Maurienne, grande vallée des  
 Alpes*.
- MORIA** 44, 112, 194, muir 188,  
 muerent 258, morez 200, mor-  
 rez 335, morreit 677, muirent  
 289, mort 557, 746, 794, mort  
 327, 441, 2. morz 331, 633, 726,  
*etc.*, 2. morz 282, 349, 669, 759,  
 morte 803 (mōrire pour mo-  
 ri), *mourir*.
- MORREIT**, *cond. 3 de Morir*.
- MORREZ**, *fut. 5 de Morir*.
- MORT**, *p. p. de Morir*.
- 2. MORT**, *m. pl. sj. de Mort*.

3. MORT 124, 136, 147 *etc.*, *f.*  
(mortem), *mort*.

MORTZ, *f. sg. de Mort*.

[MORTZ], mortel 543 (mortalem),  
*mortel, qui cause la mort*.

MORTZL, *f. sg. de [Mortel]*.

MOIZ, *m. sg. sj. de Mort*.

2. MORZ, *m. pl. r. de Mort*.

[MOSTIER], mostiers 353, 812, *m.*  
(mōsterium pour monastē-  
rium), *couvent, église*.

MOSTIERS, *pl. r. de [Mostier]*.

MOT 90, 230, moz 799, *m.* (mūt-  
tum influencé par \*mōvi-  
tum?), *mot*.

MOZ, *sg. sj. de Mot*.

MUPER 41, 50, 652, 686 (mūtare),  
*empêcher*.

MUERENT, *pr. 6 de Morir*.

MUR, *pr. 1 de Morir*.

MURENT, *sbj. pr. 6 de Morir*.

[MUL], muls 63, *m.* (mūlum),  
*mulet*.

MULS, *pl. r. de [Mul]*.

[MUR], murs 271, 2. murs, *m.*  
(mūrum), *mur*.

MURS, *sg. sj. de [Mur]*.

2. MURS, *pl. r. de [Mur]*.

N, *voy. Non*.

[NAIME], *sj. de [Naimon]*.

[NAIMON], Naimé 47, 370, 695,  
755 (*germ. Namalon?*), *Nai-  
mon, duc de Bavière*.

[NAISTRE], nez 641 (*nascēre pour  
nasci*), *naitre*.

NE 44, 142, 155 *etc.* (nēc), *ni*.

2. NE, *voy. Non*.

NEENT 256, 277, 307 (*nec inde?*),  
*nullement; 307 rien*.

NEI, *combinaison de Non et 2. Lo*.

NEM, *combinaison de Non et Me*.

NEP, *voy. Non*.

NEPORQUANT 345 (*non pro quan-  
tium*), *néanmoins*.

NES, *combinaison de Non et 3.*  
*Les*.

2. NES, *combinaison de Non et*  
*Se*.

[NÉT], *p. p. de [Naistre]*.

NEVOÏ 40, 672, 683, 689, niés 546,  
733, *m.* (niépōtem), *neveu*.

NEZ, *m. sg. sj. de [Nét]*.

NIÉS, *sg. sj. de Nevoï*.

NOBLIE 502 (\*nōbīlium), *de no-  
ble race; mot savant; ne  
compte que pour trois syl-  
labes*.

NOBLE 189 (nōbīlem), *noble; mot  
savant*.

[NOPRI], nođriř 650 (*nūtrire pour  
nūtrire*), *élever*.

NOPRIŤ, *pf. 3 de [Nođrir]*.

NOISE 68, *f.* (nausēa), *bruit*.

NOI 503, *m.* (nōmen), *nom*.

NON, 260, 430, 484, *devant les  
consonnes 2. ne, 7, 27, 38, etc.;  
devant les voyelles nen 6, 44,  
182, etc., ou n' 38, 56, 66, etc.,  
combiné avec 2. lo en nel 166,  
179, 277, 300, 372 etc., avec 3.  
les en nes, 50, 728, avec me en  
nem, 251, 428, 441, avec se  
en 2. nes 410 (non), non, ne*.

[NONAIN], nonains 812 (*nonna et  
la term. germ. d'accus. -an;  
le cas sujet est none*), *nonne*.

NONAINS, *pl. de [Nonain]*.

NORMENDIE 592 (*de Normant,  
du scand. Norr et mand*), *Nor-  
mandie*.

NOS 71, 77, 88, 117 *etc.* (nōs),  
*nous*.

NOSTRE 72, 2. nostre 312, noz 86,  
350, 440, 552, 685 (nōstrum),  
*notre, nôtre*.

2. NOSTRE, *f. sg. de Nostre*.

[NOSTRES], *m. pl. r. de Nostre*.

[NOVELL], noveles 298, 731, .  
(novēlla), *nouvelle*.

NOVELLES, *pl. de* [Novele].  
 NOX, *m. pl. r. faible de* [Nostre].  
 NUPK, *f. sg. de* [Nut].  
 NUIT 813 (nôctem), *nuît*.  
 NUL 129, 718, nuls 103, 701, nule 478 (nüllum), *nul*.  
 NULK, *f. sg. de* Nul.  
 NULS, *m. sg. sj. de* Nul.  
 [NUR], nuçe 566 (nüdum), *nu*.  
 O 7, 260, 430 *etc.* (aut), *ou*.  
 2. O, *voy.* Oç.  
 OBLIKKA 245 (oblitare), *oublier*.  
 OBLIT 653, *m. (tiré d'Oblider), oubli*.  
 [OCIRE], ocis 7, 2. ocis 287, ocise 748 (occidère), *tuér*.  
 [OCIS], *p. p.* d'[Ocire].  
 OCIS, *m. sg. sj. d'*[Ocis].  
 2. OCIS, *m. pl. sj. d'*[Ocis].  
 OCISE, *f. sg. d'*[Ocis].  
 Op 452, 666, *devant une consonne* 2. o 3, 9, 139 *etc.* (apud) *avec*.  
 OPEK, *pr. 5 d'*[Odir].  
 OPI, *pf. 1 d'*[Odir].  
 OPIPE, *f. sg. d'*[Odit].  
 [OPIN], oi 371, ot 33, 338, oçes 393, oçi 676, oçit 360, oçirent 68, oçraç 116, 126, 302, oçist 246, oçide 368 (audire), *entendre*.  
 OPIRENT, *pf. 6 d'*[Odir].  
 OPIS, *sbj. pf. 3 d'*[Odir].  
 OPIT, *pf. 3 d'*[Odir].  
 [OPT], *p. p.* d'[Odir].  
 OPRAT, *fut. 3 d'*[Odir].  
 OI, *pr. 1 d'*[Odir].  
 [OISSOR], oissors 37, *f. (ûxôrem), femme légitime*.  
 OISSORS, *pl. d'*[Oissor].  
 OLIFANT 125, 138, 381, olifans 561 *etc.*, *m. (oliphantum pour éléphantum), cor d'ivoire, pro-pr. ivoire; mot étranger*.

OLIFANS, *sg. sj. d'Olifant*.  
 OLIVIER 178, 211, 279 *etc.*, Oliviers 9, 69, 80, *etc.* (?), *filz du duc Rainsier, frère d'Alde, compagnon d'armes de Roland*.  
 OLIVIERS, *sj. d'Olivier*.  
 OLTRAGE 172, *m. ("ultraticum), excès, parole déplacée*.  
 OULTE 501 (ültra), *au delà de*.  
 OM, *sg. sj. d'Ome*.  
 OMBRE 777, *f. (ûmbra), ombrage*.  
 OME, 129, om 33, 75, 75 *etc.*, 2. ome 361, 726, 731, 794, omes 477, 649, *m. (hóminem), homme; om 33, 73, 75, om*.  
 2. OME, *pl. sj. d'Ome*.  
 OMEK, *pl. r. d'Ome*.  
 ONC 103 (ûnque pour ûnquam), *jamais. Cf. Onques*.  
 [ONGRE], Ongre 735 (*magyar* Ongar), *Hongrois*.  
 ONGRE, *m. pl. sj. d'*[Ongre].  
 ONGUERIE 597 (*formé sur magyar* Ongar), *Hongrie*.  
 ONOR 703, 716, 771, onors 30, *f. (honôrem), honneur; 36, 815 possession noble*.  
 ONORS, *pl. d'Onor*.  
 ONQUES 108, 234 (ûnquas pour ûnquam), *jamais. Cf. Onc*.  
 ONT, *pr. 6 d'Aveir*.  
 OR 5, 23, 94, 122, 339, ors 562, *m. (aurum), or*.  
 2. OR, *voy.* 2. Ore.  
 ORE 641, *f. (hóra), heure*.  
 2. ORE 379, or 76, 92, 295 *etc.* (aura pour ad hórâ), *maintenant*.  
 [OREILLE], oreilles 525, *f. (aurîcûla), oreille*.  
 OREILLES, *pl. d'*[Oreille].  
 [ORÉ], orez 265, *m. (aura et la suff. -atum), orage*.  
 OREK, *pl. d'*[Oré].

[ORSEILLOS], orgoillos 476 d'Orgueil), *orgueilleux*.  
 ORSOILLOS, *m. pl. r. d'*[Orgoillos].  
 OREUIL 376, *m. (germ. ?), orgueil*.  
 OREIL 614 (aureum), *d'or; mot savant; ne compte que pour deux syllabes*.  
 OS, *sg. sj. d'Or*.  
 [OS], os 555, *m. (ossum), os*.  
 Os, *pl. r. d'*[Os].  
 2. [Os], os 558 (ausum), *osé, audacieux*.  
 2. Os, *m. sg. sj. de 2. [Os]*.  
 OSBERC 95, osbers 57, 85, 105 *etc.*, *m. (forme méridionale pour halsberc, germ. halsberg), haubert, cotte de mailles*.  
 OSBERS, *pl. r. d'*Osberc.  
 [OSER], 2. ost 380 (\* ausare), *oscer*.  
 Ost 117, 138, os 152, 235, 739, *f. (hostem), armée*.  
 2. Ost, *sbj. pr. 3 d'*[Oser].  
 Or, *pr. 3 d'*[Odir].  
 OTE, *sj. d'*Olon.  
 OTON 451, Ote 14 (*germ. Otton*), *un des douze pairs; 783 marquis français*.  
 [OTREIS], otreit 71 (auctrizare pour \* auctórizare), *accorder*.  
 OTRAIT, *sbj. pr. 3 d'*[Otreier].  
 Ou 16, 725 (ubi), où; 790 combiné avec Est en Oust.  
 OÜES, *pf. 4 d'*Aveir.  
 OÜSSONS, *sbj. impf. 4 d'*Aveir.  
 OUST, *combinaison de Ou et Est*.  
 Out, *pf. 3 d'*Aveir.  
 [OVRAT], *p. p. d'*Ovrir.  
 OVRATZ, *fg. d'*[Overt].  
 OVRIS 775, ovriř 551, overte 523 (opérire pour aperire), *ouvrir*.  
 OVRIT, *pf. sg. 3 d'*Ovrir.  
 Oz, *pl. d'*Ost.

[PAPRASTR], pađrastr 90, *m. (\*palrastrum), beau-père, mari de la mère*.  
 PAPRASTR, *sg. sj. de* [Pađrastr].  
 PAIEN 6, 2. paien 57, 78, 113 *etc.*, paiens 102, 120, 130 *etc.*, *m. (paganum), païen*.  
 2. PAIEN, *pl. sj. de* Païen.  
 PAIENOR 82 (paganoruin), *de païens, païen; mot savant*.  
 PAIENS, *pl. r. de* Païen.  
 [PAIS], pais 602, *m. (\*pagensem), pays*.  
 Pais, *pl. r. de* [Pais].  
 [PALEFREIT], palefreiz 63, *m. (pavaverédum), palefroi, cheval de promenade*.  
 PALEFREIZ, *pl. r. de* [Palefreit].  
 PALAIS 788 (palatium), *palais*.  
 PALERNE 736 (*pour* Palerme, *de* Panormum), *Palerme*.  
 PALIE 776, 785, palies 18, *m. (pallium), étoffe de soie; mot savant; ne compte que pour deux syllabes*.  
 PALIES, *pl. r. de* Palie.  
 PALMEIANT, *gér. de* [Palmeier].  
 [PALMEIER], palmeiant 221 (*de palma et le suff. -eier, -izare*), *manier, agiter dans la paume de sa main*.  
 [PAN], pans 435, *m. (pannum), pan*.  
 PANZ, *pl. r. de* [Pan].  
 PAOR 44, 54, *f. (pavórem), peur*.  
 PAR 29, 51, 52 *etc.* (per), *par; 693 au sens adverbial conservé dans « c'est par fort »; cf. Parvenir*.  
 PAREPIS 201, 461, 506, 523, 667, 712, *m. (paradisium), paradis*.  
 [PARENT], parent 131, *parens*

282, 305, 718, m. (parentem), *parent*.  
 PARENT, *pl. sg. de* [Parent].  
 PARENZ, *pl. r. de* [Parent].  
 [PARFONT], parfont 406 (perfūndum pour profundum), *profond*.  
 PARFONT, *m. pl. sj. de* [Parfont].  
 PARLER 236, 276, parolt 401 (paraulare pour \*parabolare), *parler*.  
 [PAROLE], paroles 263, 235, *f.* (paraula pour parabola), *parole*.  
 PAROLES, *pl. de* [Parole].  
 PAROLT, *sub. pr. 3 de* Parler.  
 PART 181, 190, 768, *f.* (partem), *part*.  
 [PARVENIR], parvenuz 687 (pervēnīre), *parvenir*.  
 [PARVENUT], *p. p. de* [Parvenir].  
 PARVENUZ, *m. sg. sj. de* [Parvenut].  
 PAS 231, 492, 670, m. (passum), *pas*.  
 PASMEPE, *f. sg. de* [Pasmep].  
 [PASMEISON], pasmeisons 498, 694, 705, *f.* (\*spasmationem), *pasmoison*.  
 PASMEISONS, *pl. de* [Pasmeyson].  
 PASMER 486, se pasmeŕ 538, 693, 704, pasmez 484, pasmeŕe 806, (\*spasmare), *se pāmer*.  
 PASMET, *pr. 3 de* Pasmer.  
 [PASMÉT], *p. p. de* [Pasmer].  
 PASMEZ, *m. sg. sj. de* [Pasmét].  
 PASSANT, *gér. de* [Passer].  
 [PASSER], passerent 32, passant 116, 126, 302, passez 218 (*tiré de* Pas), *passer*.  
 PASSERENT, *pf. 6 de* [Passer].  
 [PASSÉT], *p. p. de* [Passer].  
 PASSEZ, *m. sg. sj. de* [Passét].  
 PATERNE 655, *f.* (paterna), *propr.*

*représentation de Dieu le père; mot savant.*

[PECEIER], peceiez 2 (*tiré de* peccia d'origine inconnue), *mettre en morceaux, briser*.  
 [PECEIÉT], *p. p. de* [Peceier].  
 PECEIEZ, *pl. r. de* [Peceiét].  
 [PECHIEŔ], pechiez 206, 635, m. (peccatum), *péché*.  
 PECHIEZ, *pl. r. de* [PechieŔ].  
 [PEPRE], peŕre 606, m. (patrem), *père*.  
 PEPRE, *sg. r. de* [Peŕre].  
 PEPRON 580, peŕrons 533, 688, m. (\*petrōnem), *bloc de pierre*.  
 PEPRONS, *pl. r. de* Peŕron.  
 PEIL 75, m. (pilum), *poil*.  
 PEINE 364, 738, *f.* (poena), *peine*.  
 PEINET, *pr. 3 de* Pener.  
 PEITOU 591 (Pictāvum), *Poitou*.  
 [PEIER], peieŕ 388 (\*poenare), *se donner du mal, peiner*.  
 PENITENCE 204, *f.* (paenitentia), *pénitence; mot savant*.  
 [PER], per 42, 256, 2. per 791, perŕ 262, 379, 478, m. (parem), *pair, égal; sa per son égale, son épouse*.  
 PER, *m. pl. sj. de* [Per].  
 2. PER, *f. sg. de* [Per].  
 PERCIER 474 (\*pertūsiare ?), *percer*.  
 PERDENT, *pr. 6 de* Perdre.  
 PERDEŔ, *sub. pr. 3 de* Perdre.  
 PERDRE, 75, 185, perŕ 56, 2. perdent 261, 572, perdeire 119, perdeŕ 156, perduŕ 429, perduŕe 565, 708 (perdēre), *perdre*.  
 PERDRRE, *cond. 1 de* Perdre.  
 PERDUPE, *f. sg. de* Perduŕ.  
 PERDUŔ, *p. p. de* Perdre.  
 PERIL 269, 665, perils 658, m. (pericūlum), *péril*.  
 PERILS, *pl. r. de* Peril.

**PERB**, *pl. r. de Per.*  
**PERT**, *pr. 1 de Perdre.*  
**2. PERT**, *pl. 3 de Perdre.*  
**PERTE** 290, *f. (perdita), perte.*  
**PESANCE** 48, 604, 792, *f. (iiré de Pesant), ennui, chagrin.*  
**[PESANT]**, *p. pr. de [Peser].*  
**PESANT**, *f. sg. de [Pesant].*  
**PESANZ**, *m. sg. sj. de [Pesant].*  
**[PESER]**, *pesanz 286, pesant 253, (pensare), peser, être lourd, pénible.*  
**[PESME]**, *pesmes 732 (pëssimum), mauvais, funeste.*  
**PESMES**, *f. pl. de [Pesme].*  
**PETIT** 492, *petite 153 (°), petit.*  
**PETITE**, *f. sg. de Petit.*  
**PIEDRE** 567, 607, *f. (pëtra), pierre.*  
**PIEDRE** 615 (Pëtrum), *saint.*  
**PIET** 28, 348, *piez 205, 802, m. (pëdem), pied.*  
**PIEZ**, *pl. r. de Piët.*  
**PIMENT** 781, *m. (pigmentum), vin aromatisé.*  
**PIN** 22, 627, 777, *m. (pïnum), pin.*  
**PITIËT** 38, 41, 352, 807, *f. (pïtatem pour pietatem), pitié.*  
**PIZ** 173, 436, *m. (pëctus), poitrine.*  
**PLACE** 174, *f. (plattëa pour plattëa), place.*  
**PLACËT**, *sbj. pr. 3 de Plaisir.*  
**[PLAIE]**, *plaies 435, f. (plaga), plaie.*  
**PLAIES**, *pl. de [Plaie].*  
**PLAIGNE**, *sbj. pr. 1 de Plaindre.*  
**PLAIGNËT**, *pl. 6 de Plaindre.*  
**PLAINDRE** 294, *plaint 516, 710, plaignent 804, plainst 612, plaigne 50, 728 (plangère), plaindre.*  
**[PLAINRE]**, *plaines 151, f. (plana), plaine.*  
**PLAINES**, *pl. de [Plainre].*  
**PLAINET**, *pf. 3 de Plaindre.*

**PLAINT**, *pr. 3 de Plaindre.*  
**[PLAISIR]**, *placët 128, 140, 800 (placère), plaire.*  
**PLEIN** 691, *plaines 719 (plënum), plein.*  
**PLEINES**, *f. pl. de Plein.*  
**[PLEVIR]**, *plevis 124, 127, 147 (dërivé de plebem), s'engager à, garantir.*  
**PLEVIS**, *pr. 1 de [Plevir].*  
**PLORET**, *pr. 3 de Plorer.*  
**PLORËT**, *pr. 6 de Flores.*  
**PLORER** 481, 669, *plorët 46, 754, 793, 807, plorent 804, plorront 352, plort 15, 41, 652, 721 (plôrare), pleurer.*  
**PLORRONT**, *ful. 6 de Plorer.*  
**PLORT**, *sbj. pr. 3 de Plorer.*  
**PLUË** 266, *f. (plövia pour plüvia), pluie.*  
**PLUS** 20, 67, 106 *etc. (plüs), plus.*  
**PLUSOR**, *sj. de Plusors.*  
**PLUSORS** 724, *plusor 58, 275, 2. plusors 647, pl. (plus et la suffixe du comparatif -ores), plusieurs; 275 pronom; tuit li plusor 58 la plupart.*  
**2. PLUSORS**, *f. de Plusora.*  
**[POËIR]**, *puis 50, 321, puet 41, 97, 188 etc., poçons 294, poçez 170, 241, pueçent 416; poçeit 480; pout 100; poçraç 316, poçrons 70, 297; poçust 247 (pôtëre pour posse), pouvoir.*  
**POËIR**, *impf. 3 de [Poçeir].*  
**POËISTE** 739, *f. (potësta pour potestatem), puissance.*  
**POËIZ**, *pr. 6 de [Poçeir].*  
**POËONS**, *pr. 4 de [Poçeir].*  
**POËRAÇ**, *ful. 3 de [Poçeir].*  
**POËRONS**, *ful. 4 de [Poçeir].*  
**POËUST**, *sbj. impf. 3 de [Poçeir].*  
**POIGNËT**, *pr. 6 de [Poindre].*  
**POILLAIN** 738 (*formé de Poille*), *habitant de la Pouille.*

- POILLE 595 (P<sup>u</sup>lia pour Apulia), l'ouille.
- [POINDRE], poignent 419 (pūngēre), charger, proprement piquer (le cheval).
- [POING], poinz 53, m. (pūgnum), poing.
- POINZ, pl. r. de [Poing].
- POLAIGNE 597 (tiré du slave Polan), Pologne.
- PONT 614, m. (pontem), barre transversale de la garde de l'épée.
- POR 19, 67, 72 etc. (pōr pour pro), pour.
- PORC, porc 364, m. (pōrcum), porc.
- PORC, pl. sj. de [Porc].
- [POROFRIR], porofrit 655, 660 (pōr pour pro et offerire pour offrir), tendre.
- POROFRIT, pf. 3 de [Porofrir].
- [PORPENSA], porpensét 243 (pōr pour pro et penser), réfléchir; porpensét 243 préoccupés, attentifs.
- [PORPENSET], p. p. de [Porpenser].
- PORPENSET, m. pl. sj. de [Porpensét].
- [PORT], port 400, portz 40, 54, 119, etc., m. (pōrtum), passage dans les Pyrénées, port.
- PORT, pl. sj. de [Port].
2. PORT, sbj. pr. 3 de [Porter].
- PORTZ 523, f. (pōrta), porte.
- PORTRE, f. sg. de [Portét].
- PORTENT, pr. 6 de [Porter].
- [PORTER], portet 270, portez 323, portent 667, porterai 547, 2. port 760, 2. portez 765, porteç 712 (pōrtare), porter.
- PORTERAI, fut. 1 de [Porter].
- PORTET, pr. 3 de [Porter].
- [PORTÉT], p. p. de [Porter].
- PORTEZ, pr. 5 de [Porter].
2. PORTEZ, m. pl. r. de [Portét].
- PORTZ, pl. r. de [Port].
- POU 114 (paucum), peu.
- POUR, pf. 3 de [Pojeir].
- [PREIER], pri 243, 242, priët 506, 654, preiez 198, priënt 412, preiët 438 (prēcare pour precari), prier.
- PRIËT, p. p. de [Preier].
- PREIER, pr. 5 de [Preier].
- PREIERA 282 (prēiare), priser, apprécier.
- PRENDER 791, prent 41, 692, 808, prenent 697, prist 340, 647, 699, pris 213, 331, 454, 779, prise 2 (prēndēre), prendre; prist a 340, 699 se mit à; li prist 647 (impersonnel) il commença à lui.
- PRENDRE, pr. 6 de [Prendre].
- PRENT, pr. 3 de [Prendre].
- PREZ 524 (prēssum), prêt.
- PRESENT 276 (praesentem), présent: qui nos est en present que nous avons en face de nous.
- PRIËT 684, m. (pratium), prêt.
- PREI, pr. 1 de [Preier].
- PRIËNT, pr. 6 de [Preier].
- PRIËT, pr. 3 de [Prier].
- PREIS, p. p. de [Prendre].
- PREISE, f. sg. de [Preis].
- PREIST, pf. 3 de [Prendre].
- PROCEZ 332 f. (tiré de Prot), prouesse, mérite.
- PROPHETE 520, f. (prophēta), prophète; mot savant.
- PROZ 718, proz 14, 159, 729, 2. proz 477 (prōd dans prodessa), preuz, qui a du mérite.
- [PROVEIER], proveidres 767, m. (presbytarum), prêtre.
- PROVEIERA, pl. r. de [Proveidre].

PROVENCE 593 (Provincia), *Pro-  
vence*.

PROZ, *m. sg. sj. de Proz*.

2. PROZ, *m. pl. r. de Proz*.

PUEDEST, *pr. 6 de [Poðeir]*.

PUEZ, *pr. 3 de [Poðeir]*.

PUI 80, 91, 100, 2. pui 30, *m. (pö-  
dium), montagne*.

2. PUI, *pl. sg. de Pui*.

PUIS 34, 161, 208 *etc.* ("pöstius),  
*puis, alors; puis que 34, 208  
du moment que*.

2. PUIS, *pr. 1 de [Poðeir]*.

[PULCELE], pulceles 37, *f.* ("pül-  
licëlla, *dim. de püëlla), jeune  
fille*.

PULCELES, *pl. de [Pulcele]*.

QUAPREL 530, *m.* ("quadrëllum),  
*carreau, flèche d'arbalète*.

QUANT 132, 176 *etc.* (quando),  
*quand*.

2. QUANT 241 (quantum), *autant*.

QUATRE 284, 285, 537, 706, 811  
(quatuor), *quatre*.

QU', *voy. Que*.

2. QU', *voy. Queð*.

QUE 144, 187, 288 *etc.*, *devant  
une voyelle qu' 368, 480, 552,  
669, 764, qui 24, 38, 66, 93 etc.,  
combiné avec 2. lo en quil 27,  
49, 650, cui 404, 415 (quem),  
que, qui; que 118 neutre, ce que*.

2. QUE, *n. sj. de [Qui]*.

3. QUE, *n. r. de [Qui]*.

4. QUE, *voy. Queð*.

QUEP 34, 161, 289, 631, *et 2. qu'  
53, 402, 423, etc., devant les  
consonnes 4. que 67, 76, 90  
etc., combiné avec 2. les en  
ques 526 (quid), que*.

QUEI, *voy. Queið*.

QUEIP 48, quei 323 (quid), *quoi*.

[QUEL], quels 424 (qualem), *quel*.

QUELS, *m. pl. r. de [Quel]*.

QUERANT, *gén. de Querra*.

QUERRE 299, 683, 758, *querant  
232 (quærère), chercher*.

QUES, *combin. de 4. Quest 2. Les*.

QUI, *voy. Que*.

[QUI], 2. que 292, 3. que 250 [*qui  
pour quis, qui?*]

[QUIST], quinz 286 (quintum),  
*cinquième*.

QUINZ, *m. sg. sj. de [Quint]*.

QUINZE 17, 33 (quindécim),  
*quinze*.

[QUITE], quite 206 (*tiré du verbe  
quittier, quittare pour quele-  
tare), quite*.

QUITE, *m. pl. sg. de [Quite]*.

RACHATENT, *pr. 6 de [Rachater]*.

RACHATER, rachatent 408 (*re ad  
captare), résonner en réponse*.

RAGE 543, *f.* (rabia *pour* rabieum),  
*folie*.

RAINIER 472 (*germ. Raginhari*),  
*duc, père d'Olivier*.

RAISON, 676, *f.* (raüðnem), *sujet  
de conversation*.

RANGUNE 568, *f.* (*thème de ran-  
corem et suff. -üna), mécon-  
tentement*.

RECEIVRE 244 (recipère), *rece-  
voir*.

RECKERCHIER 464 (*re et Cerchier*),  
*examiner, parcourir de nou-  
veau*.

RECET 271, *m.* (*tiré de receter*,  
*recéplare), asile, retraite, lo-  
gis*.

RECOILDRONT, *sut. 6 de Recoillir*.

RECOILLIR 776, recoildront 350  
(recôlgire *pour* recolligere),  
*recueillir*.

[REFLAMBEIER], reflambeit 66 (*re  
et flambeier, flambe de flam-  
mula et -eier, -iare), flam-  
boyer en renvoyant l'éclair*.

REPLAMBERT, *obj. pr. 3 de* [Reflambeier].

[REPLAMBER], reflambes 585 (re et flamber pour flambler de flamble, flammula), *flamboyer en renvoyant l'éclat*.

REFLAMBER, *pr. 2 de* [Reflamber].

REGNE, regnes 724, *m.* (règnum), *royaume; mot savant*.

REGNES, *pl. r. de* Regne.

REGNET 92, 677, *m.* ('regnatum), *royaume*.

REGNETER 699 (re et germ. gritan ?), *plaindre quelqu'un en lui consacrant la lamentation funèbre*.

[REGARDER], reguardeç 228 (re et Guarder), *regarder*.

REGUARDET, *pr. 3 de* [Reguarder].

REI 11, 48, 72 *etc.*, reis 24, 139, 167 *etc.*, *m.* (règem), *roi*.

REALME 727, *m.* ('regalimen), *royaume; assone en à par la chute de l' dans la prononciation*.

REIS, *sg. sj. de* Rei.

RELEVÈRE, *f. sg. de* [Relevét].

[RELEVER], relevede 808 (re lè-vare), *relever*.

[RELEVÉT], *p. p. de* [Relever].

RELIGUES 614, *f. pl.* (reliquias), *reliques; mot savant*.

RELUIS, *pr. 2 de* [Reluisir].

[RELUISIR], reluis 585 [re lucère), *reluire*.

REMAIGNE, *obj. pr. 1 de* [Remaneir].

REMAIGNET, *obj. pr. 3 de* [Remaneir].

REMAINT, *pr. 3 de* [Remaneir].

REMANDRONS, *f. 4 de* [Remaneir].  
[REMANEIR], remaint 295, remandr-  
ons 174, remaigne 801, re-

maignet 54, 605, remés 430, 2.  
remés 6, 3. remés 43 (remane-  
nère), *rester*.

REMEMBER 247, 647, remembreç  
36 (rememnorare), *revenir à la  
mémoire*.

REMEMBRET, *pr. 3 de* Remem-  
brer.

[REMÉS], *p. p. de* [Remaneir].

REMÉS, *m. sg. sj. de* [Remés].

2. REMÉS, *n. de* [Remés].

3. REMÉS, *m. pl. sj. de* [Remés].

RENG 456, *m.* (germ. ring), *rang*.

[RENDRE], rent 255, 462 (rendere  
pour reddere), *rendre*.

[RENGE], renges 224, *f.* (germ-  
ringa), *attache, ruban (du  
gonfanon)*.

RENGES, *pl. de* [Renge].

RENT, *pr. 3 de* [Rendre].

REPAIDRET, *pr. 3 de* Repaidrier.

REPAIDRIER 344, repaidreç 45, re-  
paidriez 444, 2. repaidriez 786,  
(repatiare), *retourner*.

REPAIDRIÉT, *p. p. de* Repaidrier.

REPAIDRIEZ, *imp. 5 de* Repaid-  
rier.

2. REPAIDRIEZ, *m. sg. sj. de* [Re-  
paidriét].

REPROCHE 131, *m.* (tiré de repro-  
chier, 'repröplare), *reproche*.

[REPROVIER]: reproviers 305, 315,  
*m.* (thème de reprobare et suff-  
-arium), *reproche, blâme*.

REPROVIER, *sg. sj. de* [Repro-  
vier].

REQUERRE 380 (requerere pour  
requirere), *requérir (de com-  
bat), attaquer*.

RESPONDIÉT, *pf. 3 de* Respondre.

RESPONDRE 359, respont 49, 71,  
89 *etc.*, respondiét 362 (res-  
pondere pour respondere), *ré-  
pondre; 359 relentir, se ré-  
percuter*.

RESPOND, *pr. 3 de* Respondre.  
 [RESSEMBLER], ressemblez 375 (re et Sembler), *ressembler, se montrer pareil à*.  
 RESSEMBLEZ, *pr. 5 de* [Ressembler].  
 RESSORTIR, *f. sg. de* [Ressortir].  
 RESSORTIR, ressortir 610 (re et sortir de sortie pour sorti-ri ?), *rebondir*.  
 [RESSORTIR], *p. p. de* [Ressortir].  
 RESURREXIS 656 (*forme savante qui reproduit le latin resurrexisti, resuscitas*).  
 RETENEZ, *imp. 6 de* [Retenir].  
 [RETENIR], retenez 242 (reténère pour rellnère), *retenir; vos retenez maintenez-vous*.  
 RETORNER 138, retournera 117, retourneront 127, 303 (re et Torner), *retourner, revenir en arrière*.  
 RETORNERA, *fut. 3 de* Retourner.  
 RETORNERONT, *fut. 6 de* Retourner.  
 [RETRAIRE], *p. p. de* [Retraire].  
 RETRAITE, *f. sg. de* [Retrait].  
 [RETRAIRE], retraite 300 (retra-gère pour retrahère), *reprocher*.  
 [REVEJEIR], revejdront 262 (re et vejeir), *revoir*.  
 REVEJDONT, *fut. 6 de* [Revejeir].  
 [REVELER], reveleront 734 (rebél-lare), *se révolter*.  
 REVELERONT, *fut. 6 de* [Reveler].  
 [REVENIR], revint 498, 694, 705 (re et Venir), *revenir*.  
 REVINT, *pf. 3 de* [Revenir].  
 RICHE 463, riches 622 (*germ. ric*), *puissant*.  
 RICHES, *m. sg. sj. de* Riche.  
 RIDANT, *p. pr. de* [Ridre].  
 [RIDRE], ridant 225 (ridère pour ridère), *rire*.  
 RIREGUARDE 170, *f. (retro et*

*garde tiré de* Guardar), *ar-rrière-garde*.  
 RIVIERES 473 (Riparios pour Ripuarios), *vallée qui limitait la marche dont Rainier était duc*.  
 [ROCHE], roches 31, *f. (?)*, *roche*.  
 ROCHES, *pl. de* [Roche].  
 RODLANT 83, 278, 279 *etc.*, Rod-lans 9, 74, 89 *etc. (germ. Hrodland, neveu de Charle-magne, fiancé d'Aïde, compa-gnon d'Olivier, beau-fils de Ganelon, le premier des douze pairs*.  
 RODLANZ, *sj. de* Rodlant.  
 ROMAIGNE 594 (Romania), *Romagne*.  
 [ROMAIN], Romain 736 (Romanum), *Romain*.  
 ROMAIN, *m. pl. sj. de* [Romain].  
 ROMPANT, *gén. de* [Rompre].  
 [ROMPRE], rompant 367, rompez 384 (rûmpère), *rompre, se rompre*.  
 [ROMPUT], *p. p. de* [Rompre].  
 ROMPUZ, *m. sg. sj. de* [Romput].  
 RONCESVALS, 489, 668 (? et valles), *Roncevaux, vallée des Pyrénées où est la scène du combat*.  
 ROSSEILLON 15 153 (Rusciniö-nem), *domaine de Gérard*.  
 [ROVER], ruevet 390 (rôvare pour rôgare), *demandeur, conseiller*.  
 RUEVET, *pr. 3 de* [Rover].  
 RUMOR 33 *f. (rûmörem)*, *bruit, rumeur*.  
 S', *voy. Se*.  
 2. S', *voy. 2. Se*.  
 3. S', *voy. Si*.  
 4. S', *voy. Son*.  
 SA, *f. sg. de* Son.  
 SAVRÉT 95 *adj. (?)*, *muni d'une*

- panne (en parlant d'un haubert).
- [SAGE], sages 159, sage 20 (sabium pour sapientem), sage, prudent.
- SAGE, m. pl. sj. de [Sage].
- SAGES, m. sg. sj. de [Sage].
- Sai, pr. 1 de Saveir.
- [SAILLIR], salt 366 (salire), sauter, jaillir.
- SAINT 269, 615, 616 etc., sainsz 661, 666, 2. saint, 200, 2 sainsz 155, 800, sainte 510, 570, 749, saintes 461 (sanctum), saint.
2. SAINT, m. pl. sj. de Saint.
- SAINTE, f. sg. de Saint.
- SAINTES, f. pl. de Saint.
- [SAINTISME], saintisme 613 (sanctissimum), très saint; mot savant.
- SAINT-MICHEL del peril 269; voy. la n. 112.
- SAINZ, m. sg. sj. de Saint.
2. SAINZ, m. pl. r. de Saint.
- SAINZ (LES) 269 (sanctos), Xanten, dans le duché de Clèves.
- [SAISIR], saisis 545, saisis 559 (\* sacire, du germ. saca ?), saisir.
- SAISIS, pf. 2 de [Saisir].
- SAISIST, pr. 3 de [Saisir].
- [SAISNE], Saisne 734 (Saxōnem), Saxon.
- SAISNE, pl. sj. de [Saisne].
- SAISSOIGNE 559 (Saxonia), Saxe.
- SALT, pr. 3 de [Saillir].
- [SALUPER], saluđerent 29 (salutare), saluer.
- SALUđerENT, pf. 6 de [Saluđer].
- SANC 185, 615, sans 366, m. (sanguem pour sanguinem), sang.
- SANGLENT 134, sanglenz 122, 2. sanglens 356, sanglente 384, (sanguilentum), sanglant.
- SANGLENTE, f. sg. de Sanglent.
- SANGLENZ, m. sg. sj. de Sanglent.
2. SANGLENZ, m. pl. r. de Sanglent.
- SANS, sg. sj. de Sanc.
- SANSE, sj. de SANSON.
- SANSON 452, Saunse 10 (hébr. Samson ?), un des douze pairs.
- [SARAGOCEIS], Saragoceis 59 (Saragoce, esp. Saragoza, Caesaraugusta, et suff. -eis), de Saragozee.
- SARAGOCEIS, m. pl. r. de [Saragoceis].
- [SARCOU], sarcous 778, m. (sarcophagum), cercueil.
- SARCOUS, pl. r. de [Sarcou].
- [SARRAZIN], Sarrazins 539, Sarrazin 251, Sarrazins 70, 93 (Sarracenum), Sarrasin, mot sans doute venu du Midi.
- SARRAZIN, m. pl. sj. de [Sarrazin].
- [SARRAZINEIS], sarrazineis 5 (Sarracenum et le suff. -eis), de fabrique sarrasine.
- SARRAZINEIS, m. pl. r. de [Sarrazineis].
- SARRAZINS, m. sg. sj. de [Sarrazin].
- SARRAZINS, m. pl. r. de [Sarrazin].
- SARTAIGNE 580, f. (?), pierre dure.
- [SAVEIR], sai 148, 299, 796, sét 98, 133, 239, savez 375, sevent 277 (sapere pour sapere), savoir.
- SAVEZ, pr. 5 de [Saveir].
- SE 1, 173, 177 etc., devant une voy. s' 45, 57, 111 etc., emphat. sei 527, 653, 775 (se). soi.
2. SE 56, 120, 188 etc., devant une voyelle 2. s' 27, 317 (si),

- st* ; combiné avec *me en sem*, 329.
- [SEPER], *siét* 24, *siedent* 18 (*sédère*), *être assis*.
- SEI, *forme emphatique de Se*.
- SEI, *sbj. pr. 1 d'Estre*.
- SEIENS, *sbj. pr. 4 d'Estre*.
- SEIENT, *sbj. pr. 6 d'Estre*.
- SEIEZ, *sbj. pr. 5 d'Estre*.
- [SEIGNIER], *soigniét* 469, *seigniez* 207, 768 (*signare*), *bénir de la main*.
- SEIGNIÉT, *p. p. de [Seignier]*.
- SEIGNIEZ, *m. pl. r. de [Seigniét]*.
- SEIGNOR 35, 73, 183, etc., *sire* 68, 179, 212, etc., 2. *seignor* 109, 193, 231, etc., *seignors* 780, *m. (sēnlōrem)*, *seigneur*.
2. SEIGNOR, *pl. sj. de Seignor*.
- SEIGNORS, *pl. r. de Seignor*.
- SEISSANTE 288 (*sexanta pour sēxaginta*), *soizante*.
- SUIT, *sbj. pr. 3 d'Estre*.
- SEM, *combinaison de 2. Se et Me*.
- SEMBLAST, *sbj. pf. 3 de [Sembler]*.
- [SEMBLER], *semblet* 114, *semblast* 363 (*similare*), *sembler*, *ressembler à*.
- SEMBLET, *pr. 3 de [Sembler]*.
- SEMPRES 765, 803, 811 (*semper plus l's adverbiale*), *immédiatement*.
- SENS 325, *m. (sensusum)*, *sens* ; *mot savant*.
- SENT, *pr. 3 de [Sentir]*.
- [SENTIR], *sent* 524, 550, 563 (*sentire*), *sentir*, *s'apercevoir*.
- SERAI, *fut. 1 d'Estre*.
- SERAT, *fut. 3 d'Estre*.
- SERIT, *copd. 3 d'Estre*.
- SIREZ, *fut. 5 d'Estre*.
- SERMON 192, *sermons* 508, *m. (sermōnem)*, *sermon*.
- SERMONS, *pl. r. de Sermon*.
- SERVEZ, *sbj. pr. 3 de [Servir]*.
- SERVEZ, *f. sg. de [Servit]*.
- [SERVIR], *servez* 519, *serviçe* 619 (*servire*), *servir* ; 619 *honorer*.
- SERVIS 328, *m. (servitium)*, *service* ; *mot savant*.
- [SERVIT], *p. p. de [Servir]*.
- Ses, *m. sg. sj. de Son*.
- 2 Ses, *m. pl. r. de Son*.
- Sér, *pr. 3 de [Savoir]*.
- SEVANT, *gén. de [Sivre]*.
- SEVENT, *pr. 6 de [Savoir]*.
- Si 12, 50, 64 etc., *devant un f 3. s' 15* ; combiné avec 2. *lo en sil* 29, 697, avec 2. *les en sis* 340, 456, 768, 772, avec 2. *en en sin, voy. 2. En (sic)*, *ainsi, pourtant, aussi* : *e si* 12, 450, 798, *puis si* 248 ; *employé comme copule* 15, 29, 64, 67, etc., *si com* 467 *aussi bien que* 345 ; *si* 345 *tout de même* ; 50, 423, 493, etc., *tant*.
- SIECLE 276, *m. (saeculum)*, *monde* ; *mot savant*.
- SIEPENT, *pr. 6 de [Sejeir]*.
- [SIEGE], *sieges* 201, *m. (tiré de scgier, sēdicare)*, *siège, lieu de séjour*.
- SIEGES, *pl. r. de [Siege]*.
1. SIÉT, 787 (*subst. verb. de Sejeir*), *résidence, séjour*.
2. SIÉR, *pr. 3 de [Sedeir]*.
- SIL, *combinaison de Si et 2. Lo*.
- SIN, *combinaison de Si et 2. En*.
- SIRE, *sg. sj. de Seignor*.
- SIS, *combinaison de Si et 2. Les*.
- [SIVRE], *sevant* 226 (*séquere pour sequi*), *suivre*.
- SOCOREZ, *pr. 5 de [Socorre]*.
- [SOCORAT], *fut. 3 de [Socorre]*.
- [SOCORRE], *socorez* 392, *socorra* 117, 139 (*succurrere*), *secourir*.
- SON, *f. sg. emph. de Son*

**SOER** 231 (sûve), *doucement*.  
**SOFRATE** 522, *sofraites* 733\* *f.*  
 (suffracta de \*suffrangere),  
*manque, disette*.  
**SOFRAITES**, *pl. de Sofraite*.  
**SOFRAI** 73, 183, *suefret* 377  
 (suffrere pour sufferre), *souf-*  
*frir*; 377 *tolerer*.  
**SOL** 493, 717, *sois* 446 (solum),  
*seul*.  
**SOL** 97 (solum), *seulement*.  
**SOLEIL** 585, *soleils* 65, *m.* ("soll-  
 edlum), *soleil*.  
**SOLEILS**, *sg. sj. de Soleil*.  
**SOLS**, *m. sg. sj. de Sol*.  
**SOM** 223, 532 (summum); *en som*  
*223 en haut*; *en som* 532 *en*  
*haut de*.  
**SOMES**, *pr. 4 d'Estre*.  
**[SOMIER]**, *somiers* 351, *m.* (sau-  
 marium pour \*sagmarium),  
*sommier, cheval de somme*.  
**SOMIERE**, *pl. r. de [Somier]*.  
**SOM** 40, 73, 83 *etc.*, *ses* 696, 1.  
*sui* 4, 386, *ses* 3, 155, 220 *etc.*.  
*emphat. suens* 290, 3a 46, 156,  
 322 *etc.*, *devant une voyelle*  
 4. s' 529, 566, 629, *emphat.*  
 soe 497 (sium), *son*.  
**SONASSE**, *sbj. impf. 1 de Soner*.  
**SONAST**, *sbj. impf. 3 de Soner*.  
**SONER** 166, 233, *sonent* 67, *sonet*  
 357, *sonex* 115, 125, 761, *sons*  
 90, *sonasse* 120, *sonast* 372, *so-*  
*net* 773 (*sonare*), *sonner*.  
**SONENT**, *pr. 6 de Soner*.  
**SONET**, *pr. 3 de Soner*.  
**SONET**, *p. p. de Soner*.  
**SONEX**, *pr. 5 de Soner*.  
**SONS**, *sbj. pr. 2 de Soner*.  
**SONT**, *pr. 6 d'Estre*.  
**SOROR** 321, *suer* 794, *f.* (sörörem),  
*sœur*.  
**[SOSPITER]**, *sospirt* 652 (süspi-  
 rare), *soupirer*.

**SOSPIRT**, *sbj. pr. 3 de [Sospirer]*.  
**SOSTENIR** 195, *sostiegne* 716  
 (süstänere pour sustinere),  
*soutenir, défendre*.  
**SOSTIEGNE**, *sbj. pr. 3 de Sostenir*.  
**SOUR** 18, 81 *etc.* (*pour sœur*, *sü-*  
*pra*), *sur*; 39, *par-dessus*.  
**SOVENT** 267, 634 (sübinde), *fré-*  
*quemment*.  
**SOE** 380, 607, 717 (sübtus), *sous*.  
**SUEFRAT** 377, *pr. 3 de Sofrir*.  
**SUENS**, *m. pl. r. emphat. de Son*.  
**SUER**, *sg. sj. de Soror*.  
 1. **SUI**, *m. pl. sj. de Son*.  
 2. **SUI**, *pr. 1 d'Estre*.

T', *voy. Te*.

2. T', *voy. Son*.

TA, *f. sg. de Ton*.

**[TABLE]**, *tables* 19 *f.* (tabula),  
*table*; *tables* 19 *sorte de jeu*.

**TABLES**, *pl. de [Table]*.

**[TAISIR]**, *tais* 89, 172 (*tacere*), *se*  
*taire*.

**TAIS**, *imp. 2 de [Taisir]*.

**[TALENT]**, *talenz* 154, *m.* (*talent-*  
*tum*), *disposition, désir, ar-*  
*deur*.

**TALENZ**, *sg. sj. de [Talent]*.

**[TANT]**, *tant* 93, *tant* 2, 293, 693,  
*tante* 735, *tantes* 573, 574, 604,  
*etc.* (*tantum*), *si nombreux*.

**TANT**, *m. pl. sj. de [Tant]*.

2. **TANT** 98, 377, 717 (*tantum*), *tant*.  
**TANTE**, *f. sg. de [Tant]*.

**TANTES**, *f. pl. de [Tant]*.

**TANT**, *m. pl. r. de [Tant]*.

**TARGET**, *pr. 6 de [Targier]*.

**[TARGIER]**, *targent* 256 (*tardil-*  
*care*), *tarder*; *se targent* 256  
*tardent*.

**TART** 344 (*tarde*), *tard*.

**TE** 588, 618, *devant une voy.*  
 t' 560, *emph. toi* 700, 714, 743,  
 tu 552 (*tē*), *toi*.

TEL, voy. Te.

TEL, 172, 701, tels 354, 2. tejs 295,  
2. tel 84, 108, 739 (talem), tel.

2. TEL, *f. sg. de Tel.*

TELS, *m. sg. sj. de Tel.*

2. TELS, *m. pl. r. de Tel.*

[TEMPLE], temples 367, *m. (pour temple féu., pl. tempila pour tempora), les tempes.*

TEMPLES, *m. sg. sj. de [Temple].*

TENANT, *gén. de Tenir.*

TENDENT, *pr. 6 de [Tendre].*

TENDIÉT, *pf. 3 de [Tendre].*

TENDRAI, *fut. 1 de Tenir.*

TENDRAÏ, *fut. 3 de Tenir.*

[TENDRE], tendent 427, tendiét 488, tenduï 643 (tendère), *tendre*; 427 *s'efforcer.*

TENDROA 481, *f. [formé de tendre, ténérum], attendrissement.*

TENDUÏ, *p. p. de [Tendre].*

TENÈBRES 272, *f. pl. (ténébras), ténèbres; mot savant.*

TENÈBROS 20, 405, 709 (tênê-brôsum), *ténébreux; mot savant.*

TENEÏT, *impf. 3 de Tenir.*

TENEZ, *pr. 5 de Tenir.*

TENIR 477, tient 24, 553, 575 *etc.*, tenez 670, teneit 662, tint 473, tendrai 727, tendraï 798, tiegneï 500, tenant 231, tenuëde 578 (tênère), *tenir*; tenir lo pas 231, 670 *se maintenir au pas.*

TENS 260, 416, *m. (tempus), temps.*

TENUÏE, *f. sg. de [Tenuï].*

[TENUÏ], *p. p. de Tenir.*

TERRÈ 34, 35, 103 *etc.*, terres 574, 620, *f. (tërra), terre.*

TERRÈMÛTE 268, *f. (tërra môvîta pour môta), tremblement de terre.*

TERRÈS, *pl. de Terre.*

TERTRE 532, *m. (?), tertre.*

TESTE 555, 630, 630, 609, *f. (têta), tête.*

TIEDBALT 782 (*germ. Teodbald*), *baron français.*

[TIEDRI], Tiedris 696 (*germ. Teodric*), *frère de Jofrei d'Anjou.*

TIEDRIS, *sj. de [Tiedri].*

TIEGNEÏ, *sbj. pr. 3 de Tenir.*

TIENT, *pr. 6 de Tenir.*

TIENT, *pr. 3 de Tenir.*

TINT, *pf. 3 de Tenir.*

TIRAÏ, *pf. 3 de Tirer.*

TIRER 549, tireï 46, 754, 793, tiraï 548 (*germ. ?*), *tirer*

TIRER, *pr. 3 de Tirer.*

TON, *f. sg. emph. de Ton.*

[TOLDRE], tolt 550, tollï 433, toluëde 576 (tollère), *enlever.*

TOLT, *pf. 3 de [Toldre].*

TOLT, *pr. 3 de [Toldre].*

TOLUÏE, *f. sg. de [Toluï].*

[TOLUÏ], *p. p. de [Toldre].*

[TON], ta 186, 745, *devant une voyelle 2. t' 711, emph. toe 639 (tûum), ton.*

TONNEÏRE 265, *m. (\*tonitrum), tonnerre.*

[TOR], tors 3 *f. (tûrrem), tour.*

[TORBLER], torblez 709 ("tûrbûlare), *troubler.*

[TORBLÏ], *p. p. de [Torbler].*

TORBLEZ, *m. sg. sj. de [TorblÏ].*

TORMENT 269, *m. (tôrmentum), tourmente.*

TORNANT, *gén. de Turner.*

TORNAÏ, *pf. 3 de Turner.*

TORNEÏRE, *f. sg. de Tornéï.*

TORNEA 347, torneï 446, tornaï 630, tornant 222, tornéï 646,

672, torneëde 703, 702 (tôrnaire), *tourner.*

TORNEÏ, *pr. 3 de Turner.*

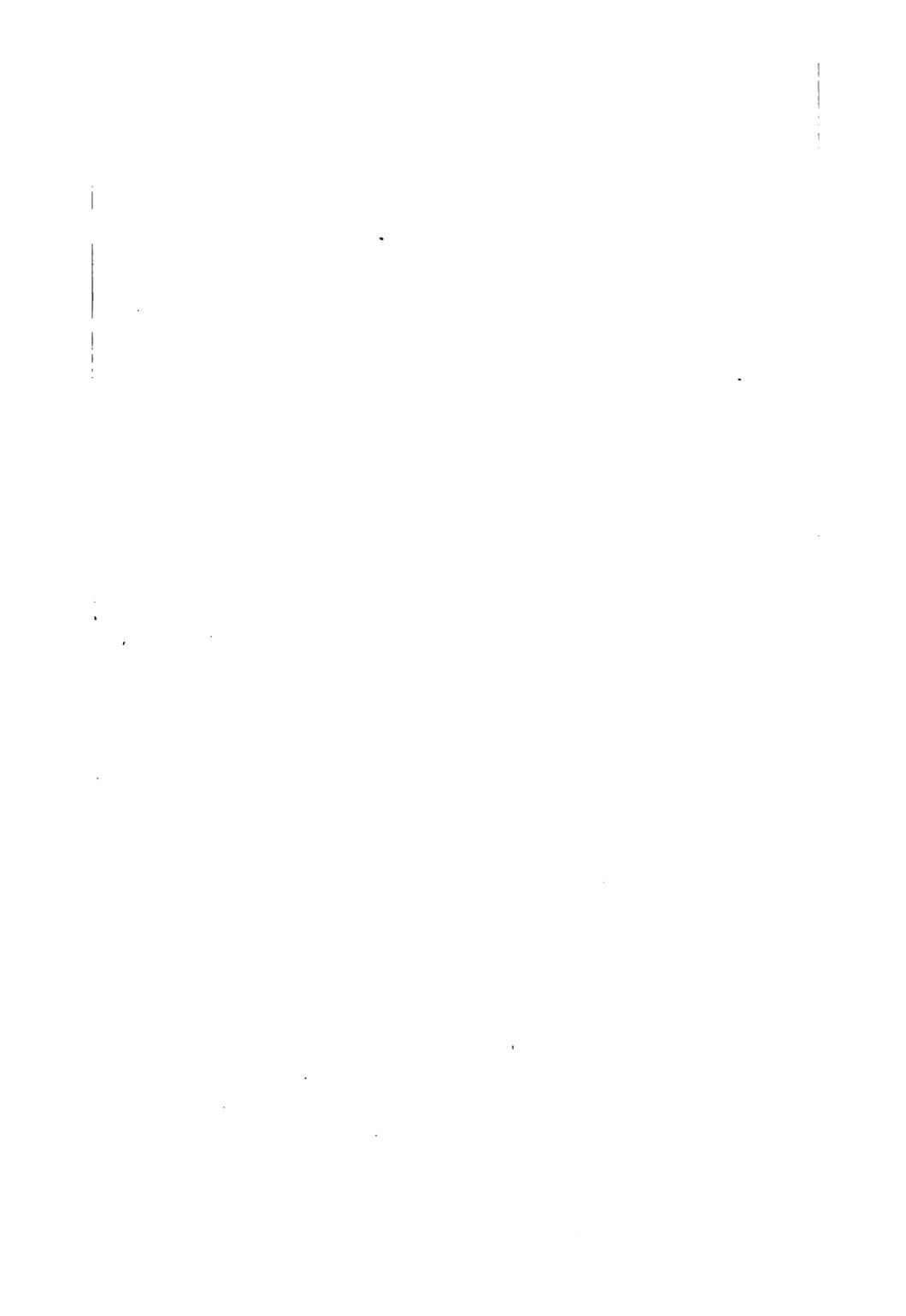
- TORNET**, *p. p.* de *Torner*.  
**TORS**, *pl. de* [Tor].  
**TORT** 49, 78, *m.* (törtum), *tort*.  
**TOST** 249 (töstum), *tôt*.  
**TOT** 101, 315, 434 *etc.*, *tuit* 58, 124, 147 *etc.*, *toz* 39, 63 *etc.*, *tote* 378, *totes* 360 (töttum pour tötum), *tout*; a *tot* 455 *avec*.  
**2. Tor** 23, 25, 66 *etc.* (töttum pour tötum), *tout*, *entièrement*.  
**TOTE**, *f. sg. de* Tot.  
**TOTES**, *f. pl. de* Tot.  
**TOZ**, *m. pl. r. de* Tot.  
**[TRADIR]**, *trađit* 390 (*tradire pour tradère*), *trahir*.  
**TRADISON** 87, *f.* (*traditiönem pour traditiönem*), *trahison*.  
**TRADIT**, *p. p. de* [Trađir].  
**TRAIRE** 530, *trait* 719 (*tragère pour trahere*), *tirer*.  
**TRAIT**, *pr. 3 de* [Traire].  
**[TRAMETRE]**, *tramist* 664 (*tramitère*), *envoyer*.  
**TRAMIST**, *pf. 3 de* [Trametre].  
**TREIS** 58, 688, 780, 784 (*trés*), *trois*.  
**TRENTE** 359 (*trinta pour triginta*) *trente*.  
**TRE-PASSAST**, *sbj. impf. 3 de* [Trespasser].  
**[TRESPASSER]**, *trespasast* 678 (*tres de trans et Passer*), *dépasser*.  
**TRESQUE** 270. 340, 642 (*trans quöd?*), *jusque*.  
**[TRASTORNER]**, *trestornét* 557 (*trans törnare*), *renverser*, *culbuter*.  
**TRESTORNÉT**, *p. p. de* [Trestorner].  
**[TRESTOR]**, *trestoz* 305, *trestote* 594, 632, *trestotes* 151 (*trans*
- töttum pour tötum*), *absolument tout*.  
**TRESTOIE**, *f. sg. de* [Trestot].  
**TRESTOIES**, *f. pl. de* [Trestot].  
**TRESTOZ**, *m. pl. r. de* [Trestot].  
**TROP** 404 (*germ. torp?*), *trop*.  
**TROVAT**, *pf. 3 de* Trover.  
**TROVAPE**, *f. sg. de* Trovét.  
**TROVER** 672, *truevet* 669, *trovađ* 448, 450, 684, *troveront* 349, *trovét* 45, *trovez* 764, *trovede* 810 (*"trophez"*), *trouver* (*orig. s. d. faire des variations musicales*).  
**TROVERONT**, *fut. 6 de* Trover.  
**TROVET**, *p. p. de* Trover.  
**TROVEZ**, *m. pl. de* Trovét.  
**TUEVET**, *pr. 3 de* Trover.  
**TU**, *sj. de* Te.  
**TUIT**, *m. pl. sj. de* Tot.  
**TURPIN** 431, 674, *Turpins* 190 (*germ. ?*), *archevêque de Reims*.  
**TURPINS**, *sj. de* Turpin.
- [UEIL]**, *uelz* 46, 197, 551, 556, 709, 754, 793, *m.* (öcüum), *œil*.  
**UEILZ**, *pl. r. d'* [Ueil].  
**UI** 356, 751 (*hödie*), *aujourd'hui*.  
**UMELE** 229 (*hümlem*), *humble*; *mot savant*; *umele ... ment humblement*.  
**UN** 8, 22, 80 *etc.*, *uns* 112, 539, *une* 52, 55, 181 *etc.* (*ünüm*), *un*.  
**UNE**, *f. sg. d'* Un.  
**UNS**, *m. sg. sj. d'* Un.
- VAILLANT**, *p. p. de* Valeir.  
**2. VAILLANT**, *m. pl. sj. de* Vaillant.  
**VAIR**, *pr. 3 d'* Aler.  
**VAL** 81, 473, 500, 2. *val* 30, 150,

- VAL** 447, *m.* (vallem), *vallée*;  
*a val en bas.*  
**2. VAL, pl. sj. de Val.**  
 [VALKIN], *vait* 326, *vaillant* 234,  
 2. *vaillant* 674 (valère), *valoir*  
*avoir du mérite.*  
 [VALENTINEIS], *valentinois* 61 (Valen-  
 tinum) *et le suff. -eis, du*  
*pays de Valence.*  
 VALENTINKIS, *m. pl. r. de* [Valen-  
 tinois].  
 VALOR, 156, *f.* (valorem), *valeur.*  
 VALS, *pl. r. de Val.*  
 VALT, *pr. 3 de* [Valeir].  
 [VANTER], *vanterent* 674 ("venti-  
 tare), *vanter.*  
 VANTERENT, *pf. 6 de Vanter.*  
 VASSAL 189, *vassals* 388, 2. *vas-*  
*sals* 293, *m.* (cell.P), *guerrier.*  
 VASSALAGE 160, 247, *vassalages*  
 319, 325, *m.* (Vassal *et suff.*  
*-aticum), bravoure.*  
 VASSALAGES, *sg. sj. de Vassa-*  
*lage.*  
 VASSALMENT 145 (de Vassal), *bra-*  
*vement.*  
 VASSALS, *sg. sj. de Vassal.*  
**2. VASSALS, pl. r. de Vassal.**  
 VEDEIR 170, 321, *vei* 84, *veit* 82  
 92, 274, 310, *vedez* 165, 197,  
 293; *vit* 103, 701, *veðimes* 332,  
*viðrent* 35; *veðrai* 463, *veðrez*  
 134, 145; *veðjist* 279, *veðissons*  
 402; *veðut* 149, *veðuz* 102 (vi-  
 dère), *voir.*  
 VEDEI, *pr. 5 de Veðeir.*  
 VEÐIMES, *pf. 4 de Veðeir.*  
 VEÐISSONS, *sbj. impf. 4 de Veðeir.*  
 VEÐIST, *sbj. impf. 3 de Veðeir.*  
 VEÐREZ, *fut. 5 de Veðeir.*  
 VEÐUT, *p. p. de Veðeir.*  
 VEÐUZ, *m. pl. r. de Veðut.*  
 VEI, *pr. 1 de Veðeir.*  
 VEIE 539, *f.* (via), *voie*; *tote veie*  
*tous le temps.*
- VEILLANTIF 219, 429 ("vigilan-  
 tium?), *cheval de Roland.*  
 VENTRE 476, *vencuñ* 110, *vencuz*  
 546, *vencuñes* 573 (vincère),  
*vaincre.*  
 VEIR 277, *veire* 655 (vêrum),  
*vrai.*  
 VEIRE, *f. sg. de Veir.*  
 VEIREMENT 268, 631 (vêra mente),  
*vraiment.*  
 VEIT, *pr. 3 de Vedeir.*  
 VENCUDA, *f. pl. de Vencuñ.*  
 VENCUT, *p. p. de Veintre.*  
 VENCUZ, *m. sg. sj. de Vencuñ.*  
 [VENDRE], *vendront* 289 (vendère),  
*vendre.*  
 VENDRONT, *fut. 6 de* [Vendre].  
 VENGOIR 215, 346 (vindicare),  
*venger.*  
 VENIR 82, 84, *vient* 467, 787,  
*vientent* 34; *venis* 713, *vint*  
 101, 340, *vindrent* 123; *ven-*  
*dront* 724, 731; *viégne* 750,  
*viégneñ* 346, *viégneñt* 413; *ve-*  
*nuz* 329, *venuñe* 789 (vénire),  
*venir.*  
 VENIS, *pf. 2 de Venir.*  
 VENT 265, *m.* (ventum), *vent.*  
 VENUDA, *sg. f. de* [Venut].  
 [VENUT], *p. p. de Venir.*  
 VENUZ, *m. sg. sj. de* [Venut].  
 VENGOIR 8, *m.* (viridiarium), *ver-*  
*ger.*  
 VERGOIGNE 204, *f.* (verecúndia),  
*honte.*  
 [VERMEIL], *vermeilz* 62, *ver-*  
*meilles* 685 (vermiculum),  
*rouge.*  
 VERMEILLES, *f. pl. de* [Vermeil].  
 VERMEIL, *m. pl. r. de* [Ver-  
 meil].  
 VERS 228, 650, 643 (versus), *vers,*  
*du côté de.*  
 [VERT], *vert* 437, 501, 534, 623,  
 689 (viridem), *vert.*

- VERT**, *f. sg. de* [Vert].  
**VERTUY** 108, 404, 639, *f.* (virtutem), force, puissance.  
**VESPAIR** 337, *m.* (vêspërum), soir.  
**VESTIMENT** 612, *m.* (thème de Vestir et suff. -ement), vêtement.  
**[VESTIA]**, vestus 105 (vêstire pour vêstiri), vêti.  
**[VESTUY]**, *p. p. de* [Vestir].  
**VESTUX**, *m. pl. r. de* [Vestuy].  
**VIE** 659, 744, *f.* (vita), vie.  
**VIRENT**, *pf. 6 de* Vejoir.  
**VIRENS**, *obj. pr. 1 de* Venir.  
**VIRENSY**, *obj. pr. 3 de* Venir.  
**VIRENT**, *obj. pr. 6 de* Venir.  
**VIEIL** 453, vieiz 15, 334, 3. vieil (vêclum pour vêtûlum), vieux.  
**2. VIEIL**, *m. pl. sj. de* Vieil.  
**VIEIL**, *m. sg. sj. de* Vieil.  
**VIEIENS** (Viennensem), de *Vienne*.  
**VIENT**, *pr. 6 de* Venir.  
**VIENT**, *pr. 3 de* Venir.  
**[VIV]**, vive 801 (vîvum), vivant.  
**VILDT** 142, *f.* (vilitatem), état vil, mépris.  
**VIN** 781, *m.* (vinum), vin.  
**VINDRENT**, *pf. 6 de* Venir.  
**VINT**, *pf. 3 de* Venir.  
**2. VINT** 43, 181 (vinti pour viginti), vingt.  
**VIS** 225, 546, *m.* (visum), vîsage.
- VISAGE** 482, 541, *m.* ("visitacq<sup>u</sup>"), vîsage.  
**VIV**, *pf. 3 de* Vejoir.  
**VIVANT**, *gér. de* Vivre.  
**VIVRE**, *f. sg. de* [Viv].  
**VIVRE** 747, vivant 129, 306 (vivre), vivre.  
**VOIS** 358, *f.* (vôcem), vois.  
**VOLDREIX**, *cond. 1 de* [Voleir].  
**[VOLKIN]**, vueil 90, 157, 300, vueilt 490, 631; voldreix 672, 741; volt 553; vueilloz 260, 430, 484 (vôlere pour voile), vouloir.  
**VOLENTIENS** 519 (voluntaris influencé par volentem), volentiers.  
**VOLEZ**, *pf. 3 de* [Voleir].  
**VOLEZ**, *pr. 6 d'Alor*.  
**VOZ** 112, 124, 196 etc. (vôz), vous.  
**2. VOZREZ**, *m. sg. sj. de* Vostre.  
**VOSTRE** 118, 166, 316, 761, vostre 445, 2. vostre 382, voz 192, 307, 2. Voz 198 (vostrum pour vestrum), votre, vôtre.  
**2. VOSTRE**, *f. sg. de* Vostre.  
**VOZ**, *m. pl. r. affaibli de* Vostre.  
**2. VOZ**, *f. pl. de* Vostre.  
**VUEN**, *pr. 1 de* [Voleir].  
**VUENLET**, *obj. pr. 3 de* [Voleir].  
**VUULT**, *pr. 3 de* [Voleir].









turned to  
last date  
incurred  
specified

110  
111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121  
122  
123  
124  
125  
126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150  
151  
152  
153  
154  
155  
156  
157  
158  
159  
160  
161  
162  
163  
164  
165  
166  
167  
168  
169  
170  
171  
172  
173  
174  
175  
176  
177  
178  
179  
180  
181  
182  
183  
184  
185  
186  
187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
196  
197  
198  
199  
200

201  
202  
203  
204  
205  
206  
207  
208  
209  
210  
211  
212  
213  
214  
215  
216  
217  
218  
219  
220  
221  
222  
223  
224  
225  
226  
227  
228  
229  
230  
231  
232  
233  
234  
235  
236  
237  
238  
239  
240  
241  
242  
243  
244  
245  
246  
247  
248  
249  
250  
251  
252  
253  
254  
255  
256  
257  
258  
259  
260  
261  
262  
263  
264  
265  
266  
267  
268  
269  
270  
271  
272  
273  
274  
275  
276  
277  
278  
279  
280  
281  
282  
283  
284  
285  
286  
287  
288  
289  
290  
291  
292  
293  
294  
295  
296  
297  
298  
299  
300

301  
302  
303  
304  
305  
306  
307  
308  
309  
310  
311  
312  
313  
314  
315  
316  
317  
318  
319  
320  
321  
322  
323  
324  
325  
326  
327  
328  
329  
330  
331  
332  
333  
334  
335  
336  
337  
338  
339  
340  
341  
342  
343  
344  
345  
346  
347  
348  
349  
350  
351  
352  
353  
354  
355  
356  
357  
358  
359  
360  
361  
362  
363  
364  
365  
366  
367  
368  
369  
370  
371  
372  
373  
374  
375  
376  
377  
378  
379  
380  
381  
382  
383  
384  
385  
386  
387  
388  
389  
390  
391  
392  
393  
394  
395  
396  
397  
398  
399  
400

401  
402  
403  
404  
405  
406  
407  
408  
409  
410  
411  
412  
413  
414  
415  
416  
417  
418  
419  
420  
421  
422  
423  
424  
425  
426  
427  
428  
429  
430  
431  
432  
433  
434  
435  
436  
437  
438  
439  
440  
441  
442  
443  
444  
445  
446  
447  
448  
449  
450  
451  
452  
453  
454  
455  
456  
457  
458  
459  
460  
461  
462  
463  
464  
465  
466  
467  
468  
469  
470  
471  
472  
473  
474  
475  
476  
477  
478  
479  
480  
481  
482  
483  
484  
485  
486  
487  
488  
489  
490  
491  
492  
493  
494  
495  
496  
497  
498  
499  
500

501  
502  
503  
504  
505  
506  
507  
508  
509  
510  
511  
512  
513  
514  
515  
516  
517  
518  
519  
520  
521  
522  
523  
524  
525  
526  
527  
528  
529  
530  
531  
532  
533  
534  
535  
536  
537  
538  
539  
540  
541  
542  
543  
544  
545  
546  
547  
548  
549  
550  
551  
552  
553  
554  
555  
556  
557  
558  
559  
560  
561  
562  
563  
564  
565  
566  
567  
568  
569  
570  
571  
572  
573  
574  
575  
576  
577  
578  
579  
580  
581  
582  
583  
584  
585  
586  
587  
588  
589  
590  
591  
592  
593  
594  
595  
596  
597  
598  
599  
600

